



Coordination Nationale de la Sécurité
Alimentaire (CNSA)

HAITI

Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire (ENSA)



United Nations
World Food
Programme



FEWS
NET
FAMINE EARLY WARNING SYSTEMS NETWORK



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Tulane
University



REMERCIEMENTS

La CNSA reste fidèle à l'accomplissement de l'une des composantes de sa mission qui consiste à informer les décideurs en temps de crise et en temps normal de l'évolution des conditions de sécurité alimentaire en Haïti. Les besoins en informations vont croissant dans un environnement caractérisé par l'urgence sous l'effet des catastrophes naturelles ou des chocs socioéconomiques. Entre 2008 et 2010, période particulièrement difficile de l'histoire du peuple haïtien, la CNSA n'a pas raté une occasion pour tenir informés, avec l'appui technique et financier renouvelés de ses partenaires, l'opinion publique et les acteurs intéressés à la problématique de l'insécurité alimentaire, de l'évolution de la situation alimentaire de la population haïtienne. Des émeutes de la faim en avril 2008 au passage successif des ouragans dévastateurs au cours de cette même année, du tremblement de terre du 12 janvier à l'apparition du choléra.

La présente étude est une réponse à tant de requêtes adressées à la CNSA pour une évaluation nationale des conditions de sécurité alimentaire suite aux effets cumulés de cet ensemble de catastrophes. Ces besoins n'auraient pas pu être comblés sans la contribution de nos partenaires. Nous tenons à remercier le PAM, la FAO, l'USAID (FEWSNET), l'Union européenne, Tulane University Disaster Resilience Leadership Academy (DRLA), l'Université d'Etat d'Haïti, le Ministère de l'Agriculture pour leur appui technique et financier. Mais de façon spéciale nous remercions les membres de l'Equipe technique qui ont travaillé sous la coordination de Abnel Pierre Desamours de la CNSA, consultant national dans le cadre de cette étude, David Ito et de Carrel Norceide du PAM, d'Aida Ndiaye de la FAO, Peter Horjus de Tulane University, de Pierre Anthony Garraud et Harmel Cazeau de la CNSA.

Nos remerciements s'adressent à tous ceux qui directement et indirectement ont contribué à la réalisation de cette enquête.

Le coordonnateur

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES MATIERES	3
TABLEAUX.....	6
FIGURES.....	13
RESUME	16
INTRODUCTION	23
I. METHODOLOGIE.....	25
1.1- Outils.....	25
1.2- Échantillonnage.....	26
1.3- Calcul de l'Indice synthétique de la sécurité alimentaire.....	27
1.4- Limites de l'étude.....	32
II. MISE EN CONTEXTE	34
2.1- Contexte macroéconomique.....	34
2.1.1- Affaiblissement de l'appareil productif	34
2.1.2- Le problème de l'emploi.....	39
2.1.3- La volatilité des prix	42
2.1.4- La situation de sécurité alimentaire	44
III. CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN.....	49
3.1 Démographie	49
3.1- Éducation.....	50
3.2- Hygiène et Santé.....	53
IV. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	55
4.1- Accès aux moyens de production.....	56
4.1.1 La terre	56
4.1.2 Les engrais	58
4.1.3 Les semences	60
4.1.4 Irrigation	60
4.1.5 Accès au service de base.....	61
4.2 Les cultures	62

4.2.1	Les espèces cultivées	62
4.2.2	Répartition des ménages selon les espèces de céréales cultivées	64
4.2.3	Répartition des ménages selon les espèces de tubercules cultivées.....	65
4.3	Situation de la campagne agricole de printemps 2011	67
4.3.1	Superficies emblavées au cours de la campagne	67
4.3.2	Contraintes	68
4.4	L'élevage.....	69
4.4.1	Répartition des ménages pratiquant l'élevage	69
4.4.2	Nombre moyen d'animaux possédés par ménage.....	70
4.4.3	Contraintes dans l'élevage	71
4.4.4	La pêche	71
V.	CAPITAL PHYSIQUE.....	73
5.1-	Conditions de logement.....	73
5.2-	Biens matériels et Indice de Richesse	73
5.3-	Les indicateurs socio-économiques et quintiles de richesse	75
VI.	CAPITAL ECONOMIQUE.....	77
6.1-	Sources de revenus et moyens de subsistance.....	77
6.1.1	Groupes de subsistance	77
6.1.2	Contribution des différents groupes de subsistance à la formation du revenu global 82	
6.1.3	Diversification des sources de revenu.....	83
6.2	Les dépenses.....	84
6.2.1	Les dépenses alimentaires et non alimentaire	84
6.2.2	Les structures des dépenses	88
VII.	RISQUES ET VULNERABILITE	90
7.1-	Les chocs	90
7.2-	Les stratégies	94
7.3-	Assistance humanitaire.....	96
VIII.	SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	102
8.1-	Analyse des indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire	102
8.1.1	Score de Consommation Alimentaire	102

8.1.2	L'échelle de la faim	106
8.1.3	Le score de diversité alimentaire	108
8.2	Estimation et Localisation géographique des ménages en insécurité alimentaire	112
8.2.1	Sécurité alimentaire au niveau national	112
8.2.2	Sécurité alimentaire par département.....	114
8.2.3	Sécurité alimentaire par milieu de résidence	116
8.3	Profil des ménages en insécurité alimentaire	118
8.3.1	Provenance des aliments et Insécurité alimentaire	118
8.3.3	Insécurité alimentaire et Indice de richesse en biens durables	121
8.3.4	Type d'emplois et Insécurité alimentaire.....	123
8.3.5	Sources de revenus et Insécurité alimentaire	124
8.3.6	Insécurité alimentaire et niveau de formation du chef de ménage.....	125
8.3.7	Dépenses alimentaires et insécurité alimentaire	126
8.3.8	Consommation, production des groupes d'aliments et insécurité alimentaire	127
8.3.9	Accès à la terre et insécurité alimentaire	129
8.2.10	Taille du cheptel et Insécurité alimentaire	131
CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....		133
BIBLIOGRAPHIE.....		139
ANNEXES		141
ANNEXE 1. Stratification de l'échantillon par département, par zones de mode de vie et par campement et zones directement affectées par le séisme		141
ANNEXE 2. Tableau de combinaison des indicateurs utilisés pour déterminer l'indice de sécurité alimentaire et interprétation		142
ANNEXE 3. L'indice de richesse en biens durables		143
ANNEXE 4. Matrice de corrélation entre scores et indicateurs		144
ANNEXE 5. Nombre de repas consommés par jour par les ménages		146
ANNEXE 6 : Profil de sécurité alimentaire par département		148
ANNEXE 7. Tableaux des indicateurs additionnels.....		152
ANNEXE 8. Tableaux complémentaires sur la section agricole		156

TABLEAUX

Tableau 1 : Triangulation d'indicateurs pour la détermination de l'indice synthétique de la sécurité alimentaire	30
Tableau 2 : Niveaux de sécurité alimentaire selon leurs caractéristiques.....	31
Tableau 3: Croissance des valeurs ajoutées sectorielles en Haïti de 1961-1965 à 2001-2003	38
Tableau 4: Évolution de la population occupée et des chômeurs entre 1971 et 2003	40
Tableau 5 : Principales caractéristiques démographiques de la population.....	49
Tableau 6 : Fréquentation scolaire et régularités des enfants de 6 à 14 ans au cours de l'année 2010- 2011	52
Tableau 7 : Proportion (%) de ménages par type d'activités	55
Tableau 8 : Quantité moyenne de parcelles et superficie moyenne cultivées par zone de mode de vie.....	56
Tableau 9 : Proportion de ménages par type de cultures pratiquées.....	63
Tableau 10 : Quelques Caractéristiques des ménages en fonction du niveau de richesse en biens durables.....	76
Tableau 11 : Quelques caractéristiques des groupes de subsistance.....	79
Tableau 12 : Quelques caractéristiques des groupes de subsistance (suite)	80
Tableau 13 : Indice de richesse et dépenses (alimentaires/non alimentaires).....	86
Tableau 14 : Proportion de ménages ayant subi un choc donné selon le quintile de Richesse	91
Tableau 15 : Nombre de type d'assistance humanitaire reçue pendant les 3 mois suite au tremblement de terre	97
Tableau 16 : Les estimations de la Prévalence de consommation alimentaire pauvre/limite fournies par les enquêtes antérieures réalisées par la CNSA	104
Tableau 17 : Prévalence de la consommation alimentaire pauvre/limite par zone de modes de vie entre 2007 et 2011.....	105
Tableau 18 : Profil de diversité alimentaire en Haïti	109

Tableau 19 : Distribution (en %) des ménages par groupe de diversité alimentaire, par département et par milieu de résidence.....	110
Tableau 20 : Nombre de ménages et individus par niveau de sécurité alimentaire.....	113
Tableau 21 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par zones de modes de vie.....	117
Tableau 22 : Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les strates campements et non campements.....	118
Tableau 23 : Répartition (%) des ménages par niveau de sécurité alimentaire et par type d'emplois.....	124
Tableau 24 : Répartition (%) des ménages par niveau de sécurité alimentaire et par sources de revenus principales.....	125
Tableau 25 : Dépenses Alimentaire et sécurité alimentaire.....	127
Tableau 26 : Niveau de sécurité alimentaire selon le nombre moyen de jours de consommation des groupes d'aliments.....	128
Tableau 27 : Proportion des ménages selon le niveau de sécurité alimentaire et la consommation des groupes d'aliments.....	129
Tableau 28 : Superficie moyenne des parcelles selon la situation de sécurité alimentaire.....	130
Tableau 29 : Nombre de parcelles selon la situation de sécurité alimentaire.....	131
Tableau 30 : Nombre moyen de têtes par type de cheptel selon le niveau de sécurité alimentaire.....	132
Tableau 31 : Pistes d'actions par niveaux de sécurité alimentaire.....	136
Tableau 32 : Matrice de corrélation entre les indicateurs de sécurité alimentaire.....	144
Tableau 33 : Nombre de repas (occasion de manger) consommés par jour par les ménages.....	146
Tableau 34 : Comparaison des profils de ménages en insécurité alimentaire par département .	148
Tableau 35 : Distribution de la dépense totale selon le type de dépense par combinaison de revenus du ménage.....	152
Tableau 36 : Distribution de la dépense totale selon le type de dépense par combinaison de revenus du ménage.....	152

Tableau 37: Distribution (%) de la dépense alimentaire par groupe d'aliments selon le quintile de dépenses per capita	152
Tableau 38 : Distribution des ménages selon le score de consommation par quintile de richesse en biens durables.....	153
Tableau 39: Distribution des ménages par score de consommation alimentaire selon le quintile de richesse en biens durables.....	153
Tableau 40: Distribution (%) de la dépense des ménages selon les groupes d'aliments par quintile de l'indice de richesse en biens durables	153
Tableau 41 : Distribution (%) des ménages par combinaison de sources de revenus selon les quintiles d'indice de richesse en biens durables.....	154
Tableau 42 : Distribution des ménages selon le quintile de consommation per capita par Score de diversité alimentaire.....	154
Tableau 43 : Distribution des ménages selon le quintile de consommation per capita par modalité de l'échelle de la faim.....	154
Tableau 44 : Distribution des ménages selon le quintile de consommation per capita par modalité de l'échelle de la faim.....	154
Tableau 45 : Distribution des ménages selon le quintile d'indice de richesses en biens durables par modalité de l'échelle de la faim	155
Tableau 46: Proportion de ménages par nombre de parcelles accédés.....	156
Tableau 47 : Nombre de parcelles et superficie selon la situation de sécurité alimentaire par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	156
Tableau 48 : Distribution des parcelles par niveau de surface plantée et principales raison qui ont empêché de cultiver au moins une parcelle par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	157
Tableau 49 : Distribution des ménages selon la qualité du sol (déclarée par l'exploitant) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	158
Tableau 50 : Distribution des parcelles selon les modes d'accès par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence).....	158
Tableau 51 : Distribution des ménages selon les modes d'accès de leur parcelle par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	159

Tableau 52: Distribution des parcelles accédées par les ménages selon leur principal usage entre mai 2010 et mai 2011 par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence) .	159
Tableau 53 : Distribution des parcelles accédées selon leur principal usage entre mai 2010 et mai 2011 par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	160
Tableau 54 : Distribution des ménages agricoles qui cultivent un seul type de culture et pourcentage de ces derniers ayant employé la main d’œuvre agricole par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	160
Tableau 55 : Distribution des ménages agricoles selon les cultures céréalières et légumineuses par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	161
Tableau 56 : Distribution des ménages producteurs selon l’utilisation des cultures céréalières et légumineuses par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	161
Tableau 57 : Distribution des ménages agricoles selon les cultures plantes racines et tubercules (mai 2010-mai 2011) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence) ..	162
Tableau 58 : Distribution des ménages agricoles selon la principale utilisation des cultures de plantes racines et tubercules (mai 2010-mai 2011) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	162
Tableau 59 : Distribution des ménages agricoles selon le nombre de cultures céréalières et légumineuses plantées au Printemps 2011 par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	163
Tableau 60 : Distribution des ménages agricoles selon la culture céréalière et légumineuse déclarée la 1ere plus importante du ménage (en termes de surface plantée) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	163
Tableau 61 : Distribution des ménages agricoles selon la culture céréalière et légumineuse déclarée la 2eme plus importante du ménage (en termes de surface plantée) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	164
Tableau 62 : Distribution des ménages agricoles selon la culture céréalière et légumineuse déclarée la 3eme plus importante du ménage (en termes de surface plantée) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	164
Tableau 63 : Distribution des ménages qui cultivent (légumineuses, légumes et tubercules) selon leur situation de sécurité alimentaire par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	165

Tableau 64 : Distribution des ménages producteurs de céréales et légumineuse selon le système de culture pratiqué par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	165
Tableau 65 : Distribution des ménages producteurs de céréales et légumineuse selon le type de semence utilisés par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence	166
Tableau 66 : Distribution des ménages qui cultivent céréales et légumineuse selon le mode d'irrigation par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	166
Tableau 67 : Distribution des ménages selon les appréciations de performance de récolte par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	167
Tableau 68 : Distribution des ménages selon les avis sur la comparaison de performance de récolte par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	168
Tableau 69 : Proportion des ménages qui ont confrontés à des problèmes liés à la production de céréales, légumineuses, tubercules, bananes et légumes au cours des 12 derniers mois par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	168
Tableau 70 : Distribution des problèmes liés à la production par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence).....	169
Tableau 71 : Distribution des cultures les plus affectées par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	170
Tableau 72 : Distribution des impacts sur les cultures par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	171
Tableau 73 : Proportion de ménages s'intéressant à l'activité de pêche par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	171
Tableau 74 : Proportion de ménages pêcheurs selon le système principal de pêche par produit de pêche	172
Tableau 75 : Distribution de ménages selon les unités de pêche et leur mode d'accès par système de pêche	173
Tableau 76 : Distribution de ménages selon les unités de pêche et leur mode d'accès par système de pêche (suite)	173
Tableau 77 : Distribution de ménages selon l'utilisation de la prise quotidienne (consommation) par système de pêche	174
Tableau 78 : Distribution de ménages selon l'utilisation de la prise quotidienne (vente) par système de pêche.....	174

Tableau 79 : Distribution de ménages selon l'utilisation de la prise quotidienne (don) par système de pêche.....	174
Tableau 80 : Distribution I des ménages selon niveau estimé de perte de production par système de pêche.....	174
Tableau 81 : Distribution des ménages selon niveau estimé de perte de production par système de pêche	175
Tableau 82 : Distribution des ménages pêcheurs selon la pratique de pêche DPC par système de pêche	175
Tableau 83 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services d'épargne par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	175
Tableau 84 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services de vulgarisation par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	176
Tableau 85 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services d'information sur les prix par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	176
Tableau 86 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services de reproduction et Santé Animale par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	177
Tableau 87 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services d'Intrants agricoles par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence).....	177
Tableau 88 : Taille moyenne du cheptel selon la situation de sécurité alimentaire par département, dans l'ensemble des milieux ruraux et dans l'ensemble du pays (1)	178
Tableau 89 : Taille moyenne du cheptel selon la situation de sécurité alimentaire par département, dans l'ensemble des milieux ruraux et dans l'ensemble du pays (2)	179
Tableau 90 : Proportion des ménages qui ont confrontés à des problèmes liés à l'élevage au cours des 12 derniers mois par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	180
Tableau 91 : Distribution des problèmes liés à l'élevage cités par les ménages affectés au cours des 12 derniers mois par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence) .	181
Tableau 92 : Distribution des groupes d'animaux cités comme les plus affectés par les contraintes en général par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)	181

Tableau 93 : Distribution des impacts déclarés sur les groupes d'animaux affectés par les contraintes en général par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence) 182

FIGURES

Graphique 1 : Évolution du PIB (%) en moyenne quinquennale de 1961 à 2010.....	35
Graphique 2 : distribution en moyenne de l'encours des prêts du système bancaire par secteur d'activité entre 1993 et 2002 (%)......	36
Graphique 3 : Évolution du taux d'intérêt débiteur et créditeur (1995-2004)	37
Graphique 4 : Évolution de la production agricole (%) en moyenne quinquennale de 1961 à 2010	39
Graphique 5 : Taux de croissance annuel de la population active en %	41
Graphique 6 : Évolution du taux d'inflation de 1985 à 2010	42
Graphique 7 : Part de l'agriculture dans la disponibilité alimentaire	45
Graphique 8 : Situation nutritionnelle en 2007.....	46
Graphique 9 : L'état nutritionnel à partir des mesures anthropométriques	47
Graphique 10 : Prévalence de l'insécurité alimentaire en Haïti entre 2007 et 2010.....	48
Graphique 11 : Niveau d'éducation des chefs de ménages.....	50
Graphique 12 : Fréquentation et régularité des enfants à l'école.....	51
Graphique 13 : Traitement de l'eau de consommation par département	54
Graphique 14 : Principaux mode de tenure des parcelles	58
Graphique 15 : Répartition(%) des ménages selon le type d'engrais utilisé	59
Graphique 16 : Accès à l'irrigation.....	61
Graphique 17 : Répartition des ménages selon le type de services et le niveau d'accès aux services de soutien	62
Graphique 18 : Répartition des ménages selon les espèces de céréales cultivées	65
Graphique 19 : Répartition des ménages selon les espèces de tubercules cultivées.....	66
Graphique 20 : Proportion de parcelles cultivées par les ménages.....	67

Graphique 21 : Contraintes mentionnées par les ménages	68
Graphique 22: Proportion de ménages pratiquant l'élevage.....	69
Graphique 23 : Nombre moyen d'animaux possédés par ménage par zone de mode de vie.....	70
Graphique 24 : Contraintes auxquelles font face les ménages qui pratiquent l'élevage	71
Graphique 25 : Proportion de ménage par quintiles de richesse.....	74
Graphique 26 : Évolution de Variables par Quintiles d'Indice de Richesse (variables incluses dans la construction de l'indice)	75
Graphique 27 : Distribution des groupes de sources de revenus/moyens de subsistance au niveau national (la principale source).....	78
Graphique 28 : Distribution du revenu total selon le type de revenu par département	82
Graphique 29 : Nombre de source de revenu par milieu de résidence et le moyen de subsistance	84
Graphique 30 : Indice de richesse et pourcentages des types de dépenses (alimentaire et non alimentaire dans les dépenses totales du ménage	85
Graphique 31 : Pourcentage des dépenses alimentaires dans les dépenses totales par département et par milieu de résidences (rural/urbain)	87
Graphique 32 : Structure des dépenses mensuelles des ménages au niveau national.....	88
Graphique 33 : Pourcentage de dépenses alimentaires par aliments et par quintile de richesse en biens durables.....	89
Graphique 34 : Proportion de ménages qui ont subi trois chocs ou plus par déplacement.....	92
Graphique 35 : Proportion de ménages qui ont subi trois chocs ou par zones de mode de vie	93
Graphique 36 : Proportion de ménages qui ont subi trois chocs ou plus selon le quintile de richesse en biens durables	93
Graphique 37 : Proportion de ménages qui ont trois chocs ou plus par sources de revenus	94
Graphique 38 : Les stratégies de survie les plus fréquentes chez les riches	95
Graphique 39 : Les stratégies de survie les plus fréquentes chez les pauvres	96

Graphique 40 : Proportion de ménages ayant reçu des dons ou de l'assistance humanitaire par département.....	98
Graphique 41 : Proportion de ménages ayant reçu des dons ou de l'assistance humanitaire par quintile de richesse en biens durables.....	99
Graphique 42 : Proportion de ménages ayant reçu des dons ou de l'assistance humanitaire selon la principale source de revenus.....	100
Graphique 43 : Perception des ménages sur l'opportunité, le moment de la distribution de l'aide humanitaire	101
Graphique 44 : Distribution (en %) des ménages selon l'échelle de la faim par département ...	106
Graphique 45 : Distribution (%) des ménages selon l'échelle de la faim et par zone de modes de vie.....	107
Graphique 46 : Répartition (en %) des ménages selon le score de diversité alimentaire et par zone de modes de vie.....	111
Graphique 47 : Pourcentage de la population par niveau de sécurité alimentaire au	113
Graphique 48 : Distribution en pourcentage (%) des ménages selon le niveau de sécurité alimentaire par département (urbain et rural)	115
Graphique 49 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par milieu de résidence	116
Graphique 50 : Distribution des ménages selon les sources d'aliments d'approvisionnement et le niveau de sécurité alimentaire.....	119
Graphique 51 : Indice des stratégies de réponse au manque de nourriture ou manque d'argent pour se procurer de la nourriture selon le niveau de sécurité alimentaire	121
Graphique 52 : Proportion des ménages par niveau de sécurité alimentaire et par quintile de richesse en biens durables.....	123
Graphique 53: Niveau d'éducation et Insécurité alimentaire	126

RESUME

Cette enquête nationale vise principalement à déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les deux milieux de résidence et à établir les profils des ménages, en fonction de leurs moyens d'existence, en situation d'insécurité alimentaire. La collecte des données, qui a duré environ un mois à compter de 18 mai 2011, a porté sur un échantillon 3557 ménages résidant en milieu rural et en milieu urbain. La taille de l'échantillon en milieu urbain est de 1030 ménages répartis comme suit : 526 ménages dans la zone urbaine métropolitaine et 504 ménages dans les autres zones urbaines. L'échantillon a été stratifié selon le découpage administratif du territoire en département, le découpage en zones de moyens de subsistance établi par la CNSA et FEWSNET et selon le niveau d'affectation des zones par le tremblement de terre (zones directement affectées et non directement affectées) et les conditions de logement (campement et non campement) des ménages .

1. La taille moyenne d'un ménage est 5.8 membres. Les ménages sont surtout dirigés par des hommes en milieu rural, alors que les ménages dirigés par les femmes sont plus fréquents. La moyenne d'âge des chefs de ménage en milieu rural est plus élevée qu'en milieu urbain.
2. Environ 30% des chefs de ménages ne savent ni lire ni écrire, avec des différences significatives entre les milieux de résidences (40% en milieu rural contre 10% dans la zone métropolitaine). Le taux de fréquentation à l'école des enfants de 6-14 ans est relativement élevé si l'on se réfère aux études antérieures. Il se situe, selon les données de l'enquête, autour de 83% et la principale cause d'irrégularités est le manque d'argent pour les frais scolaires.
3. Les ménages sont pour la plupart propriétaires de leur logement (80%). Les principales sources d'énergie sont le kérosène (63% des ménages) pour l'éclairage et le bois/charbon de bois pour la cuisson (96% des ménages). Concernant l'utilisation des toilettes, le problème d'accès se pose au niveau national : un ménage sur quatre ne dispose pas de toilette. Le Centre et l'Artibonite en sont les départements les plus dépourvus (4 à 5 ménages sur 10).
4. Selon le critère de l'indice de richesse en biens durables», les ménages ruraux sont beaucoup plus pauvres que les ménages urbains : 54% de la population rurale contre seulement 12% dans la zone métropolitaine et 18% dans les autres zones urbaines. Les indicateurs socio économiques et sanitaires s'améliorent avec le niveau d'éducation des chefs de ménages, la fréquentation scolaire, l'achat d'eau traitée pour consommation et l'utilisation de toilettes.

5. L'agriculture constitue la principale source de revenus pour environ un tiers des ménages. Les exploitations agricoles sont constituées de plusieurs parcelles (2.3 en moyenne) et de taille assez réduite (0.62 ha en moyenne par parcelle). La majorité de ces parcelles sont exploitées par leur propre propriétaire (faire valoir direct). Le métayage est toutefois relativement élevé dans certaines zones (1 parcelle sur 8 dans la zone de plaine en monoculture et dans la zone d'agro-pastorale semi humide).
6. Les exploitations agricoles sont caractérisées par un faible accès aux moyens de production. :
 - a- Les engrais ne sont utilisés que par environ 27% des exploitants
 - b- Les ménages sont tributaires à 90% de la pluviométrie pour l'exploitation de leur parcelle
7. La production est très diversifiée dans les différentes zones de mode de vie. Les tubercules (igname, patates, manioc), la banane et les céréales (maïs, petit mil et riz) cultivés généralement en association constituent les principales productions des ménages qui les utilisent surtout à des fins de consommation. Au cours de la saison de printemps 2011, un quart des parcelles n'a pas été cultivé à l'échelle nationale en raison de certaines contraintes dont les plus importantes sont : le déficit hydrique, le manque de semences et de main d'œuvre.
8. L'élevage, en termes de proportion des ménages qui y participe, est une activité très répandue à l'échelle du pays (55% des ménages). Cependant la taille des cheptels est assez réduite soit en moyenne 5.6 volailles, 2 cabris, 1.2 porcs et moins de 1 pour les moutons et le gros bétail au niveau national.
9. L'agriculture à compte propre et le travail indépendant non agricole constituent la principale source de revenus pour environ deux tiers de la population et contribuent à 63% dans la formation du revenu global des ménages. Les sources de revenus sont plus diversifiées en milieu rural (plus de 70% en milieu rural ont plus d'une source de revenu contre 50% en milieu urbain). A l'échelle nationale les ménages disposent en moyenne de moins (1.7) de deux sources de revenus.
10. Les dépenses alimentaires représentent 56% des dépenses totales des ménages. Le pourcentage varie avec le niveau de richesse (de 54% pour les plus riches à 74% pour les plus pauvres). Parmi les postes de dépenses alimentaires, les postes riz (21%), viande/volaille/fruit de mer (13%), pois/haricot/lentille (10%) sont les plus importants. Les pauvres ont beaucoup moins accès que les riches aux produits comme la viande, les fruits et légumes et le lait.

11. Cinq chocs sont particulièrement fréquents parmi ceux subis par les ménages au cours des douze derniers mois précédant l'enquête : par ordre d'importance l'augmentation des prix des produits alimentaires (37%), la maladie/accident grave d'un membre de ménages (36%), les pluies irrégulières (25%), la sécheresse (21%) et une maladie des animaux (20%). Si les pluies irrégulières, la sécheresse, la maladie des animaux affectent surtout les ménages les plus pauvres en biens durables, la maladie/accident grave d'un membre de ménage et l'augmentation des prix des produits alimentaires touchent tous les groupes de richesse.
12. Les ménages résidant dans les départements de la Grand' Anse (81%) du Centre (75%) du Sud-est (64%) et de l'Artibonite (62%) ont eu à faire face à plus aux chocs: Ils ont déclaré avoir subi trois chocs ou plus.
13. Les zones urbaines ont subi moins de chocs : seulement 24% des ménages dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince déclarent avoir subi trois chocs ou plus, contre 41% dans les autres milieux urbains. Par contre, quelle que soit la zone de mode de vie considérée, les zones rurales ont vécu plus de chocs. Au moins 50% des ménages ont subi trois chocs ou plus, même si la proportion de ménages est particulièrement élevée dans la zone agro-pastorale de Plateau (75%) et la zone agro-pastorale semi-humide (63%).
14. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire peut être considérée comme l'articulation entre l'exposition aux risques (qui pourraient affecter la disponibilité alimentaire, l'accès et l'utilisation de la nourriture). Il existe une relation négative entre la dotation de richesse en biens durables et les chocs vécus par les ménages vulnérabilité aux chocs. Les ménages les plus pauvres (en biens durables) sont plus vulnérables (61%) aux chocs que les ménages les plus riches (28%). Cette relation se confirme selon que le ménage dépend d'une source principale de revenus donnée. Les ménages ayant la vente de leur force de travail dans l'agriculture/élevage et pêche, le travail indépendant agricole, et le travail indépendant non agricole comme source principale de revenus sont plus vulnérables aux chocs que ceux dépendants des transferts entre ménages, du travail qualifié et de l'artisanat.
15. Du côté des ménages les plus pauvres, les stratégies les plus fréquemment déclarées, outre la réduction des dépenses, sont l'achat de nourriture à crédit (30% des ménages), la réduction de la qualité des aliments (25%), les emprunts contractés auprès des parents/des amis (28%) et la vente d'animaux (21%). Ainsi les ménages les plus pauvres envisagent plutôt des stratégies d'ajustement par le bas qui influent sur leur consommation alimentaire immédiate et qui tendent à compromettre leur consommation future en raison de la vente d'actifs importants (les animaux par exemple).
16. Les deux départements directement affectés par le tremblement de terre: l'Ouest et le Sud'Est ont été priorités, sans surprise, par les programmes d'assistance humanitaire. 46%

des ménages dans le département de l'ouest ont déclaré avoir bénéficié d'un type d'assistance humanitaire donné, contre 39% au niveau du département du Sud-est au cours des trois mois qui ont suivi le tremblement de terre. Le pourcentage de bénéficiaires dans ces deux départements tend à diminuer pendant le mois précédant l'enquête, passant à 17% dans le département de l'Ouest, contre 31% dans le département du Sud-est. Les pourcentages de ménages ayant bénéficié de l'assistance humanitaire ont, par contre, augmenté dans la Grand'Anse et les Nippes où ils sont passés respectivement de 19% à 25% et de 14% à 23% entre les trois mois qui ont suivi le tremblement de terre et le mois qui a précédé l'enquête.

17. Il semble que le programme d'assistance humanitaire n'a pas ciblé un groupe de richesse donné. Les ménages appartenant au quintile de richesse moyen (59%) dans les zones directement affectées par la catastrophe, (32%) ont bénéficié de l'assistance humanitaire us grande dans la même proportion que les ménages les plus pauvres (59%), contre 42% des ménages les plus riches pendant les trois mois qui ont suivi le tremblement de terre. Cependant, on observe une certaine stabilité du pourcentage de ménages bénéficiant de l'assistance du côté des plus pauvres, puisqu'on compte la même proportion de ménages pendant le mois ayant précédé l'enquête.
18. Les ménages dépendant des sources de revenus moins vulnérables aux chocs semblent avoir été les principaux bénéficiaires de l'assistance humanitaire pendant les trois mois ayant suivi le séisme. Donc il semble que le problème de ciblage des groupes vulnérables n'était pas une préoccupation pour les institutions impliquées dans la mise en œuvre des programmes d'assistance humanitaire. Il s'agissait d'intervenir rapidement ou à temps pour sauver les vies. Les ménages ont affirmé que l'aide humanitaire est arrivée dans les délais convenables. En grande majorité, les ménages ont déclaré qu'ils ont reçu l'aide, soit au moment où ils en avaient le plus besoin, soit plus ou moins à temps.
19. Pour appréhender l'insécurité alimentaire, on a dû calculer un indice synthétique¹ de la sécurité alimentaire qui combine trois indicateurs bien corrélés : le score de consommation alimentaire (qui mesure la diversité et la fréquence), le score de diversité alimentaire (qui mesure la diversité), et l'échelle de la faim (qui mesure l'accès aux aliments du point de vue quantitatif).

¹ Cet indice a permis de suppléer l'insuffisance du score de consommation alimentaire utilisé dans les études antérieures pour déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire. En réalité, le score de consommation alimentaire, pour important qu'il soit en renseignant sur la qualité du régime alimentaire et en influençant l'état nutritionnel des individus, ne permet pas de saisir pleinement la dimension de l'accès physique (en termes de quantité consommée), l'accès économique des ménages à la nourriture. Donc, il tend à sous-estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire

20. Après le calcul de ces trois indicateurs, on a procédé à une triangulation pour déterminer l'indice synthétique de la sécurité alimentaire. Le niveau de sécurité alimentaire d'un ménage est déterminé par la combinaison de score obtenu pour les trois indicateurs. Cette méthodologie a donc conduit à l'établissement de quatre niveaux de sécurité alimentaire : Sécurité alimentaire élevée, Sécurité alimentaire modérée, Insécurité alimentaire modérée et Insécurité alimentaire élevée.
21. La prévalence de l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale est de 38% dont 29.9% en situation d'insécurité alimentaire modérée et 8.1 % en situation d'insécurité alimentaire élevée. 24% des ménages jouissent d'un niveau de sécurité alimentaire élevé et 38% d'un niveau de sécurité alimentaire modéré.
22. Trois départements dépassent la prévalence de l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale. Il s'agit par ordre d'importance du département de l'Artibonite (54.9%), du Nord-ouest (46.1%) et du Sud-est (41.1). Par contre, quatre départements présentent la plus faible prévalence de l'insécurité alimentaire. Il s'agit par ordre croissant du département du Nord (28.9%), du Nord-est (30.5%), des Nippes (30.7%) et de la Grand' Anse (32.7%).
23. Les départements à prévalence élevée de l'insécurité alimentaire sont ceux qui se montrent plus vulnérables en termes de disponibilité alimentaire et d'accès aux revenus, selon les résultats de l'étude Vulnérabilité multi-risques, réalisée en août 2009 par la CNSA. Il ya lieu de noter également que ces départements ont eu une mauvaise récolte au printemps 2010.
24. Le milieu de résidence à plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire est le milieu rural (41%), suivi de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince (33.8%). Le taux élevé de l'insécurité alimentaire en milieu rural n'est guère surprenant, dans la mesure où l'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural.
25. Cinq zones de modes de vie sur sept (6) atteignent une prévalence de l'insécurité alimentaire qui dépasse la moyenne nationale (38%). Il s'agit de la zone agro-pastorale sèche (52.17%), de la zone agro-pastorale de Plateau (43%), de la zone agro-pastorale semi-humide (41.6%), de la zone d'agriculture de montagne humide (42.59%) et la zone sèche d'agriculture et de pêche (40.9%).
26. Indépendamment du niveau de sécurité alimentaire, l'achat au marché est la principale source d'approvisionnement des ménages. De la catégorie des ménages en insécurité alimentaire élevée à celle des ménages en situation de sécurité alimentaire élevée, cette source d'approvisionnement varie entre 81% à 87%.

27. Les ménages en insécurité alimentaire élevée sont à hauteur de 43.1% dans le quintile de richesse le plus pauvre, alors que ceux en situation de sécurité alimentaire élevée n'y figurent qu'à hauteur de 10%.
28. S'il n'existe pas de type d'emplois qui garantisse la sécurité alimentaire, on retrouve en plus grande proportion les travailleurs journaliers/occasionnels et les travailleurs à compte propre dans l'insécurité alimentaire. 43.7% de travailleurs journaliers/occasionnels sont dans l'insécurité alimentaire modérée, alors que les travailleurs à compte propre le sont à hauteur de 40.7%. 54 % des ménages dont les revenus proviennent de la vente de leur force de travail dans la branche d'activités « agriculture, élevage et pêche » sont dans l'insécurité alimentaire et ceux vivant du travail indépendant dans l'agriculture le sont à hauteur de 45%. Ces deux groupes de ménages sont donc plus fréquemment en insécurité alimentaire. Par contre, les ménages qui tirent leurs revenus de la vente du travail qualifié, des activités artisanales/bénévoles et des activités non agricoles indépendantes se retrouvent dans l'insécurité alimentaire dans les proportions respectives de 23.8%, de 33.4 et de 35.8%.
29. Il existe une relation négative entre l'insécurité alimentaire et le niveau d'étude du chef de ménage. Parmi les ménages en insécurité alimentaire 38.94% n'ont aucun niveau d'éducation et 29.35% n'ont pas achevé les études primaires. Parmi les ménages dont les chefs ont au moins un niveau universitaire même incomplet, moins de 5% sont en insécurité alimentaire
30. Le régime alimentaire s'améliore en ce qu'il est mieux équilibré avec le niveau de sécurité alimentaire. La fréquence de la consommation de la viande, des fruits, des légumes et du lait est plus élevée chez les ménages en sécurité alimentaire (sécurité alimentaire élevée et insécurité alimentaire modérée). L'on constate une faible fréquence de la consommation de certains groupes d'aliments riches en protéines chez les ménages en insécurité alimentaire élevée.
31. S'il n'existe pas de lien étroit entre la superficie moyenne et le nombre de parcelles et les niveaux de sécurité alimentaire, il apparaît que les ménages à très faible dotation en capital naturel sont très vulnérables à l'insécurité alimentaire élevée. Lorsqu'on compare la superficie moyenne possédée par les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée à celle possédée par les ménages en situation d'insécurité alimentaire élevée ou insécurité alimentaire extrême, l'écart par rapport à la moyenne nationale s'agrandit, soit 0.73 hectare contre 0.49 hectare.
32. La taille du cheptel est plus faible chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire extrême ou élevée. Les ménages en insécurité alimentaire extrême en milieu rural possèdent

en moyenne 3.33 têtes de volaille, alors que les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée disposent en moyenne de 7.34 têtes de volaille.

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, la CNSA suit l'évolution de l'insécurité alimentaire en Haïti et alerte les décideurs sur les crises alimentaires et les tendances à l'augmentation de la vulnérabilité des populations de certaines régions à l'insécurité alimentaire. Bien que son système d'information décentralisé permet d'informer efficacement les décideurs de l'évolution de la situation de sécurité alimentaire de la population haïtienne, à travers des bulletins mensuels et des bulletins de conjoncture, la CNSA reconnaît le besoin de s'investir régulièrement dans la réalisation d'études approfondies destinées à cerner la problématique de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

A cet effet, la CNSA conduit deux études destinées à analyser la problématique de l'insécurité alimentaire en milieu rural, où vit la majorité des pauvres. Il s'agit, en premier, de l'étude profil des modes de vie (2005) qui identifie les sources de revenus et de nourriture des populations qui se trouvent dans les différentes zones agro écologiques du pays, ainsi que les risques auxquels elles sont exposées et les stratégies de survie qu'elles adoptent pour faire face à ces risques. Cette étude est subséquemment utilisée pour déterminer le profil des ménages ruraux en insécurité alimentaire en fonction de leurs moyens d'existence, dans le cadre de l'enquête réalisée en 2007 : Analyse Compréhensive de la Sécurité alimentaire et de la Vulnérabilité (ACSAV). Parallèlement, la situation alimentaire de la population urbaine, à croissance rapide, devient préoccupante sous l'effet de chocs récurrents, en particulier la hausse des prix des produits alimentaires de base. Or, les études d'évaluation de la sécurité alimentaire conduites par la CNSA et ses partenaires en milieu urbain couvrent uniquement l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (1). Le tremblement de terre du 12 janvier 2010, ayant durement affecté les moyens d'existence des ménages dans les villes directement et indirectement touchées par ce désastre, allait grandement susciter l'intérêt porté au suivi de la sécurité alimentaire de la population urbaine. Il en est de même pour les populations des zones rurales qui ont accueilli des déplacés suite au séisme et après avoir été rudement frappées par les cyclones de l'année 2008, et plus tard affectées par le passage du cyclone Tomas en 2010.

Deux évaluations rapides portant sur la sécurité alimentaire ont été tenues après le séisme respectivement en février et en juin 2010. Toutefois, elles ne sont pas conçues pour estimer l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale. Ainsi, puisque les données recueillies restent essentiellement focalisées sur les villes physiquement affectées par le séisme, se pose le problème de ciblage des groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En conséquence, la CNSA et ses partenaires réalisent l'enquête nationale de 2011 dans le but de combler cet énorme déficit en matière de production et de diffusion de l'information pour l'action.

Cette enquête vise à déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les deux milieux de résidence. De manière plus spécifique, il s'agit de :

- Analyser la sécurité alimentaire par départements et zones de vie ;
- Analyser la sécurité alimentaire par strates supplémentaires comme zones rurales et urbaines, lieux de résidence (campement versus résidents) et zones directement affectées par le séisme ;
- Dégager le profil des ménages en insécurité alimentaire et vulnérable à l'insécurité alimentaire ;
- Établir des lignes de base pour le suivi de l'insécurité alimentaire;
- Formuler des recommandations en vue d'une meilleure orientation des programmes de sécurité alimentaire

I. METHODOLOGIE

1.1- Outils

Un **questionnaire ménage** a été utilisé pour collecter des données au niveau des ménages. Ce questionnaire couvre les sujets suivants :

- Démographie, logement, habitat et statut du ménage, y compris des données spécifiques aux personnes déplacées et accueillies dans le ménage interviewé
- Eau et assainissement
- Consommation alimentaire et sources des aliments
- Alimentation des enfants de moins de deux ans
- Dépenses
- Revenus et transferts
- Crédit et épargne
- Biens durables fonctionnels
- Stratégies de survie
- Agriculture, élevage et pêche
- Assistance humanitaire

Un **questionnaire informateur clé** a été utilisé pour collecter des données au niveau de la communauté dans les sites où on fait des enquêtes ménage. Les sections incluses sont :

- Population et déplacement
- Accès aux services
- Agriculture, élevage et pêche
- Organisations et structures communautaires

Un **questionnaire marché** a été utilisé pour collecter des données au niveau marché. Les sections incluses sont :

- Disponibilité et prix d'aliments et de bétail
- Détermination des prix
- Licences et taxes pour les marchands
- Enclavement des marchés

1.2- Échantillonnage

Un échantillon représentatif et de taille suffisante a été créé pour donner un niveau de précision acceptable au niveau des départements, des zones de mode de vie, et d'autres stratifications géographiques (rural, urbain, affecté, non-affecté, déplacés, résidents). Un total de 3557 ménages dans 297 sites (campements et non-campements) et 295 entretiens d'informateurs clefs (1 par site) ont été inclus dans l'enquête. Les détails relatifs à la répartition de l'échantillon selon ces critères de stratification sont présentés en annexe 1.

L'échantillonnage a été élaboré en grappes à deux degrés à la méthode probabiliste. Plus précisément :

- Les sections d'énumération (SDE) et les campements (selon le *Displacement Tracking Matrix* de l'IOM) ont servi comme première degré d'échantillonnage, sélectionnés selon une probabilité proportionnelle à leur taille.
- Dans chaque site (SDE ou Campement) une sélection aléatoire de 12 ménages a été faite.
- Pour les SDE, des cartes satellitaires ont été utilisées pour identifier les bâtiments et pour sélectionner de manière aléatoire les ménages
- Pour les campements, la « méthode de la plume » a été utilisée pour sélectionner aléatoirement les ménages.

Pour chaque département et zone de mode de vie, la population a été estimée en utilisant l'estimation de populations en 2011 de l'IHSI. Des ajustements ont été effectués dans les zones directement affectées par le tremblement de terre pour prendre en compte les morts suite au séisme, et l'émigration hors de la zone métropolitaine. On a identifié un nombre minimal de ménages (260) par strate, et un nombre maximal de ménages par département (350), (sauf pour l'Ouest qui englobe aussi la strate urbain de PAP). Une taille d'échantillon maximale pour les zones de mode de vie n'a pas été utilisée.

La précision pour l'échantillonnage a été calculée comme suit :

- L'échantillon par département le plus petit est 263 ménages
 - Pour une prévalence de 50% avec un effet de grappes à 2.0, l'intervalle de confiance à 95% est +/- 8.4% (50% prévalence, I.C. entre 41.6% et 58.4%)
 - Pour une prévalence de 20%, effet de grappes à 2.0, l'intervalle de Confiance à 95% est entre 14.1% et 27.6%
- Au niveau national, avec ces mêmes critères, une prévalence de 50% à un intervalle de confiance entre 47.7% et 52.3%
- La représentativité de l'échantillon a été calculée sur les bases suivantes :

- La base de sondage est basée sur le recensement de l'IHSI de 2003, en désagrégeant la taille de la population par SDE. Cette base introduit un biais causé par les changements de la taille de la population entre 2003 et 2010, et les effets du tremblement de terre. (décès et déplacements)
- L'IHSI estime la taille de la population en 2011 à 10361000 personnes. Ceci représente une augmentation de 1.25 fois entre 2003 et 2011.
- Les enquêteurs sur le terrain ont fait une estimation approximative de la population dans chaque SDE qui sert à pondérer les résultats de l'enquête ce qui a permis d'ajuster l'estimation de la population à 10011963 personnes (taille utilisée dans l'échantillonnage et l'analyse de données de cette enquête).

1.3- Calcul de l'Indice synthétique de la sécurité alimentaire

Il est bien connu que les indicateurs de la sécurité alimentaire utilisés dans les enquêtes sont des indicateurs de référence (*proxy indicators*), c'est-à-dire que les résultats sont approximatifs. Autrement dit, un seul indicateur est largement insuffisant pour capturer les trois composantes de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments. Dans les enquêtes antérieures réalisées par la CNSA et ses partenaires, l'analyse de la situation alimentaire des ménages s'est basée essentiellement sur le score de consommation alimentaire, en combinaison avec d'autres indicateurs tels l'indice de stratégies de survie (*coping strategies index*) et l'indice de richesse en biens durables. En réalité, le score de consommation alimentaire, pour important qu'il soit en renseignant sur la qualité et balance du régime alimentaire, ne permet pas de saisir pleinement les dimensions de l'accès aux aliments- en termes d'énergie disponible et de quantité consommée. De ce fait, ce score ne peut déterminer à lui seul- la prévalence de l'insécurité alimentaire. Pour suppléer cette insuffisance, un indice synthétique de la sécurité alimentaire qui combine trois indicateurs bien corrélés a été calculé: le score de consommation alimentaire (mesure diversité et fréquence), le score de diversité alimentaire des ménages (mesure l'aptitude économique à consommer une variété d'aliments), et l'échelle de la faim (mesure la quantité à travers la suffisance rapportée de la consommation).

a) Le score de consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire (*Food Consumption Score*) renseigne sur la diversité alimentaire, la fréquence de consommation des aliments et l'apport nutritionnel relatif des différents groupes d'aliments. Il est calculé en utilisant la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés par un ménage pendant les 7 jours précédant l'enquête.

Dans le cadre de cette enquête, les ménages ont été interrogés sur la consommation de 23 types d'aliments² à partir de la question suivante : « Au cours des sept jours précédents, pendant combien de jours les membres du ménage ont-ils mangé...ou des aliments faits de ... ? ». Il a été recommandé aux enquêteurs de ne pas inclure les aliments consommés uniquement comme condiments.

Les 23 aliments sont classés en 7 groupes d'aliments : aliments de base, légumineuses, viandes/poisson/œufs, lait/produits laitiers, légumes/ fruits, huile, sucre. A chacun de ces groupes a été assigné un poids et la somme pondérée des fréquences de consommation donne le Score de Consommation Alimentaire.

Des seuils standards ont été appliqués pour déterminer trois groupes de consommation alimentaire :

- consommation alimentaire pauvre ;
- consommation alimentaire à la limite de l'acceptable (borderline) ;
- consommation alimentaire acceptable.

Ces seuils ont été établis sur la base d'informations ou d'expériences tirées d'autres enquêtes réalisées à travers le monde. Ils ont été ensuite adaptés au contexte haïtien. En raison de la forte consommation d'huile en Haïti et de la consommation relativement fréquente de sucre y compris chez les ménages dont le régime alimentaire est moins diversifié, les seuils suivants ont été adoptés pour chaque groupe de consommation :

- Consommation alimentaire pauvre : score inférieur à 28
- Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable: score compris entre 29 et 41
- Consommation alimentaire acceptable : score supérieur à 42

b) Le score de diversité alimentaire

Le Score de Diversité Alimentaire des Ménages (SDAM) est une mesure supplétive de l'accès du ménage à la nourriture. Il a pour but de refléter, sous forme d'instantané, l'aptitude économique d'un ménage à consommer une variété d'aliments. Des études ont montré qu'une augmentation de la diversité alimentaire est associée au statut socio-économique et à la sécurité alimentaire des ménages (disponibilité énergétique au niveau des ménages)³. Une augmentation du nombre moyen des différents groupes d'aliments consommés nous fournit une mesure quantifiable de

² Ces produits alimentaires sont les suivants : maïs (en grain, farine, moulu); blé (farine, bulgare); petit-mil; riz; manioc/cassave; patate/igname/pomme de terre; banana plantain; lab/labapin/djaka; pois (légumineuse); pistache/noix/mamba; huile/graisse/coco; poisson et fruits de mer; volaille; viande; œufs; laits/produits laitiers; légumes/feuilles/giraumont; fruits; spaghetti/macaroni; sucre; pain/beignets; chocolat/cacao; CSB/farine de pomme de terre.

³ Hoddinot & Yohannes, 2002; Hatloy et al., 2000

l'accès alimentaire amélioré du ménage. En général, toute augmentation dans la diversité alimentaire du ménage reflète une amélioration du régime alimentaire du ménage. Pour évaluer les améliorations dans la sécurité alimentaire à partir de SDAM, on doit comparer les changements dans cet indicateur à un niveau de cible de diversité qui est significatif. Alors on peut considérer, comme option les modes de diversité alimentaire des ménages les plus aisés comme la cible en partant de l'hypothèse que les ménages les plus pauvres vont diversifier leurs dépenses alimentaires au fur et à mesure qu'ils gagnent plus, et par conséquent qu'ils reflètent les modes de consommation des ménages plus aisés. Si le Score de la Diversité Alimentaire Individuel (SDAI) est utilisé comme mesure supplétive de la qualité nutritionnelle du régime alimentaire individuel, le SDAM est utilisé par contre comme mesure supplétive du niveau socioéconomique du ménage.

Pour mieux refléter un régime alimentaire de qualité, le nombre de différents groupes d'aliments consommés par chaque ménage est calculé, plutôt que le nombre de différents aliments consommés, sur une période de 24 heures⁴. Savoir que les ménages consomment par exemple, une moyenne de quatre groupes d'aliments différents signifie que leurs régimes alimentaires sont plus diversifiés tant du point de vue de macronutriment que micronutriment.

L'ensemble des 12 groupes alimentaires suivant est utilisé pour le calculer le SDAM :

1. Céréales ;
2. Racines/Tubercules ;
3. Légumes ;
4. Fruits ;
5. Viande/Volaille/Abats ;
6. Œufs ;
7. Poissons/Fruits de mer ;
8. Légumineuses/Noix/Graines ;
9. Lait/Produits laitiers ;
10. Huile/Graisses,
11. Sucre/Miel;
12. Épices/Condiments/Boissons.

Pour les besoins d'analyse, trois groupes de diversité sont définis à partir de la subdivision des scores en terciles :

- Diversité faible

⁴ Selon la FAO, la période de rappel de 24 heures est utilisée pour l'indicateur SDAM sur la base qu'elle est moins sujette aux erreurs, moins lourde pour les personnes interrogées et conforme à la période de rappel utilisée dans beaucoup d'autres enquêtes de diversité alimentaire (FAO, 2007).

- Diversité moyenne
- Diversité élevée

Le niveau de diversité élevé est considéré comme cible, c'est-à-dire un niveau de diversité alimentaire qui est manifestement réalisable par l'échantillon de population (démonstré réalisable).

c) Échelle de la faim

L'échelle réduite de la faim est aussi un indicateur d'accès aux aliments et mesure la quantité à travers la suffisance rapportée de la consommation. Cette échelle est une mesure simple, composée seulement de :

- trois questions sur une période de référence de 30 jours (se retrouver sans nourriture du tout ; aller au lit en ayant faim; passer toute une journée sans manger)
- trois réponses de fréquences (Jamais=0, Rarement ou Quelquefois=1, Souvent=2)

Un score est calculé pour chaque ménage avec un score minimum possible de 0 et un score maximal possible de 6. Trois catégories de faim sont définies:

- «Faim inexistante ou légère dans les ménages » (scores 0-1)
- «Faim modérée dans les ménages » (scores 2-3)
- «Faim sévère dans les ménages» (scores 4-6)

Après le calcul de ces trois indicateurs, l'indice synthétique de la sécurité alimentaire a été déterminé suite à une triangulation. Le niveau de sécurité alimentaire d'un ménage est déterminé par la combinaison de score obtenu pour les trois indicateurs, comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 1 : Triangulation d'indicateurs pour la détermination de l'indice synthétique de la sécurité alimentaire

Echelle de la faim	Score de consommation alimentaire pauvre			Score de consommation alimentaire à la limite de l'acceptable			Score de consommation alimentaire acceptable		
	Score de diversité alimentaire			Score de diversité alimentaire			Score de diversité alimentaire		
	Faible diversité	Diversité moyenne	Diversité élevée	Faible diversité	Diversité moyenne	Diversité élevée	Faible diversité	Diversité moyenne	Diversité élevée
Faim légère/inexistante	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Vert clair	Vert clair	Vert foncé	Vert foncé
Faim modérée	Rouge	Rouge	Jaune	Jaune	Jaune	Vert clair	Vert clair	Vert foncé	Vert foncé
Faim sévère	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Jaune	Jaune	Vert foncé	Vert foncé

De cette triangulation quatre niveaux de sécurité alimentaire ont été déduits et décrits dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Niveaux de sécurité alimentaire selon leurs caractéristiques

Sécurité alimentaire élevée	Accès aux aliments élevé et stable, diversité et combinaison de groupes d'aliments acceptable
Sécurité alimentaire modérée	Accès moyen aux aliments, diversité moyenne et combinaison de groupes d'aliments acceptable
Insécurité alimentaire modérée	Accès aux aliments faible, diversité insuffisante et combinaison de groupes d'aliments en dessous de la limite de l'acceptable
Insécurité alimentaire élevée	Accès aux aliments très faible, très faible diversité et combinaison de groupes d'aliments pauvres

Une fois les niveaux de sécurité alimentaire créés, un sous-groupe des ménages en insécurité alimentaire élevée a été identifié comme le plus vulnérable. Ce sont les ménages qui correspondent aux critères suivants :

- *Capacité de travail*
 - les ménages dans lesquels aucun membre adulte (18 à 65 ans) n'est capable de travailler du au handicap, trauma, choc, ou maladie structurelle ;
 - les ménages sans membres en âge de travailler (18 à 65 ans) ;
- *Capacité de travail et taille de ménage*
 - les ménages de plus de 7 membres dans lesquels un seul adulte est capable de travailler ;
- *Capacité de travail et genre*
 - Les ménages ou le chef de ménage est femme et veuve.

Ainsi, on désagrège le niveau de « insécurité alimentaire élevée » en deux niveaux:

- **insécurité alimentaire élevée (groupe très vulnérable)** – Les membres actifs du ménage n'arrivent pas à assurer la sécurité alimentaire du ménage en raison des facteurs suivants : déficience du capital physique (biens de production et autres) et du capital financier (épargnes et accès au crédit) liée à la faiblesse du capital humain.
- **insécurité alimentaire élevée (groupe extrêmement vulnérable)** - Ces ménages ont une très basse/inexistante résilience et capacité économique du aux raisons structurelles (perte des membres actifs de la famille, maladie structurelle physique ou mentale, etc.) et dépendent de l'assistance externe pour couvrir leurs besoins alimentaires.

La désagrégation du groupe de ménages en insécurité alimentaire élevée ou insécurité alimentaire chronique, quoique importante pour le ciblage des groupes vulnérables, n'est pas prise en compte dans l'analyse des niveaux de sécurité alimentaire, même si elle est prise en compte dans les recommandations. Un partenaire ou opérateur peut recourir à cette analyse pour ses propres besoins d'interventions.

En dernière analyse, il convient de préciser que les résultats relatifs aux niveaux de sécurité alimentaire établis par triangulation des trois indicateurs ne sont pas strictement comparables aux résultats des études antérieures qui sont basés sur le score de consommation alimentaire uniquement ou sur la combinaison du score de consommation avec l'index des Stratégies d'Adaptation (CSI).

1.4- Limites de l'étude

Cette étude présente certaines limites concernant entre autres:

- ***La non actualisation de la base de sondage après le tremblement de terre du 12 janvier***

La conduite d'une enquête nationale, après la catastrophe du 12 janvier aux conséquences démographiques majeures, s'est révélée un exercice complexe du point de vue méthodologique. L'échantillon maître établi par l'IHSI après le recensement général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2003 n'était pas encore actualisé au moment où la CNSA et ses partenaires devaient lancer les opérations de collecte au mois de mai 2011. L'actualisation de cette base de sondage suppose la prise en compte des décès des centaines milliers de personnes, des destructions massives des logements (qui affectent les SDE), les mouvements de populations des zones affectées physiquement vers les zones non affectées. Donc, les SDE n'ont pas toujours eu le même nombre de ménages.

- ***Des sites échantillonnés non enquêtés***

De manière involontaire, six SDE non pas été couverts par les enquêteurs. Par omission, ces SDE ne figuraient pas sur la liste des enquêteurs affectés à ces zones, alors qu'ils faisaient partie des sites échantillonnés. Sont concernés les départements suivants:

- ✓ Ouest (4 SDE)
- ✓ Sud 'Est (1 SDE)
- ✓ Nord-Ouest (1 SDE)

Dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, il y a eu des difficultés pour localiser certains campements, et donc il a fallu procéder à des substitutions. Au total, neuf camps en surplus des 16 campements échantillonnés ont été enquêtés. Ainsi 25 camps ont été couverts au total.

- ***La non prise en compte du volet nutritionnel***

Le volet nutritionnel, bien qu'important dans l'analyse de la sécurité alimentaire, n'a pas été pris en compte dans l'enquête. Le seul point abordé dans ce domaine concerne l'alimentation des enfants de moins de deux ans. L'aspect nutritionnel, comme prévu par les partenaires impliqués dans la réalisation de cette étude, devait faire l'objet d'une enquête sous la direction de l'UNICEF quelque mois après la réalisation de la présente enquête.

- ***Représentativité géographique limitée***

Les résultats sont représentatifs au niveau départemental et des zones de modes de vie. Il n'y a pas de stratification par commune. Ainsi, il pourrait exister, par exemple, des zones en sécurité élevée à l'intérieur d'un département à forte insécurité alimentaire.

II. MISE EN CONTEXTE

Haïti est le **pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental**. D'après l'indice de développement humain des Nations Unies⁵, Haïti se classe 145ème sur les 173 pays recensés. Entre 2005 et 2010, l'indice de développement humain d'Haïti ne s'est pas amélioré et est resté au même niveau. **Les 3/4 des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté de 2 \$E.U. personne/jour** et plus de la moitié (56%) vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue de 1 \$E.U. personne/jour⁶. La pauvreté extrême et généralisée se traduit par une faible capacité de résistance de la population aux chocs exogènes. **La pauvreté extrême est surtout un phénomène rural** (58% contre 20% dans la région métropolitaine). Plus des 3/4 des plus pauvres vivent en zones rurales avec un taux de pauvreté de 88% contre 45% à Port-au-Prince et 76% dans les autres centres urbains. Suite au séisme l'Evaluation des Besoins Après Désastres⁷ (PDNA, mars 2010), a estimé que les taux de pauvreté ont rejoint ceux de 2001 (71% de pauvreté modérée et 50% de pauvreté extrême). Malgré cette baisse l'ampleur de la pauvreté reste encore préoccupante.

2.1- Contexte macroéconomique

La situation macroéconomique au cours des trente dernières années en Haïti est caractérisée par l'affaiblissement de l'appareil productif, le problème de l'emploi et la hausse des prix.

2.1.1- Affaiblissement de l'appareil productif

Depuis la crise économique des années 80, l'économie haïtienne n'arrive pas à retrouver la voie de la croissance. D'une période à une autre, l'appareil productif s'affaiblit. Ce déclin accéléré du PIB a coïncidé avec trois crises politiques aigües qui ont ponctué la période 1986-2004. L'instabilité politique entre 1986 et 1994 était surtout due à la récurrence des coups d'Etat militaires. Citons à titre d'exemple, les coups d'Etat qui ont renversé les présidents élus Lesly F. Manigat et Jean Bertrand Aristide respectivement en 1988 et en 1991. L'instabilité politique entre 2001 et 2005 était la conséquence de la crise électorale de mai 2000. Il est à noter que ces périodes d'instabilité politique se sont souvent accompagnées de sanctions économiques: le gel de l'aide publique au développement et l'embargo commercial suite au coup d'Etat du 30 septembre 1991 comme mesure extrême. Au cours des périodes de crise politique, deux dynamiques sont observés :

- i) des taux de croissance annuels moyens très faibles ou négatifs sur la longue période,

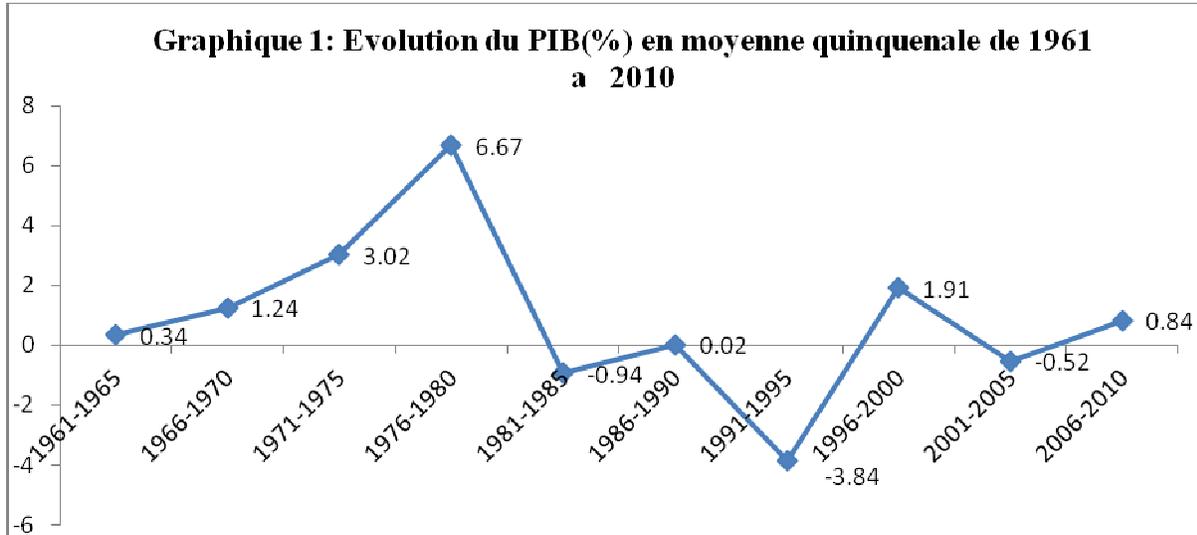
⁵ *Profil de pays et indicateurs de développement humain, Haïti*, PNUD, 2011.

⁶ Enquête sur les conditions de vie en Haïti, 2001

⁷ *PDNA Haïti*, 2010.

- ii) des creux marqués pour certaines années (1991-1992 par exemple) suivis de taux de croissance faibles ou négatifs qui interdisent la récupération.

Graphique 1 : Évolution du PIB (%) en moyenne quinquennale de 1961 à 2010



Source : Taux de croissance calculés par l'auteur à partir des données d'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI)

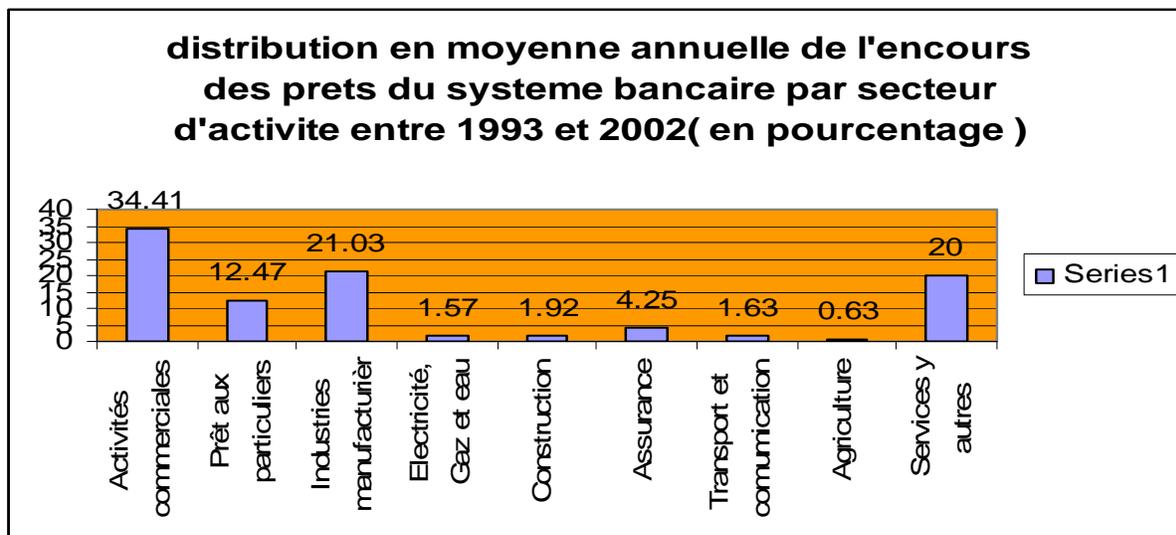
Les périodes où l'on a amorcé une certaine reprise sont celles caractérisées par une certaine stabilité sociopolitique. C'est le cas des périodes 1996-2000 et 2006-2010. **Tous les efforts de relance consentis au cours de cette dernière période ont été sapés par le tremblement de terre du 12 janvier (qui a entraîné des pertes de l'ordre de 7,804 milliards de dollars (PDNA), soit un montant un peu plus élevé que le PIB en 2009). De 3.3% en 2007, le taux de croissance du PIB est passé à -5.1% en 2010.**

En plus de l'instabilité politique, un autre facteur qui contrarie la relance économique en Haïti est la mauvaise allocation des ressources financières. Dans un environnement sociopolitique déjà peu propice aux investissements étrangers directs, l'allocation des ressources financières domestiques au détriment des investissements productifs limite le potentiel de croissance de l'économie. Du côté du secteur public, très peu de ressources ont été consacrées au renforcement de la capacité productive de l'économie au cours des dernières décennies : selon une étude du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (2005) sur la politique macroéconomique et la pauvreté, les dépenses d'investissements publics sur la période 1981-2003 représentaient seulement 12% des dépenses publiques.

Du côté du secteur privé, les ressources financières, par le biais du crédit octroyé par le système bancaire, se sont orientées essentiellement vers les activités commerciales au détriment des

secteurs productifs tels que l'agriculture, l'industrie, l'électricité, la construction, le transport et les communications (*graphique 2*). Ces cinq branches d'activités prises ensemble ont bénéficié de moins de 30% du crédit bancaire au secteur privé.

Graphique 2 : distribution en moyenne de l'encours des prêts du système bancaire par secteur d'activité entre 1993 et 2002 (%)



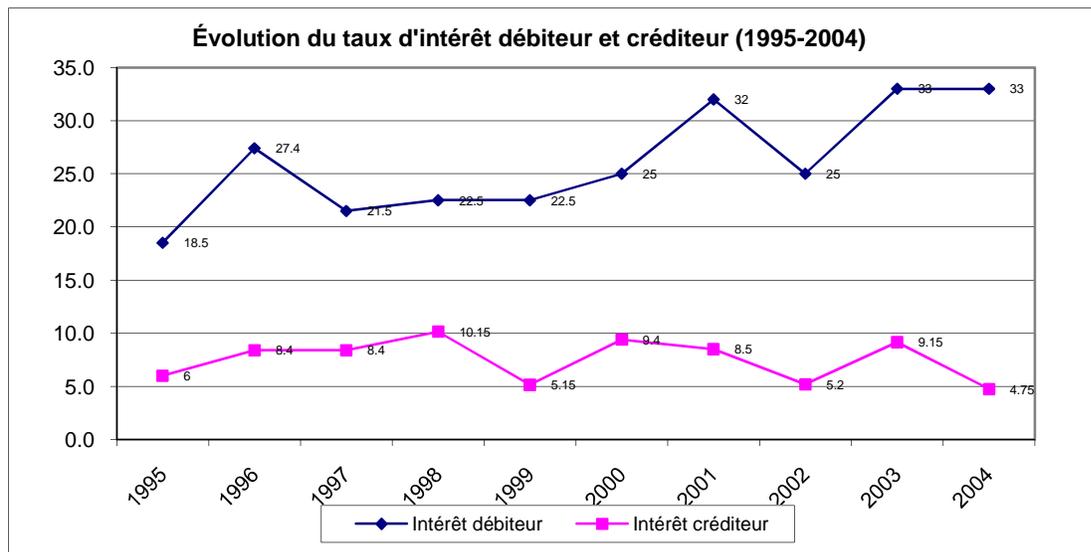
Source : BRH, Direction des études économiques

De surcroît, l'existence d'un véritable phénomène de rationnement du crédit est confirmée par le fait qu'Haïti affiche le taux débiteur moyen (26.04% entre 1995 et 2004) le plus élevé de l'Amérique latine (avec un taux moyen⁸ de moins de 20% pour cette même période. L'on peut affirmer, sans risque de se tromper, que le taux d'intérêt débiteur dans cette économie est parmi les plus élevés dans le monde, puisque le coût moyen du crédit en Amérique latine est déjà trop élevé par rapport à celui de l'Asie Pacifique et de l'Europe centrale, qui affiche des taux débiteurs moyens inférieurs à 10%, selon le rapport annuel du FMI en 2004.

Le niveau élevé des taux d'intérêts débiteurs a pesé considérablement sur le crédit au secteur privé. Les crédits accordés à ce secteur ont suivi une tendance à la baisse depuis 1981. Ils ne représentaient que 8.7% du PIB en 1981, contre 16.2% en 2003.

⁸ Commission Economique pour L'Amérique Latine (CEPAL), Analyse des Indicateurs macroéconomiques, 2005

Graphique 3 : Évolution du taux d'intérêt débiteur et créateur (1995-2004)



Source : BRH, Direction des études économiques

L'augmentation des taux d'intérêt débiteurs élevés s'expliquent en partie par le maintien des taux d'inflation élevés consécutif au financement monétaire du déficit budgétaire. Le taux d'inflation moyen annuel, calculé à partir de l'indice des Prix à la consommation publié par l'IHSI, se maintient à hauteur de 14.94% au cours de la période 1985-2010. Plus l'environnement macroéconomique est instable, plus les banques anticipent des taux d'inflation élevés, et plus l'écart entre le taux d'inflation anticipé par les banques et le taux d'inflation effectif tend à se creuser.

Autre facteur qui a pesé sur la relance de l'économie haïtienne est la mise en œuvre des mesures de libéralisation commerciale depuis la fin des années 80. En l'absence des mesures d'accompagnement destinées à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises haïtiennes, ces mesures n'ont fait qu'accélérer le déclin des secteurs productifs tout au long des années 90, à côté de l'embargo commercial qui a acculé à la faillite de nombreuses entreprises de production de biens et de services.

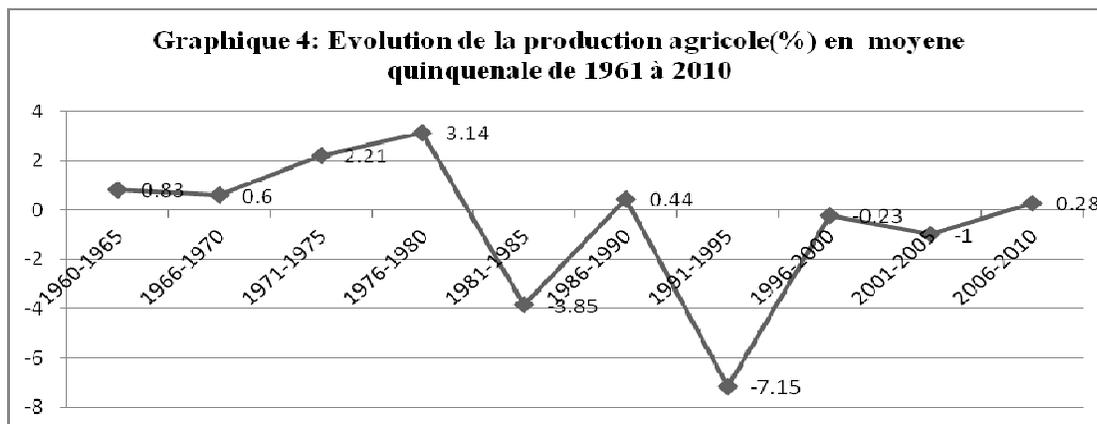
Tableau 3: Croissance des valeurs ajoutées sectorielles en Haïti de 1961-1965 à 2001-2003

	1961-65	1966-70	1971-75	1976-80	1981-85	1986-90	1991-95	1996-00	2001-03
Agriculture	0,83	0,6	2,21	3,14	-3,85	0,44	-7,15	-0,23	-0,86
Industries manufacturières	2,11	-0,76	5,27	11,95	-3,05	-0,51	-15,14	1,51	0,71
Sous-traitance	-6,74	5	-32,3	15,5	-2,59	-6,07	5,35	3,25	
Travaux publics et Bâtiment	-0,77	6,42	19,13	7,078	2,83	-1,06	7,11	20,14	0,97
Restaurant et Hôtels	3,07	-9,64	37,1	29,11	-4,07	-7,4	-13,49	-0,68	
Commerce	0,42	-0,3	4,26	7,63	-1,57	-0,06	-6,06	4,19	
Transport et communication	-4,3	1,89	6,44	5,32	-1,12	3,67	-2,67	9,18	3

Le développement du secteur agricole, en particulier, a été contrarié sous l'effet de cette libéralisation et de la contrebande. Tandis que les exportations agricoles ont affiché une tendance à la baisse (passant de 28.3% des exportations totales en 1980 à 6.2% en 2004 selon les statistiques de la BRH), les importations des produits vivriers tendent à augmenter pour compenser la baisse drastique de la production agricole.

Le graphique ci-après illustre bien cette baisse.

Graphique 4 : Évolution de la production agricole (%) en moyenne quinquennale de 1961 à 2010



Source : Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, les comptes nationaux

La tentative de reprise dans le secteur au cours de la période 2006-2010 a été perturbée par des catastrophes naturelles, notamment par le passage successif des ouragans dévastateurs de l'année 2008 et de l'ouragan tomas en 2010. Il est à noter que la dégradation accélérée de l'environnement, qui rend le secteur agricole très vulnérable aux cyclones et aux inondations, met à mal le développement de ce secteur, en réduisant la fertilité des sols existants et les superficies cultivables.

Sur environ cinq décennies, le taux de croissance moyen de la production agricole est inférieur à 1%. Ce déclin continu du secteur agricole pèse considérablement sur le niveau de vie des ménages ruraux et même sur celui de la population haïtienne dans son ensemble, puisqu'environ 49.5 % des actifs occupés se retrouvent dans ce secteur, selon le recensement de 2003. Cela justifie également le fait que l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural, car 60% de la population haïtienne vit dans ce milieu de résidence.

2.1.2- Le problème de l'emploi

Le chômage massif reste toujours un phénomène préoccupant en Haïti. Le nombre de chômeurs a considérablement augmenté tant en milieu urbain qu'en milieu rural entre les opérations censitaires⁹ 1971, 1982 et 2003 réalisées par l'IHSI. Il a été multiplié par plus de 3 entre 1982 et 2003 et par 4 entre 1971 et 2003, comme l'indique le tableau ci-après. Et l'Enquête sur l'Emploi et l'Économie Informelle (EEEI) réalisée par l'IHSI entre octobre 2007 et mars 2008 fait état

⁹ Bien que les statistiques sur l'activité et l'emploi ne soient pas, en toute rigueur, strictement comparables entre les recensements, elles peuvent donner une idée de l'évolution de la population économiquement active

d'un taux chômage élargi¹⁰ de 40.6%. Ce taux de chômage prend en compte les inactifs disponibles pour travailler ou les inactifs découragés. Il est particulièrement élevé dans les milieux urbains : il est de 52.1% dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, de 46.6% dans les autres milieux urbains et seulement de 34.2% en milieu rural.

Tableau 4: Évolution de la population occupée et des chômeurs entre 1971 et 2003

Ensemble du pays				Ensemble du pays		
	Population occupée			Chômeurs		
	1971	1982	2003	1971	1982	2003
Deux sexes	1 949 000	1 869 455	1 929 447	323 032	269 203	1 044 711
Homme	1 058 754	1 116 064	1 131 321	1 376 24	1 413 51	558 788
Femmes	890 246	753 391	798 126	185 408	118 852	485 923
Milieu urbain				Milieu urbain		
Deux sexes	211 472	309 789	671 356	124 723	140 712	479 438
Hommes	96 943	150 726	360 244	51 184	67 005	248 254
Femmes	114 528	159 063	311 112	73 540	72 907	231 184
Milieu rural				Milieu rural		
Deux sexes	1 73 7528	1 559 667	1 258 091	198 309	119 491	565 273
Hommes	961 811	965 342	771 077	86 440	73 546	310 534
Femmes	775 718	594 324	487 014	111 868	45 945	254 739

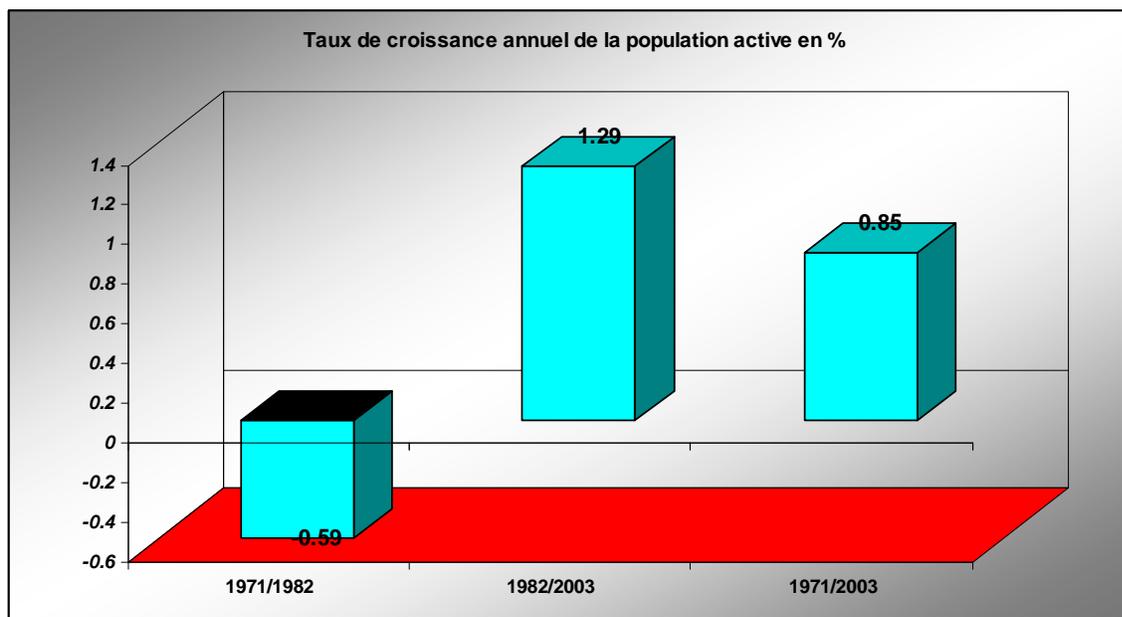
Source : IHSI, RGPH 1971, 1982 et 2003

Ce chômage s'explique en grande partie par la faible capacité d'absorption de la main d'œuvre par l'économie haïtienne. En effet, le taux d'accroissement intercensitaire de la population

¹⁰ Le Taux de chômage élargi = (Chômeurs) + Inactifs disponibles) x 100 / (Population active + Inactifs disponibles)

active, plus précisément entre les recensements 1971 et 2003, reste faible (0.85). Et entre 1971 et 1982 il a même régressé (-0.59%) entre 1971 et 1982. Le taux d'accroissement intercensitaire le plus élevé, celui calculé entre les recensements de 1982 et 2003, n'a pas dépassé 1.29%.

Graphique 5 : Taux de croissance annuel de la population active en %



Source : IHSI, RGPH 1971, 1982 et 2003

Globalement, la population économiquement active n'a pas considérablement évolué, en raison de la jeunesse de la population et la forte tendance à l'augmentation de la scolarisation chez les plus jeunes. Le problème réside essentiellement dans la faible capacité de l'économie haïtienne à générer des emplois productifs. Donc l'on pourrait associer ce chômage massif au rétrécissement de l'appareil productif au cours des cinq dernières décennies comme on l'a vu plus haut.

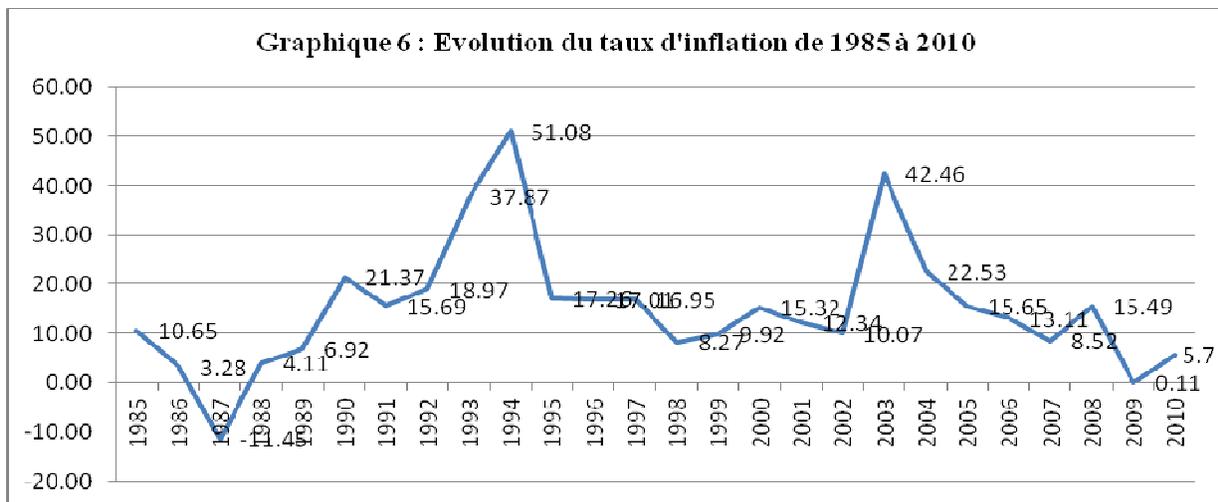
La faible productivité de l'économie se traduit par des niveaux de revenus extrêmement faibles. Selon les résultats de l'Enquête sur l'Emploi et l'Économie Informelle (EEEI) un actif occupé gagne à l'échelle nationale 3988 gourdes sur un mois. Des écarts significatifs s'observent dans le revenu moyen, selon que l'on travaille dans les secteurs formels ou les secteurs informels. Un actif travaillant dans un établissement privé formel perçoit en moyenne 9285 gourdes, soit 2.34 fois le revenu moyen d'un actif du secteur informel. **Donc la majorité de la population perçoit des revenus faibles, puisque 57.1% des actifs occupés à l'échelle nationale se retrouvent dans le secteur informel.** Il convient également de souligner le différentiel de revenus moyens entre le secteur institutionnel, le milieu de résidence et le sexe. **Par exemple, à l'échelle nationale le revenu moyen d'un actif informel est 1.24 fois plus élevé que celui d'un actif travaillant dans l'agriculture et la pêche. L'écart se creuse si l'on tient compte du**

clivage urbain/rural : le revenu moyen du secteur informel urbain (4309 gourdes) est 1.35 fois plus élevé que celui d'un actif informel de l'agriculture ou de la pêche. De même, le revenu moyen des hommes(4582) est supérieur à celui des femmes (3320 gourdes), avec un coefficient multiplicateur de 1.38. Ce différentiel existe indépendamment du secteur d'activités et de la catégorie socioprofessionnelle considérés. Enfin, les salariés sont mieux lotis que les travailleurs indépendants : Les premiers déclarent des revenus qui dépassent en moyenne de 40% les revenus des seconds.

2.1.3- La volatilité des prix

Le niveau des prix dans l'économie haïtienne a connu de fortes variations au cours des vingt cinq dernières années. En particulier, les périodes de crises politiques, celles que nous avons analysées précédemment, se sont accompagnées des taux d'inflation très élevés. Entre 1992-1994, les taux de variation de l'IPC ont atteint les niveaux les plus élevés. De 18.97% en 1992, le taux de variation de l'indice des prix est passé à 37.87% en 1993, pour atteindre le niveau spectaculaire de 51.08% en 1994. L'autre épisode inflationniste tout aussi marquant est celui qu'on a enregistré en 2004. Si la période 1995-2001 se caractérise par une certaine stabilité des prix, la période 2005-2010 est la période marquée par une baisse considérable du niveau des prix sous l'effet des politiques d'assainissement des finances publiques. On a même retrouvé des niveaux de prix proches des années 80 où les taux d'inflation en Haïti en régime de change fixe se rapprochaient des taux d'inflation aux USA, principal partenaire commercial d'Haïti (voir le graphique ci-après).

Graphique 6 : Évolution du taux d'inflation de 1985 à 2010



Source : Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, les comptes nationaux

Cependant, le taux d'inflation moyen annuel sur la période considérée reste élevé, soit 14.94%. Un taux qui dépasse largement la moyenne de la Région « Amérique Latine et Caraïbes », selon

les statistiques de la CEPAL sur la période. Le taux moyen de la Région se maintient en deca de 10%.

Parmi les principaux facteurs qui alimentent la hausse des prix en Haïti, il convient de noter la monétisation des déficits budgétaires, la dépréciation de la gourde et les anticipations pessimistes qui y sont liées et les contraintes structurelles (renforcées par la mise en œuvre des politiques économiques incohérentes) qui pèsent sur l'offre nationale.

L'affaiblissement de l'appareil productif entretient en grande partie la volatilité des prix (Indice des prix à la consommation et le taux de change de la gourde par rapport au dollar américain) et rend Haïti de plus en plus dépendante des importations, donc de plus en plus vulnérable aux fluctuations des prix sur les marchés internationaux. Les hausses des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers sur le marché international comptent parmi les chocs puissants (tremblement de terre du 12 janvier les ouragans dévastateurs de 2008 et le cyclone Tomas en 2009) ces trois dernières années qui ont affecté la population haïtienne. De telles hausses déterminent pour une part importante le niveau de l'indice des prix à la consommation, puisque les dépenses des ménages pour l'acquisition des denrées alimentaires, en particulier, comptent pour une large part dans le poste de consommation Alimentaire, qui contribue à la formation de l'indice général des prix à hauteur de 50%. Donc deux postes dans le budget de consommation des ménages urbains s'en trouvent affectés : celui de l'alimentation et celui du transport. Les ménages ruraux, de leur côté, doivent prendre en compte la hausse des prix du transport dans la structure de coût de la commercialisation des produits (agricoles ou non) et la répercuter aux consommateurs en augmentant les prix de leurs produits agricoles. Au final, ils sont coincés entre la hausse des prix des biens et services à consommer et au mieux la stagnation de leurs revenus nominaux ou au pire la baisse de leurs revenus, selon l'étude réalisée en novembre 2008 par le PAM et la CNSA sur l'impact de crise alimentaire sur les populations urbaines de Port-au-Prince biens alimentaires Ils subissent par ailleurs la hausse des prix des produits alimentaires du côté de leur consommation. A cet égard, il convient de rappeler que la consommation alimentaire des ménages représentait 55.1% de la consommation effective des ménages (IHSI 2001), avec des forts contrastes entre les milieux de résidence (64.2% en milieu rural contre 50.2% en milieu urbain). Selon l'enquête CFSVA d'octobre 2007, réalisée en milieu rural, les ménages en insécurité alimentaire consacrent 69% de leur budget de consommation à l'acquisition des aliments, contre (58%) pour les ménages en sécurité alimentaire.

Dans un contexte de plus en plus défavorable caractérisé par une raréfaction des opportunités d'emploi, par des revenus moyens déjà très faibles et instables et par la persistance d'un taux de chômage particulièrement élevé en milieu urbain, les tensions inflationnistes se traduisent par une réduction drastique du pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres.

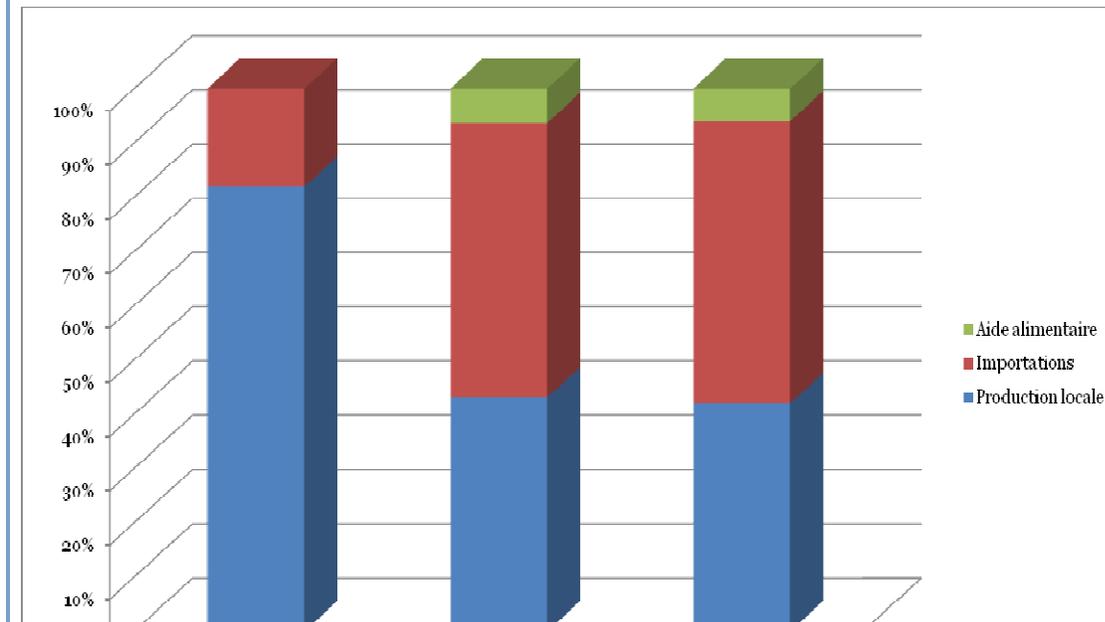
2.1.4- La situation de sécurité alimentaire

a) *La disponibilité alimentaire*

L'analyse de la disponibilité alimentaire (composée de la production locale, des importations et de l'aide alimentaire) se limite aux cinq dernières années, faute de données disponibles sur une période beaucoup plus longue. La balance alimentaire s'est révélée positive et a affiché une tendance à la hausse. De 5.6% en 2005, elle est passée à 15% en 2007 pour afficher une baisse légère en 2010 en atteignant 13.72%. Pour l'année 2005, la disponibilité alimentaire se chiffre à 1.97 million de Tonnes d'Équivalent Céréales (TEC), contre 2.6 millions de TEC. Il y a lieu de noter une certaine progression dans la contribution de la production locale à la disponibilité alimentaire. De 43.09% en 2005, elle est passée à 47.7 en 2007 et à 48% en 2010. Parallèlement, les importations alimentaires ont connu une certaine baisse entre 2005 et 2010, passant de 53.4 à 44%. Cette baisse a été compensée par la hausse de la production locale et de l'aide alimentaire. Cette dernière est passée de 5.17% en 2005 à 8% en 2010. Cependant, la contribution de la production locale à la disponibilité alimentaire reste largement inférieure à ce qu'elle était en 1981 : elle comptait pour environ 81%, soit une baisse d'environ 50% de 1981 à 2008. Ce déclin de l'agriculture dans la disponibilité alimentaire est attribuable, en plus des politiques de libéralisation commerciales préjudiciable au développement de ce secteur, à la diminution de la taille des exploitations agricoles, l'érosion des sols, à la pénurie en main-d'œuvre (due à une forte migration de la jeunesse rurale en milieu urbain), à l'insuffisance des infrastructures de production et des services de soutien (crédit, services de vulgarisation agricole, de production animale, information sur les prix de marchés et accès aux intrants). Cette situation ne fait qu'accroître la dépendance d'Haïti des importations de produits alimentaires de base. Selon une étude de la CNSA et du PAM (2008) sur l'impact de la crise alimentaire sur les populations urbaines de Port-au-Prince, la consommation nationale pour des produits tels que le riz, les œufs et la viande de volailles est couverte à 80% par les importations. Pour les produits laitiers, la couverture est de 65%. Ceci dit, Haïti devient de plus en plus vulnérable à la hausse des prix sur les marchés internationaux. Ce qui rend du même coup les ménages vulnérables à la hausse des prix alimentaires domestiques.

Graphique 7 : Part de l'agriculture dans la disponibilité alimentaire

Graphique 7 : Part de l'agriculture dans la disponibilité alimentaire

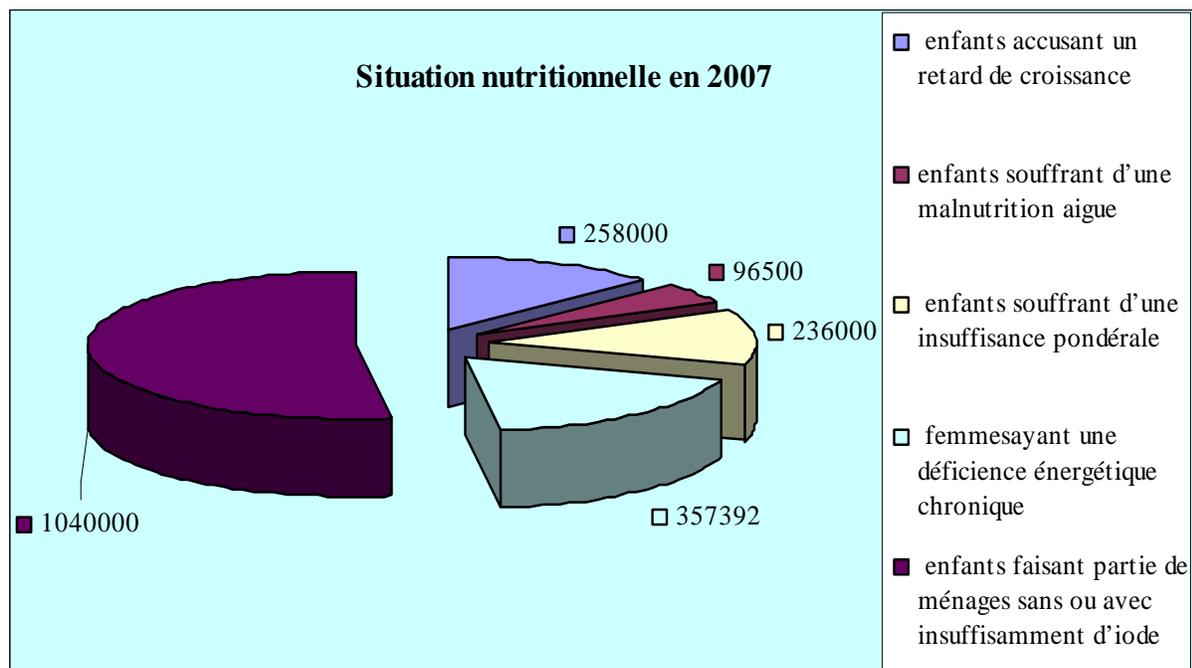


Source : CNSA, Bilan de la Sécurité Alimentaire 2003-2005

b) La situation nutritionnelle

Les travaux empiriques montrent qu'il existe une liaison positive entre les ressources d'un ménage et le statut nutritionnel de son enfant. Les données disponibles ne nous permettent pas d'établir ce lien dans le cas d'Haïti. Toutefois, l'on peut affirmer, sans risque de se tromper, que la situation économique décrite plus haut influe considérablement sur la situation nutritionnelle de la population, en particulier sur celle des enfants. Le faible pouvoir d'achat des ménages dans un contexte de déficience des services sociaux de base conduit à de graves problèmes nutritionnels comme l'indiquent les données issues de l'EMMUS IV. En effet, 258 000 enfants accusent un retard de croissance, 965 000 enfants souffrent de malnutrition aigue, 236 000 enfants ont une insuffisance pondérale et 1 enfant sur 2 présente un degré quelconque d'anémie. La situation des femmes est tout aussi préoccupante : 357 392 femmes ont une déficience énergétique chronique et plus de 4 femmes (15-49 ans) sur 10 souffrent d'anémie.

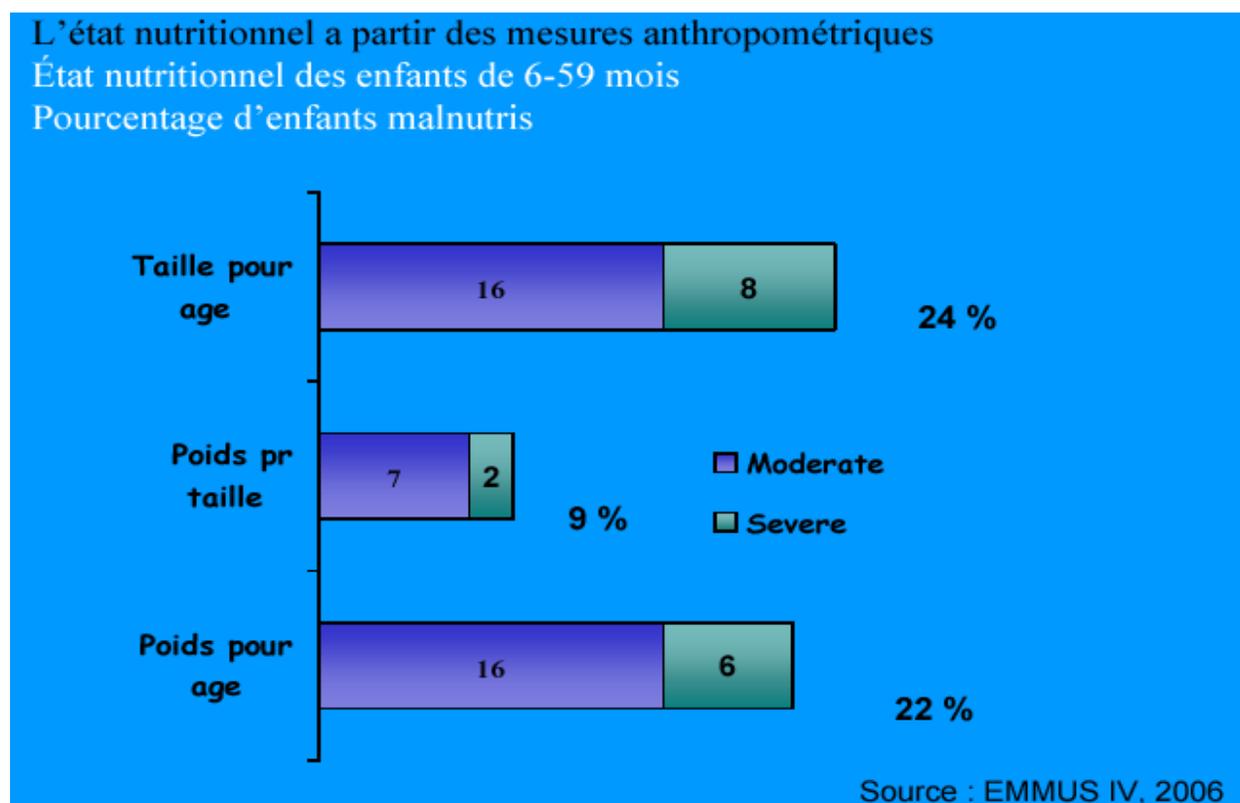
Graphique 8 : Situation nutritionnelle en 2007



Source : EMMUS IV 2005

Les mesures anthropométriques telles que la taille pour âge, le poids pour taille et le poids pour âge sont aussi révélatrices de l'état de déficience nutritionnelle des enfants. La mesure de la taille pour âge est un indice de malnutrition chronique, en ce sens qu'il mesure les effets à long terme de la malnutrition et ne varie que très peu en fonction de la saison et de la collecte des données. Le taux de malnutrition chronique, selon les données de l'EMMUS IV, est de 24%. Quant à l'indicateur poids pour taille (malnutrition aiguë), qui est une mesure de la masse du corps en relation avec la masse du corps et qui est considéré comme un bon reflet de la situation nutritionnelle au moment de l'enquête, son niveau est moins élevé : il est de 9%. Et enfin, le niveau de l'indice poids pour âge, qui est un indice qui reflète à la fois et sans les différencier, les deux formes précédentes de la malnutrition, chronique et aiguë, se rapproche du taux de malnutrition aiguë : il atteint le taux de 22%. Donc la malnutrition reste élevée en Haïti, qui est classée par l'OMS parmi les pays du monde à plus fort taux d'enfants malnutris. Beaucoup d'efforts ont été consentis entre 2008 et 2010 pour limiter les effets de la malnutrition après l'occurrence des chocs tels que la hausse des prix et le tremblement de terre du 12 janvier. Mais pour atteindre les taux de la région en Amérique latine et Caraïbes, il faut des changements significatifs dans les structures économiques et sociales du pays.

Graphique 9 : L'état nutritionnel à partir des mesures anthropométriques



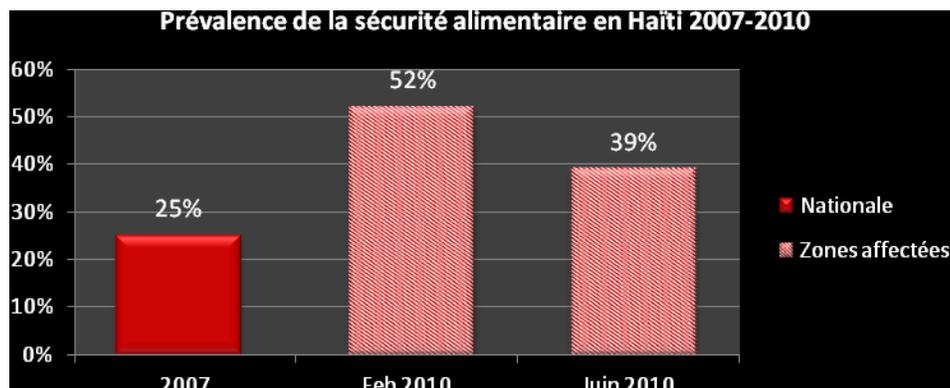
c) L'insécurité alimentaire

Deux enquêtes ont été menées en 2010 pour évaluer l'impact du séisme sur la sécurité alimentaire de la population. La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les zones touchées directement par le séisme a chuté de 52% à 39% entre février 2010 (EFSA I) et juin 2010 (EFSA II). La prévalence de l'insécurité alimentaire restait à des niveaux supérieurs à ceux d'avant le séisme.

En juin 2010, dans les communes essentiellement urbaines, 39% des ménages des camps étaient en insécurité alimentaire (contre 70% en février 2010). Dans les communes essentiellement rurales, 49% des ménages des camps étaient en insécurité alimentaire (contre 67% en février 2010). Cependant, les ménages des camps étaient parmi les ménages les plus démunis en termes de possession de biens et les plus vulnérables aux chocs futurs.

Dans les zones non directement affectées, la prévalence de l'insécurité alimentaire en juin 2010 semblait être supérieure à celle qui prévalait avant le tremblement de terre, bien que les zones enquêtées aient été localisées dans des zones les plus structurellement en insécurité alimentaire du pays.

Graphique 10 : Prévalence de l'insécurité alimentaire en Haïti entre 2007 et 2010



Source : ACSAV 2007, EFSA I et II

La conclusion qui se dégage de l'analyse de la situation de sécurité alimentaire qui prévaut avant la tenue de l'enquête nationale en mai 2011, est que les interventions massives (humanitaires et autres) réalisées pour contrer l'effet des chocs (Hausse des prix, cyclones dévastateurs en 2008 et tremblement de terre du 12 janvier et même dans une certaine mesure le cholera) sur les populations les plus vulnérables ont permis d'obtenir des résultats encourageants, comme l'indique le graphique ci-après. Toutefois, il faut reconnaître que la dimension chronique ou structurelle de l'insécurité alimentaire reste préoccupante. Cette dimension est liée au contexte socioéconomique général d'Haïti, caractérisé par le chômage élevé, le faible pouvoir d'achat des ménages, l'accès insuffisant aux services sociaux de base et la déficience des systèmes de protection sociale. La présente enquête s'est réalisée dans un contexte particulier marqué par le cumul d'un ensemble de chocs, y compris la période de soudure vécue par les ménages au moment des opérations de collecte et les maigres performances de la saison agricole de printemps 2010. Mais l'interprétation des résultats s'inscrit dans ce cadre contextuel général.

III. CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN

La démographie, l'éducation et la santé constituent des composantes clés du capital humain.

3.1 Démographie

Comme on peut observer dans le tableau ci-dessous (tableau 5), les résultats de l'enquête révèlent que dans l'ensemble la majorité des ménages sont dirigés par des hommes. Cependant, la tendance n'est pas la même selon les milieux de résidence: en milieu rural la majorité des ménages sont dirigés par des hommes (58% des ménages) tandis qu'en milieu urbain, ce sont les femmes qui sont plus fréquemment chef de ménage (56% des cas dans la zone métropolitaine et 53% dans les autres zones urbaines). On peut noter également que les chefs de ménages sont plus âgés en milieu rural qu'en milieu urbain. L'âge moyen des chefs de ménage est respectivement de 48 ans, 41 ans et 45 ans en milieu rural, zone métropolitaine de Port-au-Prince, et les autres zones urbaines. En ce qui concerne la taille des ménages, on peut noter que les ménages en milieu rural sont de plus grande taille que ceux du milieu urbain : 6 en milieu rural contre 4.8 dans la zone métropolitaine et 5.9 dans les autres zones urbaines.

Tableau 5 : Principales caractéristiques démographiques de la population

Caractéristiques		Rural	Urbaine		Ensemble
			Zone métropolitaine	Autres zones urbaine	
Taille moyenne des ménages		6.03	4.81	5.93	5.8
Sexe du chef de ménage	Femmes	42%	56%	53%	46%
	Homme	58%	44%	47%	54%
Age moyen des chefs de ménage		48	41	45	46%

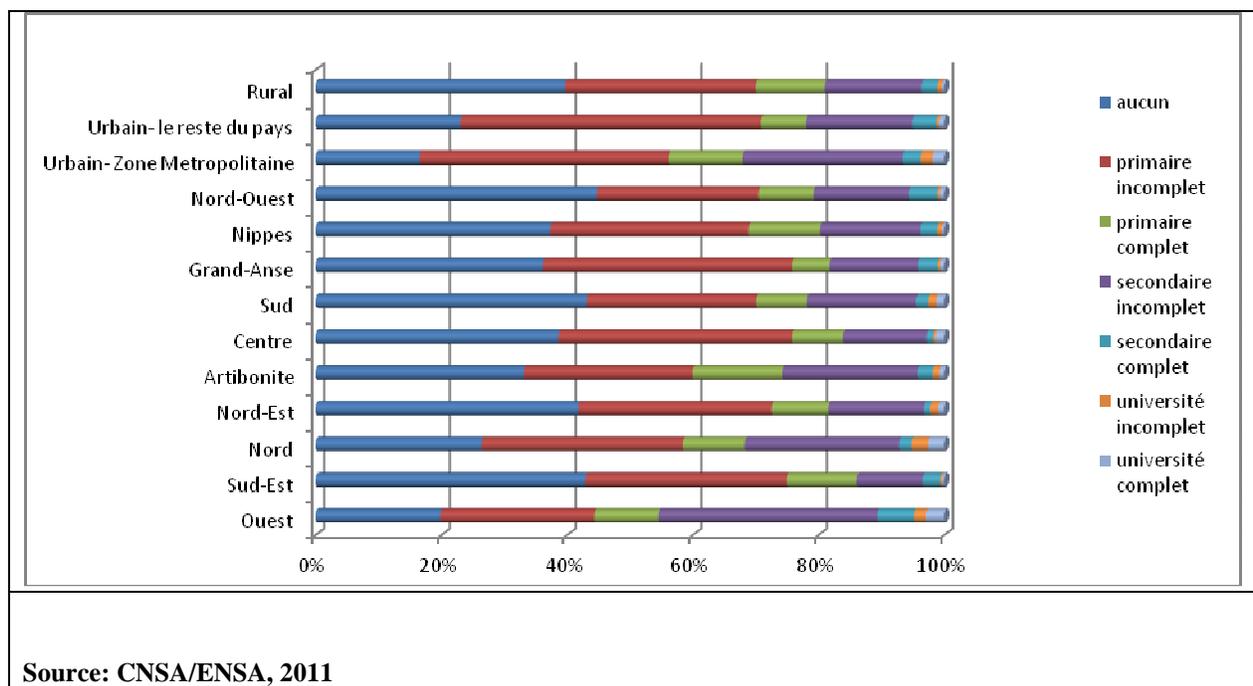
Source: CNSA/ENSA, 2011

3.1- Éducation

Le niveau d'éducation des chefs de ménages

Les données de l'enquête révèlent que 30% des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'éducation. Graphique 11 montre que la proportion la plus importante de chef de ménages analphabètes se trouvent au niveau du Nord-Ouest, Sud, Sud-Est où plus de quatre chefs de ménages sur dix ne savent ni lire ni écrire.

Graphique 11 : Niveau d'éducation des chefs de ménages



Source: CNSA/ENSA, 2011

Il existe des différences marquées entre les milieux de résidence : 40% des ménages en milieu rural sont analphabètes, contre 10% dans la zone métropolitaine.

Parmi les femmes chef de ménages, 34% n'ont aucun niveau d'éducation contre 27% parmi les hommes. Ces pourcentages sont très proches de ceux dérivés de l'Enquête Démographie et Santé (DHS) de 2005/2006 (34% des femmes et 26% des hommes).

En ce qui concerne la formation professionnelle, il y a lieu de signaler qu'au niveau national 63 % des hommes à la tête d'un ménage n'ont aucune formation professionnelle contre 75% des femmes. L'écart est loin d'être négligeable entre milieu de résidence : 54% des chefs de ménages en milieu urbain contre 76% en milieu rural.

Scolarisation des enfants

L'âge scolaire retenu par l'Enquête est de 6-14 ans. Environ 84% de la population d'âge scolaire (6-14 ans) fréquentent l'école régulièrement, 7% y vont mais de manière irrégulière et 10% n'y vont pas du tout. Comme on peut l'observer sur le graphe ci-dessous, en termes de taux de fréquentation des élèves, il y a peu d'écart entre les départements: le taux varie de 88% à 95%.

Graphique 12 : Fréquentation et régularité des enfants à l'école

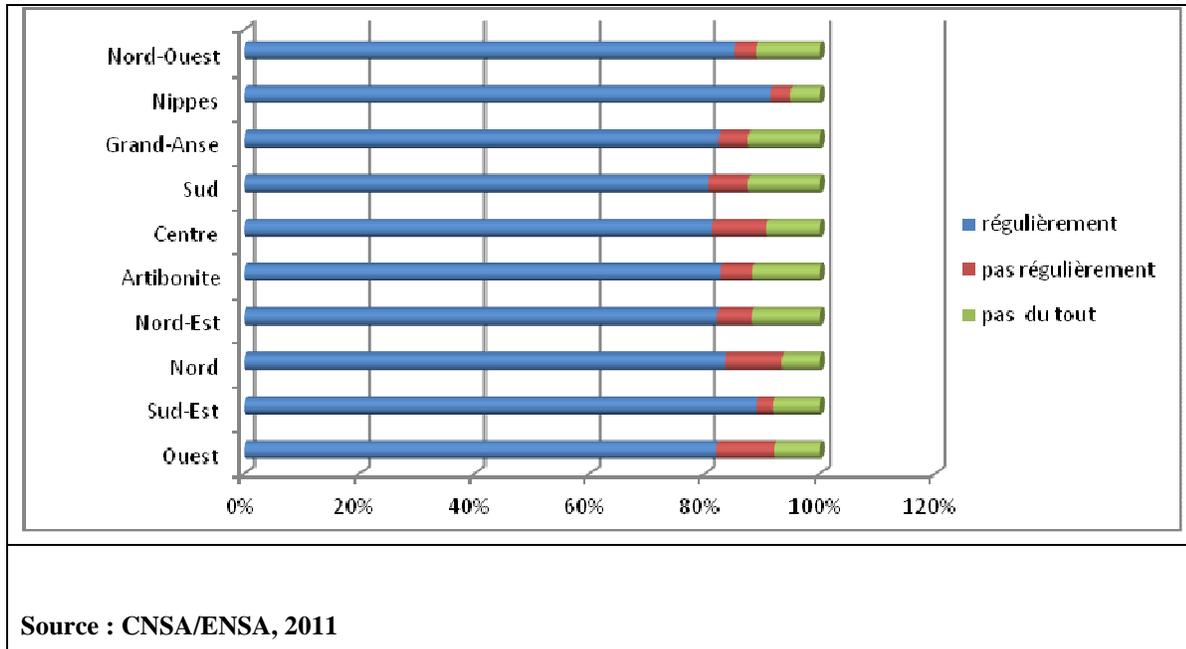


Tableau 6 : Fréquentation scolaire et régularités des enfants de 6 à 14 ans au cours de l'année 2010- 2011

Département	Vont à l'école régulièrement	Ne vont pas à l'école régulièrement	Ne vont pas du tout à l'école
Ouest	82%	9%	9%
Sud-Est	89%	3%	8%
Nord	83%	10%	7%
Nord-Est	83%	7%	11%
Artibonite	82%	6%	12%
Centre	82%	9%	9%
Sud	79%	7%	13%
Grand-Anse	83%	5%	12%
Nippes	91%	4%	5%
Nord-Ouest	84%	4%	12%
Urbain- Zone Métropolitaine	84%	7%	9%
Urbain- le reste du pays	88%	5%	6%
Rural	81%	8%	11%
Le pays	83%	7%	10%

Source: CNSA/ENSA, 2011

Les autres zones urbaines du pays (hors zone métropolitaine) semblent avoir un meilleur taux de fréquentation (89%) contre 82% pour la zone métropolitaine et 83% pour les zones rurales.

Les proportions des enfants vivant dans les campements s'absentent plus souvent que les enfants résidents : 15% pour les enfants vivant dans les campements contre 7% pour les enfants résidents des zones affectées et 6% pour les résidents des zones non directement affectées.

La principale raison (80% des cas) de non fréquentation ou d'irrégularité rapportée est le « manque d'argent pour les frais/matériels scolaires », les autres raisons citées sont par ordre

d'importance décroissante : maladie (6%), autre (4%), l'école est trop loin (4%), le non fonctionnement de l'école (3%).

On observe peu de variation de la fréquentation entre les départements. Il y a toutefois lieu de remarquer qu'au niveau des camps de déplacés le pourcentage d'irrégularité est plus important qu'au niveau des zones non directement affectées (respectivement 15%, 7% et 6%). Par contre, pour la catégorie « pas du tout », on peut noter peu d'écart entre les strates Urbain ou rural, déplacé ou non déplacé, affectée ou non affecté.

Signalons que « l'école est trop loin » est relativement élevé dans le Nord du pays (13% des cas), parmi les causes de la non fréquentation scolaire ou d'irrégularité rapportées par les ménages « l'école ne fonctionne pas, manque d'enseignant à l'école ... » est plus fréquemment citée dans les Nippes, dans la Grand-Anse et dans le Sud soit respectivement dans 18%, 14% et 12% des cas.

3.2- Hygiène et Santé

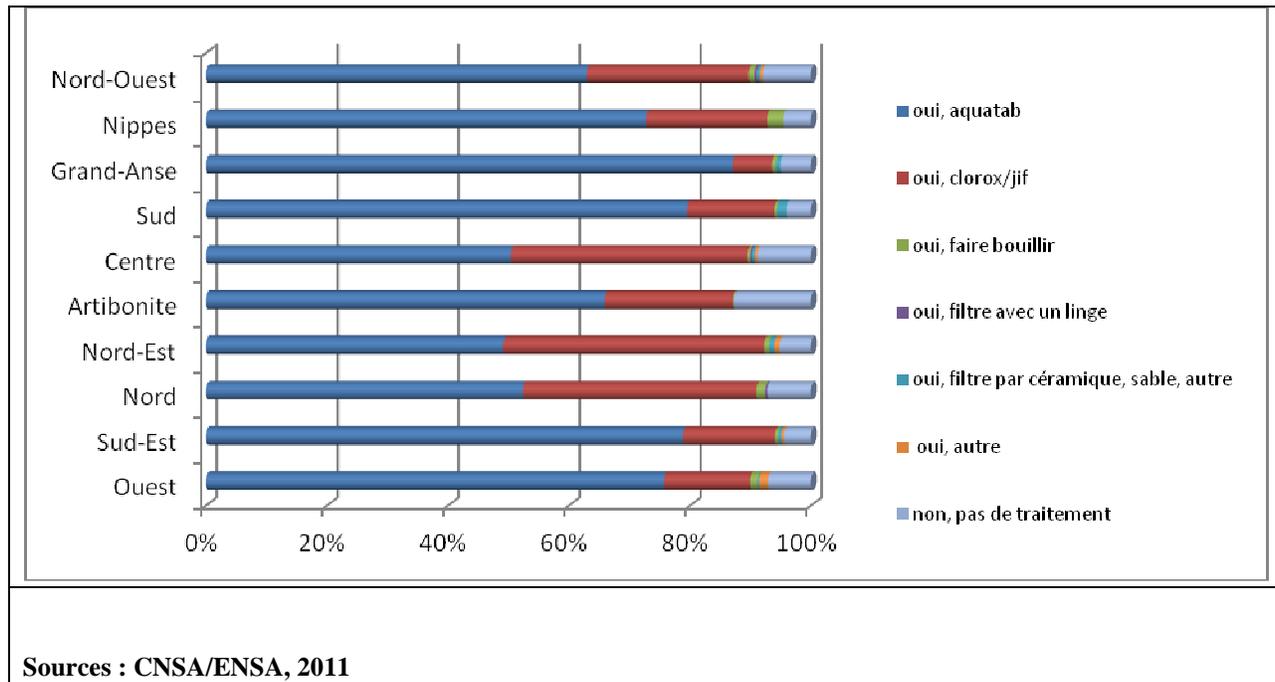
L'enquête comprenait une série limitée de questions relatives à l'hygiène et à la santé. Seulement l'accès à l'eau potable et aux toilettes a été abordé.

Au niveau National, un ménage sur quatre n'a pas de toilette et déclare disposer de leurs excréta en pleine nature. Les départements les plus dépourvus sont par ordre d'importance : le Centre (48%), la Grande Anse (35%) et l'Artibonite (38.7%). Il y a lieu de noter également qu'en milieu rural et urbain la disproportion est assez considérable : environ 36% en milieu rural, contre 13% en milieu urbain (hors zone métropolitaine) et 5 % dans la zone métropolitaine.

Selon l'enquête Démographie et Santé (DHS) de 2005/2006, 50% des ménages ne disposait pas de toilette en milieu rural, 18 % en milieu urbain et 3,5 % dans les zones métropolitaines.

En ce qui concerne l'eau de boisson, on constate qu'environ 16% des ménages et seulement 6% déclarent boire l'eau sans aucune forme de traitement contre 56% en janvier 2010 et 67% en 2005 selon les chiffres d'EMMUS IV. Ces chiffres semblent, à la faveur des grandes campagnes de sensibilisation de cette année, dénoter un certain changement de comportement chez les ménages. Au niveau des départements, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous, la proportion de ménage consommant l'eau non traitée reste encore relativement élevée au niveau de l'Artibonite avec plus d'un ménage sur huit (13%) ; viennent ensuite le centre (9%) et les Nippes (8%).

Graphique 13 : Traitement de l'eau de consommation par département



L'accès aux soins de santé n'a pas été abordé dans le cadre de l'enquête. Toutefois, l'enquête Démographie et Santé (DHS) de 2005/2006 a rapporté que plus de 70% de la population haïtienne n'a pas accès aux soins de santé. Pour les 30% qui ont accès, la qualité des soins est très insuffisante. Les services publics ne participent qu'à hauteur de 30% aux services de santé fournis, le reste étant assuré par des services privés (ONG, institutions caritatives, associations communautaires). La principale contrainte pour les ménages est l'accès économique car les soins sont tous payants hormis la couverture vaccinale et la prise en charge du VIH/SIDA.

En ce qui a trait à la capacité de travailler des membres du ménage de 18 ans et plus, l'enquête a révélé qu'au niveau national, 6% de cette tranche d'âge ne sont pas capables de travailler. Le pourcentage est un peu plus élevé au Sud et dans les Nippes avec respectivement 11% et 10% de la population. Les causes les plus fréquentes sont la vieillesse (60%), l'handicap physique (15%) et la maladie chronique (13%). Notons que l'handicap physique est beaucoup plus fréquent au Sud-est (30%), au Centre (28%) et dans la Grande Anse (21%).

IV. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

L'agriculture est un secteur économique important malgré la nature montagneuse du pays et les niveaux de rendement très bas. L'agriculture, avec les revenus de l'élevage, de la pêche et des forêts, participe à environ un quart à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et représente la principale source de revenu pour environ un tiers de la population. Sur l'ensemble de l'échantillon, environ 60% des ménages déclarent pratiquer l'agriculture à compte propre, 55% pratiquent l'élevage et environ 3% la pêche.

Tableau 7 : Proportion (%) de ménages par type d'activités

Département	Agriculture	Elevage	Pêche	Agriculture & Elevage	Agriculture & Pêche	Elevage & Pêche	Agriculture & Elevage & Pêche
Artibonite	66.13	61.02	02.15	50.81	0.81	1.08	0.81
Centre	83.86	76.14	03.51	69.47	2.46	2.11	1.75
Grand'Anse	80.21	68.75	06.94	63.54	4.86	4.51	3.47
Nippes	81.75	81.75	03.04	76.05	1.90	1.90	1.90
Nord	52.87	45.69	02.01	37.64	2.01	1.15	1.15
Nord-Est	72.67	72.99	04.82	60.45	3.54	3.86	3.22
Nord-Ouest	75.00	64.39	01.14	55.68	1.14	1.14	1.14
Ouest	18.28	19.13	01.45	12.47	0.24	0.85	0.12
Sud	71.79	65.38	03.53	57.05	3.21	2.56	2.56
Sud-Est	79.17	68.40	02.43	61.81	1.39	1.04	1.04
Agro-pastorale Seche	79.51	76.39	03.82	64.58	0.69	2.43	0.69
Plaine en Monoculture	57.74	54.46	03.27	42.26	2.98	2.38	2.08
Agriculture de Montagne Humide	83.31	71.23	02.37	65.26	2.24	1.99	1.87
Agro-pastorale de Plateau	87.74	79.69	03.07	72.41	2.30	1.92	1.53
Agro-pastorale Semi-humide	85.87	78.62	04.35	71.01	3.62	3.26	2.90
Agriculture Seche et Peche	80.11	74.25	03.55	66.96	2.84	2.66	2.49
Rural	79.50	71.94	03.21	63.87	2.45	2.37	1.98
Urbain- le reste du pays	25.40	25.79	03.97	15.98	0.79	0.99	0.40
Urbain- Zone Metropolitaine	0.95	4.56	00.00	0.95	0.00	0.00	0.00
Haiti	60.22	55.44	2.84	47.65	1.86	1.83	1.46

Source: CNSA/ENSA, 2011

L'élevage est souvent pratiqué dans le cadre de systèmes agro-pastoraux ou détritviores. Les systèmes de culture sont donc très liés aux systèmes d'élevage. Environ 47% des ménages interrogés pratiquent les deux activités. Le graphique ci-dessous présente la répartition des ménages s'adonnant aux différents types de combinaison (y compris la pêche) au niveau des départements et zones de mode de vie.

4.1- Accès aux moyens de production

4.1.1 La terre

Ce facteur sera analysé sous 2 angles : d'abord les superficies et nombre de parcelles, ensuite les modes de tenure de la terre.

a) Superficie et nombre de parcelles disponibles

Les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre ont été interrogés sur la superficie et le nombre de parcelles qu'ils possèdent. Comme signalé dans la littérature, l'une des caractéristiques du foncier en Haïti est l'exigüité des exploitations agricoles. Selon les résultats de l'enquête, une exploitation agricole est constituée en moyenne de 2.35 parcelles d'environ 0.62 hectare, soit une moyenne de 1.46 ha par exploitation agricole.

Tableau 8 : Quantité moyenne de parcelles et superficie moyenne cultivées par zone de mode de vie

Zone	Nombre moyen de parcelle	Superficie moyenne (ha)
Agro-pastorale Sèche	2.18	0.64
Plaine en Monoculture	2.36	0.65
Agriculture de Montagne Humide	2.50	0.60
Agro-pastorale de Plateau	2.17	0.76
Agro-pastorale Semi-humide	2.33	0.53
Agriculture Sèche et Pêche	2.41	0.59
Rural	2.37	0.62
Urbain- le reste du pays	2.06	0.70
Haïti	2.35	0.62

Source: CNSA/ENSA, 2011

Au niveau des zones de mode de vie, il y a pas lieu de noter de grande différence tant au niveau du nombre de parcelles qu'au niveau de leur superficie. Le nombre de parcelles varie en moyenne de 2.0 à 2,5 tandis les superficies de 0.6 ha à 0.7 ha. Signalons, toutefois, qu'au niveau des zones urbaines, les superficies moyennes des parcelles sont légèrement supérieures aux parcelles de la plupart des zones de mode de vie rurales.

L'exigüité des parcelles constitue l'une des contraintes de l'agriculture haïtienne dans la mesure où elle restreint les possibilités de remplacement de la main d'œuvre par l'équipement mécanique. Ceci limite à un bas niveau la productivité par unité de main d'œuvre et par conséquent le revenu des ménages.

b) Mode de tenure de la terre

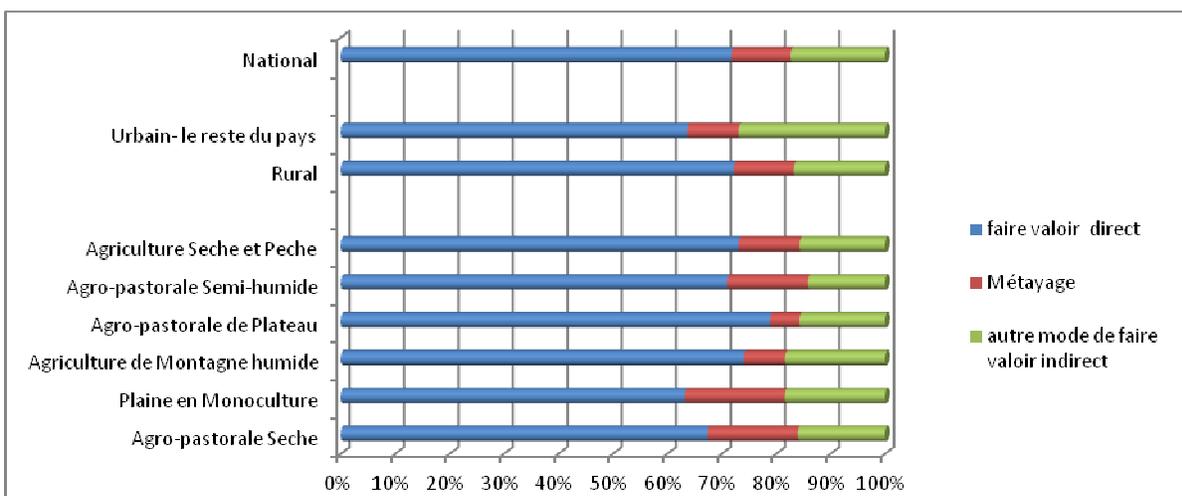
A côté du nombre et de la superficie des parcelles, il a été demandé aux ménages pratiquant l'agriculture à compte propre d'indiquer les modes de tenure de chacune des parcelles. Nous avons regroupé ensuite les modes d'accès à la terre en trois grandes catégories : le faire valoir direct où le ménage exploite sa propre parcelle (achat ou héritage), le métayage¹¹ et les autres modes de faire valoir indirect (location, potek¹², affermage, emprunt, usage libre et autres). A la lumière des informations collectées, il y a lieu de signaler que la propriété est le mode de tenure dominant au niveau des différentes zones de mode de vie. 63% à 79% des parcelles sont exploitées par leur propriétaire.

Il est important de signaler que le métayage est non négligeable au niveau des différentes zones de mode de vie. Il est particulièrement important au niveau des zones « Plaine en Monoculture », « Agro-pastorale Sèche », « Agro-pastorale Semi-humide » où plus d'une parcelle sur huit est exploitée sous forme de métayage.

¹¹ C'est une association à court-terme où le propriétaire apporte le capital, et le métayer son travail. Le bailleur souvent intervient directement dans la gestion de l'exploitation (le choix des productions, etc.), mais c'est le métayer qui gère au quotidien. Le paiement au propriétaire constitue souvent la moitié de la production (en valeur marchande ou en nature).

¹² *Potek* est un type de bail à long terme, qui couvre plusieurs années pour un tarif fixe (et assez bas) et dont le paiement est immédiat (on paie des années en avance). En général, la terre est louée de cette façon parce que son propriétaire a un besoin immédiat d'argent. La valeur s'exprime en argent.

Graphique 14 : Principaux mode de tenure des parcelles



Source : CNSA/ENSA, 2011

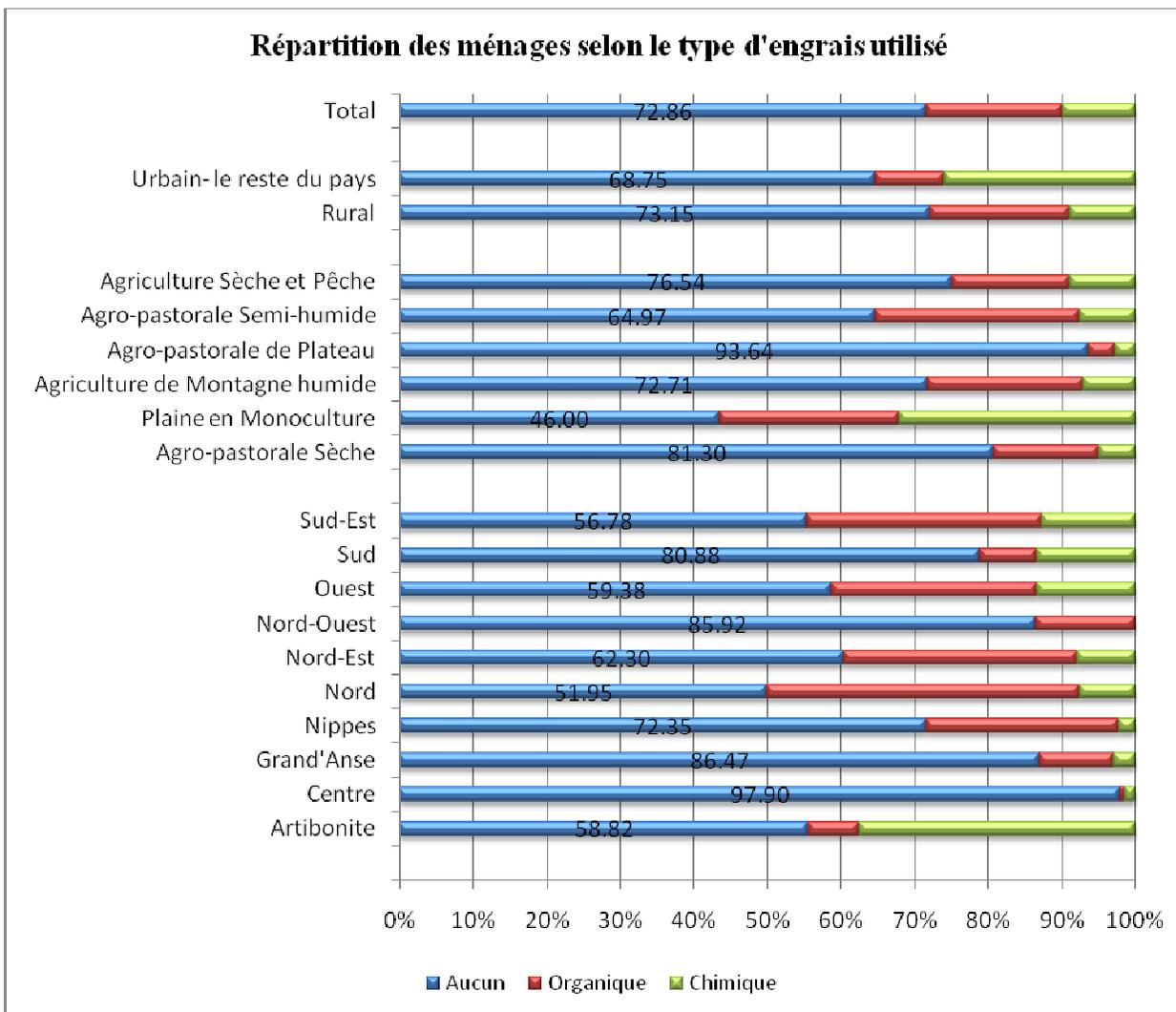
Le mode de tenure de la terre est un élément fondamental en ce qui concerne les résultats de l'exploitation agricole dans la mesure où il détermine le niveau de sécurité de l'exploitant et par conséquent les types d'investissement qu'il sera disposé à réaliser.

Quand la sécurité sur le foncier est faible comme c'est le cas pour le métayage et également pour les autres formes de faire valoir indirect, l'exploitant n'a pas intérêt à y investir du capital ou du travail qui risqueraient de bénéficier au propriétaire. Dumond (1954) qualifie le métayage de « formule de sous production ». Selon l'auteur, « le métayer recule devant l'effort nécessaire pour accroître la récolte de l'année car le propriétaire bénéficie de la moitié de la plus value que sa seule peine arrache du sol ». L'accès à la terre constitue donc pour les exploitants agricoles haïtiens un enjeu considérable en raison du fait de la pression sur la terre et du fait de l'insécurité liée au mode de tenure.

4.1.2 Les engrais

L'enquête montre qu'une très faible proportion (seulement 29%) des agriculteurs à compte propre qui cultivent des céréales et/ou des légumineuses utilisent les fertilisants. Les zones à plus forte utilisation d'engrais sont les plaines en monoculture (59%) et la zone de plus faible utilisation est la zone agropastorale de plateau (6%). L'engrais chimique est plutôt utilisé dans les zones de plaine en monoculture (34%) tandis que l'usage de l'engrais organique domine dans la zone agro-pastorale semi-humide, agriculture de montagne humide et dans les zones de plaine monoculture.

Graphique 15 : Répartition(%) des ménages selon le type d'engrais utilisé



Source : CNSA/ENSA, 2011

Ceci dénote la prévalence d'une agriculture principalement de subsistance accompagnée d'une faible utilisation d'intrants en Haïti.

Depuis décembre 2008, l'État Haïtien subventionne les engrais afin de les rendre plus accessibles aux petits producteurs et de promouvoir leur utilisation afin d'augmenter la productivité agricole, et de rendre la filière du riz plus compétitive. Le niveau de subvention fixé par l'Etat est important et de l'ordre de 80 pour cent. En conséquence, la consommation d'engrais a augmenté de 15 000 tonnes en 2008 à 45 000 tonnes en 2010.

Cette année, le Gouvernement Haïtien a distribué jusqu'à la fin-août 17 400 tonnes d'engrais (contre 32 000 tonnes à la même période en 2010) alors qu'aucun fonds supplémentaire du trésor

public n'a été approuvé pour d'autres achats. Ce qui a eu pour conséquence une augmentation des prix sur le marché local¹³.

4.1.3 Les semences

Très peu de ménages ont déclaré avoir utilisé les semences améliorées (15%). C'est dans les zones agro-pastorale sèche et plaine en monoculture que leur utilisation est la plus forte (20% et 23% respectivement). Il ressort de l'analyse des données de l'enquête que le marché, les récoltes et, dans une moindre mesure, les agriculteurs constituent les principales sources d'approvisionnement en semences des ménages agricoles. En effet, entre 55 % et 80% des ménages des zones de mode de vie s'approvisionnent totalement ou en partie sur le marché. Les semences de la récolte antérieures sont utilisées par plus de 37% des ménages d'Haïti. Les autres sources d'approvisionnement en semence sont pratiquement marginales.

Il convient de signaler qu'au niveau des zones urbaines (hors de PAP) relativement plus de ménages que dans les zones rurales utilisent leurs propres récoltes (41% contre 37%) comme source de semences. Aussi, près de 4% des ménages s'approvisionnent auprès des agents d'extension du Ministère de l'Agriculture, la proportion de ménage la plus élevée qui accède à cette dernière source de semences.

De ce qui précède, il est important de signaler la forte dépendance des marchés, particulièrement dans la zone agropastorale sèche, pour l'approvisionnement des exploitants en semences. Ceci implique un besoin en cash en début de saison pour se procurer les semences nécessaires au niveau de toutes les zones de mode de vie rurales.

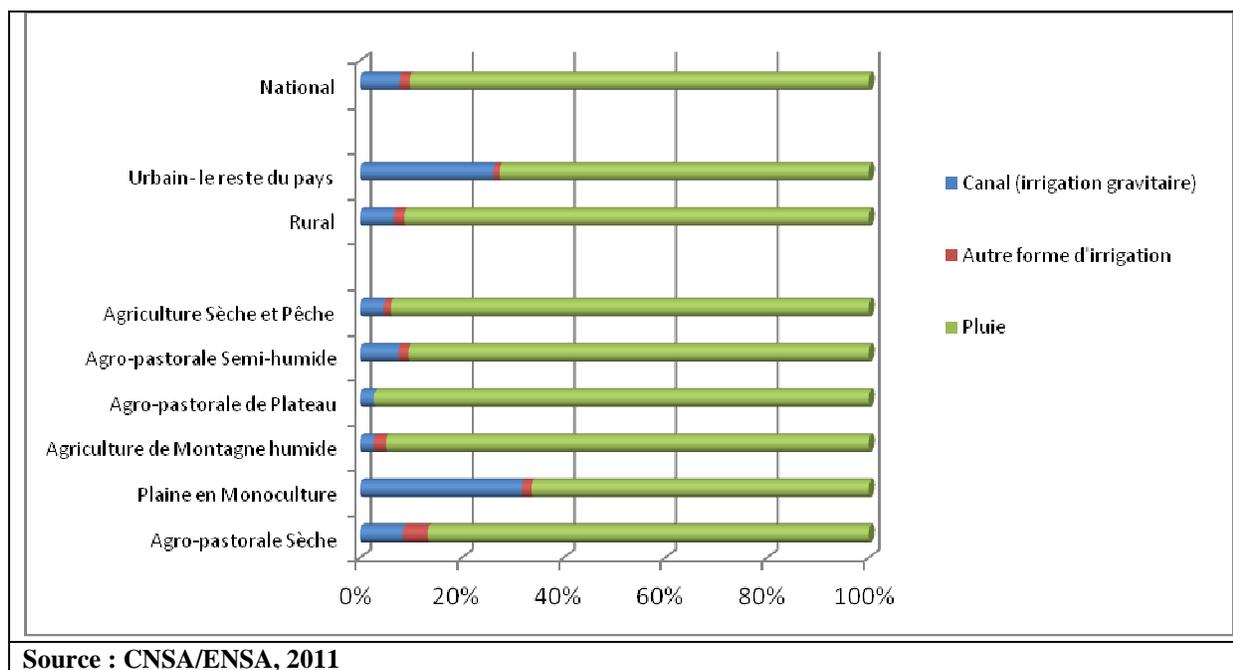
Il est donc une plus grande vulnérabilité aux fluctuations saisonnières des prix, sachant que les prix sont généralement plus élevés en période de semis.

4.1.4 Irrigation

L'enquête dénote, comme mentionné sur le graphique ci-dessous également, que seule une faible partie (10%) des agriculteurs interrogés possédait des systèmes d'irrigation (tout type d'irrigation). Mis à part les zones de plaine en monoculture, où un peu plus d'un tiers des exploitants ont accès à l'irrigation, la proportion de ménages disposant des moyens d'irrigation varie de 3 à 14 % au niveau des autres zones de mode de vie.

¹³ CNSA/PAM (2011) - Enquête d'évaluation de la performance de la campagne de printemps 2011 et analyse des marchés et de la sécurité alimentaire.

Graphique 16 : Accès à l'irrigation



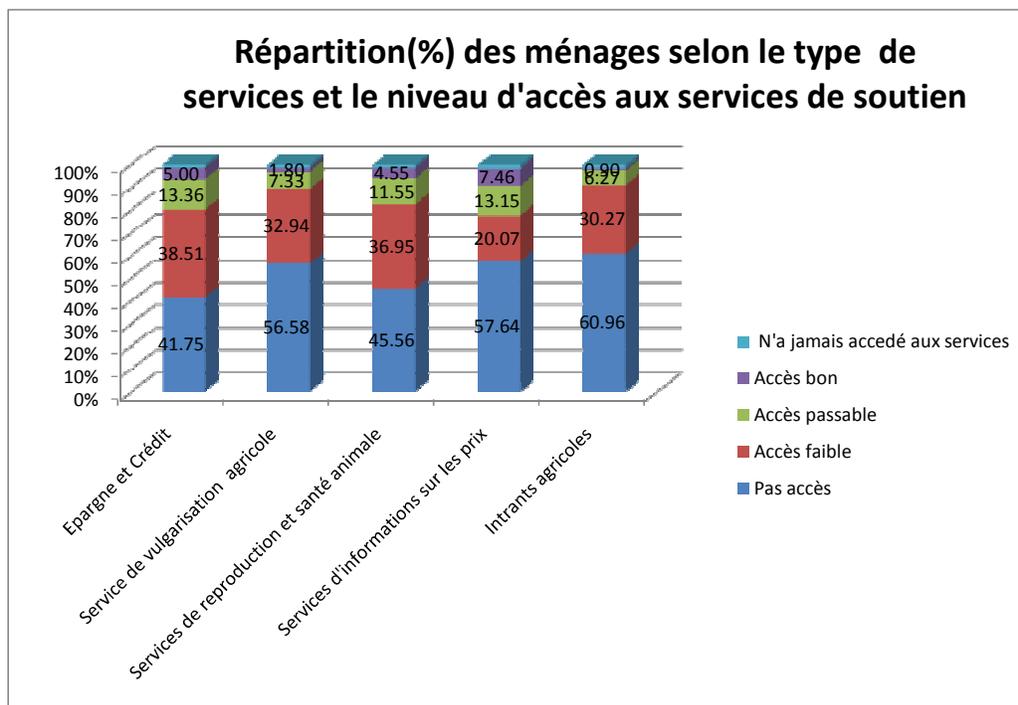
Environ 89% des ménages sont tributaires de la pluviométrie pour l'exploitation de leur parcelle. Les exploitants sont donc très vulnérables aux aléas climatiques et les variations annuelles de la production peuvent être très importantes.

4.1.5 Accès au service de base

Les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre, l'élevage et la pêche ont été interrogés sur leur perception quant au niveau d'accès à un certain nombre de services de soutien. L'enquête révèle que 4 à 6 ménages sur 10 n'ont jamais pu bénéficier d'aucun type de services. 2 à 4 ménages sur 10 estiment avoir un accès faible (limité) à ces services. Ainsi, près de 61% des ménages déclarent ne pas avoir accès aux intrants agricoles et 30% considère leur accès très faible.

Les mêmes ménages ont désigné leur priorité par rapport aux divers services de soutien. Ainsi, les services d'épargne ont été classés en priorité de première importance par 50% des ménages. Il faut noter que ce service n'est pas accessible à près de 42% des ménages, et de ceux qui ont accès, 39% qualifie leur accès faible.

Graphique 17 : Répartition des ménages selon le type de services et le niveau d'accès aux services de soutien



Source: CNSA/ENSA, 2011

4.2 Les cultures

Le niveau de diversification de la production agricole varie d'une zone à l'autre. Aussi, différentes cultures sont généralement associées au niveau d'une même parcelle pour des raisons diverses : maximiser sur la parcelle disponible, minimiser les risques liés aux aléas climatiques, gérer la fertilité du sol, et étaler la production dans le temps. L'enquête révèle que près de 9 ménages sur 10 (87%) qui cultivent les céréales et légumineuses pratiquent un système de culture associée. Ce système est moins utilisé dans la zone plaine en monoculture et en zone agro-pastorale sèche, 63% et 79% respectivement.

4.2.1 Les espèces cultivées

Au niveau national, les tubercules, la banane et en troisième lieu les céréales constituent les cultures les plus pratiquées. En effet, trois ménages sur quatre (75%) cultivent les tubercules, un peu plus des deux tiers cultivent la banane (67.88%) et environ six ménages sur dix s'adonnent à la culture des céréales. La culture de légumes (44.21%) est également loin d'être négligeable au niveau des différentes zones de mode de vie et de départements (environ 4 ménages sur 10).

L'analyse par département montre qu'au niveau des départements du Sud, de la Grand' Anse et du Sud-est les ménages pratiquent en forte proportion les céréales, les tubercules et les bananes. Une forte proportion des ménages cultivent également ces différentes espèces dans les zones agro-pastorales semi-humides et dans les zones sèches d'agriculture et de pêche.

Tableau 9 : Proportion de ménages par type de cultures pratiquées

Département	Cereales*	Legumineuses*	Tubercules	Bananes	Legumes
Artibonite	53.25	28.05	49.19	33.74	39.84
Centre	50.63	48.12	72.80	71.55	57.32
Grand'Anse	58.87	57.14	97.84	86.58	62.34
Nippes	71.63	60.47	86.05	85.12	45.12
Nord	29.35	32.61	77.72	84.78	13.04
Nord-Est	32.30	45.13	78.32	53.54	30.53
Nord-Ouest	63.64	62.12	74.75	59.60	33.84
Ouest	50.33	46.36	52.32	57.62	41.72
Sud	85.71	74.55	80.80	82.14	52.68
Sud-Est	84.21	75.44	78.51	66.23	57.02
Agro-pastorale Seche	50.66	46.29	72.93	49.78	31.44
Plaine en Monoculture	44.85	23.20	56.19	57.22	36.08
Agriculture de Montagne Humide	61.29	63.08	82.36	74.29	46.19
Agro-pastorale de Plateau	40.17	36.24	67.25	63.76	47.60
Agro-pastorale Semi-humide	76.79	67.51	78.06	67.93	45.57
Agriculture Seche et Peche	66.96	60.75	80.93	73.84	48.78
Rural	59.18	59.26	76.21	67.79	44.20
Urbain- le reste du pays	50.78	39.06	63.28	70.31	45.31
Ensemble	58.59	53.22	75.30	67.88	44.21

Source : CNSA/ENSA, 2011

Ces cultures se rencontrent au niveau des différentes zones de mode de vie. Les tubercules et la banane dominant quelque soit la zone de mode de vie considérée, mis à part la zone agropastorale de plateau où l'on rencontre d'avantage de ménages qui cultivent les céréales. A l'échelle départementale, la même observation est faite mis à part les départements du Sud, du Sud-est et de l'Artibonite où les céréales l'emportent sur les tubercules. Il y a lieu de faire remarquer le cas de la Grande Anse où presque tous les ménages pratiquent la culture des tubercules.

Les tubercules, les bananes et les légumes sont surtout produits à des fins d'autoconsommation. En effet, près de 8 ménages sur 10 déclarent la consommation comme principale utilisation de leur production. La production commerciale de ces produits reste donc une activité peu répandue. C'est la preuve que ces cultures assurent avant tout la subsistance des agriculteurs et constituent moins un potentiel capital financier.

4.2.2 Répartition des ménages selon les espèces de céréales cultivées

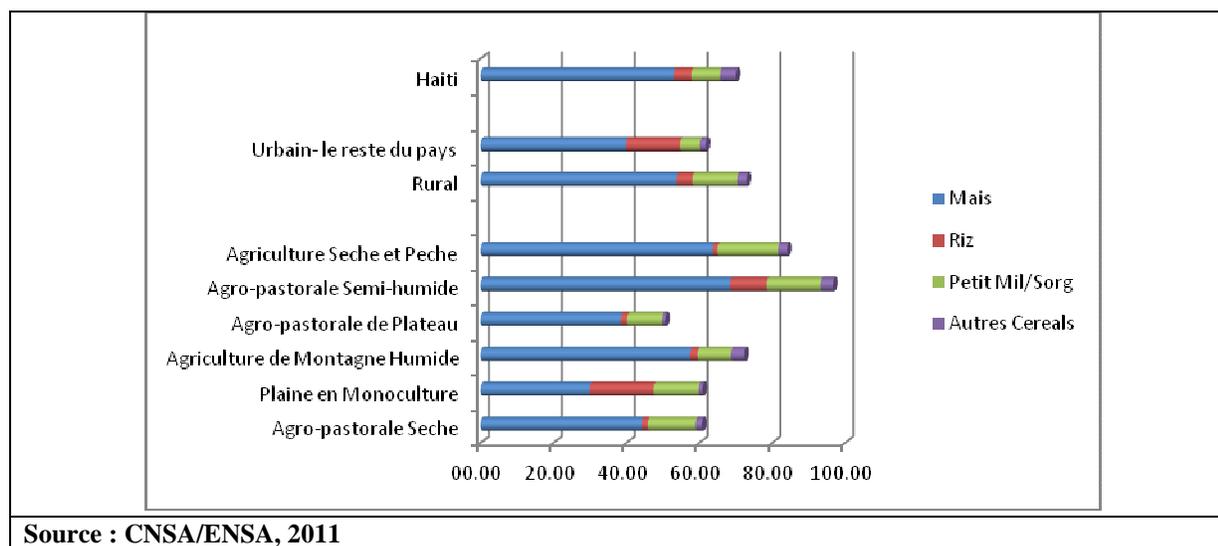
Une analyse plus détaillée nous montre que parmi les ménages qui pratiquent la culture des céréales, au niveau de toutes les zones de mode de vie le maïs domine largement, vient ensuite le petit mil/sorgho (sauf dans la zone de plaine en monoculture où la culture de maïs suit le riz), et en troisième position vient le riz.

Le maïs est cité au niveau de tous les départements et zone de mode de vie. Toutefois il a été cité, par ordre d'importance, au niveau des départements du Sud, du Sud-est, des Nippes et du Nord-Ouest ; et au niveau des zones agropastorales semi-humides, agriculture sèche et pêche et la zone d'agriculture de montagne humide.

Le riz est dominant au niveau des départements de l'Artibonite, la Grande-Anse, le Nord-est et des zones de plaine en monoculture, agro pastorale semi humide et sorgho/petit Mil.

Le sorgho/petit mil semble être plus importants au niveau de l'Artibonite, du Sud, du Sud-est et des zones d'agriculture sèche et pêche.

Graphique 18 : Répartition des ménages selon les espèces de céréales cultivées



Le maïs est déclaré comme la culture la plus importante (en terme de surface plantée) par la majorité des ménages qui cultivent les céréales et/ou légumineuses) et dans toutes les zones de mode de vie (par 40% - 70% des ménages). En zone plaine en monoculture, le riz est cité par un tiers de ces ménages comme étant la culture céréalière la plus importante. Ceci est le cas en zone agropastorale humide, mais en moindre mesure, chez près de 7% des ménages.

Le haricot est cité comme la deuxième culture la plus importante par près de 21% de ces ménages en Haïti, suivi du Pois Congo (13%). Dans la zone agriculture de montagne humide, près de 28% des ménages considère le haricot comme deuxième culture la plus importante après le maïs, la première culture pour 60% et le Pois Congo troisième culture pour 14%.

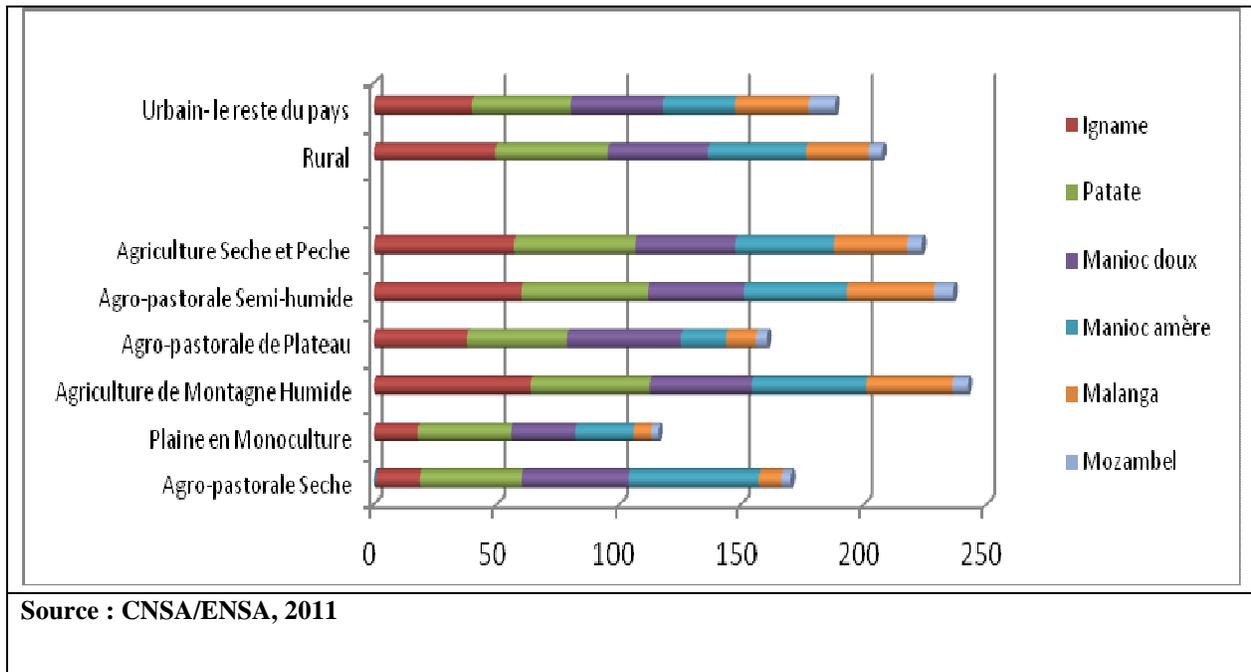
4.2.3 Répartition des ménages selon les espèces de tubercules cultivées

En regardant un peu plus en détail la répartition des ménages par type de tubercule, on peut remarquer que l'igname, la patate et le manioc sont les plus importants.

L'igname se rencontre d'avantage au niveau des départements de la Grande Anse, des Nippes, du Sud, du Sud-est et des zones de montagne humide, agropastorale semi humide ainsi que la zone d'agriculture sèche et pêche.

La patate est plus fréquente au niveau des départements de la Grand-Anse, du Nord-Ouest, du Sud-Est et des zones de montagne humide, agropastorale semi humide ainsi que la zone d'agriculture sèche et pêche.

Graphique 19 : Répartition des ménages selon les espèces de tubercules cultivées



4.3 Situation de la campagne agricole de printemps 2011

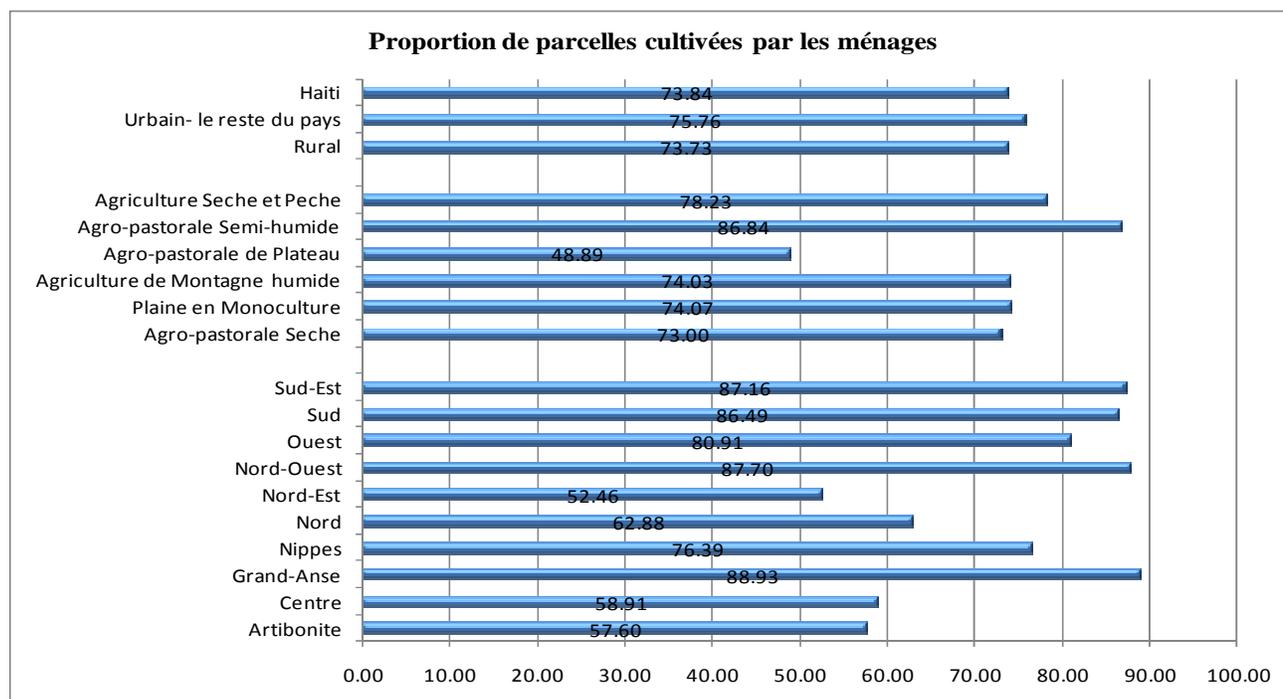
4.3.1 Superficies emblavées au cours de la campagne

Au niveau national, comme on peut le constater sur le graphique ci-contre, environ un quart de la superficie disponible n'a pas été cultivé au moment de l'enquête au niveau national.

Les proportions les plus importantes de parcelles non cultivées ont été signalées au niveau des départements du Nord-est, de l'Artibonite, du Centre et du Nord. Mis à part l'Artibonite, l'enquête d'évaluation des récoltes d'août avait signalé des déficits de production au niveau de ces divers départements.

Il convient de signaler que selon, les résultats de l'enquête d'évaluation des récoltes, la saison de pluie a débuté au niveau de certaines zones vers la fin du mois de mai.

Graphique 20 : Proportion de parcelles cultivées par les ménages

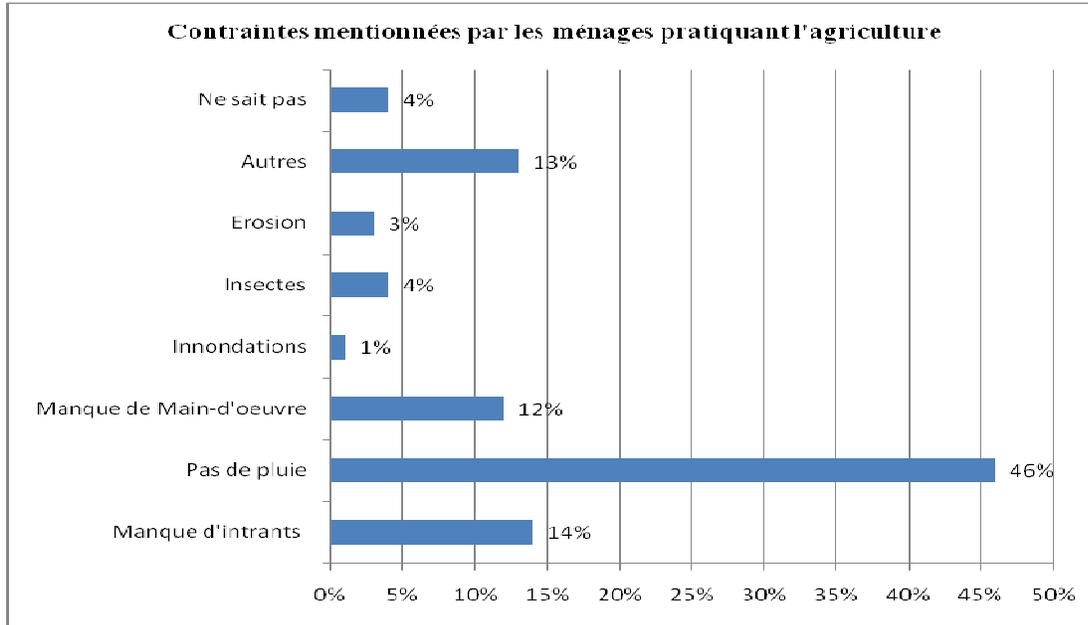


Source : CNSA/ENSA, 2011

4.3.2 Contraintes

La contrainte principale expliquant la non mise en culture des parcelles est le déficit de pluviométrie. Viennent ensuite le manque d'intrants et le manque de main d'œuvre.

Graphique 21 : Contraintes mentionnées par les ménages



Source: CNSA/ENSA, 2011

A l'échelle départementale, la contrainte pluviométrique a été surtout mentionnée par les ménages des départements du Nord (67%), de l'Artibonite (64%), du Nord-est (53%), de l'Ouest (41%) et du Centre (38%). En effet, l'enquête évaluation de récolte réalisée à la fin de la campagne a confirmé un déficit de récolte liée à un déficit hydrique ou au retard de pluie au niveau de ces mêmes départements mentionnés par l'enquête nationale de sécurité alimentaire.

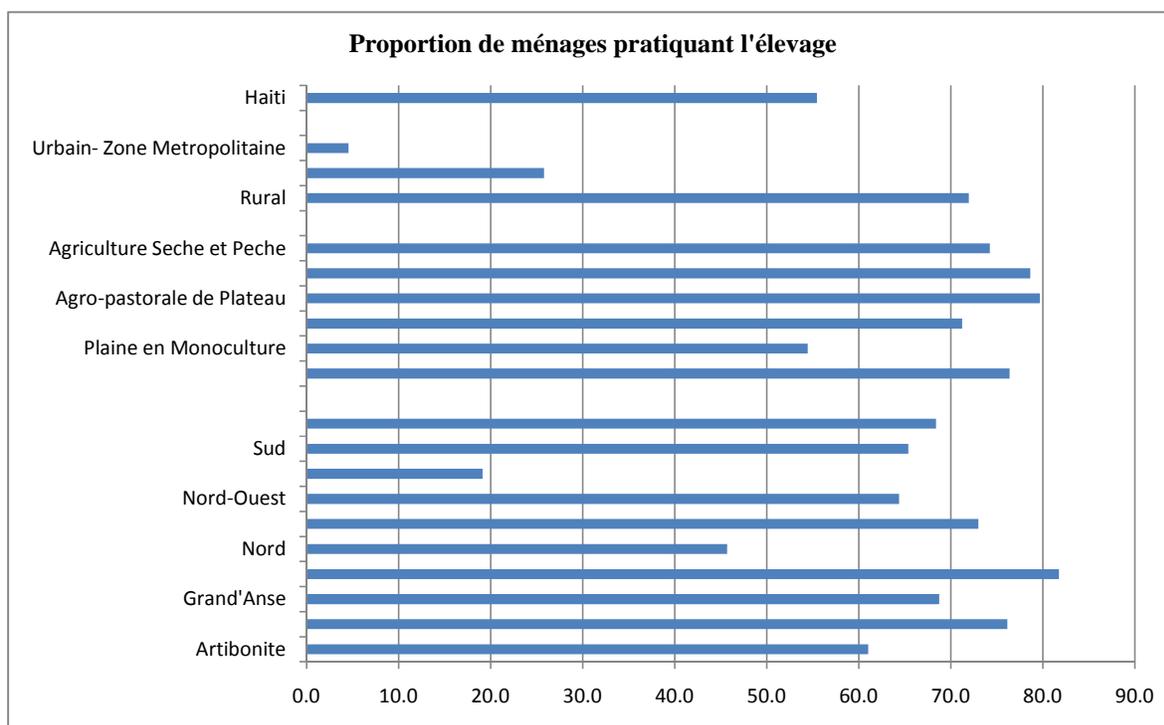
Le manque d'intrants signalé par 14% des ménages au niveau national a été mentionné au niveau des départements du Centre (24%), de la Grand-Anse (20%) et du Sud-Est (20%). Cette même contrainte a été signalée au niveau de ces deux derniers départements par l'enquête d'évaluation des récoltes.

Finalement, le manque de main d'œuvre mentionné par 12% des ménages au niveau national a été particulièrement signalé par les ménages du département du Sud-est (43%) et ceux de la Grande-Anse (24%) et des Nippes (21%).

4.4 L'élevage

Au niveau des exploitations agricoles, l'élevage joue en général une fonction d'épargne et permet aux ménages de faire face à des dépenses imprévues et aux événements nécessitant de grosse sortie d'agents comme la rentrée scolaire et achats d'intrants en début de campagne. Nous allons analyser la pratique de l'élevage au niveau des ménages en considérant d'une part la proportion de ménages qui pratiquent l'élevage et d'autre part le nombre moyen d'animaux possédés par ménage.

Graphique 22: Proportion de ménages pratiquant l'élevage



Source : CNSA/ENSA, 2011

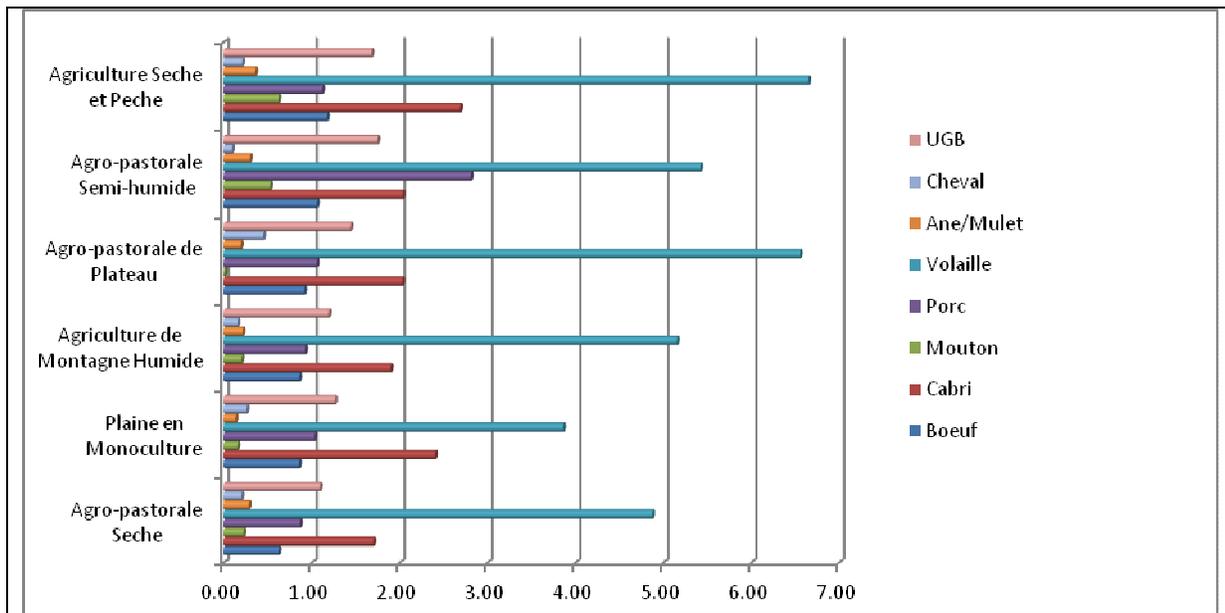
4.4.1 Répartition des ménages pratiquant l'élevage

L'élevage constitue une activité très importante au niveau des exploitations agricoles si l'on considère la prévalence des ménages pratiquant cette activité. En effet au niveau national 55% des ménages pratiquent cette activité. Elle est également très répandue au niveau des différentes zones de mode de vie. A l'exception de la zone de plaine en monoculture où l'on trouve une proportion un peu moins élevée (54% de ménage), au niveau de toutes les autres zones, environ 7 ménages sur 10 pratiquent l'élevage. La zone dite agropastorale dépasse à peine les autres zones de mode de vie en termes de proportion de ménage s'adonnant à l'élevage.

4.4.2 Nombre moyen d'animaux possédés par ménage

Si l'élevage est aussi important en termes de prévalence, il s'emb le l'être beaucoup moins en termes de nombre moyen de têtes de bétail par ménage. Comme on peut l'observer sur le graphe ci-dessous, les cheptels sont de très petites tailles. On compte notamment des tailles moyennes au niveau national de l'ordre de 9.1 volailles, 2.4 cabris, 1.0 porcs et 1.1 pour le gros bétail.

Graphique 23 : Nombre moyen d'animaux possédés par ménage par zone de mode de vie



Source: CNSA/ENSA, 2011

Pour faciliter les comparaisons entre les différentes zones, les avoirs en bétail ont été convertis en Unité Gros Bétail (UGB)¹⁴. L'enquête révèle que les principales zones d'élevage sont :

- La zone sèche et pêche qui vient en 2^e position sur la base de comparaison en nombre d'UGB et où domine l'élevage bovin, caprin, ovin et aussi les volailles.
- La zone agro pastorale semi humide qui vient en première position sur la base du nombre d'UGB et où domine l'élevage porcin.
- La zone agro pastorale de plateau où l'on rencontre une certaine concentration de volaille et de chevaux.

¹⁴ L'Unité Gros Bétail (UGB) est une unité utilisée en statistique afin d'unifier les différentes catégories d'animaux en fonction de leurs besoins alimentaires.

On a appliqué les coefficients de transformation suivants : Bovin= 0.6UGB ; Mouton=0.1UGB ; cabri=0.1UGB ; Cochon=0.20 UGB ; Chevaux=0.65UGB ; Volaille=0.01 UGB ; Ane/Mulet=0.60UGB

Source : Recherche sur l'élevage pour le développement rural volume 18, numéro 8 Site : <http://www.lrrd.org/lrrd18/8/chil18117.htm>

A l'échelle départementale, on a :

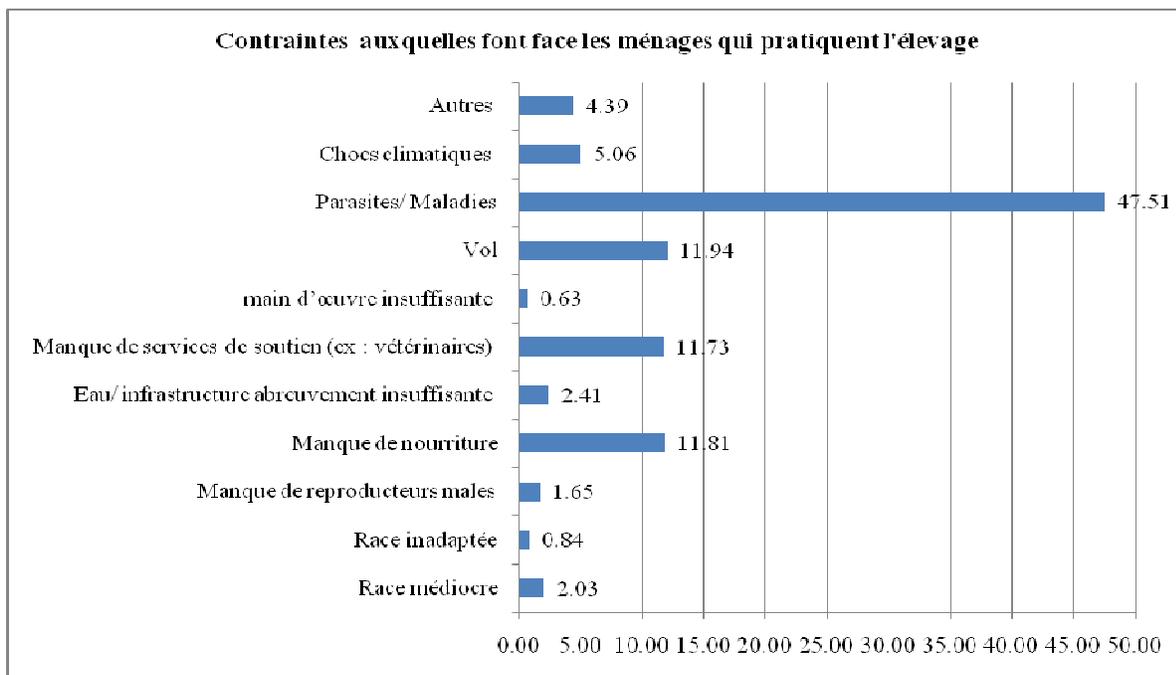
- Les Nippes où domine l'élevage des bovins et des volailles.
- La Grande Anse où l'on rencontre surtout les porcs et les cabris.
- Le Sud où dominent les volailles, les moutons et les bœufs
- Le Sud-est où l'on trouve surtout les petits ruminants (cabris et mouton)
- Le Centre où domine l'élevage équin.

Il convient de souligner également la forte concentration de volaille dans la zone métropolitaine

4.4.3 Contraintes dans l'élevage

Près de 84% des ménages qui pratiquent l'élevage ont rapporté avoir eu à faire face à des problèmes/contraintes au cours de leur activité des derniers 12 mois. Les quatre top problèmes cités inclus par ordre d'importance : les maladies du bétail (parasites) (48% des ménages), le vol du bétail (12%), le manque de nourriture (12%), et le manque de service de soutien (12%).

Graphique 24 : Contraintes auxquelles font face les ménages qui pratiquent l'élevage



Source: CNSA/ENSA, 2011

4.4.4 La pêche

Haïti bénéficie d'un grand potentiel de pêche avec une côte longue de 1 770 km et de 22 000 ha de plan d'eau. Pourtant, la production de poisson reste faible de l'ordre de 16 000 tonnes par an

dont 400 tonnes produites par l'aquaculture. Haïti importe chaque année du poisson et des fruits de mer pour répondre aux besoins des marchés locaux.

Comme on peut le constater sur le graphique de distribution des ménages pêcheurs, au niveau national environ 3 % des ménages de l'échantillon s'adonnent à la pêche à compte propre (57% pêche maritime et 43% pêche continentale). Au niveau départemental et zone de mode de vie, il n'existe pas une zone de pêche à proprement parler dans la mesure où on les rencontre dans toutes les zones de mode de vie. En termes de pourcentage de ménages exerçant la pêche, les départements les plus importants sont la Grande-Anse (6.9%), le Nord-Est (4.8%) et le sud (3.5%). Notons que le Centre (3.5%), bien que non côtier, vient en 4^e position en raison de l'importance de la pêche continentale. Le Centre est réputé pour ses fameux retenus collinaires.

A l'échelle zone de mode de vie, la zone agropastorale semi humide (4.71%) domine. Il est suivi de la zone agro pastorale sèche (3.8%).

V. CAPITAL PHYSIQUE

5.1- Conditions de logement

Les ménages sont pour la plupart (80%) propriétaires de leur logement alors que 14 % le louent et 6% en disposent gratuitement. Il y a par contre des disparités en fonction du milieu de résidence : 51% dans les zones métropolitaines, 65 % dans les autres zones urbaines et 89% des ménages en milieu rural sont propriétaires de leur logement.

a) Types d'habitat

En ce qui a trait au type d'habitat, 8% sont constitués par des tentes (presqu'exclusivement localisé dans la zone métropolitaine 83%) et 89 % par des maisons.

Les matériaux les plus fréquemment utilisés pour la toiture sont la tôle (73%) aussi bien milieu rural qu'en milieu urbain. Le béton (17%) est prédominant en zone urbaine, la paille (8%) presque exclusivement en milieu rural. Les murs sont surtout faits de blocs/ciment/roche 67% et en bois (31%). Les paquets sont en terre ou en ciment.

b) Combustibles pour la cuisson

Le Bois et le charbon demeurent les combustibles les plus utilisés pour la cuisson (respectivement 47% et 49%). On note que les ménages en milieu urbain utilisent dans 82% des cas le charbon tandis que ceux du milieu rural se servent d'avantage de bois (72%).

c) Combustibles pour l'éclairage

Les sources d'énergie pour l'éclairage sont par ordre d'importance : le kérosène (63%), l'électricité (24%) et les bougies (9%). Dans la zone métropolitaine, 59% des ménages utilisent principalement l'électricité, 24% les bougies et 11% le kérosène ; dans les autres zones urbaines, le kérosène est utilisé par 50% des ménages et l'électricité par 40%. En milieu rural le principal combustible est le kérosène (83% des ménages).

Au niveau départemental, l'Ouest (43%) est évidemment le département le mieux pourvu en électricité, viennent ensuite l'Artibonite et le Nord (18 % des ménages).

5.2- Biens matériels et Indice de Richesse

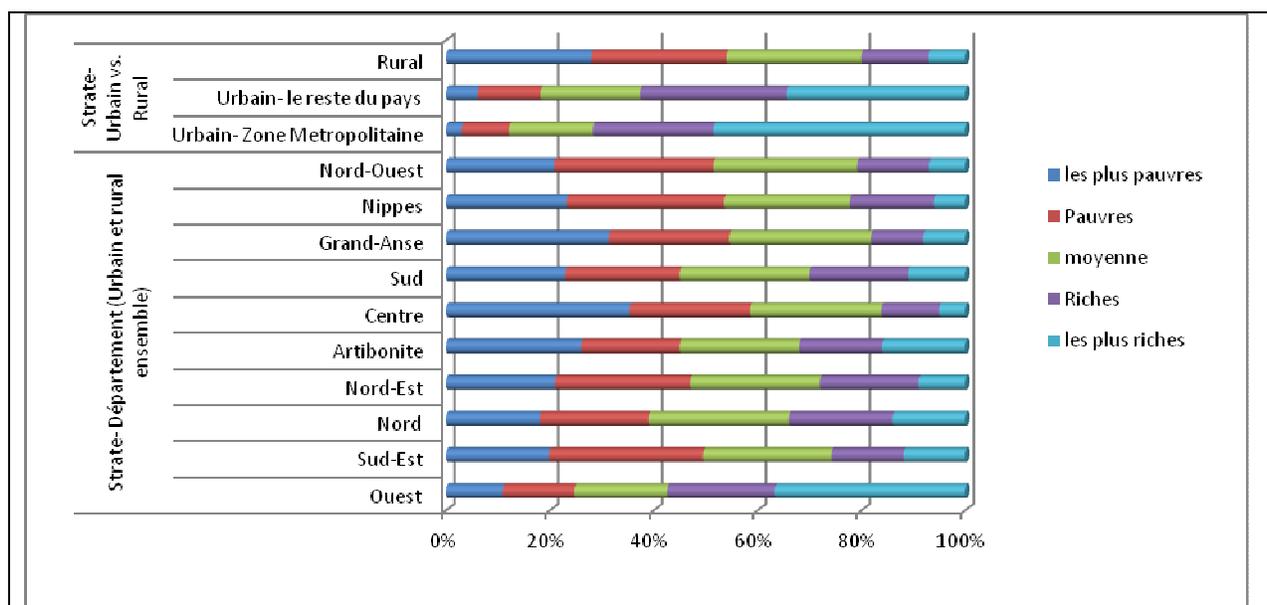
L'indice de richesse en biens durables est souvent considéré comme un indicateur proxy de la vulnérabilité générale à l'insécurité alimentaire. En effet, le fait d'être propriétaire d'actifs permet au ménage de maintenir la consommation des ménages lorsque les revenus sont insuffisants. Si les actifs sont acquis lorsque le revenu du ménage est suffisant ou lorsqu'il

s'accroît, la vente d'actif permet de compenser la réduction ou la perte de revenu découlant d'un choc.

Pour mesurer le niveau de richesse matérielle des ménages, un inventaire des biens à disposition de chaque ménage a été réalisé sur base d'une liste de 12 types de biens ainsi que trois autres types de biens: habitats, combustibles pour la cuisson et combustibles pour l'éclairage ont été considérés. Un indicateur composite appelé indice de richesse a été calculé sur la base de la possession ou de l'utilisation de ces diverses variables. Par définition, au niveau national, 20% des ménages se trouvent dans chaque quintile de richesse.

Les comparaisons entre milieu de résidence montrent que la pauvreté matérielle est principalement rurale puisque 54 % de la population rurale se trouve dans les deux premières quintiles d'indice de richesse, contre 12 % de la population de la zone métropolitaine et 18% dans les autres zones urbaines du pays. A l'inverse, 71% de la population se trouvent dans la quintile la plus riche au niveau de la zone métropolitaine tandis que seulement 20% de la population des zones rurales y sont représentés.

Graphique 25 : Proportion de ménage par quintiles de richesse



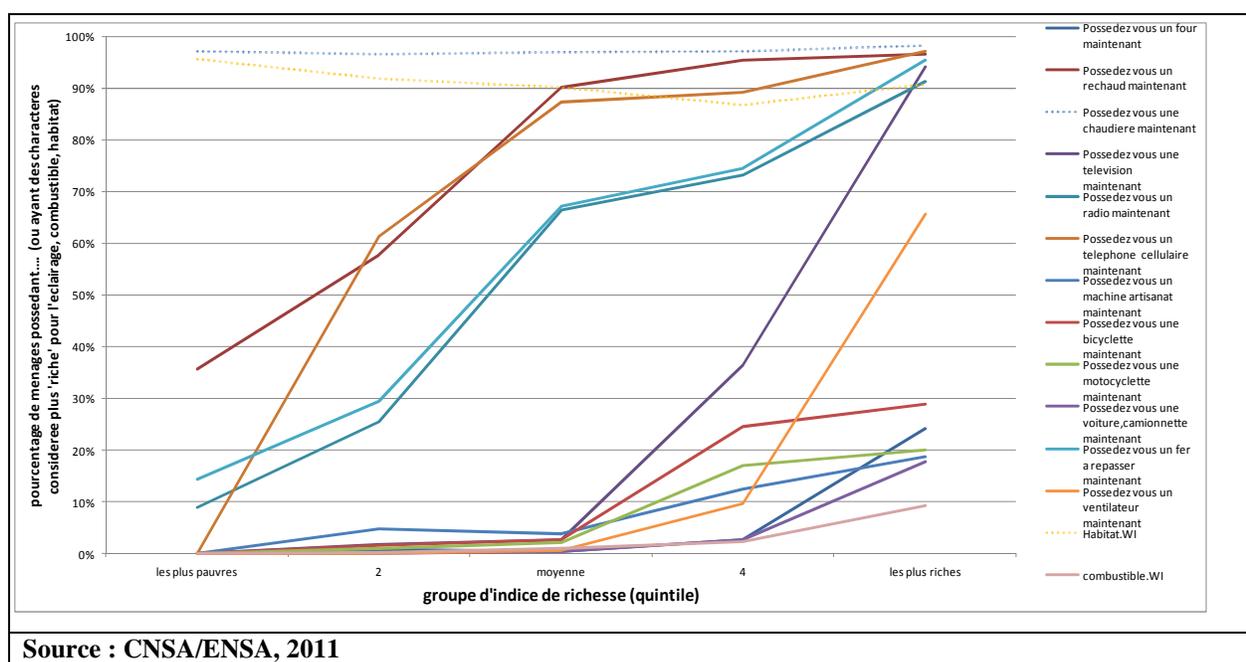
Sources : CNSA/ENSA, 2011

Au niveau départemental, il n'existe pas de différence énorme toutefois il y a lieu de remarquer que le Centre, Grande-Anse, les Nippes et le Nord-Ouest sont les départements les plus pauvres en biens durables dans la mesure où plus de 50% de leur population se trouvent dans les 2 quintiles inférieures.

De l'autre côté, l'Ouest est de loin le département le plus riche (près de 60% de sa population se trouvent dans les 2 quintiles supérieures de richesses) viennent de loin en arrière, le Nord et l'Artibonite avec respectivement 34% et 32%. Ceci s'explique par le poids important de l'urbain au niveau du département de l'Ouest.

Une analyse des différentes variables incluses dans l'indice de richesse montre que certains biens sont quasi absents au niveau des trois quintiles inférieures (moins de 1% des ménages) on peut citer : les bicyclettes, les motocyclettes, les voitures camionnette, les ventilateurs...se rencontre au niveau de presque tous les groupes de richesse : le cellulaire se rencontre au niveau d'au moins six ménages sur 10 (mis à part le quintile le plus pauvre où aucun ménage n'en possède). La figure suivante illustre la relation entre l'indice de richesse et les variables incluses dans l'indice.

Graphique 26 : Évolution de Variables par Quintiles d'Indice de Richesse (variables incluses dans la construction de l'indice)



Source : CNSA/ENSA, 2011

5.3- Les indicateurs socio-économiques et quintiles de richesse

Le tableau ci-dessous présente certaines caractéristiques des ménages en fonctions de leur niveau de richesse en biens durables.

Concernant le niveau d'éducation du chef de ménage, il ressort clairement que le niveau de richesse des ménages augmente avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Comme on peut l'observer sur tableau, la progression d'un niveau d'éducation à un autre est évidente. Près des

deux tiers des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'éducation se trouvent dans les 2 quintiles pauvres tandis que le pourcentage est seulement de 3 % pour les plus riches.

Pour les enfants de 6 à 14 ans, l'irrégularité et de non fréquentation des élèves est naturellement beaucoup plus élevée au niveau des quintiles de richesse les plus pauvres. Et comme raison de non fréquentation/irrégularité, le « manque d'argent pour les frais/matériels scolaires » est cité dans 80% des cas pour les plus pauvres et 66% des cas pour les plus riches.

Tableau 10 : Quelques Caractéristiques des ménages en fonction du niveau de richesse en biens durables

Indicateur socio démographiques		Le plus pauvre	pauvre	Moyen	Riche	Le plus riche
Niveau d'éducation du chef de ménage	aucun	37.8%	27.6%	21.6%	9.7%	3.3%
	primaire incomplet	23.3%	23.9%	26.9%	17.1%	8.7%
	primaire complet	15.4%	18.6%	25.2%	25.5%	15.4%
	secondaire incomplet	8.0%	12.3%	26.2%	24.9%	28.6%
	secondaire complet	.9%	8.1%	19.8%	24.3%	46.8%
	université incomplet	2.4%	4.9%	12.2%	17.1%	63.4%
Fréquentation scolaire et régularités des enfants de 6 à 14 ans	Vont à l'école régulièrement	70%	79%	87%	88%	93%
	Ne vont pas à l'école régulièrement	11%	8%	7%	6%	4%
	Ne vont pas du tout à l'école	9%	14%	7%	6%	3%
	Moyenne d'âge du chef	49	48	46	44	43
Taille moyenne des ménages		5.44	5.91	6.03	6.03	5.80
Achat d'eau traitée		2.1%	8.8%	13.2%	27.8%	48.6%
% de la population faisant leurs selles en pleine nature		53.7%	34.6%	24.3%	12.6%	3.1%

Source: CNSA/ENSA, 2011

Il convient également de noter le lien entre les indicateurs « eau et assainissement » et les niveaux de richesse en biens durables. Les indicateurs s'améliorent avec les niveaux de richesses. 53.7% des ménages du quintile le plus pauvre ne dispose pas de toilette contre seulement 3.1% pour les plus riches. Il en en de même pour l'achat d'eau traitée.

VI. CAPITAL ECONOMIQUE

6.1- Sources de revenus et moyens de subsistance

Les revenus et moyens de subsistance constituent un indicateur fondamental pour l'accessibilité et la sécurité alimentaire des ménages, dans la mesure où toutes leurs dépenses (alimentaires et non alimentaires) en sont tributaires.

6.1.1 Groupes de subsistance

Le module sur les revenus visait à capturer les trois sources de revenus les plus importants en termes de montant de revenu pour chaque ménage dans quatre niveaux de détail :

- domaine de travail (ou transfert, rentes foncières) ;
- type d'emploi

lieu d'emploi – on veut savoir si l'emploi (ou source du revenu) se fait localement, dans une autre localité, ou dans un autre pays.

- Montant de revenu généré pendant les 12 derniers mois

Pour les besoins de l'analyse, ces différents niveaux de détail ont été regroupés, ce qui a permis de faire ressortir les catégories suivantes de sources de revenu :

- 1.-main d'œuvre (agriculture/élevage/pêche)
- 2.- Indépendant (agriculture/élevage/pêche)
- 3.- Indépendants (non-agricole)
- 4.-Artisans et ouvriers bénévoles
- 5.- Main d'œuvre qualifiée
- 6.-Transferts
- 7.-autres

Sur la base de ce regroupement, le graphique suivant présente la distribution de la principale source de revenus des ménages au niveau national et le tableau suivant en présente ses principales caractéristiques. Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous, les deux groupes de sources de revenu et moyens de subsistances les plus importantes sont

« Indépendant (agriculture/élevage/pêche) » et « Indépendants (non-agricole) » qui représente deux tiers des ménages au niveau national.

Graphique 27 : Distribution des groupes de sources de revenus/moyens de subsistance au niveau national (la principale source)

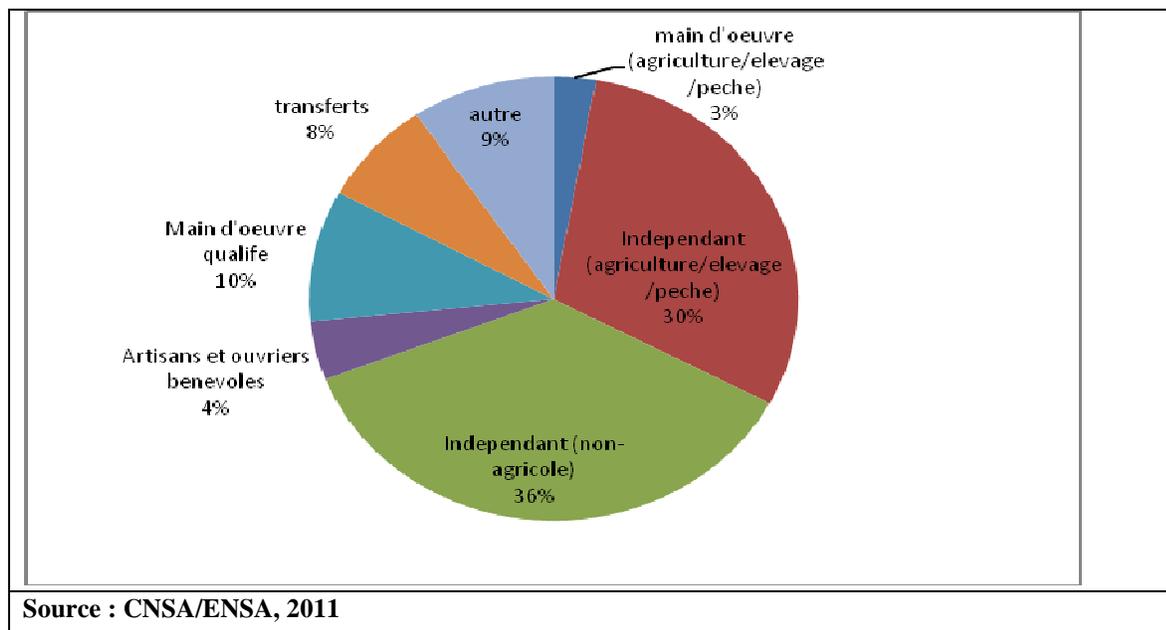


Tableau 11 : Quelques caractéristiques des groupes de subsistance

Quelques caracteristiques des groupes de subsistance						
Groupe de source de revenu/moyens de subsistance	N	Description	% femme chef de menage	% de menage faisant partie de ce groupe de subsistance	Contribution dans la formation du revenu	Indice de richesse / % quintile plus pauvre
Main d'œuvre (agriculture /élevage/ pêche)	99	- salariés et travailleurs occasionnels travaillant dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche -12% des menages ont plus de 2 sources de revenu	30%	3%	4%	41%
.Indépendant (agriculture/ élevage/ pêche)	1063	-exploitants a compte propre dans les domaines de l'agriculture de l'élevage de et de la pêche '- 20% des menages ont plus de 2 sources de revenu et un tiers en ont une seule	36%	30%	28%	35%
Indépendants (non-agricole)	1290	-travaillent a compte propre dans la construction, l'artisanat, le commerce, la production de sel marin, charbon de bois, rentes '-22% des menages ont plus de 2 sources de revenu et un tiers en ont une seule	53%	36%	35%	18%
Artisans et ouvriers bénévoles	151	'-Journalier et salarie dans la construction, l'artisanat et laproduction manuelle de bien '-16% des menages ont plus de 2 sources de revenu	32%	4%	4%	11%
Main d'œuvre qualifiée	339	-journalier et salarie dans les service divers '-25% des menages ont plus de 2 sources de revenu et un tiers en ont une seule	41%	10%	10%	7%
Transfert	268	-Il regroupe aussi bien les transferts internes que les transferts Externe. '-17 % des menages ont plus de 2 sources de revenu et 50% n'en ont qu'une seule.	68%	8%	10%	20%
Autres	335	-Salarie et journalier dans la production de sel, le commerce, la vente de bois, productionde charbon de bois '-type d'emploi non precise / des menages ont plus de 2 sources de revenu	46%	6%	10%	22%

Source: CNSA/ENSA, 2011

Tableau 12 : Quelques caractéristiques des groupes de subsistance (suite)

Groupe de sources de revenu / moyen d'existence	Taille moyenne des ménages	% d'enfants qui ne sont pas du tout allés à l'école	% de dépenses alimentaires	Moyenne de dépenses mensuelles
Maind'oeuvre (agriculture / élevage/pêche	6.67	14%	69%	4952
Independent (agriculture / élevage/pêche	6.16	14%	69%	5441
Independants (Non-agricole)	5.92	8%	63%	7151
Artisans et ouvriers bénévoles	5.14	14%	62%	6032
Maind'oeuvre qualifiées	5.44	3%	59%	6996
Transferts	4.9	6%	64%	6080
Autres	5.68	14%	65%	6945

Source: CNSA/ENSA, 2011

A la lueur des caractéristiques des moyens de subsistance, il apparaît que :

- ✓ Les ménages dépendant du transfert comme source de revenus principale ont peu de sources de revenus secondaires (50% des ménages n'en ont déclaré qu'une), viennent ensuite ceux qui vivent de la main d'œuvre agricole (41% ont déclaré une source de revenus secondaire) et les autres comptent pour 40%, alors que la proportion de ménages au niveau national est de 35%. On peut donc déduire une vulnérabilité plus élevée en cas de choc.
- ✓ Les plus forts taux de femmes chefs de ménages se retrouvent parmi les ménages dépendant prioritairement des transferts (deux tiers des ménages).
- ✓ Les ménages dépendant des sources de revenus agricoles sont les plus pauvres, selon l'indice de richesses en biens durables ; plus de 41% des ménages vivant de la vente de leur force de travail dans la branche agriculture/Pêche/Elevage et 35% des travailleurs indépendants de cette même branche se situent dans le quintile le plus pauvres. Dans la mesure où la dotation en bien durable est un indicateur général de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, ces catégories de ménages paraissent relativement plus vulnérables.
- ✓ Les ménages dépendant des activités agricoles sont de plus grande taille. 6.7 pour la main d'œuvre et 6.2 pour les indépendants (la moyenne en milieu rural est de 6)
- ✓ Le coefficient budgétaire alloué à l'alimentation est relativement élevé chez les ménages dépendant des activités agricoles en dépit du fait que l'autoconsommation ne soit pas comptabilisée (près de 70% contre une moyenne nationale 64%). Il est généralement admis que plus on est pauvre, plus les dépenses alimentaires représentent une part élevée dans les dépenses totales.
- ✓ Le montant des dépenses des ménages est relativement peu élevé pour les deux catégories précitées. Le montant des dépenses constitue un indicateur d'accès des ménages aux aliments.

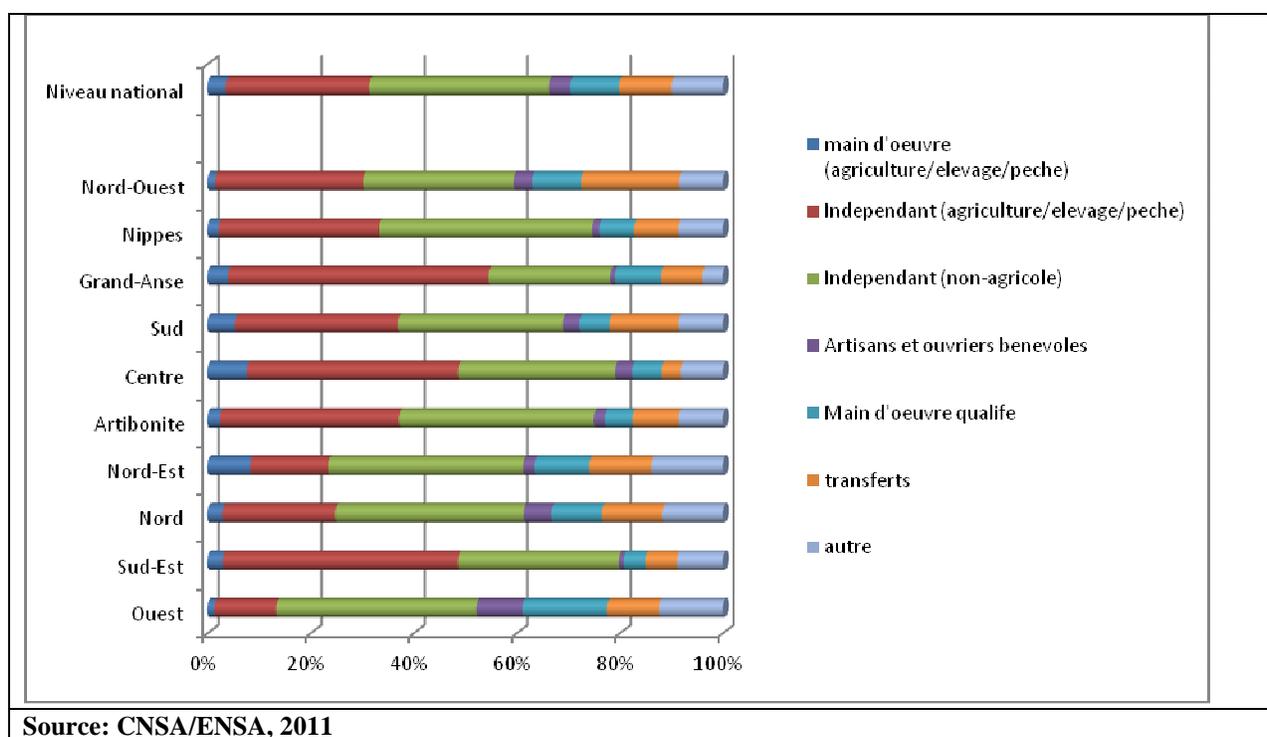
Les différents indicateurs semblent indiquer une certaine précarité de la situation des ménages qui dépendent de l'agriculture.

6.1.2 Contribution des différents groupes de subsistance à la formation du revenu global

Le graphique ci-dessous présente l'apport de chacune des sources de revenu dans la formation du revenu global des ménages. Au niveau national, les groupes « indépendant agricole » et « indépendant non agricole » contribue à hauteur de 63% dans la formation du revenu des ménages. L'agriculture est particulièrement importante au niveau des départements de la grande-Anse (51%) du Sud-est (46%), centre (41%).

Pour ce qui concerne les transferts, les départements du Nord-Ouest constitue la principale destination des transferts dans la mesure où ils représentent 21% des réponses. Il est suivi du Nord-est et des Nippes avec respectivement 18% et 15%.

Graphique 28 : Distribution du revenu total selon le type de revenu par département



Plus les ménages sont pauvres plus l'agriculture est importante dans la formation du revenu des ménages. De 50% pour les plus pauvres, la contribution de l'agriculture est passée à 5% pour les ménages les plus riches. En d'autres termes, les ménages dépendant de l'agriculture sont plus susceptibles d'être pauvres. Ce constat semble justifier les déplacements générationnels vers les activités non agricoles dans les villes.

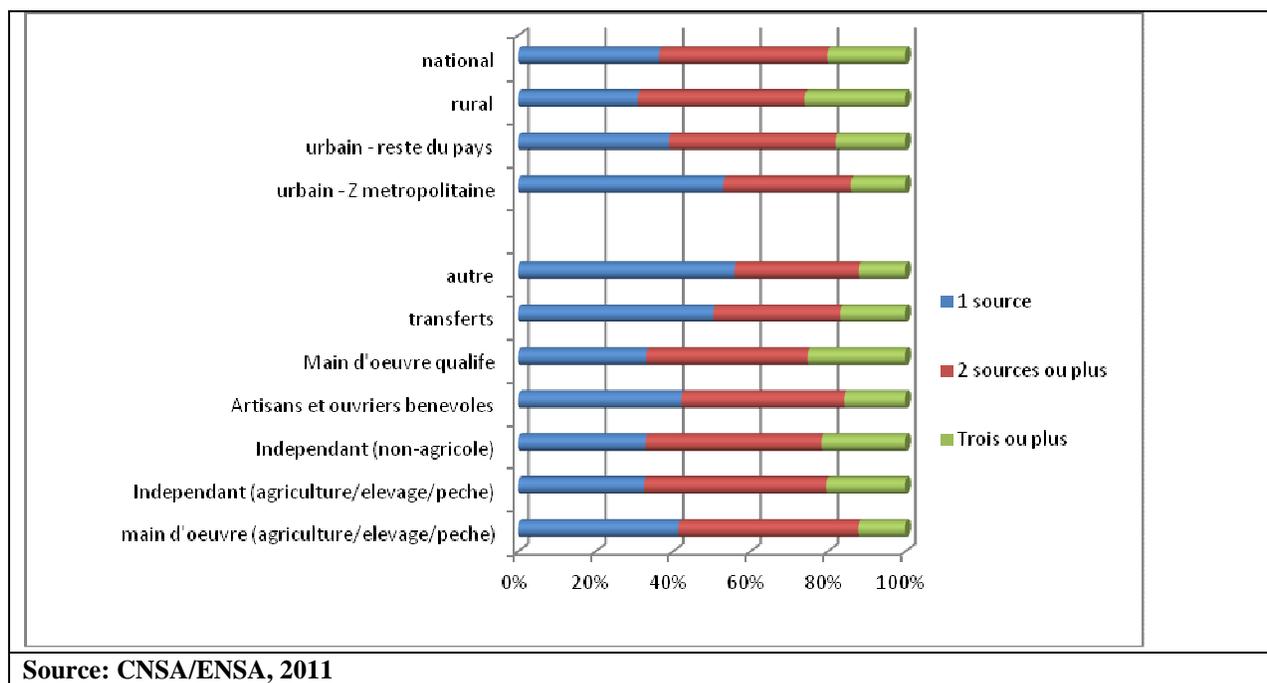
Inversement la contribution de la main d'œuvre qualifiée est plus importante dans la formation du revenu des ménages les plus riches. Elle passe de 3% pour le quintile le plus pauvre, à 23% pour le quintile le plus riche.

6.1.3 Diversification des sources de revenu

Le nombre de sources de revenus/activités a été évalué, afin de déterminer dans quelle mesure les sources de revenus sont diversifiées. Il ressort de l'analyse que plus d'un tiers des ménages au niveau national n'ont qu'une source de revenu, 42% des ménages disposent d'une deuxième source et 20% en disposent d'une troisième source (hormis les cas de non réponses ou des réponses indéterminées). Les sources de revenu plus diversifiées en milieu rural (environ 70% des ménages ont plus d'une source de revenu) qu'en milieu urbain et dans la zone métropolitaine (moins de 50% de ménage dans la zone dans la zone métropolitaine).

Vu du côté des moyens de subsistance, les sources de revenu sont moins diversifiées au niveau des ménages dépendant du transfert, de l'artisanat et la main d'œuvre agricole. En effet, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, chez les ménages dépendant des transferts, de l'artisanat et la main d'œuvre agricole, respectivement 50%, 42% et 41% des ménages n'ont qu'une seule source de revenu. Ces catégories de ménages sont donc plus vulnérables à un choc quelconque qui affecterait l'une de ces sources de revenus.

Graphique 29 : Nombre de source de revenu par milieu de résidence et le moyen de subsistance



6.2 Les dépenses

Il a été demandé aux ménages d'estimer les dépenses (au comptant ou à crédit) en gourdes pour l'acquisition des produits et services de base. Il s'agissait de 16 aliments ou catégories d'aliments de consommation fréquente (estimation faite pour le mois passé) d'une part et d'autre part des biens et/ou des services occasionnels comme les soins médicaux, les frais scolaires (estimation faites pour les douze derniers mois précédant l'enquête). Pour les besoins de l'analyse, les dépenses ont été ramenées sur une base mensuelle. Ces informations ont permis de calculer d'une part le coefficient budgétaire associé à l'alimentation et d'un autre côté les structures des dépenses des ménages.

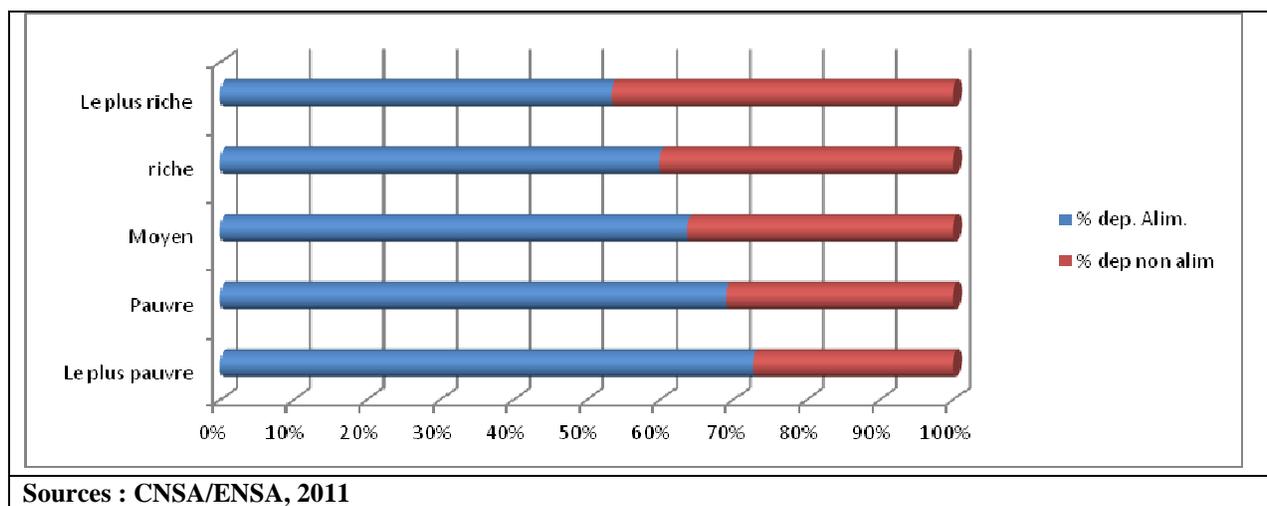
6.2.1 Les dépenses alimentaires et non alimentaire

Au niveau national, la moyenne des dépenses mensuelles per capita au niveau national est de 2,396 gourdes dont environ 64 % sont consacrés à l'alimentation. Les croisements de cette variable avec les différents quintiles de richesse montrent que les dépenses alimentaires prédominent quelque soit le niveau de richesse des ménages mais diminuent considérablement des plus pauvres aux plus riches. En effet, le coefficient budgétaire affecté à l'alimentation passe de 53% pour les riches, à 73% pour les plus pauvres. D'un autre côté, il a lieu de noter que dans le même temps le niveau de dépenses monétaires mensuelles per capita est en moyenne près de

trois fois plus élevé pour les ménages du quintile des plus riches (3,431 gourdes), comparé à celui des ménages du quintile des plus pauvres (1,263 gourdes). Ces niveaux de dépenses relativement peu élevés, en adéquation avec des niveaux de revenus également peu élevés traduisent une faiblesse du pouvoir d'achat des ménages de ces catégories.

Les graphiques et tableaux ci-dessous, nous permettent de voir les montants de dépenses par quintiles de richesse ainsi que la part consacrée à l'alimentation dans les dépenses totales.

Graphique 30 : Indice de richesse et pourcentages des types de dépenses (alimentaire et non alimentaire dans les dépenses totales du ménage



Les données confirment que le niveau de richesse diminue avec la proportion des dépenses alimentaires dans les dépenses totales. Il est généralement admis que plus on est pauvre, plus le pourcentage des dépenses alimentaires dans les dépenses totales est élevé.

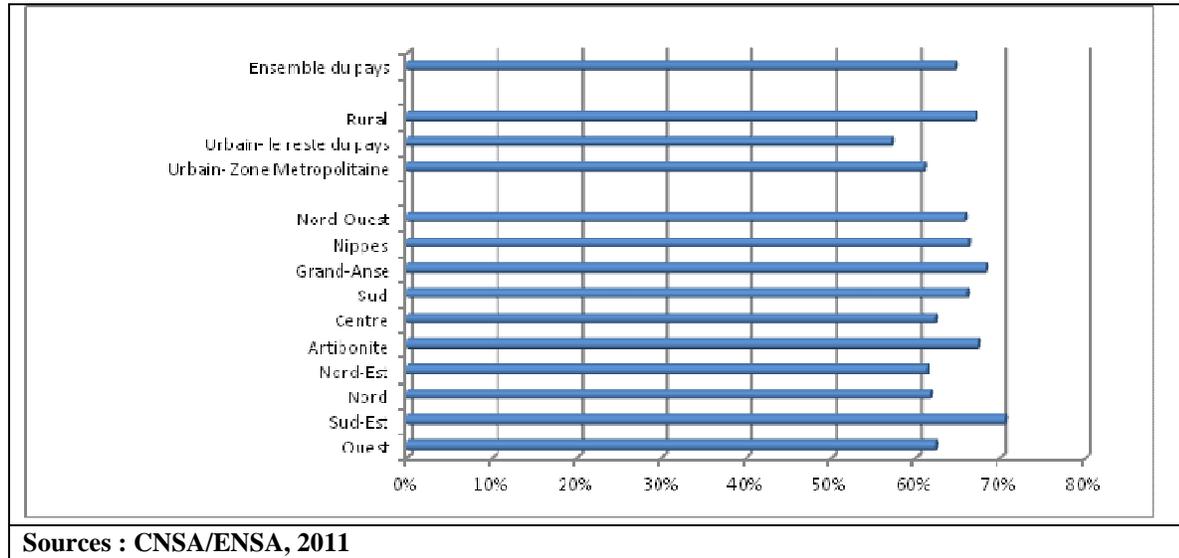
Tableau 13 : Indice de richesse et dépenses (alimentaires/non alimentaires)

	dépense alimentaire per capita	dépense non alimentaire per capita	dépense totale per capita	% dep. Alim.	% dep non alim	TOTAL
Le plus pauvre	914	349	1263	72.66%	27.34%	100%
Pauvre	1036	490	1526	69.02%	30.99%	100%
Moyen	1207	2438	3645	63.72%	36.28%	100%
Riche	1355	1004	2359	59.93%	40.07%	100%
Le plus riche	1724	1707	3431	53.29%	46.71%	100%
Ensemble du pays	1203	1193	2396	64.73%	35.27%	100%

Sources : CNSA/ENSA, 2011

Ce pourcentage est plus élevé au niveau des départements du Sud-est, de l'Artibonite, de la Grande-Anse (plus élevé que la moyenne nationale de 65 %) comme on peut l'observer sur le graphique ci-dessous. Si l'on se base sur ce principe, on peut admettre que ces trois départements sont les départements les plus pauvres. De même que les ménages ruraux sont plus pauvres que les ménages urbains. D'autant plus que l'autoconsommation n'est pas prise en compte dans les calculs.

Graphique 31 : Pourcentage des dépenses alimentaires dans les dépenses totales par département et par milieu de résidences (rural/urbain)



Comme l’illustre le graphique ci-dessous, les ménages des départements du Nord-est, du Nord-Ouest, de l’Artibonite, de la Grande-Anse et du Sud présentent les niveaux de dépenses per capita les plus faibles.

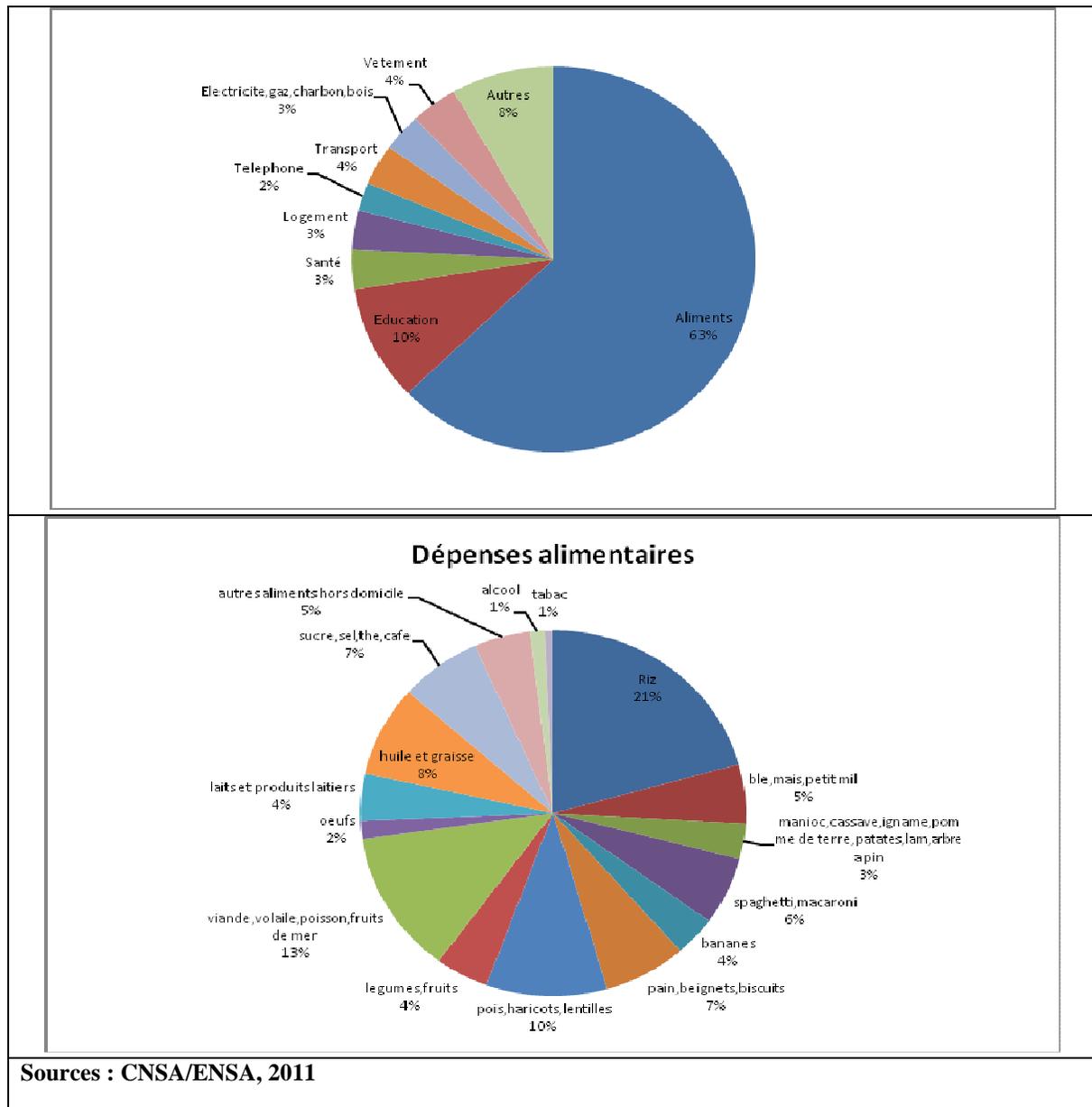
Des niveaux de dépenses assez bas en adéquation avec des niveaux de revenus peu élevés traduisent une faiblesse du pouvoir d’achat au niveau de ces départements.

Ceci constitue un indice laissant transparaître la précarité de leur situation, d’autant plus qu’en moyenne plus de 65% des dépenses mensuelles sont affectées à l’alimentation. Abstraction faite des données du département du Nord qui paraissent un peu anormales.

6.2.2 Les structures des dépenses

Concernant la structure des dépenses, comme l'illustre le graphique ci-dessous, les dépenses alimentaires constituent le premier poste de dépenses des ménages : elles représentent 63% des dépenses totales du ménage. L'éducation vient en deuxième position et représente 10%. La santé ne représente que 3% des dépenses.

Graphique 32 : Structure des dépenses mensuelles des ménages au niveau national

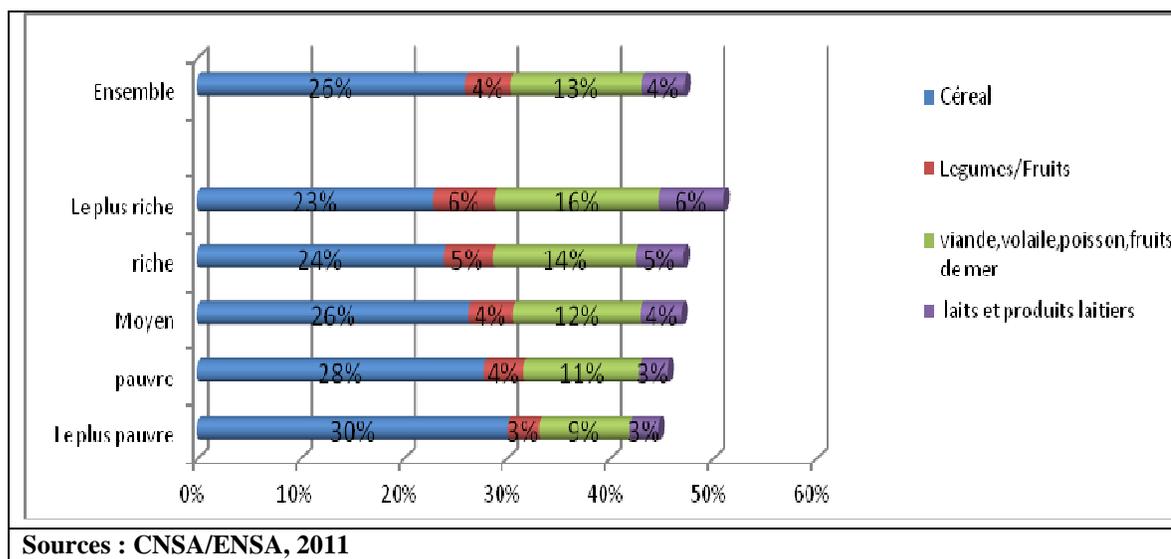


Nous référant uniquement aux dépenses alimentaires, on peut noter que 26% sont consacrés à l'achat de céréales (dont 21% pour le riz), 13% à l'achat de viande/poisson, 10% de légumineuses et 8% pour de huiles et graisses.

L'analyse plus détaillée de la structure de dépenses montre que :

- La part de dépenses allouée au poste « viande, volaille, poisson, fruits de mer» augmente en fonction du niveau de richesse. Elle passe de 9% pour le quintile le plus pauvre à 16 % pour les plus riches. Il en est de même pour d'autres produits comme les fruits et légumes le lait et les produits laitiers qui comptent pour 3% à 6%.
- Pour les produits de base, on observe la tendance inverse. En d'autres termes, le pourcentage diminue avec le niveau de richesse. Pour les céréales, par exemple, il passe de 30% pour les plus pauvres à 22% pour les plus riches.

Graphique 33 : Pourcentage de dépenses alimentaires par aliments et par quintile de richesse en biens durables



Considérant que le montant des dépenses est plus élevé chez les plus riches que chez les pauvres. Il est évident que les pauvres ont beaucoup moins accès à des produits comme le faible accès des ménages les plus pauvres aux protéines animales aux fruits et légumes et aux produits laitiers.

VII. RISQUES ET VULNERABILITE

Les ménages haïtiens vivent dans un environnement caractérisé par un ensemble de chocs qui les rendent vulnérables à l'insécurité alimentaire. Cet environnement, ou contexte de vulnérabilité peut être décrit en fonction des tendances critiques (par exemple croissance démographique, augmentation du chômage, baisse de revenus), des cycles saisonniers (cycles de production, fluctuations des prix sur les marchés) et des chocs naturels et d'origine humaine. L'objet de ce chapitre est d'analyser l'effet de ces facteurs (chocs) de vulnérabilité sur la capacité des ménages à se nourrir ou produire de la nourriture, les stratégies qu'ils ont adoptées pour y faire face et l'assistance humanitaire qu'ils ont reçue.

7.1- Les chocs

La présente analyse concerne les chocs déclarés par les ménages pour les 12 mois précédant l'enquête, leur impact sur la capacité à produire ou à acheter de la nourriture ou sur leur épargne. Les ménages ont subi au moins un choc parmi une vingtaine mentionnée sur la liste, que ce soit un choc idiosyncrasique qui concerne un ménage en particulier (décès, blessures, chômage) ou un choc collectif (hausse des prix des produits alimentaires, épidémie, maladie des cultures, cyclones, inondations, etc). Cinq chocs sont particulièrement fréquents parmi ceux subis par les ménages : par ordre d'importance l'augmentation des prix des produits alimentaires (37%), la maladie/accident grave d'un membre de ménages (36%), les pluies irrégulières (25%), la sécheresse (21%) et la maladie des animaux (20%). Si les pluies irrégulières, la sécheresse, la maladie des animaux affectent surtout les ménages les plus pauvres en biens durables, la maladie/accident grave d'un membre de ménage et l'augmentation des prix des produits alimentaires ont un effet significatif sur tous les groupes de richesse.

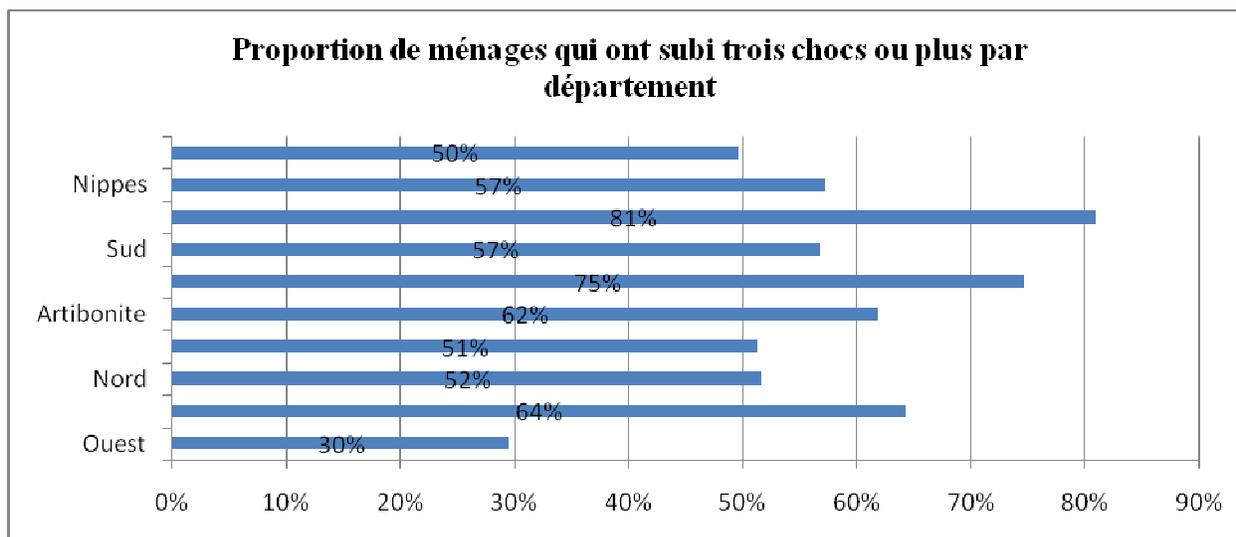
Tableau 14 : Proportion de ménages ayant subi un choc donné selon le quintile de Richesse

Chocs	Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Ensemble
Maladie/accident grave membre ménage	38%	38%	36%	36%	27%	36%
Décès d'1 membre apporteur ressources	14%	12%	13%	14%	13%	13%
Prise en charge nouveaux membres /ménage	2%	4%	3%	5%	8%	4%
Epidémie (ex. cholera))	17%	15%	13%	10%	9%	13%
Augmentation prix biens alimentaires	34%	34%	37%	38%	44%	37%
Rareté aliments de base sur le marché	5%	7%	7%	6%	5%	6%
Maladies animaux	27%	20%	24%	16%	4%	20%
Maladies cultures	13%	10%	10%	8%	2%	9%
Augmentation prix semences	6%	6%	4%	5%	2%	5%
Augmentation prix engrais	1%	1%	4%	2%	2%	2%
Baisse prix relatif produits agricoles	4%	5%	5%	3%	1%	4%
Equipements, outils en panne	0%	0%	1%	2%	2%	1%
Chocs	Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Ensemble
Perte emploi ou faillite entreprise	2%	4%	7%	11%	15%	7%
Diminution salaire/revenu membres ménage	7%	9%	12%	15%	16%	11%
Diminution de la demande	3%	5%	5%	7%	9%	5%
Cyclones, inondations	20%	14%	14%	10%	5%	13%
Sécheresse	29%	26%	22%	14%	4%	21%
Pluies irrégulières	34%	32%	28%	19%	6%	25%
Arrêt de l'aide (transferts) des parents/amis	1%	3%	2%	3%	3%	2%
Insécurité (vol, kidnapping)	5%	8%	10%	11%	14%	9%
Autres	8%	10%	11%	10%	14%	10%

Source : CNSA/ENSA, 2011

L'analyse du cumul des chocs (trois chocs ou plus) par strate géographique indique que les ménages résidents dans la Grand d'Anse, le Centre, le Sud-Est et l'Artibonite sont plus vulnérables aux chocs: Ils atteignent les proportions respectives de 81%, de 75%, de 64% et de 62%.

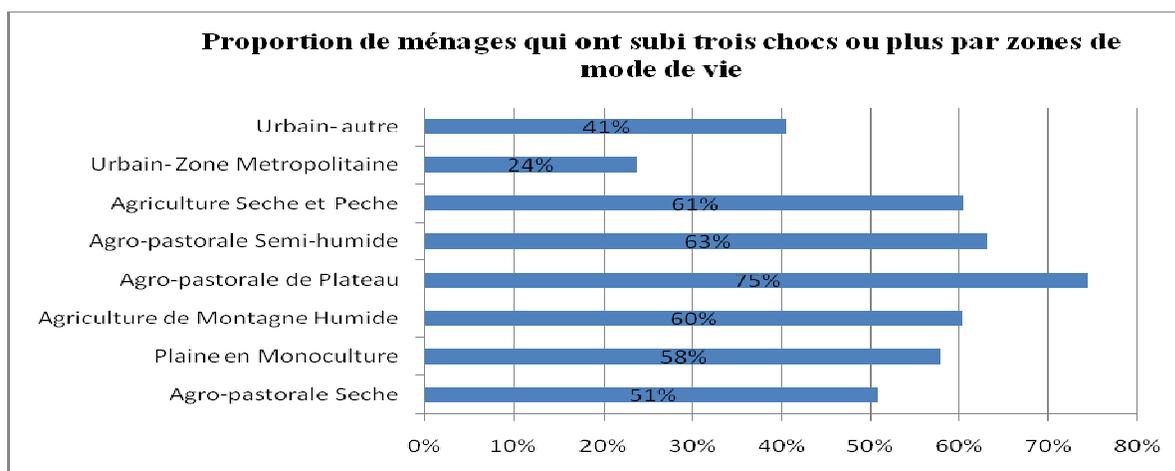
Graphique 34 : Proportion de ménages qui ont subi trois chocs ou plus par déplacement



Source: CNSA/ENSA, 2011

L'analyse par zone de mode de vie est toute aussi révélatrice : **les zones urbaines se montrent moins vulnérables aux chocs : seulement 24% des ménages dans l'Aire Métropolitaine déclarent avoir subi trois chocs ou plus, contre 41% dans les autres milieux urbains.** Par contre, quelle que soit la zone de mode de vie considérée, les zones rurales se révèlent très vulnérables aux chocs. Au moins 50% des ménages ont subi trois chocs ou plus, même si la proportion de ménages est particulièrement élevée dans la zone agro-pastorale de Plateau (75%) et la zone agro-pastorale semi-humide (63%). **La vulnérabilité accrue des zones rurales aux chocs pourrait s'expliquer par le fait que l'occurrence de certains chocs concerne surtout ce milieu de résidence où l'agriculture est l'activité prédominante.** Il s'agit des chocs comme les cyclones et les inondations, les pluies irrégulières, la sécheresse, la maladie des animaux.

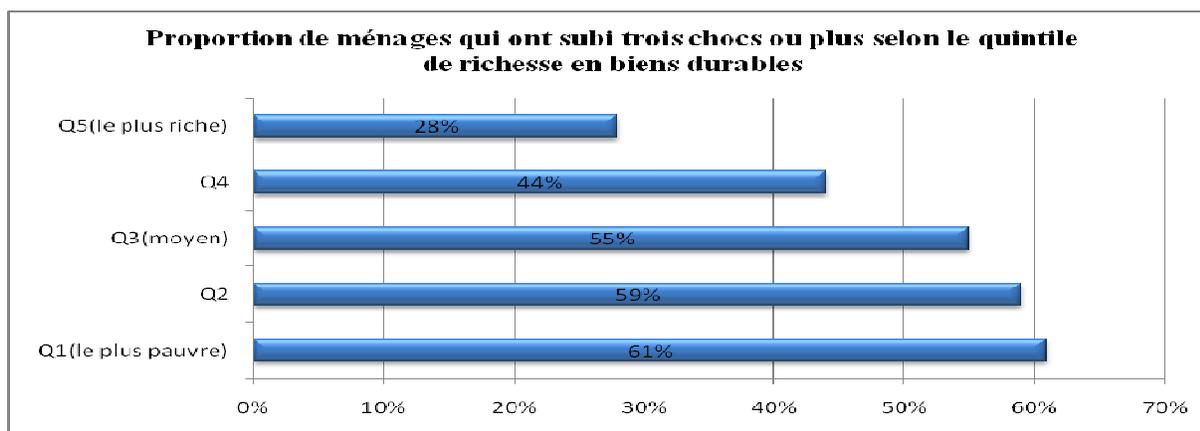
Graphique 35 : Proportion de ménages qui ont subi trois chocs ou par zones de mode de vie



Source : CNSA/ENSA, 2011

Cependant d'autres facteurs semblent expliquer la vulnérabilité des zones ou des ménages aux chocs. Il s'agit de l'indice de richesse en biens durables et sources de revenus. Plus sa dotation en richesse en biens durables est élevée moins le ménage est vulnérable aux chocs qui affectent sa capacité à produire ou acheter de la nourriture. Par exemple, les ménages appartenant aux deux premiers quintiles de l'indice de richesse en biens durables, c'est-à dire les plus pauvres, sont les plus vulnérables aux chocs. Les ménages les plus riches se montrent moins vulnérables.

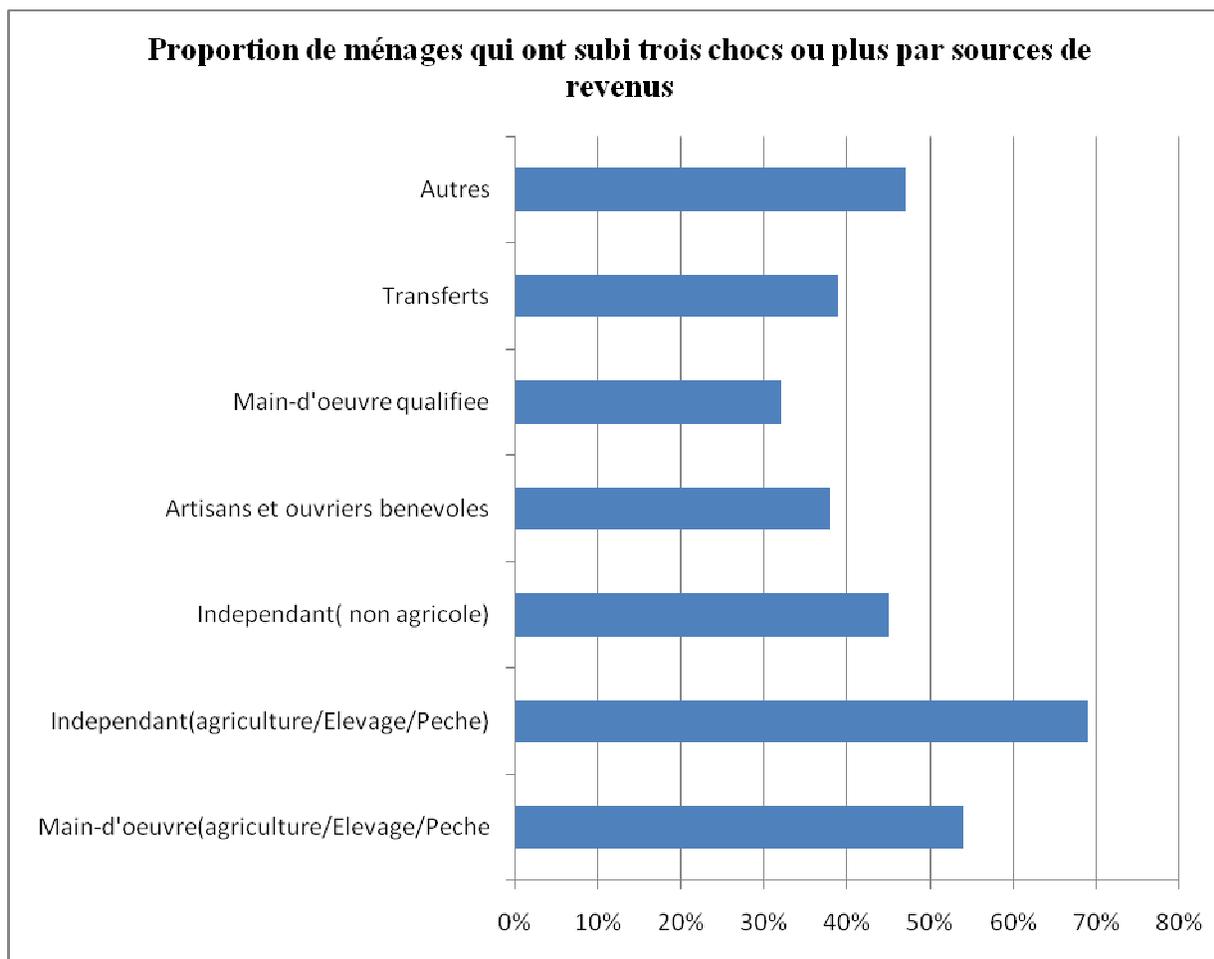
Graphique 36 : Proportion de ménages qui ont subi trois chocs ou plus selon le quintile de richesse en biens durables



Source : CNSA/ENSA, 2011

Quant au croisement par sources de revenus, il montre que **les ménages ayant la vente de leur force de travail dans l'agriculture/élevage et pêche, le travail indépendant agricole, et le travail indépendant non agricole comme sources de revenu principal, sont plus vulnérables aux chocs que ceux dépendants du transfert, du travail qualifié et de l'artisanat.**

Graphique 37 : Proportion de ménages qui ont trois chocs ou plus par sources de revenus

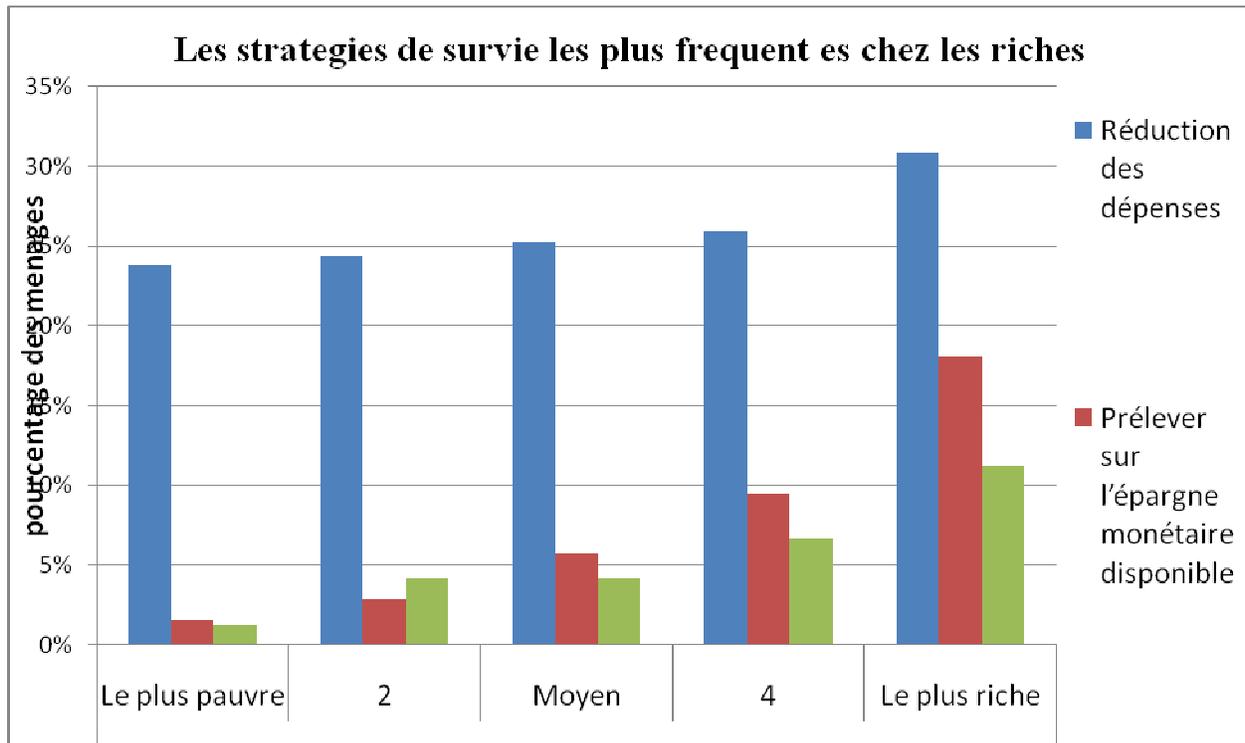


Source : CNSA/ENSA, 2011

7.2- Les stratégies

Les ménages ont été interrogés sur les principales stratégies de réponses adoptées pour faire face au manque de nourriture. Les réponses obtenues montrent que les stratégies varient d'un groupe de richesse à un autre. Si l'on fait abstraction de la réduction des dépenses, **les ménages les plus riches ont surtout utilisé des stratégies destinées à maintenir leur consommation alimentaire. Ils ont eu recours à leur épargne monétaire et aux transferts monétaires de ménages vivant à l'étranger**

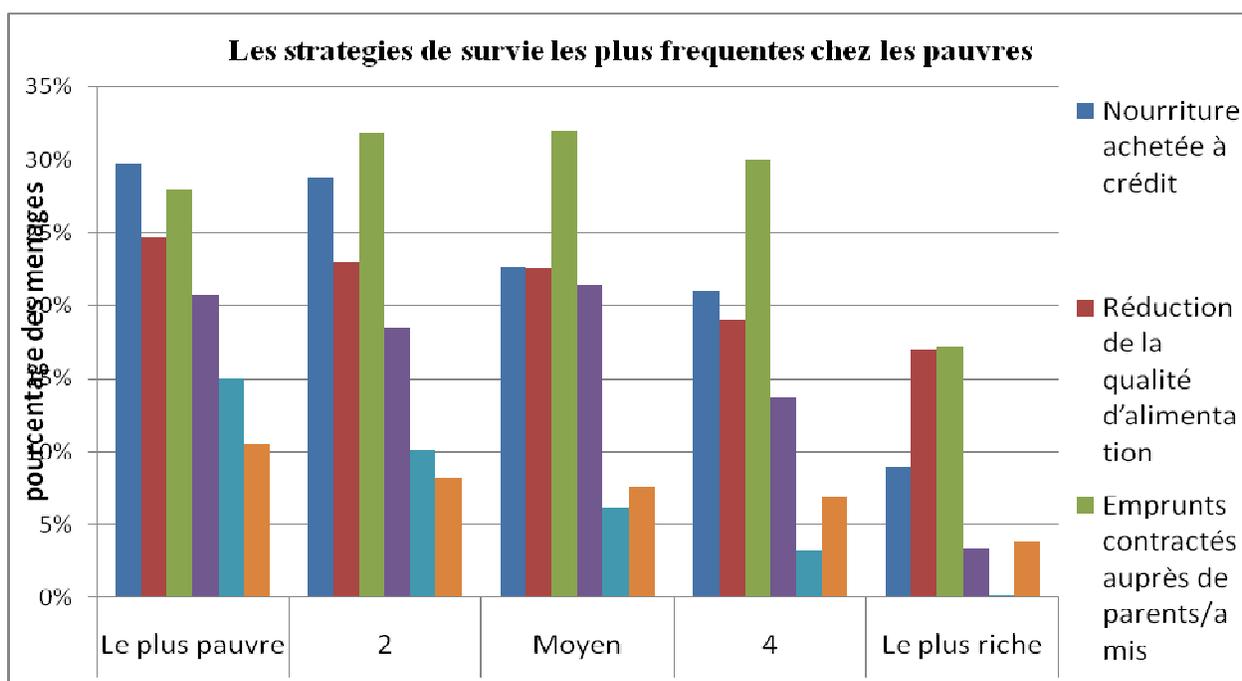
Graphique 38 : Les stratégies de survie les plus fréquentes chez les riches



Source : CNSA/ENSA, 2011

Du côté des plus pauvres, les stratégies les plus fréquemment déclarées, outre la réduction des dépenses, sont l'achat de nourriture à crédit, la réduction de la qualité des aliments, les emprunts contractés auprès des parents/des amis et la vente d'animaux. En clair les ménages les plus pauvres envisagent plutôt des stratégies d'ajustement par le bas qui influent sur leur consommation alimentaire immédiate et qui tendent à compromettre leur consommation future en raison de la vente d'actifs importants (les animaux par exemple). A l'inverse, les ménages les plus riches tendent à utiliser des stratégies qui garantissent leur consommation alimentaire immédiate et à protéger leurs actifs.

Graphique 39 : Les stratégies de survie les plus fréquentes chez les pauvres



Source : CNSA/ENSA, 2011

7.3- Assistance humanitaire

Les ménages ont été également interrogés sur les dons où l'assistance humanitaire qu'ils ont reçue pendant les trois mois ayant suivi le tremblement de terre et le mois qui a précédé l'enquête. Les dons ou l'assistance alimentaire qu'ils déclarent avoir reçu portent sur les biens alimentaires, les kits d'hygiène, les soins de santé, les abris/matériaux pour construction, les biens de production (semences, engrais, outils pour l'agriculture), l'argent, le travail (Cash for work et Food for work), l'assistance psychologique etc. **L'analyse du tableau ci-après montre que seulement 24% des ménages ont reçu au moins un des types d'assistance précitée. Les principaux bénéficiaires des 3 à 4 type d'assistance sont les ménages vivant dans des campements de déplacés.** Ils représentent entre 20% et 21% des ménages interrogés. Les types d'assistance reçue par les résidents des zones directement affectées et les résidents des zones non directement affectées restent relativement insignifiants.

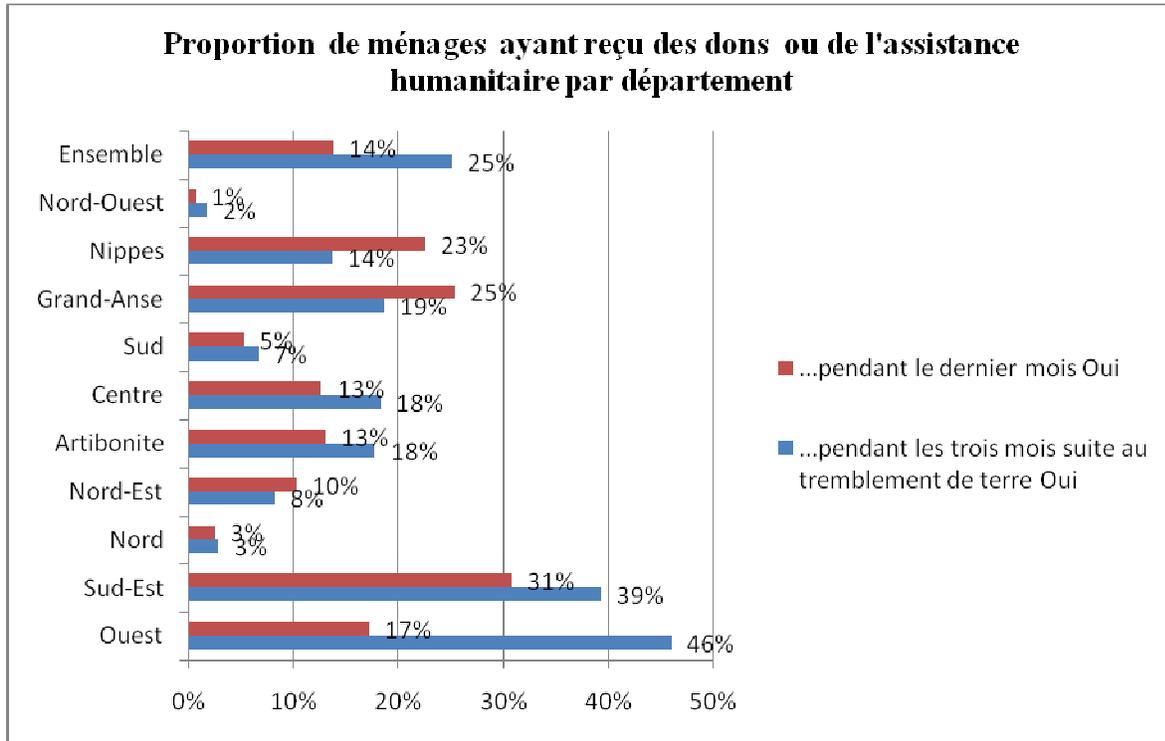
Tableau 15 : Nombre de type d'assistance humanitaire reçue pendant les 3 mois suite au tremblement de terre

Strate- Campement et non campement	Nombre de types d'assistance humanitaire reçue pendant les 3 mois suite au tremblement de terre										Total
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Campement de déplacées	14%	9%	13%	21%	20%	13%	7%	3%	1%	0%	100%
Résidents- Zone directement affectée	60%	15%	8%	8%	5%	3%	1%		0%		100%
Résidents- Zone non directement affectée	87%	7%	4%	1%	1%	0%	0%	0%			100%
Total	76%	9%	5%	4%	3%	2%	1%	0%	0%	0%	100%

Source : CNSA/ENSA, 2011

Il y a lieu de noter que **les programmes d'assistance humanitaire octroyée, pendant les trois mois qui ont suivi le tremblement de terre, ont priorisé surtout les deux départements directement affectés par le tremblement de terre: l'Ouest (46% des ménages) et le Sud-est (39%)**. Le pourcentage de bénéficiaires dans ces deux départements tend à diminuer pendant le mois précédant l'enquête, passant à 17% dans le département de l'ouest, contre 31% dans le département du Sud-est. Les pourcentages de ménages ayant bénéficié de l'assistance humanitaire ont, par contre, augmenté dans la Grand' Anse et les Nippes où ils sont passés respectivement de 19% à 25% et de 14% à 23% entre les trois mois qui ont suivi le tremblement de terre et le mois qui a précédé l'enquête.

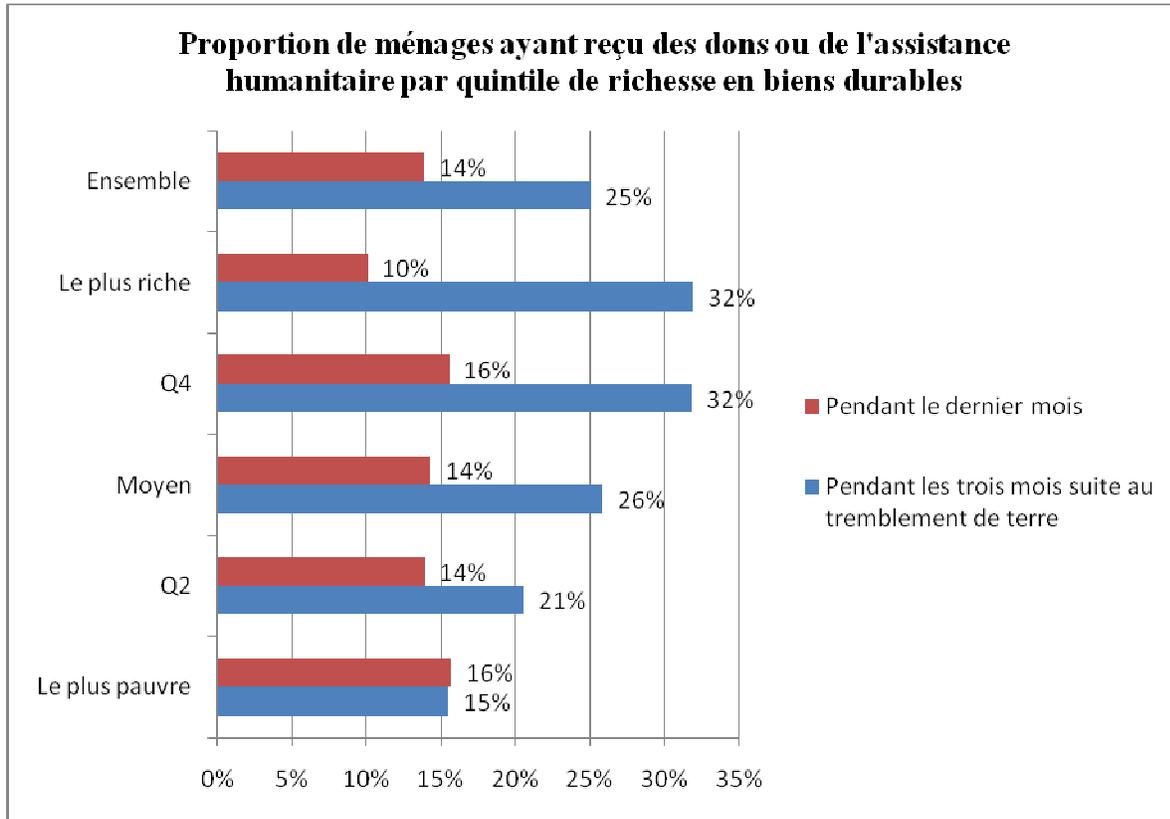
Graphique 40 : Proportion de ménages ayant reçu des dons ou de l'assistance humanitaire par département



Source : CNSA/ENSA, 2011

Il semble que **le programme d'assistance humanitaire n'a pas ciblé un groupe de richesse donné. Les ménages appartenant au quintile de richesse moyen (59%), dans les zones directement affectées par la catastrophe, ont bénéficié de l'assistance humanitaire dans la même proportion que les ménages les plus pauvres (59%), contre 42% des ménages les plus riches pendant les trois mois qui ont suivi le tremblement de terre**. Cependant, on observe une certaine stabilité du pourcentage de ménages bénéficiant de l'assistance du côté des plus pauvres, puisqu'on compte la même proportion de ménages pendant le mois ayant précédé l'enquête.

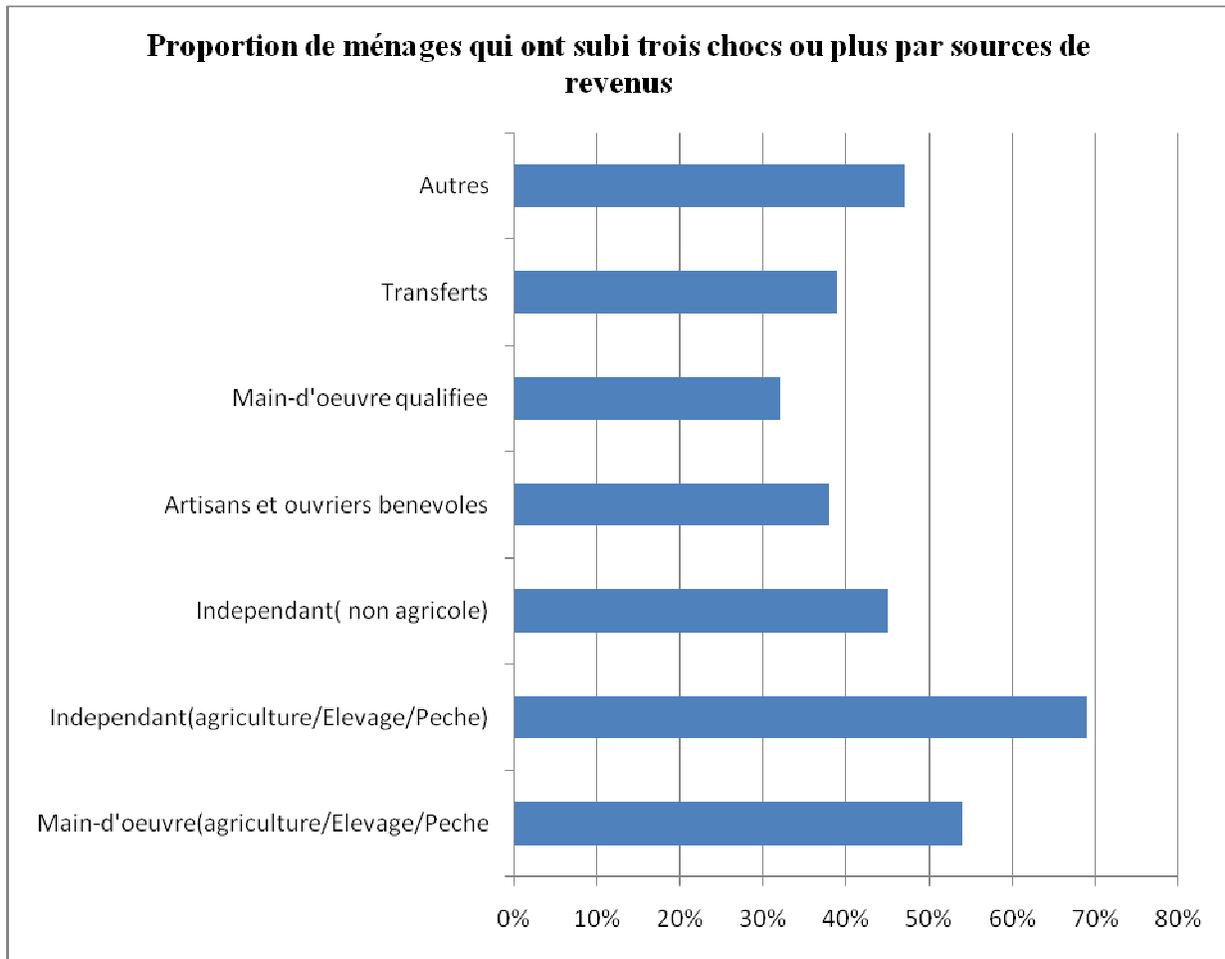
Graphique 41 : Proportion de ménages ayant reçu des dons ou de l'assistance humanitaire par quintile de richesse en biens durables



Source : CNSA/ENSA, 2011

Les ménages dépendant des sources de revenus moins vulnérables aux chocs semblent avoir été les principaux bénéficiaires de l'assistance humanitaire pendant les trois mois ayant suivi le séisme. Il s'agit des artisans, des travailleurs qualifiés et des bénéficiaires de transferts des ménages vivant à l'étranger. Là encore, l'assistance humanitaire a baissé considérablement pendant le mois précédant l'enquête par rapport à la période de trois mois qui a suivi le tremblement de terre du 12 janvier. Donc, il semble que le ciblage des groupes vulnérables n'était pas une préoccupation pour les institutions impliquées dans la mise en œuvre des programmes d'assistance humanitaire. Il fallait intervenir rapidement ou à temps pour sauver les vies.

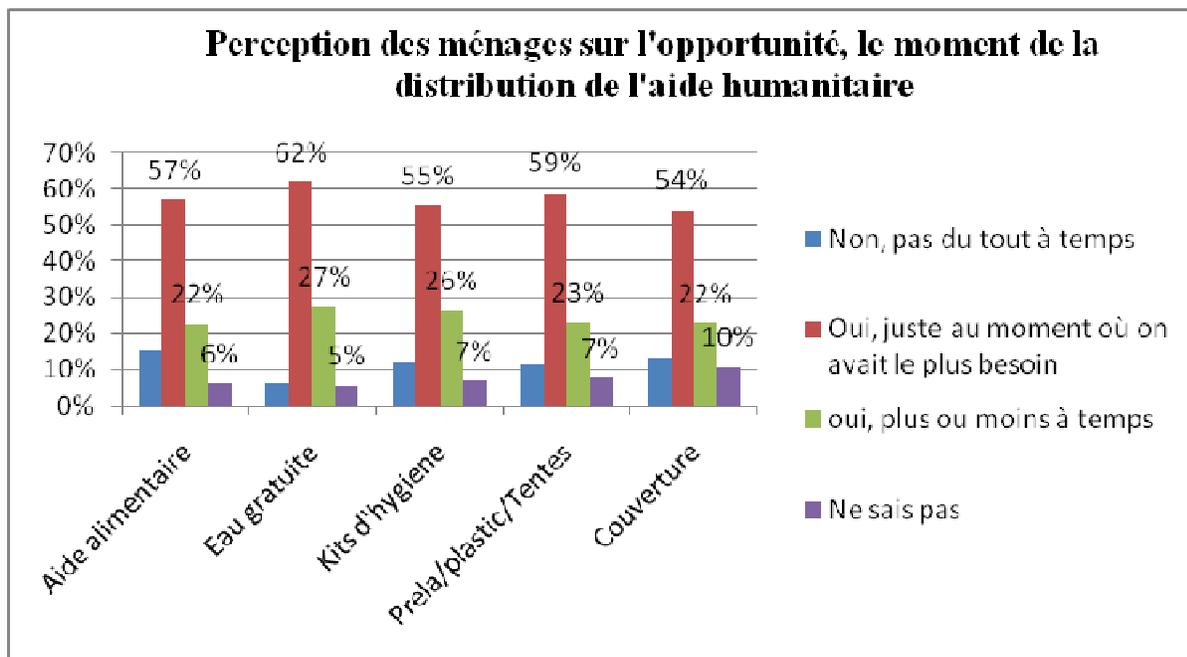
Graphique 42 : Proportion de ménages ayant reçu des dons ou de l'assistance humanitaire selon la principale source de revenus



Source : CNSA/ENSA, 2011

Le graphique ci-après montre bien les que l'aide humanitaire est arrivée dans les délais convenables. En grande majorité, les ménages ont déclaré qu'ils ont reçu l'aide, soit au moment où ils en avaient le plus besoin, soit plus ou moins à temps".

Graphique 43 : Perception des ménages sur l'opportunité, le moment de la distribution de l'aide humanitaire



Source : CNSA/ENSA, 2011

VIII. SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

8.1- Analyse des indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire

8.1.1 Score de Consommation Alimentaire

Le score de consommation alimentaire du PAM, en tant que indicateur fondé sur la diversité alimentaire, la fréquence de la consommation des aliments et l'apport nutritionnel relatif des différents groupes d'aliments, a été calculé en utilisant la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés par un ménage pendant les sept (7) jours précédant l'enquête comme nous l'avons expliqué au point 1.3 a du chapitre I. Cet indicateur permet d'estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire à partir de l'application des seuils standards qui permettent de déterminer trois groupes de consommation alimentaire : consommation alimentaire pauvre, consommation alimentaire à la limite du pauvre et consommation alimentaire acceptable. Les deux premiers groupes de consommation sont considérés comme faisant partie des groupes en insécurité alimentaire.

Ainsi les résultats de l'enquête indiquent qu'à l'échelle nationale, les deux milieux de résidence confondus (urbain et rural), 17% des ménages se retrouvent en situation de consommation alimentaire pauvre/limite. L'analyse du score de consommation selon les différents niveaux de stratification géographiques considérés montre une baisse de la prévalence des ménages à consommation alimentaire pauvre/limite de l'acceptable entre 2007 et 2011. Au niveau des zones rurales, la prévalence de consommation alimentaire pauvre/limite de l'acceptable est passée de 25% en 2007 à 20% en 2011. Dans les zones directement affectées par le tremblement de terre, on observe également une nette tendance à la baisse de cette prévalence entre février 2010 et mai 2011. De 30% en février 2010, le pourcentage des ménages à consommation alimentaire pauvre/limite de l'acceptable est passé à 27% en 2010 et à 13% en mai 2011.

La baisse est toute aussi prononcée dans les campements de déplacés : la prévalence des ménages à consommation alimentaire pauvre/limite de l'acceptable baisse de 42% en février 2010 à 27% en Juin 2010, à 19% en mai 2011.

De même, on note une baisse significative du pourcentage de ménages à consommation alimentaire pauvre/limite de l'acceptable en milieu rural dans les départements placés au rang des départements à forte insécurité alimentaire en 2007, selon les résultats de l'enquête ACSAV. C'est le cas des départements du Nord-ouest, du Nord et du Nord-est qui ont vu passer les pourcentages de ménages à consommation alimentaire pauvre/limite de l'acceptable de 42%, 38% et 35% en 2007 aux pourcentages respectifs de 36%, 18% et de 17% en 2011. Par contre le

pourcentage de ménages à consommation alimentaire/limite de l'acceptable a augmenté dans certains départements entre 2007 et 2011. Il s'agit des départements du Centre (de 18% à 22%), des Nippes (11% à 18%) et du Sud (de 16% à 20%).

Tableau 16 : Les estimations de la Prévalence de consommation alimentaire pauvre/limite fournies par les enquêtes antérieures réalisées par la CNSA

Urbain et/ou rurale	Strate	ACSAV	OSASE	EFSA I	EFSA II	ENSA
		Octobre 2007	Novembre 2009	Fev 2010	Juin 2010	Mai 2011
Urbain et rurale ensemble	Nationale					17%
	Zones Directement affectées par le tremblement de terre			30%	27%	13%
	Campements de déplacés			42%	27%	19%
	Département du Sud'Est		17%			14%
RURAL seulement	Nationale	25%				20%
	Zones directement affectées par le tremblement de terre	16%				15%
	Nord-Ouest	42%				36%
	Nord	38%				18%
	Nord-est	35%				17%
	Artibonite	26%				19%
	Centre	18%				22%
	Ouest	20%				14%
	Grande-anse	31%				19%
	Nippes	11%				18%
	Sud	16%				20%
	Sud-est	19%	17%			16%

Source : CNSA/ENSA, 2011

D'un autre côté, l'analyse par zone des modes de vie montre une baisse du pourcentage de ménage à consommation alimentaire pauvre/consommation alimentaire limite de l'acceptable entre 2007 et 2011. Ce pourcentage baisse plus vite dans les zones de plaine en monoculture (de 19% à 10%), zones agro-pastorale semi-humide (de 25% à 18%) et dans les zones d'agriculture de montagne humide (de 29% à 22%). Cependant, dans la zone agro-pastorale de Plateau, le pourcentage reste à peu près le même, passant de 23% en 2007 à 24% en 2011.

Tableau 17 : Prévalence de la consommation alimentaire pauvre/limite par zone de modes de vie entre 2007 et 2011

Zones de modes de vie	Consommation alimentaire pauvre + Limite acceptable	Consommation pauvre + consommation limite acceptable
	2007	2011
Zone sèche d'agriculture et de pêche	19%	16%
Zone agro-pastorale semi-humide	25%	18%
Zone agro-pastorale de Plateau	23%	24%
Zone d'agriculture de montagne humide	29%	22%
Zone de plaine en monoculture	19%	10%
Zone agro-pastorale sèche	36%	32%
Urbain- zone métropolitaine	----	13%
Urbain-Autre	-----	10%

Source : CNSA/ENSA, 2011

8.1.2 L'échelle de la faim

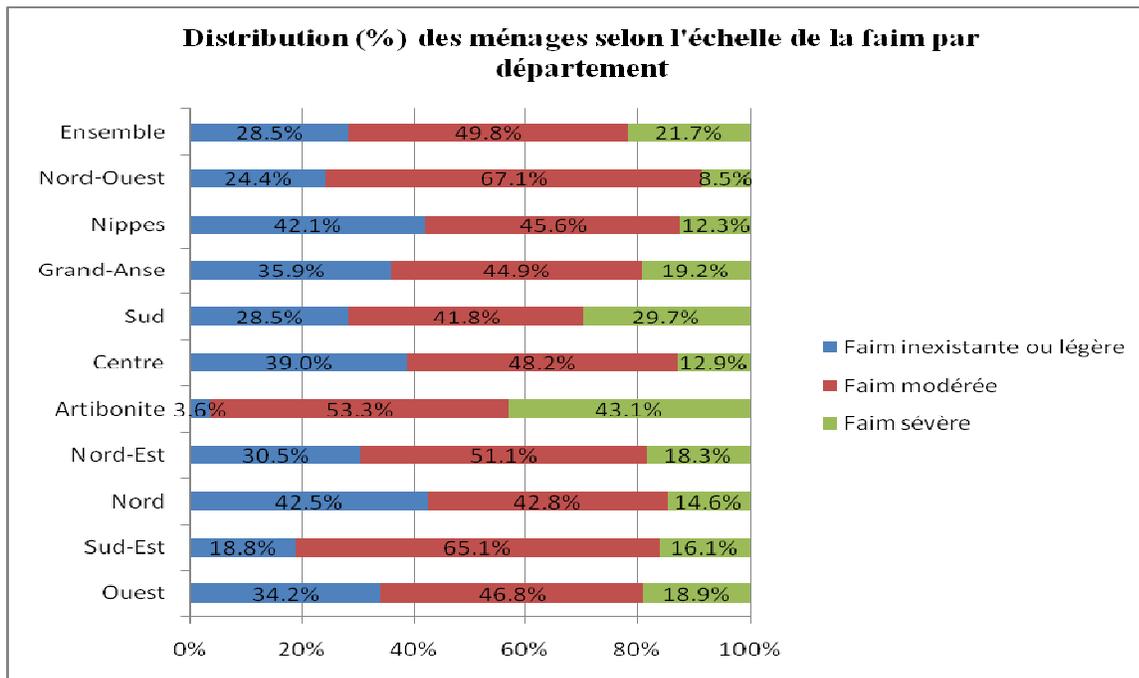
8.1.2.1 La prévalence de la faim

L'échelle de la faim des ménages, un indicateur développé par FANTA en collaboration avec la FAO, a été mise au point spécifiquement pour être valide dans des contextes culturels différents. Cet indicateur, mesuré à partir de trois questions très simples, peut renseigner sur une dimension importante de la sécurité alimentaire, à savoir l'accès aux aliments en quantité suffisante. Les trois situations suivantes peuvent être interprétées comme une sensation de faim dans le ménage, donc comme un problème d'accès physique aux aliments :

- i) le fait de se retrouver sans nourriture du tout dans le ménage,
- ii) le fait qu'un membre du ménage est allé au lit en ayant faim,
- iii) le fait de passer toute une journée sans manger.

Les ménages ont été interrogés sur leur expérience de la faim au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête. Les réponses obtenues permettent de les classer dans trois catégories (Réf.) : faim inexistante ou légère, faim modérée et faim sévère. Le premier niveau de l'échelle **est considéré comme une situation acceptable ou normale du point de vue de l'accès aux aliments. Les résultats montrent que le problème de la faim (faim modérée + faim sévère) reste un problème majeur en Haïti. 21.7% des ménages souffrent de la faim sévère et 49.8% de la faim modérée. Donc le problème de la faim concerne environ 71.5% des ménages enquêtés.**

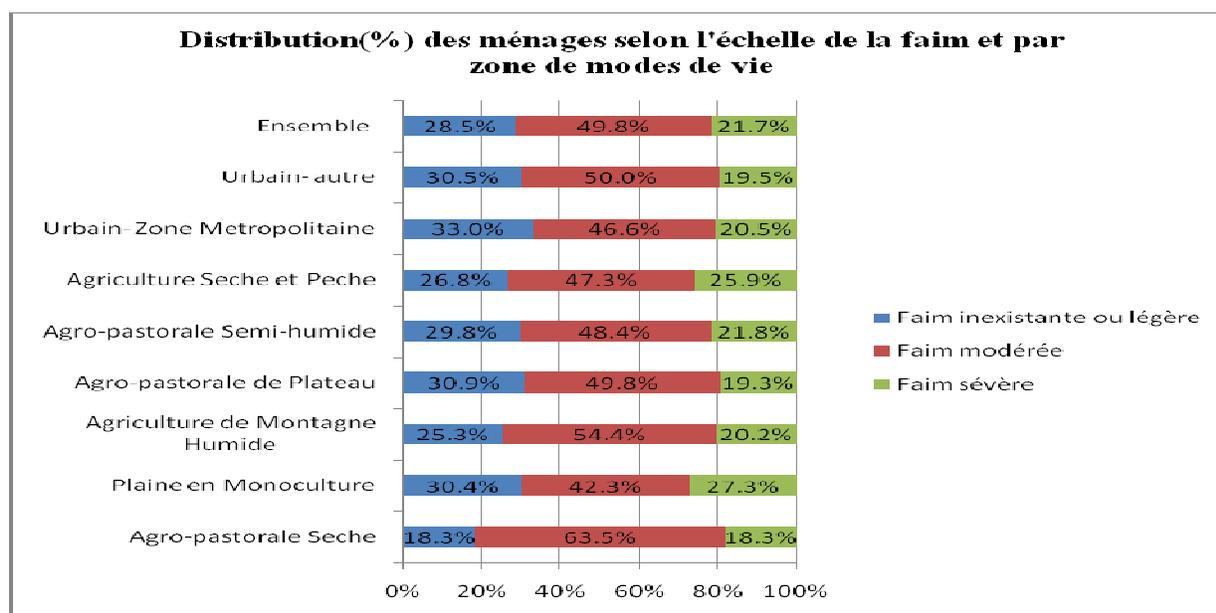
Graphique 44 : Distribution (en %) des ménages selon l'échelle de la faim par département



Source : CNSA/ENSA, 2011

Cependant une analyse stratifiée au niveau géographique montre des différences significatives. En effet, trois départements sont particulièrement touchés par la faim avec une prévalence qui dépasse la prévalence à l'échelle nationale. Il s'agit par ordre d'importance des départements de l'Artibonite (96%, avec 43% des ménages en situation de faim sévère), du Sud-est (81%), du Nord-ouest (75%). Pourtant, les deux premiers départements sont relativement bien classés du point de vue de score de consommation alimentaire. Et l'inverse est aussi vrai : le Centre figure parmi les départements au score de consommation alimentaire les plus faibles et se retrouvent, par contre, parmi les départements moins touchés par la faim. Dans l'ensemble, le pourcentage (17%) de ménages en situation de consommation alimentaire pauvre/ limite de l'acceptable reste insignifiant par rapport à la prévalence de la faim (71.5%).

Graphique 45 : Distribution (%) des ménages selon l'échelle de la faim et par zone de modes de vie



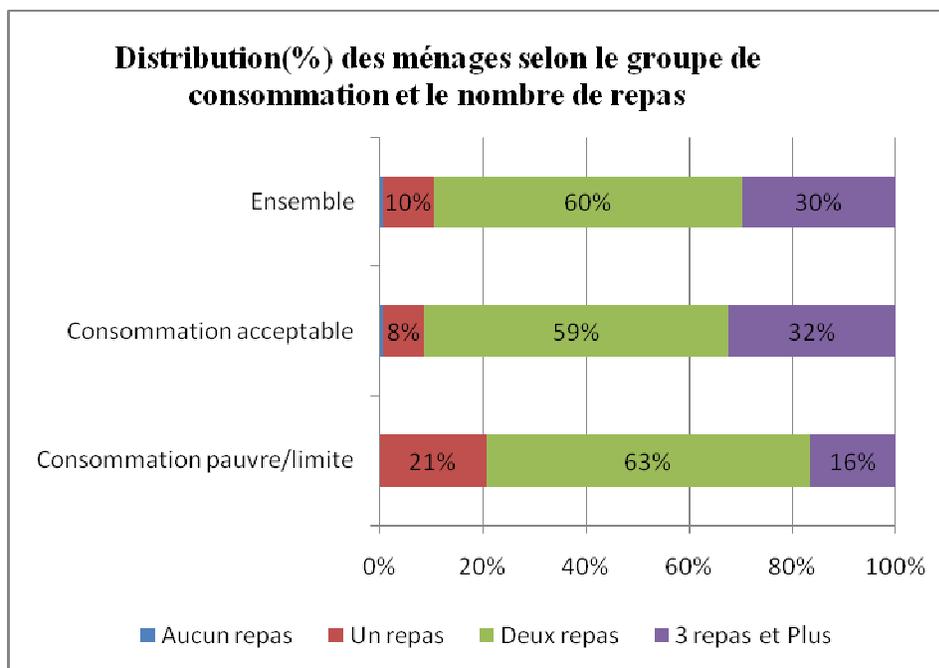
Source : CNSA/ENSA, 2011

Au niveau des zones de modes de vie des écarts assez significatifs par rapport à la moyenne nationale sont aussi observés, notamment dans les zones agro-pastorales sèches (81.74%), zones d'agriculture de montagne humide (74.66%) et les zones d'agriculture sèche et de pêche (73.19%).

8.1.2.2 Nombre de repas et groupes de consommation

Lorsqu'on combine le nombre de repas consommé par jour par les ménages avec les groupes de consommation alimentaire, il apparaît que la fréquence de la consommation des repas de qualité, c'est-à-dire des repas répondant aux normes nutritionnelles, est faible : **seulement 32% des ménages mangent adéquatement au moins trois fois par jour**. L'accès convenable à deux repas par jour ne concerne que 59% des ménages. Pour un accès au moins à trois repas par jour, sans prendre en compte spécifiquement la qualité de la consommation, le pourcentage des ménages à l'échelle nationale s'élève à 30%, contre 60% de ceux ayant accès à deux repas par jour. **Par contre, il existe des ménages qui consomment moins de deux repas par jour, soit environ 11%.** Ces ménages souffrent carrément de la faim (pour plus de détail sur le nombre moyen de repas par strate géographique, voir l'annexe 5). Ils sont extrêmement vulnérables et se trouvent dans le besoin immédiat d'assistance".

Graphique 46 : Distribution(%) des ménages selon le groupe de consommation et le nombre de repas



8.1.3 Le score de diversité alimentaire

Le score de diversité alimentaire est utilisé comme mesure supplétive du niveau socioéconomique du ménage, donc de l'accès de ce dernier à la nourriture. En ce sens, il y a un lien entre l'échelle de la faim et le score de diversité alimentaire. Une augmentation du revenu du ménage peut se traduire par une amélioration quantitative de l'accès aux aliments, donc la réduction ou la suppression de la faim dans ce ménage. C'est pourquoi en l'absence de seuils

standards, il est prescrit de considérer comme niveau de diversité alimentaire cible, le niveau de diversité élevé, qui est le niveau atteint par une catégorie de ménages qui jouit d'un meilleur accès quantitatif aux aliments.

Pour la présente enquête, les ménages ont été interrogés sur les 23 aliments qu'ils ont consommés durant le jour(les dernières 24 heures) qui a précédé l'enquête. Sur la base de score qu'ils ont obtenu, ils ont été classés en trois groupes de diversité alimentaire : la consommation de 1 à 7 groupes d'aliments est associée à un niveau de diversité pauvre, de 8 à 10 groupes à un niveau moyen, de 11 à 12 à un niveau élevé. Le tableau ci-après présente le profil de ces groupes de diversité à l'échelle nationale. Il est à noter l'absence de certains aliments à forte valeur nutritive dans le groupe de diversité pauvre, notamment les légumes, la viande, les poissons et autres fruits de mer, les épices/condiments/boissons, produits laitiers et œufs. Ce dernier groupe de produits ne figure non plus dans le groupe de consommation qualifié groupe de diversité moyenne. **La composition alimentaire des ménages appartenant au groupe de diversité pauvre accuse une déficience en micronutriments, puisque les légumes (végétaux), les poissons et autres fruits de mer font partie des aliments les plus riches en micronutriments.**

Tableau 18 : Profil de diversité alimentaire en Haïti

Diversité pauvre	Diversité Moyenne	Diversité élevée
Céréale	Céréale	Céréales
Huiles et graisses	Légumineuses, noix et graines	Légumineuses, noix et graines
Légumineuses, noix et graines	Huiles et graisses	Huiles et graisses
Racines et tubercules blancs	Racines et tubercules blancs	Sucreries
Sucreries	Sucreries	Racines et tubercules blancs
Fruits	Fruits	Fruits
	Légumes	Viande
	Viande	Légumes
	Epices, condiments et boissons	Poisson et autres fruits de mer
	Poisson et autres fruits de mer	Epices, condiments et boissons
		Lait et produits laitiers
		Œufs

Source : CNSA/ENSA, 2011

Les résultats de l'enquête montrent que seulement 22.91% des ménages ont atteint un niveau de diversité alimentaire élevé. Ce niveau étant le niveau cible, on peut considérer

que le score de diversité alimentaire faible (22.38%) et (54.71%) et le score de diversité alimentaire moyen, comme deux niveaux non satisfaisants, qui sont appelés à s'approcher du score de diversité alimentaire élevé à mesure que la situation socioéconomique des ménages s'améliorent. Donc le pourcentage de ménages qui présentent une diversité alimentaire non satisfaisante est de 77.09%.

Et la situation est encore pire dans certains départements qui dépassent la moyenne nationale : il s'agit des départements du Nord-ouest (89.01%), du Sud-est (86.46%), du département des Nippes (79.85%) et du Sud (79.49%). De même, la situation en milieu rural est préoccupante : le problème de diversité alimentaire se pose pour environ 80.38% des ménages.

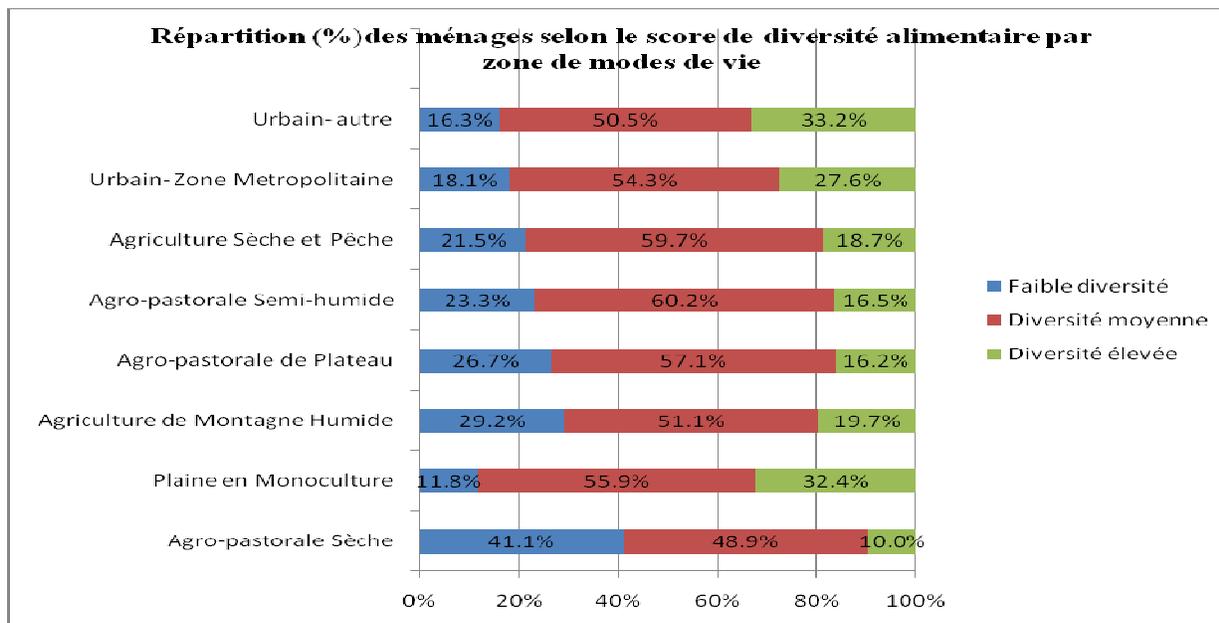
Tableau 19 : Distribution (en %) des ménages par groupe de diversité alimentaire, par département et par milieu de résidence

Département	1 - 7 groupes	8 - 10 groupes	11 - 12 groupes
	Diversité Pauvre	Diversité Moyenne	Diversité Elevée
Artibonite	24.73	48.92	26.34
Centre	23.16	55.09	21.75
Grand'Anse	14.24	60.42	25.35
Nippes	25.86	53.99	20.15
Nord	14.94	54.60	30.46
Nord-Est	20.58	50.16	29.26
Nord-Ouest	36.74	52.27	10.98
Ouest	22.76	53.03	24.21
Sud	19.87	59.62	20.51
Sud-Est	22.92	63.54	13.54
Urbain- Zone Métropolitaine	20.34	52.85	26.81
Urbain- Autre	14.29	50.40	35.32
Rural	24.42	55.96	19.63
Ensemble	22.38	54.71	22.91

Source : CNSA/ENSA, 2011

Quant à l'analyse par zone de modes de vie, elle permet de mettre en évidence des différences significatives : les zones agro-pastorales sèches (97%), les zones agro-pastorales de Plateau (83.8%) et les zones de montagne humide (80.3%) affichent des niveaux de scores moins satisfaisants.

Graphique 46 : Répartition (en %) des ménages selon le score de diversité alimentaire et par zone de modes de vie



Source : CNSA/ENSA, 2011

La conclusion qui se dégage de cette section est qu'un indicateur, à lui seul, est nettement insuffisant pour mesurer le niveau de sécurité alimentaire des ménages, qui renvoie à une approche multi dimensionnelle. L'analyse qui précède montre que les trois indicateurs utilisés pour mesurer l'insécurité alimentaire se complètent. Si l'on s'en tenait uniquement au score de consommation alimentaire, le pourcentage de ménages en insécurité alimentaire, tout milieu de résidence confondu (urbain et rural), serait de 17%. **Alors les départements à insécurité alimentaire élevée, c'est-à-dire les départements où la prévalence dépasse la moyenne nationale, seraient par ordre croissant les départements du Nord-ouest, du Centre, du Sud, de l'Artibonite, de la Grand d'Anse, des Nippes et du Nord.**

Cette approche aurait pour effet de masquer surtout la réalité de la faim (qu'on ne doit ni ignorer, ni négliger) et ainsi sous-estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire. Car les gens qui ont éprouvé la faim au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête sont nécessairement dans l'insécurité alimentaire. Par contre, si l'on négligeait le score de consommation alimentaire et que l'on se base sur le score de diversité alimentaire et l'échelle de la faim, la prévalence de l'insécurité alimentaire devrait osciller entre 71.5% et 77.09% des ménages. **Les départements les plus confrontés au problème de l'insécurité alimentaire seraient les départements du Nord-ouest, du Sud Est, de l'Artibonite, du Centre et du Sud.**

Cette approche non plus ne serait pas réaliste, car beaucoup de gens peuvent ressentir la sensation de faim au cours de la période de référence retenue par l'enquête et avoir un régime alimentaire bien diversifié comme le montre le score de consommation alimentaire. Donc, pour

avoir des estimations plus réalistes, les cinq membres de l'équipe technique composés de deux consultants du PAM, d'un Consultant de la FAO, d'un consultant de l'Université Tulane et d'un consultant de la CNSA ont décidé de construire un indice à partir de ces trois indicateurs. Etant donné que le score de consommation alimentaire tend à sous-estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire (puisque la majorité des ménages (83%) appartiennent au groupe de consommation acceptable), la démarche consiste à croiser les trois indicateurs en vue de prendre en compte le problème de diversité alimentaire et de faim à l'intérieur des trois groupes de consommation. Cet exercice a conduit à quatre niveaux de sécurité alimentaire (**voir le tableau de triangulation en annexe 2 et l'interprétation des différents scénarios**) que l'on analyse dans la prochaine section de ce chapitre.

8.2 Estimation et Localisation géographique des ménages en insécurité alimentaire

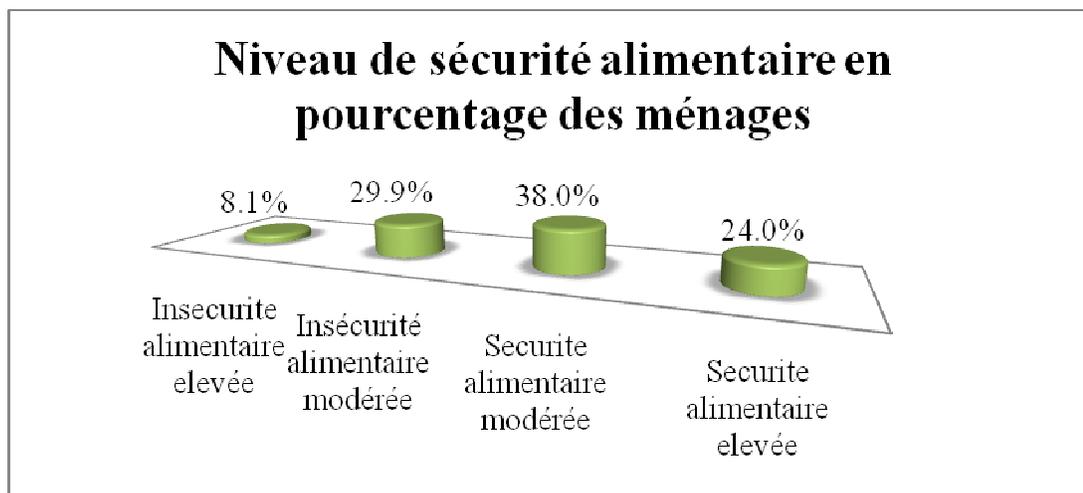
Un ensemble de critères de stratification a été pris en compte dans le plan d'échantillonnage afin de mieux cibler géographiquement les populations en insécurité alimentaire. Il s'agit de la stratification par milieu de résidence (rural/urbain), par département, campement, zones affectées et non directement affectées par le tremblement de terre et zones de mode de vie. Mais bien avant d'analyser les résultats suivant ces critères de stratification, il convient de présenter la prévalence de l'insécurité alimentaire au niveau national.

8.2.1 Sécurité alimentaire au niveau national

Comme il a été présenté dans la méthodologie, quatre niveaux de sécurité ont été définis : la sécurité alimentaire élevée, la sécurité alimentaire modérée, l'insécurité alimentaire modérée et l'insécurité alimentaire élevée. Les résultats révèlent que 38% (3,804,546 personnes) des ménages appartiennent à la catégorie de ménages à niveau de sécurité alimentaire modéré et 24% (2,402,871 personnes) sont des ménages à niveau de sécurité alimentaire élevée. Au total 62% des ménages jouissent des conditions de sécurité alimentaire acceptable. Par contre, l'insécurité alimentaire touche 38% des ménages, soit une population 3 804 546. Ce pourcentage se répartit de la façon suivante : 29.9% (environ 2 993 557 de personnes) sont en insécurité alimentaire modérée et 8.1% (810 969 personnes) en insécurité alimentaire élevée, dont 1.5% (environ 150,179 personnes) sont difficilement récupérables en raison de leur situation particulière de vulnérabilité. Ce dernier groupe comprend :

- i) les ménages dans lesquels aucun membre adulte (18 à 65 ans) n'est capable de travailler du au handicap, trauma, choc, ou maladie structurelle,
- ii) les ménages de plus de 7 membres dans lesquels un seul adulte est capable de travailler,
- iii) les ménages sans membre en âge de travailler,
- iv) Les ménages où le chef de ménage est femme et veuf

Graphique 47 : Pourcentage de la population par niveau de sécurité alimentaire au niveau national



Source : CNSA/ENSA, 2011

Tableau 20 : Nombre de ménages et individus par niveau de sécurité alimentaire

	Sécurité alimentaire élevée	Sécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire élevée
%	24.00%	38.00%	29.90%	8.1%
Ménages	480,574	760,909	598,715	162,194
Individus	2,402,871	3,804,546	2,993,577	810,969

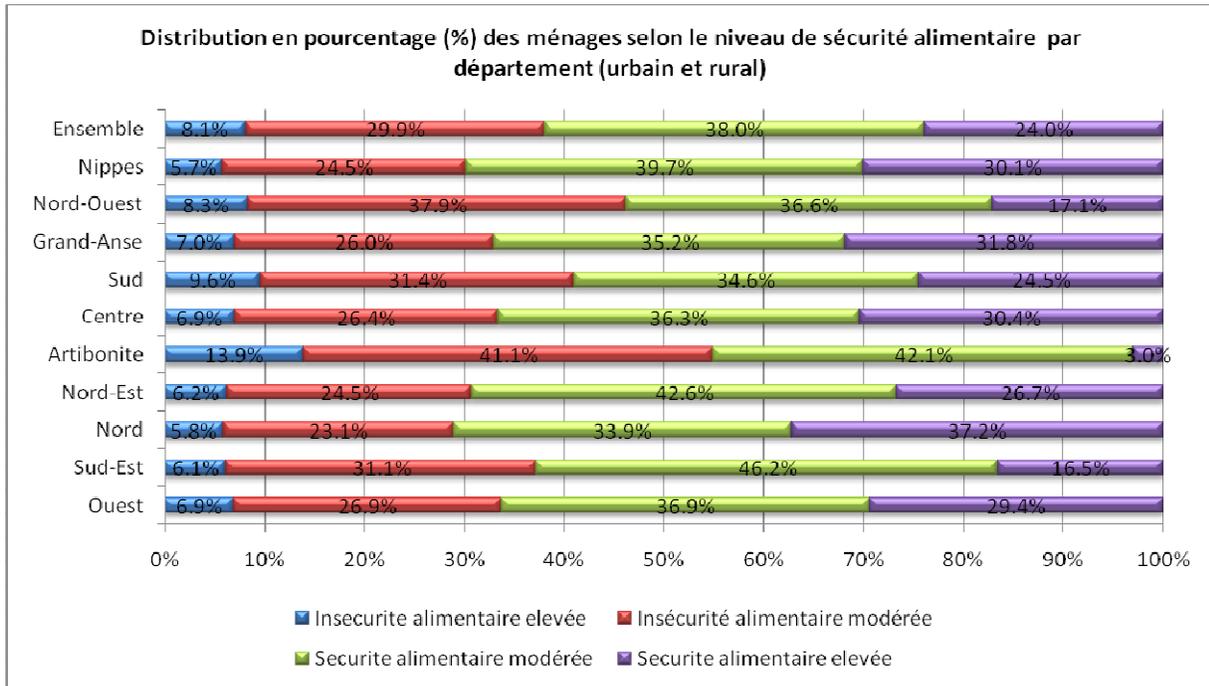
Il convient de noter que l'insécurité alimentaire (modérée + élevée) revêt surtout un caractère structurel, c'est-à-dire une insécurité alimentaire liée au faible niveau de développement économique et social du pays, donc à la situation de pauvreté du pays. Cette insécurité tend à augmenter suite à des chocs qui affectent les moyens d'existence des ménages. Ainsi des ménages en sécurité alimentaire à faible résilience peuvent passer dans la catégorie de ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée. La stabilité dans l'accès des ménages à la nourriture en quantités et en qualités suffisantes n'est donc pas toujours garantie. Par exemple en milieu rural, La production agricole (CNSA, ACSAV 2007) est une source de nourriture durant 7.9 mois dans l'année écoulée pour les ménages agricoles. A cela il faut ajouter le fait que les ménages (tous milieux de résidence confondus) dépendent de l'approvisionnement sur le marché à hauteur de 85%. Ceci dit, les ménages à faibles revenus n'ont pas la capacité de se procurer la nourriture sur les marchés, et quelle que soit la période de l'année. Cependant, il est admis en

général qu'en période de soudure le taux d'insécurité alimentaire est plus élevé qu'en période de récolte. Le fait que cette enquête ait été réalisée en période de soudure pèse sur la prévalence de l'insécurité alimentaire. Donc, la possibilité qu'un certain nombre de ménages passe de la sécurité alimentaire modérée en période de récolte à l'insécurité alimentaire modérée en période de soudure n'est pas à écarter. De même certains ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée peuvent être basculés dans l'insécurité alimentaire élevée ou insécurité alimentaire sévère en raison de la période de soudure. Le groupe en insécurité alimentaire modérée, au gré de la conjoncture socio-économique, peut transiter d'un groupe de sécurité alimentaire à un autre.

8.2.2 Sécurité alimentaire par département

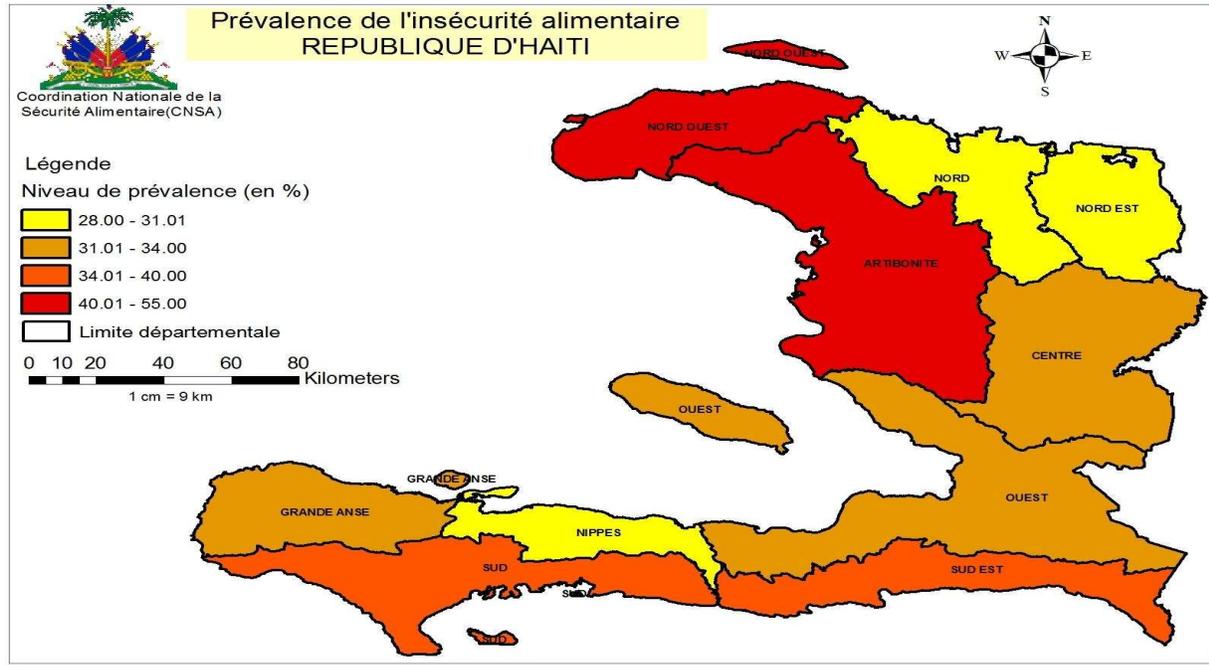
Des différences significatives sont observées dans la prévalence de l'insécurité alimentaire d'un département à l'autre. Trois départements dépassent la prévalence de l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale. Il s'agit par ordre d'importance du département de l'Artibonite (54.9%), du Nord-ouest (46.1%) et du Sud (41.1). Par contre, quatre départements présentent la plus faible prévalence de l'insécurité alimentaire. Il s'agit par ordre croissant du département du Nord (28.9%), du Nord-est (30.5%), des Nippes (30.7%) et de la Grand' Anse (32.7%). Les départements à prévalence de l'insécurité alimentaire élevée sont ceux qui se montrent plus vulnérables en termes de l'indisponibilité alimentaire et de l'accès déficient aux revenus, selon les résultats de l'étude Vulnérabilité multi-risques, réalisée en août 2009 par la CNSA. Il ya lieu de noter également que ces départements ont eu une mauvaise récolte au printemps 2010. Cette saison agricole étant la plus importante au cours de l'année, il est possible que les ménages vivant dans ces départements aient adopté des stratégies de survie pour compenser les manques à gagner liés à la perte de revenus et aux à des fins d'autoconsommation. Ce qui pourrait expliquer la vulnérabilité accrue de ces ménages au cours de la période de soudure qui a vu la réalisation de l'enquête

Graphique 48 : Distribution en pourcentage (%) des ménages selon le niveau de sécurité alimentaire par département (urbain et rural)



Source : CNSA/ENSA, 2011

Carte de la prévalence de l'insécurité alimentaire par département

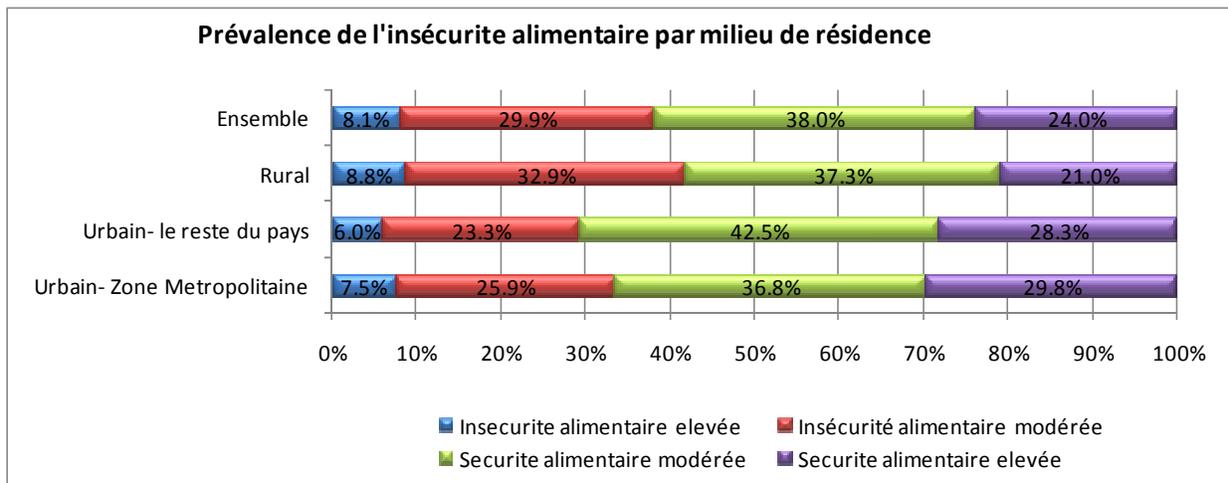


8.2.3 Sécurité alimentaire par milieu de résidence

Une autre strate qu'il convient d'analyser est le milieu de résidence. Dans cette enquête trois milieux de résidence ont été considérés : la zone urbaine Métropolitaine de Port-au-Prince, les zones urbaines du reste du pays et la zone rurale. Les résultats montrent que le milieu à plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire est le milieu rural (41.76%), suivi de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince (33.38%). Le taux élevé de l'insécurité alimentaire en milieu rural n'est guère surprenant, dans la mesure où la pauvreté est avant tout un phénomène rural en Haïti. Les moyens de subsistance dans cette zone de résidence sont surtout liés à l'agriculture, cette branche d'activité en mal de croissance depuis les années 80. Selon les statistiques publiées par l'IHSI sur les comptes nationaux, le taux de croissance moyen annuel du produit intérieur brut agricole reste en deca de 1%. Quant au taux élevé de l'insécurité alimentaire dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, il y a lieu de souligner que cette zone de résidence, principalement affectée par le tremblement de terre, ne s'en remet pas encore des effets dévastateurs de ce cataclysme, et ce malgré la forte concentration des programmes humanitaires dans cette zone.

Le milieu de résidence avec la prévalence d'insécurité alimentaire plus élevée est la zone rurale (49.6%), suivi par l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (39.9%), et par la zone urbaine du reste du pays (34.6%).

Graphique 49 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par milieu de résidence



Source : CNSA/ENSA, 2011

8.2.4 Sécurité alimentaire par zone de mode de vie

Si l'on écarte les zones de mode de vie en milieu urbain, plus précisément la zone urbaine métropolitaine et le reste urbain du pays où le taux de l'insécurité alimentaire est respectivement de 39.9% et de 34.6%, la prévalence de l'insécurité alimentaire est particulièrement élevée dans les zones de mode de vie rurales. Cinq (5) aires agro écologiques sur sept(6) atteignent une prévalence de l'insécurité alimentaire qui dépasse la moyenne nationale (38%). Il s'agit de la zone agro-pastorale sèche (52.17%), de la zone agro-pastorale de Plateau (43%), de la zone d'agriculture de montagne humide (42.59%), de la zone agro-pastorale semi-humide (41.6%), de la zone sèche d'agriculture et de pêche (40.9%). La prévalence est moins élevée dans la zone de plaine en monoculture sans être véritablement négligeable (40.1%). Bien que cette étude ait confirmé les résultats des études antérieures, en particulier ACSAV 2007, à savoir les zones agro-pastorales sèche, les zones agro-pastorale de Plateau et les zones de montagne humide sont les zones à plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire, il y a lieu de noter que la frontière n'est pas étanche d'une zone de mode de vie à l'autre. Les caractéristiques des ménages ne confirment pas toujours les appellations des zones de moyens de subsistance.

Tableau 21 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par zones de modes de vie

Zone de mode vie	Niveau de sécurité alimentaire				IA (modérée+ élevée)
	Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
Agro-pastorale Sèche	12.8%	39.4%	35.2%	12.6%	52.2%
Plaine en Monoculture	5.9%	28.9%	37.0%	28.2%	34.8%
Agriculture de Montagne Humide	10.5%	32.1%	38.7%	18.7%	42.6%
Agro-pastorale de Plateau	10.3%	32.8%	33.6%	23.3%	43.1%
Agro-pastorale Semi-humide	6.9%	34.5%	34.3%	24.3%	41.4%
Agriculture Sèche et Pêche	7.0%	33.9%	38.4%	20.7%	40.8%
Urbain- Zone Métropolitaine	7.5%	25.9%	36.8%	29.8%	33.4%
Urbain- autre	6.0%	23.3%	42.5%	28.3%	29.3%
Ensemble	8.1%	29.9%	38.0%	24.0%	38.0%

Source : CNSA/ENSA, 2011

8.2.5 Sécurité alimentaire dans les campements de déplacés versus résidents

Les ménages dans les campements de déplacés ont une prévalence d'insécurité alimentaire plus élevée (46.8%), suivi par les ménages dans les zones qui n'ont pas été affectées directement par le séisme (39.8%). Le taux élevé de ménages en insécurité alimentaire dans les campements de déplacés pèse sur le taux d'insécurité alimentaire élevé dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

Tableau 22 : Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les strates campements et non campements

Strates campement et non campement	Niveaux de sécurité alimentaire				Insécurité alimentaire globale
	Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
campement de déplacés	11.1%	35.5%	39.2%	14.2%	46.6%
résidents- Zone directement affectée	6.2%	24.3%	36.8%	32.7%	30.5%
résidents- Zones non directement affectées	8.5%	31.3%	38.3%	21.9%	39.8%
Ensemble	8.1%	29.9%	38.0%	24.0%	38%

Source : CNSA/ENSA, 2011

8.3 Profil des ménages en insécurité alimentaire

L'objectif de cette section est d'analyser les facteurs générateurs de l'insécurité alimentaire et de dégager les caractéristiques des ménages en insécurité alimentaire pour mieux orienter les programmes d'intervention.

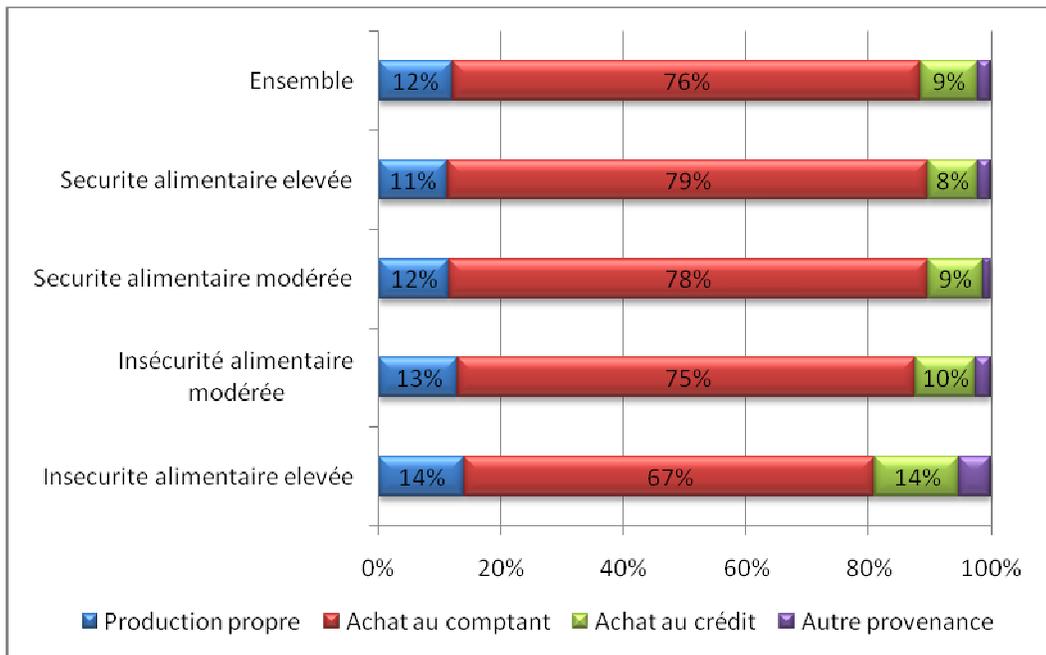
8.3.1 Provenance des aliments et Insécurité alimentaire

L'achat à crédit et la production propre sont plus fréquents chez les ménages en insécurité alimentaire élevée.

De l'analyse des sources d'approvisionnement en aliments selon le niveau de sécurité alimentaire, une conclusion se dégage : Indépendamment du niveau de sécurité alimentaire, l'achat au comptant reste la principale source d'approvisionnement. La

proportion de ménages qui a recours à cette source d’approvisionnement varie entre 67% et 79%. **Et il existe une relation positive entre le niveau de sécurité alimentaire et la capacité d’achat au comptant.** Les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée (79%) achètent davantage au comptant que les ménages en situation d’insécurité alimentaire élevée (67%). Toutefois, l’achat à crédit et la production propre comme source d’approvisionnement secondaire en aliments sont plus fréquents chez les ménages en insécurité alimentaire modérée et élevée. Et la combinaison de l’achat au comptant avec l’achat à crédit fait ressortir un fait important : la forte dépendance des ménages du marché pour leur approvisionnement en aliments, et donc la faible contribution de la production locale à la consommation alimentaire. Cette situation rend les ménages très vulnérables à la hausse des prix sur les marchés internationaux. Hausse qui se traduit par une baisse de la capacité des ménages à faibles revenus à se procurer de la nourriture.

Graphique 50 : Distribution des ménages selon les sources d’aliments d’approvisionnement et le niveau de sécurité alimentaire



Source : CNSA/ENSA, 2011

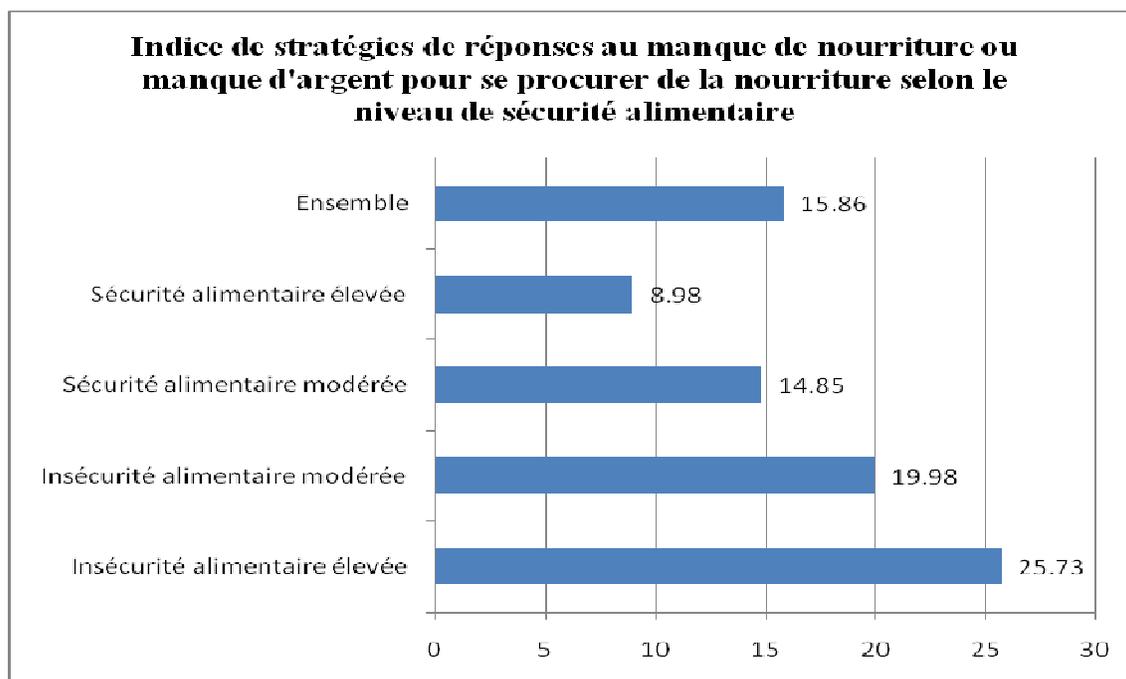
8.3.2 Insécurité alimentaire et stratégies de réponses au manque de nourriture

Les ménages ont été interrogés sur les stratégies qu'ils ont utilisées pour faire face à un manque de nourriture ou à un manque d'argent pour se procurer la nourriture. Basée sur leur réponse, un indice de stratégie de réponse dit réduit a été construit à partir des stratégies suivantes utilisées par les ménages :

- ✓ Réduire le nombre de repas (pondération=1)
- ✓ Réduire les quantités de nourriture aux repas (pondération=1)
- ✓ Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide des parents ou amis extérieurs au ménage (pondération=2)
- ✓ Consommer les aliments les moins couteux ou les moins préférés (pondération=1)
- ✓ Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants (pondération=3)

Il est à noter que la stratégie 3 relève d'une logique de court terme visant à augmenter la disponibilité alimentaire du ménage, les autres relevant d'un ajustement par le bas, c'est-à-dire par le rationnement et le changement de régime alimentaire vers un régime de « moins bonne qualité » ou considéré comme tel. Il s'avère nécessaire également de préciser que ces cinq stratégies portant sur la consommation sont réversibles et ne sont pas de nature à compromettre les moyens d'existence futurs des ménages. Au final cet indice est un score pondéré (somme des fréquences déclarées sur 0 à 7 jours). Plus l'indice est élevé plus les ménages recourent fréquemment aux stratégies de réponses énumérées ci-dessus pour faire face à une dégradation de leur sécurité alimentaire. Disons mieux : un indice élevé indique un ménage en situation d'insécurité alimentaire et un indice faible un ménage en situation de sécurité alimentaire. **Les résultats des calculs effectués montrent que l'indice est faible pour les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée (8.98) et modérée (14.85) et plus élevée que la moyenne nationale (15.86) pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée (19.98) et élevée (25.73).** Ce qui dénote une détérioration des conditions de sécurité alimentaire des ménages en insécurité alimentaire. Cette détérioration peut être mise en évidence par l'analyse des proportions des ménages ayant recours à l'une ou l'autre des stratégies de réponses analysées précédemment.

Graphique 51 : Indice des stratégies de réponse au manque de nourriture ou manque d'argent pour se procurer de la nourriture selon le niveau de sécurité alimentaire



Source : CNSA/ENSA, 2011

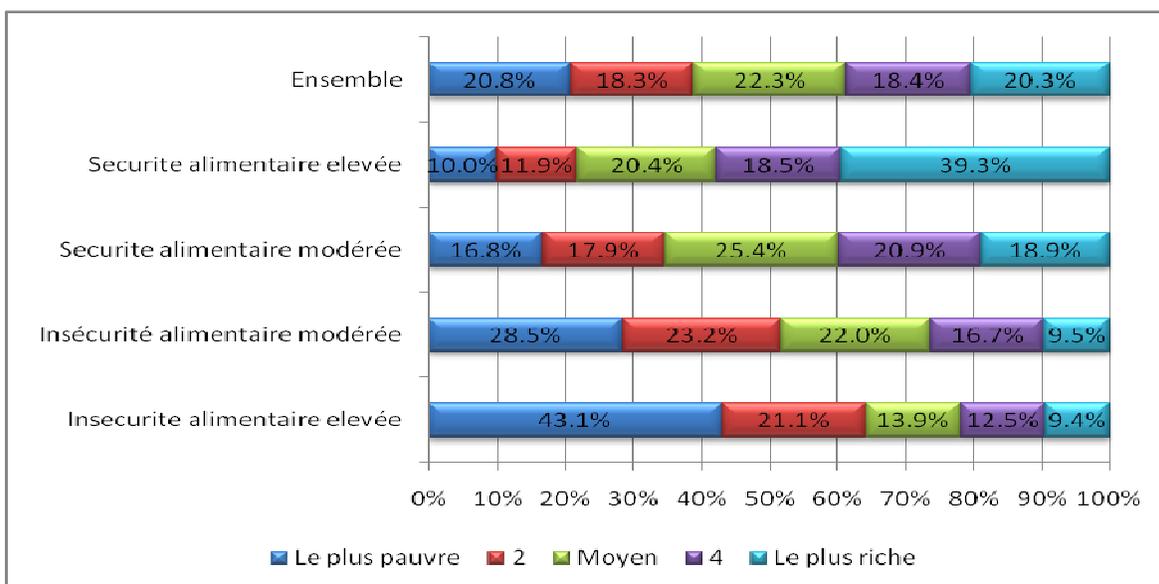
Le premier constat que l'on fait est que le recours à l'ajustement par le haut (emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide de parents ou amis extérieurs au ménage) est loin d'être répandu : plus de 60% des ménages en sécurité alimentaire élevée, en sécurité alimentaire modérée et en insécurité alimentaire modérée déclarent n'avoir jamais emprunté de la nourriture, contre 55.5% pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire élevée. Les stratégies communément utilisées sont le recours à l'ajustement par le bas, c'est-à-dire les quatre autres stratégies mentionnées ci-dessus. **Toutefois, il ya lieu d'attirer l'attention sur le fait que les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée et en situation d'insécurité alimentaire élevée ont recours fréquemment (5 à 6 jours par semaine) aux stratégies telles, limiter la quantité de nourriture aux repas, obliger à consommer les aliments les moins appréciés ou les moins chers, restreindre la consommation des adultes pour que les enfants puissent manger, diminuer le nombre de repas consommé dans la journée.** Plus de 1/3 des ménages en insécurité alimentaire élevée a recours à ces quatre stratégies. Et 16% de ces ménages ont même déclaré qu'ils diminuent chaque jour le nombre de repas consommés dans la journée, contre 12.1% pour les aliments les moins appréciés ou les moins chers

8.3.3 Insécurité alimentaire et Indice de richesse en biens durables

Les ménages à faible dotation en biens durables sont davantage dans l'insécurité alimentaire. 43.1% des 20% des ménages les plus pauvres en biens durables se retrouvent en

situation d'insécurité alimentaire élevée contre 9.4% des 20% des ménages les plus riches en biens durables. Par contre, 39% des 20% des ménages les plus riches appartiennent au groupe de sécurité alimentaire élevé, alors que les 20% des ménages les plus pauvres n'y figurent qu'à hauteur de 10%. **Donc il existe une corrélation positive entre l'indice de richesse en biens durables et le niveau de sécurité alimentaire**

Graphique 52 : Proportion des ménages par niveau de sécurité alimentaire et par quintile de richesse en biens durables



Source : CNSA/ENSA, 2011

8.3.4 Type d'emplois et Insécurité alimentaire

Le type d'emploi est un indicateur important qui renseigne sur la stabilité des revenus générés par les activités des ménages. S'il n'existe pas de type d'emplois qui garantisse la sécurité alimentaire, comme le tableau ci-après le montre, il n'en demeure pas moins que l'exercice d'un type d'emploi donné peut exposer davantage le ménage à l'insécurité alimentaire. **On retrouve en plus grande proportion les travailleurs journaliers/occasionnels et les travailleurs à compte propre dans l'insécurité alimentaire. Chez ces deux catégories de travailleurs, la prévalence de l'insécurité dépasse la moyenne nationale (38%) : 43.7% des ménages appartenant à la première catégorie sont dans l'insécurité alimentaire contre 40.7% pour la seconde catégorie. Donc, il semble que le fait de disposer d'un emploi salarié assure une certaine stabilité dans l'accès en quantité et en qualité aux aliments.** Les emplois journaliers/occasionnels et les emplois à compte propre peuvent garantir la sécurité alimentaire des ménages surtout lorsqu'ils sont en activités. S'ils n'accumulent pas des actifs qu'ils pourront liquider lors de la perte des revenus due à l'inactivité, ils auront du mal à assurer leur consommation alimentaire et n'auront recours qu'à l'ajustement par le bas pour faire face à un manque de nourriture.

Tableau 23 : Répartition (%) des ménages par niveau de sécurité alimentaire et par type d'emplois

Type d'emploi	Niveau de sécurité alimentaire				Total
	Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
journalier/travailleur occasionnel	11.6%	32.1%	35.1%	21.2%	100.0%
salarié	4.3%	19.4%	36.5%	39.9%	100.0%
à compte propre	7.7%	31.6%	39.2%	21.5%	100.0%
ne sais pas/pas applicable	10.5%	30.2%	37.3%	22.0%	100.0%
Pas de réponse	15.4%	31.7%	31.7%	21.3%	100.0%
Ensemble	8.1%	29.9%	38.0%	24.0%	100.0%

Source : CNSA/ENSA, 2011

8.3.5 Sources de revenus et Insécurité alimentaire

Le revenu est l'indicateur qui détermine en grande partie l'accès en quantité et en qualité suffisantes aux aliments, si l'on fait abstraction des problèmes d'indisponibilité des aliments, d'éducation et de santé nutritionnelles des ménages. Dans cette analyse la source de revenus qui est considérée est la source principale de revenus des ménages. De l'analyse des niveaux de sécurité alimentaire en fonction des sources de revenus, un constat s'impose : **il n'existe pas de sources de revenus qui libèrent la quasi-totalité des ménages de l'insécurité alimentaire.** Toutefois, les ménages qui vivent de certaines sources de revenus sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. C'est le cas des sources de revenus liées à la rémunération de la main-d'œuvre dans la branche d'activités « agriculture, élevage et pêche » et les travailleurs indépendants dans cette branche. Dans le premier cas les ménages **en insécurité alimentaire (insécurité alimentaire modérée + insécurité alimentaire élevée) sont à hauteur de 54%. Dans le second cas la proportion de ménages en insécurité alimentaire atteint 45%.** Par contre, les ménages qui tirent leurs revenus de la vente du travail qualifié, des activités artisanales/bénévoles et des activités non agricoles indépendantes se retrouvent dans l'insécurité alimentaire dans les proportions respectives de 23.8%, de 33.4% et de 35.8%. En d'autres termes les taux de sécurité alimentaire associés à ces sources de revenus atteignent respectivement 76.3%, 66.5% et 64.5%. Viennent ensuite les revenus des transferts avec une proportion de ménages en sécurité alimentaire de 62%.

Tableau 24 : Répartition (%) des ménages par niveau de sécurité alimentaire et par sources de revenus principales

Sources de revenus	Niveau de sécurité alimentaire				Total
	Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
main d'œuvre (agriculture/élevage/pêche)	15.8%	38.2%	30.0%	16.0%	100.0%
Indépendant (agriculture/élevage/pêche)	8.8%	36.2%	38.6%	16.4%	100.0%
Indépendant (non-agricole)	6.8%	28.7%	39.3%	25.2%	100.0%
Artisans et ouvriers bénévoles	8.7%	24.7%	37.2%	29.3%	100.0%
Main d'œuvre qualifié	4.0%	19.6%	36.8%	39.5%	100.0%
transferts	10.3%	27.7%	38.2%	23.8%	100.0%
Autre	11.4%	31.1%	34.8%	22.7%	100.0%
Ensemble	8.1%	29.9%	38.0%	24.0%	100.0%

Source : CNSA/ENSA, 2011

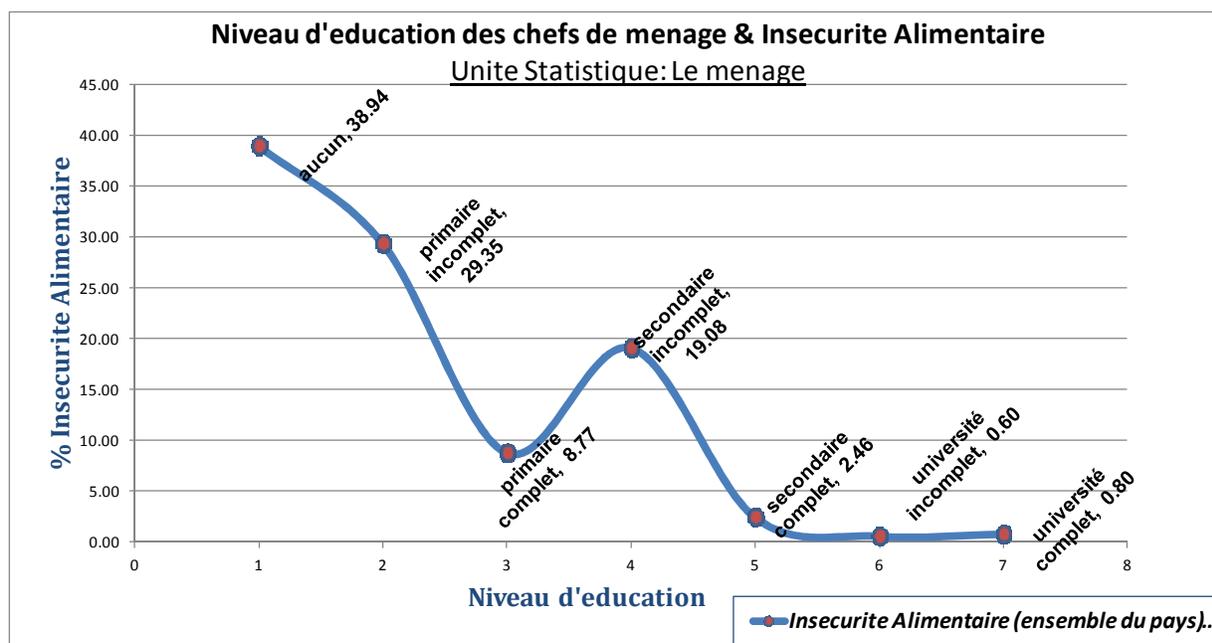
Cette vulnérabilité des salariés agricoles/ éleveurs/pêcheurs et des agriculteurs/éleveurs pêcheurs indépendants s'explique par le caractère saisonnier des activités liées à ces branches et les faibles niveaux de revenus qui s'y rapportent. Toutes ces activités qui rentrent dans la catégorisation secteur primaire sont considérées comme des activités à faible productivité. Ces activités représentant la principale source de revenus des ménages ruraux expliquent en partie le taux d'insécurité alimentaire élevé en milieu rural.

8.3.6 Insécurité alimentaire et niveau de formation du chef de ménage

Il existe une relation négative entre l'insécurité alimentaire et le niveau d'étude du chef de ménage. Les ménages dont le chef a peu ou pas d'éducation (en dessous du primaire) sont davantage en insécurité alimentaire comme l'indique le graphique ci-après. Tandis les ménages à niveau d'étude élevé se retrouvent en faibles proportions dans l'insécurité alimentaire.

- Parmi les ménages en insécurité alimentaire 38.94% n'ont aucun niveau d'éducation et 29.35% n'ont pas achevé les études primaires.
- Parmi les ménages dont les chefs ont au moins un niveau universitaire même incomplet, moins de 5% sont en insécurité alimentaire

Graphique 53: Niveau d'éducation et Insécurité alimentaire



Source : CNSA/ENSA, 2011

8.3.7 Dépenses alimentaires et insécurité alimentaire

Les dépenses alimentaires per capita varient avec le niveau d'insécurité alimentaire: plus le niveau de sécurité alimentaire est élevé, plus le niveau de dépenses alimentaires est élevé. Les dépenses alimentaires passent de 744.8 gourdes pour les ménages à « insécurité alimentaire élevé » à 1575.2 gourdes pour les ménages de la catégorie « sécurité alimentaire élevée ».

Il y a lieu aussi de constater que le coefficient budgétaire associé à l'alimentation tend à varier dans le même sens que le niveau de sécurité alimentaire. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire consacrent 67% de leur budget à la consommation alimentaire, alors que les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée n'y allouent que 59%.

Tableau 25 : Dépenses Alimentaire et sécurité alimentaire

Niveaux de Sécurité alimentaire	Dépenses monétaires en gourdes			Dépenses en % des dépenses totales		
	Dépenses alimentaires per capita	Dépenses non alimentaires per capita	Dépenses totales	Dépenses alimentaires	Dépenses non alimentaires	Dépenses totales
Insécurité alimentaire élevée	744.8	392.9	1137.7	67%	33%	100%
Insécurité alimentaire modérée	1130.1	1746.0	2876.1	67%	33%	100%
Sécurité alimentaire modérée	1352.0	875.0	2227.0	65%	35%	100%
Sécurité alimentaire élevée	1575.2	1367.5	2942.7	59%	42%	100%
Total	1289.7	1214.5	2504.1	64%	36%	100%

Source : CNSA/ENSA, 2011

8.3.8 Consommation, production des groupes d'aliments et insécurité alimentaire

Les ménages ont été interrogés sur la fréquence de consommation des sept groupes d'aliments suivants au cours des sept jours précédant l'enquête. Il apparaît à l'analyse des groupes d'aliments en fonction des niveaux de sécurité alimentaire la forte fréquence (en moyenne 6.9 jours dans une semaine) des aliments de base dans le régime alimentaire des ménages indépendamment de leurs conditions de sécurité alimentaire. Cependant, **l'on observe que le régime alimentaire s'améliore (mieux équilibré) avec le niveau de sécurité alimentaire. La fréquence de la consommation de la viande, des fruits, des légumes et du lait est plus élevée chez les ménages en sécurité alimentaire (sécurité alimentaire élevée et sécurité alimentaire modérée). L'on constate une faible fréquence de la consommation de certains groupes d'aliments riches en protéines chez les ménages en insécurité alimentaire élevée.** C'est le cas des aliments comme la viande (0.91), du lait (0.16), des légumes (1.08). La fréquence plus ou moins élevée des fruits chez cette catégorie de ménages s'explique par le fait que la période de collecte des données a coïncidé avec la période des mangues.

Tableau 26 : Niveau de sécurité alimentaire selon le nombre moyen de jours de consommation des groupes d'aliments

Groupes d'aliments	Indice de sécurité alimentaire				Ensemble
	Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
Aliments de base	6.44	6.96	6.99	6.99	6.94
Légumineuse	2.25	5.03	5.82	5.89	5.31
Viande	.91	2.87	4.64	5.26	3.96
Légumes	1.08	1.51	2.09	2.13	1.85
Fruits	2.00	3.26	3.96	4.17	3.64
Lait	.16	.88	1.75	2.77	1.61
Huile	5.02	6.49	6.54	6.68	6.43
Sucre	2.15	3.88	5.01	5.54	4.57

Source : CNSA/ENSA, 2011

Le fait de pratiquer certaines cultures semble rendre les ménages moins vulnérables à l'insécurité Alimentaire. Une forte proportion des ménages en sécurité alimentaire cultive des tubercules (84.16%) et de la banane (82.86). Par contre les ménages en situation d'insécurité alimentaire pratiquent ces cultures en plus faible proportion. Pour les ménages en insécurité alimentaire élevée seulement 69.81% cultivent des tubercules et 53.46% la banane.

Tableau 27 : Proportion des ménages selon le niveau de sécurité alimentaire et la consommation des groupes d'aliments

Type de production	Sécurité alimentaire élevée	Sécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire élevée
Légume	50.98	44.16	42.07	33.96
Tubercule	84.16	76.39	69.19	69.81
Banane	82.86	70.37	57.93	53.46
Céréales et légumineuses	54.23	54.78	52.00	47.17

Source : CNSA/ENSA, 2011

8.3.9 Accès à la terre et insécurité alimentaire

L'accès à la terre fait partie des capitaux que possède le ménage, plus spécifiquement de son capital naturel. Deux éléments sont pris en compte dans l'analyse de la dotation en capital naturel, qui est la terre : la superficie des parcelles et le nombre de parcelles. **S'il n'existe pas un lien étroit entre la superficie moyenne et le nombre de parcelles et les niveaux de sécurité alimentaire, il apparaît que les ménages à très faible dotation en capital naturel sont très vulnérables à l'insécurité alimentaire élevée.** Lorsqu'on compare la superficie moyenne possédée par les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée à celle possédée par les ménages en situation d'insécurité alimentaire élevée ou insécurité alimentaire extrême, l'écart à l'échelle nationale s'agrandit, soit 0.73 hectare contre 0.49 hectare, une superficie 1.5 fois plus élevée.

Tableau 28 : Superficie moyenne des parcelles selon la situation de sécurité alimentaire

Département	Sécurité alimentaire élevée	Sécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire élevée
Artibonite	0.38	0.55	0.55	0.49
Centre	0.87	0.81	0.78	0.39
Grand-Anse	0.83	0.83	0.65	0.69
Nippes	0.77	0.45	0.41	0.41
Nord	0.55	0.47	0.51	0.30
Nord-Est	1.08	0.93	0.75	0.58
Nord-Ouest	0.58	0.45	0.48	0.46
Ouest	0.53	0.57	0.39	0.39
Sud	0.83	0.63	0.92	0.75
Sud-Est	0.40	0.43	0.40	0.22
Agro-pastorale Seche	0.71	0.68	0.58	0.50
Plaine en Monoculture	0.83	0.59	0.55	0.67
Agriculture de Montagne humide	0.80	0.55	0.57	0.50
Agro-pastorale de Plateau	0.82	0.77	0.76	0.41
Agro-pastorale Semi-humide	0.61	0.50	0.52	0.39
Agriculture Seche et Peche	0.59	0.61	0.56	0.52
Rural	0.73	0.60	0.58	0.49
Urbain- le reste du pays	0.67	0.73	0.69	0.65
Haiti	0.73	0.61	0.59	0.49

Source : CNSA/ENSA, 2011

L'écart est encore plus élevé qu'au niveau national dans le département du Centre, soit 2 fois plus élevé. Il est presque aussi élevé au niveau du département du Sud-est, soit 1.81.

Si l'on compare la superficie moyenne des parcelles possédées par les ménages en sécurité alimentaire élevée à celle en possession des ménages en insécurité alimentaire élevée dans la zone agro-pastorale de Plateau, il apparaît un écart très élevé : les ménages en sécurité alimentaire élevée disposent d'une superficie 2 fois plus élevée.

L'écart n'est pas moins élevé en ce qui concerne le nombre de parcelles possédées par les ménages : chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire le nombre moyen de parcelles

possédées par les ménages est de 2.46 et seulement de 1.92 chez les ménages en insécurité alimentaire élevée.

Tableau 29 : Nombre de parcelles selon la situation de sécurité alimentaire

Département	Sécurité alimentaire élevée	Sécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire élevée
Artibonite	4.25	2.82	2.61	2.33
Centre	2.33	2.30	2.00	1.44
Grand-Anse	2.24	2.24	2.38	1.67
Nippes	2.46	2.13	2.24	2.27
Nord	2.68	2.34	1.91	1.63
Nord-Est	2.15	1.87	2.13	1.71
Nord-Ouest	2.33	2.32	2.11	1.69
Ouest	2.48	2.70	2.35	1.89
Sud	2.55	2.81	2.42	1.81
Sud-Est	2.88	2.75	2.39	2.36
Agro-pastorale Seche	2.27	2.25	2.17	1.79
Plaine en Monoculture	2.58	2.36	2.31	1.33
Agriculture de Montagne Humide	2.59	2.54	2.45	2.30
Agro-pastorale de Plateau	2.43	2.32	1.97	1.57
Agro-pastorale Semi-humide	2.37	2.53	2.23	1.59
Agriculture Seche et Peche	2.48	2.47	2.38	1.85
Rural	2.49	2.45	2.30	1.93
Urbain- le reste du pays	2.08	2.08	2.07	1.33
Haiti	2.46	2.42	2.29	1.92

Source : CNSA/ENSA, 2011

8.2.10 Taille du cheptel et Insécurité alimentaire

Si l'on exclue les moutons parmi les types de cheptel retenus, il apparaît que le nombre de tête d'animaux par type de cheptel est corrélé avec le niveau de sécurité alimentaire. Le nombre moyen de tête d'animaux par type de cheptel est plus faible chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire. **La taille du cheptel est encore plus faible chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire extrême (Insécurité alimentaire élevée).** C'est le cas par

exemple pour les volailles dont l'élevage est le plus répandu. Les ménages en insécurité alimentaire extrême en milieu rural possèdent en moyenne 3.28 têtes de volaille, alors que les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée disposent en moyenne de 7.37 têtes de volaille. **C'est aussi le cas pour les animaux comme les bœufs et les porcs. La taille du cheptel chez les ménages en sécurité alimentaire élevée vaut plus que le double de la taille du cheptel chez les ménages en insécurité alimentaire extrême.**

Tableau 30 : Nombre moyen de têtes par type de cheptel selon le niveau de sécurité alimentaire

Rural	Sécurité alimentaire élevée	Sécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire élevée
Bœuf	1.63	1.14	0.89	0.62
Cabri	2.95	2.49	2.27	1.53
Mouton	0.32	0.35	0.31	0.16
Porc	1.34	1.08	0.93	0.46
Volaille	7.34	5.73	4.37	3.33
Haïti				
Bœuf	1.52	1.15	0.91	0.62
Cabri	2.88	2.44	2.21	1.51
Mouton	0.31	0.34	0.29	0.16
Porc	1.23	1.07	0.91	0.45
Volaille	7.37	5.80	4.34	3.28

Source : CNSA/ENSA, 2011

CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les conclusions suivantes se dégagent de l'analyse des données :

- Les résultats de cette enquête nationale ne sont pas comparables à ceux de l'enquête nationale ACSAV de 2007, car celle-ci n'incluait pas les zones urbaines et a été réalisée à une période différente de l'année : une période de soudure. La seule comparaison possible entre cette enquête et l'enquête EFSA II réalisée au mois de juin 2010 concerne la population directement affectée par le séisme. Cette comparaison reflète une situation de sécurité alimentaire similaire : insécurité alimentaire de 39% (EFSA II en 2010) versus 41% (2011).
- Dans toutes les zones de mode de vie les résultats révèlent la présence de ménages en insécurité alimentaire. Pour identifier les zones de mode de vie avec un plus haut niveau d'insécurité alimentaire, on identifie celles avec un niveau supérieur à la moyenne (45.2% des ménages). Ces zones de mode de vie sont la zone Agro-pastorale sèche, Agro-pastorale de Plateau, Agro-pastorale semi-humide, Agriculture de montagne humide, Agriculture Sèche et Pêche.
- De même, dans le département où l'on trouve la prévalence la plus basse, le département du Nord, on trouve l'insécurité alimentaire dans 35.1% des ménages. Les départements avec une prévalence d'insécurité alimentaire au-dessus de la moyenne nationale (45.2%) sont l'Artibonite, le Nord-Ouest, le Sud-Est et le Sud. Les facteurs à considérer pour expliquer ces résultats sont comme suit.
 - *Artibonite* – Historiquement un département confronté à des problèmes d'insécurité alimentaire et pauvreté ; foyer du choléra 2010 ; prix d'aliments plus élevées en 2011.
 - *Nord-Ouest* – Historiquement un département confronté à des problèmes d'insécurité alimentaire et de pauvreté ; Zone d'agriculture de montagne humide et Agro-pastorale sèche.
 - *Sud-Est* – Séisme 2010 ; cyclone 2010 ; ; prix d'aliments plus élevées en 2011.
 - *Sud*- Cyclone 2010 ; prix d'aliments plus élevées en 2011.
- L'insécurité alimentaire est plus élevée dans la zone rurale mais reste aussi préoccupante dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, spécialement chez les ménages déplacés.
- Les résultats révèlent qu'un an et demi après le séisme, les zones directement affectées par le séisme sont moins dans l'insécurité alimentaire que les zones non-directement affectées. Ceci est explicable en considérant que l'assistance humanitaire s'est concentrée

davantage sur les zones directement affectées que dans les zones non-directement affectées du pays. L'enquête EFSA II de 2010 avait reflété ce même résultat.

- Parmi les zones directement affectées par le séisme, on constate que la population déplacée reste plus dans en insécurité alimentaire que la population résidente. Ceci est compréhensible en considérant que la population déplacée a une résilience plus faible et requiert plus de temps et ressources pour se remettre.

- **Caractéristiques** associées à l'insécurité alimentaire :
 - *Taille de ménage* : ménages de 8 membres et plus ;
 - *Types de stratégies d'adaptation alimentaire* : stratégies de crise et détresse (exemples : réduction de quantité d'aliments et repas, consommation d'aliments moins coûteux) ;
 - *Type d'emplois* : "Journalier/travailleur occasionnel" et "à compte propre" ont un niveau d'insécurité alimentaire supérieur aux "salariés" ;
 - *Niveau de richesse* : 47.6% des ménages les plus pauvres sont en insécurité alimentaire élevée, contre 5.2% chez les ménages les plus riches ;
 - *Consommation alimentaire* :
 - ceux en insécurité alimentaire modérée ont une consommation acceptable d'aliments de base combiné avec une consommation faible de légumineuses, viande, légumes, fruits, lait, huile, sucre (compensation avec aliments de base) ;
 - Ceux en insécurité alimentaire élevée ont une faible consommation d'aliments de base et une faible consommation de légumineuses, viande, légumes, fruits, lait, huile, sucre ;
 - *Sources de revenu* - Les ménages vivant principalement de la pêche, charbon, transferts d'Haïti, agriculture se retrouvent en plus grande proportion dans l'insécurité alimentaire. Les ménages dépendant de la vente de la "main d'œuvre" dans la branche agriculture/élevage/pêche et les "indépendants") de cette même branche d'activité se retrouvent en plus grande proportion dans l'insécurité alimentaire ;
 - *Logement* : Les ménages qui dorment en dehors de leur maison et ceux qui dorment dans un campement se retrouvent en plus grande proportion dans l'insécurité alimentaire ;
 - *Superficie moyenne des parcelles* : l'accès à la terre est fortement lié à la situation alimentaire des ménages agricoles. Les ménages en insécurité alimentaire disposent considérablement de moins d'hectares à cultiver.
 - *Taille de cheptel* : La sécurité alimentaire augmente avec la taille du cheptel.
 - *Types de cultures* : Les ménages qui cultivent les légumes, tubercules et bananes sont moins en risque d'insécurité alimentaire.

- Les orientations suivantes ont été créées conjointement entre l'équipe technique de l'enquête et des experts dans la programmation des interventions humanitaires. D'abord, un cadre de programmes et interventions a été développée, en tenant compte de la connaissance du contexte et des programmes/interventions en Haïti destinés à influencer les composantes de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accès et l'utilisation alimentaire. Les actions sont inscrites dans un horizon temporel allant du court, moyen et à long terme.

Actions à court et moyen terme (1à 5 ans)

L'objectif de ces actions est de réduire la prévalence de l'insécurité de 50%. Les actions pour l'atteinte de cet objectif sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 31 : Pistes d’actions par niveaux de sécurité alimentaire

Actions	Objectifs de l’Action	Niveaux de sécurité alimentaire concernés			Niveau d’impact
		Insécurité modérée	Insécurité alimentaire élevée (non structurelle)	*Insécurité alimentaire élevée avec degré de vulnérabilité particulièrement élevée	
		Population	Population :	Pop : (150,179)	
		2, 993,577	660,790		
Développement des filières agro-alimentaires porteuses susceptibles de garantir l’approvisionnement en produits locaux et le stockage d’aliments	Création de revenus tout au long de la chaîne de valeurs ajoutées (Production, transformation et commercialisation)				Impact au niveau national et des ménages ciblés
	Amélioration de l’approvisionnement des marchés en période de soudure en vue de faciliter l’accès des ménages aux produits alimentaires				
Programme d’appui au renforcement de l’élevage	Augmentation de la taille du cheptel des ménages agricoles très vulnérables pour assurer l’autoconsommation et la génération de revenus				Impact au niveau national et des ménages ciblés
Renforcement des moyens d’existence	En milieu rural :				Impact au niveau des ménages ciblés
	Augmentation de la capacité productive des agriculteurs/éleveurs/pêcheurs vulnérables par le biais de l’amélioration de l’accès aux intrants et aux services de soutien (crédit, encadrement, technique, information sur les prix)				

Actions	Objectifs de l'Action	Niveaux de sécurité alimentaire concernés			Niveau d'impact
		Insécurité modérée	Insécurité alimentaire élevée (non structurelle)	*Insécurité alimentaire élevée avec degré de vulnérabilité particulièrement élevée	
		Population	Population :	Pop : (150,179)	
		2, 993,577	660,790		
Renforcement des moyens d'existence	En milieu urbain,				Impact au niveau des ménages ciblés
	Création des activités génératrices de revenus au profit des travailleurs indépendants (artisans/petits métiers), des petits commerçants et des travailleurs journaliers)				
Transferts non conditionnels pour ménages	Facilitation de l'accès à la consommation alimentaire et aux services sanitaires aux personnes inactives fortement vulnérables				Impact au niveau des ménages ciblés
Transferts non conditionnels pour enfants	Facilitation de l'accès à la consommation alimentaire et aux services de base (récupération nutritionnelle, scolarisation, soins de santé)				Impact au niveau des ménages ciblés
Eau et Assainissement	Amélioration de l'accès à l'eau potable et aux conditions d'hygiène				Impact au niveau national et des ménages ciblés
Renforcement du dispositif de suivi de la sécurité alimentaire	Informar les décideurs à temps des changements observés dans les conditions de sécurité alimentaire des ménages particulièrement vulnérables à des fins de prévention				National

Source : CNSA/ENSA, 2011

Le développement des filières porteuses susceptibles de garantir l’approvisionnement en produits locaux et le stockage des aliments doit être vu dans un contexte de développement du secteur agricole. L’étude des filières réalisée par le MARNDR en 2005, avec l’appui financier de la BID suggère une douzaine de filières prioritaires selon les critères suivants : marché porteur, prix concurrentiels, gains de productivité potentiels importants, autres avantages (organisation professionnelle, réseau existant, etc.). Parmi ces filières figurent les tubercules, les légumes (filières maraichères) dans une certaine mesure qui pourraient faire d’un programme d’approvisionnement en produits locaux pour peu que les contraintes dans ces filières soient levées.

Des actions structurantes s’avèrent aussi nécessaires pour renverser les tendances lourdes de l’insécurité alimentaire telles que recommandées par la CNSA dans le Plan National de Sécurité Alimentaire. (voir la version de mars 2010 de ce document sur le site web de la CNSA)

BIBLIOGRAPHIE

Banque de la République d'Haïti (BRH), Direction des Etudes Economiques, rapports annuels de 1990 à 2008

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire/Programme Alimentaire Mondiale (2011), Enquête de la Campagne de Printemps 2010 et Analyse des marchés et de la Sécurité Alimentaire

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (2010), Rapport d'Evaluation des dégâts de l'Ouragan Tomas dans le secteur agricole et de la pêche

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire/Programme Alimentaire Mondiale/Action Contre la Faim/FEWSNET/OXFAM GB (2010), Evaluation rapide d'urgence de la Sécurité Alimentaire Post-séisme

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire/Fewsnet (2009), Cartographie de Vulnérabilité multi-risque

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire/Programme Alimentaire Mondiale(2008), Impact de la crise alimentaire sur les populations urbaines de Port-au-Prince

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (2003-2005), Bilan de la Sécurité Alimentaire, Port-au-Prince

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)/Programme Alimentaire Mondiale(PAM), Analyse Compréhensive de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité en Milieu rural, 2007, Port-au-Prince

Commission Economique Pour l'Amérique Latine (CEPAL) Analyse des Indicateurs macroéconomiques de 1980-2005,

Damais Gilles (200), *Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes. Rapport de Synthèse*, Port-au-Prince : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural Egset Willy, Sletten Pal (2003), *La pauvreté en Haïti. Un profil de la pauvreté à partir des données de l'enquête ECVH*, Port-au-Prince : Ministère de l'Economie et des Finances, PNUD, FAFO

FEWSNET, Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (2005), *Profils des zones de mode de vie* en Haïti, Port-au-Prince

HODDINOT John, YSEHAC Yohannes (2002), **Dietary Diversity as a Food Security indicator**

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2001), *Enquête budget-consommation des ménages (1999-2000), Vol. II : Revenus, dépenses et consommation des ménages*, Port-au-Prince

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2010), *Enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle (EEEI)*

Institut Haïtien de l'Enfance (2006), *EMMUS IV*

USAID, *Score de Diversité Alimentaire des Ménages (2005) pour la mesure de l'Accès alimentaire des Ménages : Guide d'indicateurs, version 2*

ANNEXES

ANNEXE 1. Stratification de l'échantillon par département, par zones de mode de vie et par campement et zones directement affectées par le séisme

Strate- Département (Urbain et rural ensemble)		
	Enquetes ménages	Enquetes Informateurs clefs
Ouest	826	68
Sud-Est	288	24
Nord	348	29
Nord-Est	311	26
Artibonite	372	31
Centre	285	24
Sud	312	26
Grand-Anse	288	24
Nippes	263	22
Nord-Ouest	264	21
Total	3557	295

Strate- Zone de mode de vie		
	Enquetes menages	Enquetes Informateurs clefs
Agro-pastorale Seche	288	24
Plaine en Monoculture	336	28
Agriculture de Montagne Humide	803	67
Agro-pastorale de Plateau	261	22
Agro-pastorale Semi-humide	276	23
Agriculture Seche et Peche	563	47
Urbain- Zone Metropolitaine	526	43
Urbain- autre	504	41
Total	3557	295

Strate- Campement et non campement		
	Enquetes ménages	Enquetes Informateurs clefs
campement de déplacées	297	25
résidents- Zone directement affectee	493	40
résidents- Zone NON directement affectee	2767	230
Total	3557	295

ANNEXE 2. Tableau de combinaison des indicateurs utilisés pour déterminer l'indice de sécurité alimentaire et interprétation

Echelle de la faim	Score de consommation alimentaire pauvre			Score de consommation alimentaire à la limite de l'acceptable			Score de consommation alimentaire acceptable		
	Score de diversité alimentaire			Score de diversité alimentaire			Score de diversité alimentaire		
	Faible diversité	Diversité moyenne	Diversité élevée	Faible diversité	Diversité moyenne	Diversité élevée	Faible diversité	Diversité moyenne	Diversité élevée
Faim légère/inexistante	4c	4c	4c	4c	4c	2b	2b	2a	2a
Faim modérée	1b	1b	4b	4b	4b	4b	4b	2a	2a
Faim sévère	1a	1a	1a	1a	1a	1b	1b	1b	1b

Interprétation :

1. Les ménages Rouge :

- Scenario a : la faim sévère est combinée par un accès très faibles aux groupes d'aliments ; la situation est sévère car ces ménages sont en manque d'énergie et de nutriments (rouge)
- Scenario b : la faim modérée est combinée à un accès très faibles aux groupes d'aliments ou accès à une combinaison d'aliments pauvres ; la situation est sévère car ces ménages sont aussi en manque d'énergie et de nutriments (rouge)

2. Les ménages Vert foncé :

- Scenario a : qui n'ont pas faim, qui démontrent une capacité d'accéder à différents groupes d'aliments et qui sont bien combinés nutritionnellement. Ni un problème de quantité ni un problème de qualité (Vert foncé)

3. Les ménages Vert clair :

- Scenario a : Pas de problème de quantité, l'accès est relativement réduit (par rapport au Vert foncé) et les groupes d'aliments consommés sont de moindre qualité (Vert clair)
- Scenario b : Quantité limitée, mais les ménages parviennent à garder une bonne combinaison des groupes d'aliments.

4. Les ménages Jaune :

- Scenario a : la faim sévère est combinée à une capacité d'accéder à différents groupes d'aliments assurant en même temps une bonne combinaison nutritionnelle, la situation est relativement modérée car ces ménages ne sont pas en situation extrême (jaune)
- Scenario b : Accès très réduit, quantité en dessous de la normale, combinaison des groupes d'aliments limitée.
- Scenario c : Accès aux aliments pauvres domine.

ANNEXE 3. L'indice de richesse en biens durables

Pour ce qui est des indicateurs à inclure dans l'indice de richesse en bien durables (Wealth Index : WI), il a été pris en compte à nouveau des seize variables utilisées lors de l'enquête ACSAV réalisée en 2007. Elles ont été sélectionnées sur la base de leur prévalence dans la population – les variables à très forte ou très faible prévalence ont été exclues puisqu'elles ne permettent pas d'identifier correctement les ménages concernés. Les indicateurs reflétant des moyens de subsistance spécifiques (certains biens durables comme les charrues, les haches ou la propriété¹⁵) ont été exclus. Pour les variables avec de nombreuses modalités (comme le matériel de construction pour la maison), seulement la modalité la plus choisie a été prise en compte. Enfin, certains biens durables ont été exclus du fait qu'ils reflètent un niveau de richesse non adapté pour les ménages pauvres (réfrigérateur, four électrique, télévision).

Les variables suivantes ont été intégrées :

- Source d'eau potable (sure/pas sure)
- Toilettes (améliorés/non améliorés)
- Parterre (terre/pas terre)
- Murs (bloc de ciment/ou non)
- Murs (clissage, terre/reste)
- Biens durables:
 - Armoire
 - Téléphone mobile
 - Radio (récepteur)
 - Générateur/Transformateur
 - Fer à repasser
 - Bicyclette
 - Mobylette/moto
 - Voiture
 - Lit
 - Table/chaise

Entassement (nombre de personnes dans le ménage/nombre de chambres à coucher)

¹⁵ La propriété foncière montrait une corrélation négative avec la richesse. Comme la taille de la propriété n'était pas indiquée, il a été décidé que le fait d'être propriétaire ou non ne semblait pas être une variable appropriée pour mesurer la richesse lorsque les moyens de subsistance n'étaient pas pris en compte.

ANNEXE 4. Matrice de corrélation entre scores et indicateurs

La matrice de corrélation ci-dessous montre les corrélations existant d'une part entre les trois (3) indicateurs formant l'indice synthétique de sécurité alimentaire et, d'autre part, la corrélation entre chacun de ces indicateurs et d'autres indicateurs clés de la sécurité alimentaire.

Tableau 32 : Matrice de corrélation entre les indicateurs de sécurité alimentaire

		Matrice de Corrélation entre les principaux indicateurs						
		Indice des stratégies de réponse (CSI)	Score de consommation alimentaire	Score de diversité alimentaire	Echelle de la faim des ménages	Indice de richesse en biens durables	Niveau de sécurité alimentaire	Part de dépense alimentaire
Indice des stratégies de réponse (CSI)	Pearson Correlation	1	-.219**	-.219**	.463**	-.281**	-.454**	.127**
	Sig. (1-tailed)		.000	.000	.000	.000	.000	.000
	N	3529	3529	3529	3525	3480	3529	3521
Score de consommation alimentaire (SCA)	Pearson Correlation	-.219**	1	.447**	-.184**	.226**	.619**	-.045**
	Sig. (1-tailed)	.000		.000	.000	.000	.000	.004
	N	3529	3556	3556	3542	3505	3556	3548
Score de diversité alimentaire (SDAM)	Pearson Correlation	-.219**	.447**	1	-.212**	.316**	.527**	-.132**
	Sig. (1-tailed)	.000	.000		.000	.000	.000	.000
	N	3529	3556	3556	3542	3505	3556	3548
Echelle de la faim des ménages	Pearson Correlation	.463**	-.184**	-.212**	1	-.229**	-.799**	.156**
	Sig. (1-tailed)	.000	.000	.000		.000	.000	.000
	N	3525	3542	3542	3542	3491	3542	3534
Indice de richesse en biens durables	Pearson Correlation	-.281**	.226**	.316**	-.229**	1	.321**	-.388**
	Sig. (1-tailed)	.000	.000	.000	.000		.000	.000
	N	3480	3505	3505	3491	3505	3505	3497
Niveau de sécurité alimentaire (ISA)	Pearson Correlation	-.454**	.619**	.527**	-.799**	.321**	1	-.164**
	Sig. (1-tailed)	.000	.000	.000	.000	.000		.000
	N	3529	3556	3556	3542	3505	3556	3548
Part de dépense alimentaire	Pearson Correlation	.127**	-.045**	-.132**	.156**	-.388**	-.164**	1
	Sig. (1-tailed)	.000	.004	.000	.000	.000	.000	
	N	3521	3548	3548	3534	3497	3548	3548

Il faut noter que l'indice synthétique de Sécurité (ISSA) est mieux corrélé avec l'«échelle de la faim» (-0,799). Cet indicateur est corrélé négativement avec l'ISSA, vu que l'échelle de classement des ménages (ou score attribué aux ménages) pour ces indicateurs vont en sens

inverse. Ainsi, un ménage classé dans le groupe de « faim sévère (score 4-6) » tend à correspondre à un niveau d'insécurité alimentaire sévère ou modéré.

Comme on peut le voir, la variable « Niveau de sécurité alimentaire (*indice synthétique de la sécurité alimentaire ou ISA*) » est bien corrélée avec l'indice de richesse en biens durables (0,32) et l'indice des stratégies de réponse (0,454).

Aussi, vu le nombre d'individus échantillonné (3557 ménages), il est significativement corrélé avec la part (%) des dépenses monétaires alimentaires dans les dépenses monétaires totales (> 0,0553).

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que l'indice synthétique de sécurité alimentaire est un indicateur *proxy* convenable de la sécurité alimentaire.

ANNEXE 5 . Nombre de repas consommés par jour par les ménages

Tableau 33 : Nombre de repas (occasion de manger) consommés par jour par les ménages

		Nombre de repas (occasion de manger) consommés par jour par les ménages										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	Moins de 2repas	Moins de 3 repas
Strate- Département (Urbain et rural ensemble)	Ouest	1%	14%	55%	22%	6%	2%	0%	0%	0%	14%	70%
	Sud-Est	0%	7%	73%	18%	2%	0%	0%	0%	0%	8%	80%
	Nord	1%	8%	60%	24%	5%	1%	0%	0%	0%	9%	69%
	Nord-Est	0%	12%	73%	13%	1%	0%	0%	0%	0%	12%	86%
	Artibonite	1%	4%	48%	33%	11%	3%	0%	0%	0%	5%	53%
	Centre	1%	2%	63%	33%	1%	0%	0%	0%	0%	3%	66%
	Sud	0%	21%	59%	16%	3%	1%	0%	0%	0%	21%	80%
	Grand-Anse	1%	4%	63%	29%	3%	0%	0%	0%	0%	5%	68%
	Nippes	0%	4%	80%	15%	0%	0%	0%	0%	0%	5%	85%
	Nord-Ouest	0%	14%	75%	11%	0%	0%	0%	0%	0%	14%	89%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Département (rurale suelement)	Ouest	0%	11%	62%	21%	5%	0%	0%	0%	0%	11%	73%
	Sud-Est	1%	6%	73%	18%	2%	0%	0%	0%	0%	7%	80%
	Nord	1%	8%	61%	24%	5%	1%	0%	0%	0%	10%	70%
	Nord-Est	0%	12%	76%	10%	1%	0%	0%	0%	0%	12%	89%
	Artibonite	1%	4%	52%	31%	10%	2%	0%	0%	0%	5%	57%
	Centre	0%	2%	64%	33%	1%	0%	0%	0%	0%	2%	67%
	Sud	0%	22%	60%	15%	2%	1%	0%	0%	0%	22%	82%
	Grand-Anse	1%	4%	62%	30%	3%	0%	0%	0%	0%	5%	67%
	Nippes	0%	4%	80%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	5%	85%
	Nord-Ouest	0%	16%	76%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	16%	92%
	Urbain- tous	1%	12%	53%	25%	6%	3%	0%	0%	0%	13%	66%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Urbain vs. Rural	Urbain- Zone Metropolitaine	1%	15%	51%	23%	6%	3%	1%	1%	0%	16%	67%
	Urbain- le reste du pays	1%	8%	55%	28%	6%	2%	0%	0%	0%	9%	64%
	Rural	0%	9%	64%	22%	4%	1%	0%	0%	0%	9%	73%
		Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%
Strate- Zone de mode de vie	Agro-pastorale Seche	0%	15%	63%	18%	2%	1%	0%	0%	0%	15%	79%
	Plaine en Monoculture	1%	5%	60%	26%	7%	1%	0%	0%	0%	6%	65%
	Agriculture de Montagne Humide	1%	9%	62%	24%	5%	0%	0%	0%	0%	9%	71%
	Agro-pastorale de Plateau	0%	5%	66%	26%	2%	0%	0%	0%	0%	5%	71%
	Agro-pastorale Semi-humide	1%	15%	65%	17%	2%	0%	0%	0%	0%	15%	80%
	Agriculture Seche et Peche	0%	10%	68%	18%	3%	1%	0%	0%	0%	10%	78%
	Urbain- Zone Metropolitaine	1%	15%	51%	23%	6%	3%	1%	1%	0%	16%	67%
	Urbain- autre	1%	8%	55%	28%	6%	2%	0%	0%	0%	9%	64%
		Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%

		Nombre de repas (occasion de manger) consommés par jour par les ménages										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	Moins de 2 repas	Moins de 3 repas
Strate- Zone directement affectée par le tremblement de terre vs. zone non directement	Zone directement affectée par le tremblement de terre	1%	13%	55%	23%	5%	2%	0%	1%	0%	14%	69%
	Zone NON directement affectée par le tremblement de terre	1%	8%	62%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	9%	71%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Campement et non campement	campement de déplacées	0%	20%	64%	15%	1%	0%	0%	0%	0%	20%	84%
	résidents- Zone directement affectée	1%	12%	52%	26%	6%	3%	0%	1%	0%	13%	65%
	résidents- Zone NON directement affectée	1%	8%	62%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	9%	71%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Groupes de consommation alimentaire (pauvre, moyenne et riche)	Consommation Pauvre	0%	26%	55%	19%	0%	0%	0%	0%	0%	26%	81%
	Consommation limite	0%	19%	65%	13%	3%	0%	0%	0%	0%	19%	84%
	Consommation acceptable	1%	8%	59%	25%	5%	2%	0%	0%	0%	9%	68%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Groupes de consommation alimentaire (pauvre et moyenne)	Consommation pauvre/limite	0%	21%	63%	14%	2%	0%	0%	0%	0%	21%	84%
	Consommation acceptable	1%	8%	59%	25%	5%	2%	0%	0%	0%	9%	68%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Groupes (quintiles) de richesse	Le plus pauvre	0%	15%	63%	19%	2%	1%	0%	0%	0%	15%	78%
	2	0%	12%	62%	21%	4%	0%	0%	0%	0%	13%	75%
	Moyen	1%	7%	63%	23%	5%	0%	0%	0%	0%	8%	71%
	4	1%	8%	62%	21%	6%	2%	0%	0%	0%	9%	70%
	Le plus riche	1%	8%	47%	31%	7%	4%	1%	1%	0%	9%	56%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Sexe du chef de ménage	Homme chef du ménage	1%	9%	62%	22%	4%	1%	0%	0%	0%	10%	72%
	Femme chef du ménage	1%	11%	57%	25%	5%	1%	0%	0%	0%	12%	68%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Ménage déplacé ou non	Non-déplacé	1%	9%	59%	24%	5%	1%	0%	0%	0%	10%	69%
	Déplacé (hors du voisinage)	1%	18%	64%	15%	1%	0%	0%	0%	0%	19%	84%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%
Strate- Ménage accueillant des déplacés	Non	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	71%
	Oui	1%	6%	54%	31%	4%	3%	0%	0%	0%	7%	61%
	Total	1%	10%	60%	23%	5%	1%	0%	0%	0%	11%	70%

Annexe 6 : Profil de sécurité alimentaire par département

Tableau 34 : Comparaison des profils de ménages en insécurité alimentaire par département

Variables de profil	Comparaison des profils de ménages en insécurité alimentaire à ceux en sécurité alimentaire par Département (Urbain et rural ensemble)																					
	Ouest		Sud-Est		Nord		Nord-Est		Artibonite		Centre		Sud		Grand-Anse		Nord-Ouest		Nippes		Ensemble	
	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA
Stratégie d'adaptation (CSI)	21.33	12.89	15.36	10.86	22.43	11.26	20.25	13.39	22.63	13.75	18.77	13.93	25.47	12.32	21.94	11.52	19.54	13.42	14.76	9.65	21.20	12.59
Taille du ménage	5.30	5.25	5.68	5.60	5.83	6.12	6.31	6.01	6.31	6.04	5.77	6.11	6.51	6.28	6.11	5.94	6.22	6.57	5.32	5.64	5.86	5.76
Nombre de repas par jour	1.99	2.42	2.05	2.19	1.98	2.43	1.85	2.11	2.54	2.67	2.22	2.36	1.67	2.31	2.16	2.36	1.81	2.12	2.00	2.17	2.10	2.38
Dépense alimentaire per capita	1385	1741	1043	1232	780	1188	560	1084	927	1383	887	1312	871	1248	1145	1206	780	1255	1130	1271	1048	1438
Groupe d'aliments																						
aliments_base	6.91	7.00	6.86	7.00	6.74	6.98	6.72	6.99	6.82	6.99	6.75	7.00	6.87	6.99	6.96	6.98	6.86	6.99	6.84	6.96	6.85	6.99
legumineuse	4.88	6.03	5.02	6.26	3.37	5.05	4.52	6.02	4.99	6.24	3.58	6.44	4.30	5.80	3.02	4.89	3.11	4.97	4.53	5.85	4.43	5.85
viande	2.59	5.18	2.11	4.07	2.61	5.15	1.76	4.56	3.16	5.37	1.50	4.08	2.04	4.47	2.65	4.70	1.59	4.76	1.41	4.00	2.45	4.88
legumes	.98	2.02	2.13	2.54	.62	1.57	.54	1.33	1.94	2.47	1.62	2.38	1.92	2.00	2.78	3.17	.81	1.96	1.60	2.20	1.42	2.11
fruits	1.94	3.19	1.76	2.87	4.03	4.63	5.77	5.57	3.35	4.59	5.65	6.27	2.90	3.86	2.47	4.56	3.38	4.26	2.06	4.07	2.99	4.04
lait	.93	2.54	.77	1.44	.58	2.17	.59	1.49	.91	2.19	.39	1.70	.69	2.11	.40	1.89	.17	1.63	.42	2.06	.73	2.15
huile	6.25	6.64	6.30	6.66	5.68	6.02	6.08	6.62	6.04	6.81	6.34	6.82	6.47	6.81	6.46	6.67	6.17	6.27	6.15	6.60	6.18	6.59
sucre	3.86	5.45	5.04	6.28	2.57	4.21	2.11	4.22	3.35	5.01	2.79	5.15	3.93	5.50	4.75	5.53	2.40	4.71	3.87	6.00	3.51	5.22

Variables de profil	Comparaison des profils de ménages en insécurité alimentaire à ceux en sécurité alimentaire par Département (Urbain et rural ensemble)																					
	Ouest		Sud-Est		Nord		Nord-Est		Artibonite		Centre		Sud		Grand-Anse		Nord-Ouest		Nippes		Ensemble	
	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA
Taille du cheptel																						
Boeuf		.91		1.34		1.31		1.54		.70		1.35		1.62		1.36		.53		1.64		1.29
Cabri		3.31		3.16		1.70		1.54		3.14		2.91		2.54		2.98		1.66		2.82		2.60
Mouton		.38		.68		.01		.07		.13		.01		.74		.63		.29		.31		.33
Porc		1.23		.85		1.19		.64		1.72		1.18		1.38		1.19		.60		1.25		1.12
Volaille		7.47		6.05		4.20		5.03		3.45		7.46		8.38		6.81		5.30		8.12		6.37
Ane/Mulet		.23		.43		.10		.16		.12		.23				.13		.28		.49		.41
Cheval		.08		.09		.18		.43		.17		.57				.10		.20		.32		.23
Nombre de parcelles	2.27	2.60	2.39	2.78	1.86	2.49	2.04	1.96	2.55	2.88	1.88	2.31	2.28	2.72	2.24	2.24	2.06	2.32	2.24	2.27	2.22	2.43
Superficie moyenne (ha)	.39	.55	.38	.42	.48	.51	.72	.98	.54	.54	.72	.83	.89	.70	.65	.83	.47	.48	.41	.60	.57	.65
Education du chef de ménage																						
aucun	45.2 %	54.8 %	41.8 %	58.2 %	31.3 %	68.7 %	46.1 %	53.9 %	71.7 %	28.3 %	39.6 %	60.4 %	50.5 %	49.5 %	38.6 %	61.4 %	53.9 %	46.1 %	31.6 %	68.4 %	48.6 %	51.4 %
primaire incomplet	39.5 %	60.5 %	39.7 %	60.3 %	34.9 %	65.1 %	25.9 %	74.1 %	52.1 %	47.9 %	32.8 %	67.2 %	40.7 %	59.3 %	31.6 %	68.4 %	49.3 %	50.7 %	34.0 %	66.0 %	39.8 %	60.2 %
primaire complet	23.2 %	76.8 %	36.4 %	63.6 %	29.1 %	70.9 %	19.3 %	80.7 %	46.4 %	53.6 %	39.3 %	60.7 %	24.4 %	75.6 %	36.7 %	63.3 %	30.1 %	69.9 %	33.4 %	66.6 %	31.7 %	68.3 %
secondaire incomplet	30.9 %	69.1 %	25.3 %	74.7 %	21.8 %	78.2 %	10.8 %	89.2 %	43.0 %	57.0 %	17.1 %	82.9 %	34.4 %	65.6 %	28.3 %	71.7 %	36.4 %	63.6 %	21.7 %	78.3 %	30.7 %	69.3 %
secondaire complet	24.8 %	75.2 %	13.1 %	86.9 %	15.1 %	84.9 %	33.3 %	66.7 %	33.1 %	66.9 %	27.7 %	72.3 %	17.9 %	82.1 %	.0%	100.0%	35.7 %	64.3 %	15.5 %	84.5 %	24.4 %	75.6 %
université incomplet	17.5 %	82.5 %	.0%	100.0%	12.6 %	87.4 %	17.3 %	82.7 %	25.0 %	75.0 %	.0%	100.0%	.0%	100.0%	.0%	100.0%	.0%	100.0%	.0%	100.0%	15.3 %	84.7 %
université complet	12.4 %	87.6 %	.0%	100.0%	25.1 %	74.9 %	.0%	100.0%	30.5 %	69.5 %	25.0 %	75.0 %	15.2 %	84.8 %	.0%	100.0%	.0%	100.0%	.0%	100.0%	15.0 %	85.0 %

Variables de profil	Comparaison des profils de ménages en insécurité alimentaire à ceux en sécurité alimentaire par Département (Urbain et rural ensemble)																					
	Ouest		Sud-Est		Nord		Nord-Est		Artibonite		Centre		Sud		Grand-Anse		Nord-Ouest		Nippes		Ensemble	
	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA
Groupe de revenu																						
main d'oeuvre (agriculture/elevage/peche)	63.2%	36.8%	44.2%	55.8%	58.4%	41.6%	54.9%	45.1%	100.0%	.0%	49.7%	50.3%	50.6%	49.4%	18.1%	81.9%	.0%	.0%	32.4%	67.6%	54.0%	46.0%
	39.0%	61.0%	35.0%	65.0%	34.7%	65.3%	48.1%	51.9%	66.8%	33.2%	29.2%	70.8%	51.1%	48.9%	40.0%	60.0%	52.7%	47.3%	27.4%	72.6%	45.0%	55.0%
Independant (non-agricole)	32.1%	67.9%	41.5%	58.5%	26.6%	73.4%	21.4%	78.6%	53.3%	46.7%	34.0%	66.0%	28.7%	71.3%	28.7%	71.3%	41.5%	58.5%	31.7%	68.3%	35.5%	64.5%
Artisans et ouvriers benevoles	33.7%	66.3%	35.5%	64.5%	27.4%	72.6%	.0%	100.0%	54.9%	45.1%	11.6%	88.4%	30.3%	69.7%	.0%	100.0%	37.0%	63.0%	77.8%	22.2%	33.4%	66.6%
Main d'oeuvre qualife	23.5%	76.5%	8.9%	91.1%	20.5%	79.5%	17.4%	82.6%	24.0%	76.0%	21.7%	78.3%	21.7%	78.3%	11.1%	88.9%	46.6%	53.4%	26.3%	73.7%	23.7%	76.3%
transferts	34.1%	65.9%	59.9%	40.1%	26.0%	74.0%	26.9%	73.1%	40.3%	59.7%	67.5%	32.5%	51.4%	48.6%	33.4%	66.6%	46.5%	53.5%	28.2%	71.8%	38.0%	62.0%
autre	43.1%	56.9%	36.1%	63.9%	28.7%	71.3%	45.2%	54.8%	50.2%	49.8%	44.6%	55.4%	52.0%	48.0%	50.5%	49.5%	35.8%	64.2%	28.3%	71.7%	42.6%	57.4%

Variables de profil	Comparaison des profils de ménages en insécurité alimentaire à ceux en sécurité alimentaire par Département (Urbain et rural ensemble)																					
	Ouest		Sud-Est		Nord		Nord-Est		Artibonite		Centre		Sud		Grand-Anse		Nord-Ouest		Nippes		Ensemble	
	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA	IS	SA
Type d'emploi																						
journalier/travailleur occasionnel	41.2 %	58.8 %	37.9 %	62.1 %	38.4 %	61.6 %	44.4 %	55.6 %	62.7 %	37.3 %	41.8 %	58.2 %	43.1 %	56.9 %	32.4 %	67.6 %	46.0 %	54.0 %	43.6 %	56.4 %	43.7 %	56.3 %
salarié	24.8 %	75.2 %	7.0 %	93.0 %	18.0 %	82.0 %	17.5 %	82.5 %	20.2 %	79.8 %	27.1 %	72.9 %	38.2 %	61.8 %	13.9 %	86.1 %	35.2 %	64.8 %	26.8 %	73.2 %	23.6 %	76.4 %
à compte propre	33.9 %	66.1 %	37.1 %	62.9 %	29.4 %	70.6 %	29.3 %	70.7 %	59.3 %	40.7 %	30.7 %	69.3 %	38.5 %	61.5 %	36.7 %	63.3 %	47.9 %	52.1 %	29.7 %	70.3 %	39.3 %	60.7 %
ne sais pas/pas applicable	34.9 %	65.1 %	53.7 %	46.3 %	30.1 %	69.9 %	28.8 %	71.2 %	46.9 %	53.1 %	67.3 %	32.7 %	48.7 %	51.3 %	40.1 %	59.9 %	50.8 %	49.2 %	28.4 %	71.6 %	40.7 %	59.3 %
Pas de reponse	52.0 %	48.0 %	54.8 %	45.2 %	23.8 %	76.2 %	27.3 %	72.7 %	51.5 %	48.5 %	29.7 %	70.3 %	67.8 %	32.2 %	9.9 %	90.1 %	41.4 %	58.6 %	30.2 %	69.8 %	47.1 %	52.9 %
Le plus pauvre	50.9 %	49.1 %	46.6 %	53.4 %	48.5 %	51.5 %	52.9 %	47.1 %	79.7 %	20.3 %	44.0 %	56.0 %	67.7 %	32.3 %	43.1 %	56.9 %	61.0 %	39.0 %	39.8 %	60.2 %	57.5 %	42.5 %
2	44.9 %	55.1 %	45.4 %	54.6 %	31.4 %	68.6 %	36.9 %	63.1 %	73.9 %	26.1 %	32.2 %	67.8 %	50.2 %	49.8 %	38.8 %	61.2 %	57.2 %	42.8 %	36.2 %	63.8 %	46.9 %	53.1 %
Moyen	36.8 %	63.2 %	39.0 %	61.0 %	26.5 %	73.5 %	19.9 %	80.1 %	44.2 %	55.8 %	23.3 %	76.7 %	34.9 %	65.1 %	30.7 %	69.3 %	36.4 %	63.6 %	25.5 %	74.5 %	34.3 %	65.7 %
4	39.5 %	60.5 %	28.7 %	71.3 %	17.0 %	83.0 %	22.5 %	77.5 %	40.4 %	59.6 %	32.5 %	67.5 %	17.2 %	82.8 %	17.9 %	82.1 %	36.5 %	63.5 %	18.0 %	82.0 %	32.3 %	67.7 %
Le plus riche	18.2 %	81.8 %	7.3 %	92.7 %	14.8 %	85.2 %	5.7 %	94.3 %	24.3 %	75.7 %	9.0 %	91.0 %	16.1 %	83.9 %	2.7 %	97.3 %	15.7 %	84.3 %	19.2 %	80.8 %	17.6 %	82.4 %

ANNEXE 7. Tableaux des indicateurs additionnels

Tableau 35 : Distribution de la dépense totale selon le type de dépense par combinaison de revenus du ménage

		Part dépense alimentaire	Part dépense non alimentaire
Groupes de Revenu	main d'oeuvre (agriculture/elevage/peche)	69.21%	31.26%
	Independant (agriculture/elevage/peche)	69.60%	30.40%
	Independant (non-agricole)	62.72%	37.28%
	Artisans et ouvriers benevoles	62.58%	37.82%
	Main d'oeuvre qualife	56.79%	43.21%
	transferts	61.92%	38.08%
	autre	64.55%	35.45%

Tableau 36 : Distribution de la dépense totale selon le type de dépense par combinaison de revenus du ménage

		Quintile de Depense per capita					
		Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Score de consommation alimentaire	Score de consommation pauvre	56.0%	22.0%	8.9%	8.6%	4.5%	100.0%
	Score de consommation à la limite de l'acceptable	39.7%	22.4%	17.3%	11.7%	8.9%	100.0%
	Score de consommation acceptable	15.2%	19.6%	20.9%	21.9%	22.4%	100.0%
	Total	20.0%	20.0%	20.0%	20.0%	20.0%	100.0%

Tableau 37: Distribution (%) de la dépense alimentaire par groupe d'aliments selon le quintile de dépenses per capita

	Quintile de Depense per capita					
	Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Céréals	46%	43%	39%	37%	35%	40%
Tubercules	4%	5%	6%	7%	7%	6%
Fruits et légumes	3%	4%	4%	5%	6%	4%
Viande et fruits de mer	8%	10%	13%	12%	14%	11%
Légumineuse	10%	11%	12%	10%	9%	11%
Produits laitiers	2%	4%	5%	7%	7%	5%
Huile et sucre	22%	18%	16%	15%	12%	17%
Alcool et tabac	2%	2%	1%	2%	2%	2%
Autre aliments hors domicile	2%	3%	3%	4%	8%	4%

Tableau 38 : Distribution des ménages selon le score de consommation par quintile de richesse en biens durables

		Score de consommation alimentaire			
		Score de consommation pauvre	Score de consommation à la limite de l'acceptable	Score de consommation acceptable	Total
Indice de richesse	Le plus pauvre	8.8%	23.0%	68.2%	100.0%
	2	3.8%	17.3%	78.9%	100.0%
	Moyen	3.4%	9.5%	87.1%	100.0%
	4	1.8%	9.7%	88.4%	100.0%
	Le plus riche	1.2%	5.1%	93.7%	100.0%
	Ensemble	3.9%	12.9%	83.3%	100.0%

Tableau 39: Distribution des ménages par score de consommation alimentaire selon le quintile de richesse en biens durables

		Indice de richesse					
		Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Score de consommation alimentaire	Score de consommation pauvre	47.4%	18.0%	19.6%	8.8%	6.2%	100.0%
	Score de consommation à la limite de l'acceptable	37.1%	24.5%	16.4%	13.9%	8.1%	100.0%
	Score de consommation acceptable	17.0%	17.3%	23.3%	19.6%	22.9%	100.0%
	Ensemble	20.8%	18.3%	22.3%	18.4%	20.3%	100.0%

Tableau 40: Distribution (%) de la dépense des ménages selon les groupes d'aliments par quintile de l'indice de richesse en biens durables

Indice de richesse	Céréals	Tubercules	Fruits et légumes	Vlande et fruits de mer	Légumineuse	Produits laitiers	Huile et sucre	Alcool et tabac	Autre aliments hors domicile
Le plus pauvre	43.92%	4.76%	3.10%	7.89%	11.09%	2.72%	20.88%	2.63%	3.00%
2	42.38%	5.40%	3.83%	10.06%	10.86%	3.40%	18.59%	2.01%	3.48%
Moyen	39.98%	6.35%	4.64%	11.48%	10.76%	5.00%	16.55%	1.41%	3.82%
4	37.85%	7.06%	4.89%	12.67%	10.61%	6.34%	14.86%	1.42%	4.33%
Le plus riche	35.91%	6.79%	5.76%	14.68%	9.43%	8.62%	11.91%	1.20%	5.71%
Total	40.02%	6.07%	4.44%	11.34%	10.55%	5.21%	16.57%	1.73%	4.06%

Tableau 41 : Distribution (%) des ménages par combinaison de sources de revenus selon les quintiles d'indice de richesse en biens durables

		Indice de richesse					
		Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Combinaison des sources de revenus	main d'oeuvre (agriculture/élevage/pêche)	42.8%	22.7%	12.8%	15.3%	6.4%	100.0%
	Indépendant (agriculture/élevage/pêche)	36.2%	25.3%	24.6%	11.9%	2.0%	100.0%
	Indépendant (non-agricole)	15.6%	16.5%	24.3%	20.3%	23.3%	100.0%
	Artisans et ouvriers bénévoles	8.8%	15.6%	24.1%	23.9%	27.7%	100.0%
	Main d'oeuvre qualifiée	4.4%	9.2%	16.6%	26.5%	43.4%	100.0%
	transferts	17.0%	17.9%	17.3%	16.3%	31.5%	100.0%
	autre	19.4%	15.9%	19.7%	20.2%	24.8%	100.0%
	Ensemble	20.8%	18.3%	22.3%	18.4%	20.3%	100.0%

Tableau 42 : Distribution des ménages selon le quintile de consommation per capita par Score de diversité alimentaire

		Quintile de dépense per capita					
		Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Score de diversité alimentaire	Faible diversité	31.2%	25.4%	18.0%	13.6%	11.9%	100.0%
	Diversité moyenne	19.5%	17.9%	22.0%	20.5%	20.0%	100.0%
	Diversité élevée	9.8%	16.0%	20.9%	25.8%	27.5%	100.0%
	Total	20.0%	20.0%	20.0%	20.0%	20.0%	100.0%

Tableau 43 : Distribution des ménages selon le quintile de consommation per capita par modalité de l'échelle de la faim

		Quintile de dépense per capita					
		Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Echelle de la faim des ménages	Faim inexistante ou légère	15.4%	15.9%	20.4%	23.2%	25.0%	100.0%
	Faim modérée	18.6%	21.2%	20.7%	20.7%	18.8%	100.0%
	Faim sévère	29.4%	22.9%	17.5%	14.2%	16.0%	100.0%
	Total	20.0%	20.1%	19.9%	20.0%	20.0%	100.0%

Tableau 44 : Distribution des ménages selon le quintile de consommation per capita par modalité de l'échelle de la faim

		Indice de richesse en biens durables					
		Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Echelle de la faim des ménages	Faim inexistante ou légère	13.5%	14.0%	20.8%	17.4%	34.3%	100.0%
	Faim modérée	21.1%	18.6%	24.0%	19.8%	16.4%	100.0%
	Faim sévère	30.0%	23.2%	19.9%	16.8%	10.1%	100.0%
	Total	20.8%	18.3%	22.2%	18.5%	20.2%	100.0%

Tableau 45 : Distribution des ménages selon le quintile d'indice de richesses en biens durables par modalité de l'échelle de la faim

		Indice de richesse en biens durables					
		Le plus pauvre	2	Moyen	4	Le plus riche	Total
Score de diversité alimentaire	Faible diversité	32.0%	22.9%	20.1%	15.6%	9.4%	100.0%
	Diversité moyenne	21.6%	19.7%	24.4%	15.2%	19.0%	100.0%
	Diversité élevée	10.0%	13.4%	23.2%	22.4%	30.9%	100.0%
	Total	20.8%	18.3%	22.3%	18.4%	20.3%	100.0%

ANNEXE 8. Tableaux complémentaires sur la section agricole

Tableau 46: Proportion de ménages par nombre de parcelles accédés

Département	Nbre Parcelles par ménage	Proportion de menages par nombre de parcelles accédés de Mai 2010 a Mai 2011						N
	Moyenne	1 parcelle	2 parcelles	3 parcelles	4 parcelles	5 parcelles	6+	
Artibonite	2.67	20.73	28.86	30.08	10.98	4.88	4.47	246
Centre	2.16	29.71	35.56	25.94	6.69	2.09	0.00	239
Grand-Anse	2.24	23.38	41.13	27.27	4.76	3.03	0.43	231
Nippes	2.27	25.12	35.81	28.37	8.84	1.86	0.00	215
Nord	2.34	28.80	34.78	22.83	7.07	2.72	3.80	184
Nord-Est	1.99	34.07	42.48	16.37	5.31	1.33	0.44	226
Nord-Ouest	2.18	30.81	35.86	22.73	6.57	3.03	1.01	198
Ouest	2.47	28.48	27.81	26.49	9.27	3.97	3.97	151
Sud	2.54	20.09	38.84	22.77	8.93	5.36	4.02	224
Sud-Est	2.62	20.18	33.77	23.68	13.16	5.70	3.51	228
Zone de mode de vie								
Agro-pastorale Seche	2.18	30.13	41.92	16.16	6.99	1.75	3.05	229
Plaine en Monoculture	2.36	32.47	28.87	25.26	5.67	3.61	4.13	194
Agriculture de Montagne Humide	2.50	20.63	37.67	24.81	9.57	4.33	2.99	669
Agro-pastorale de Plateau	2.17	30.13	34.93	25.76	6.55	2.18	0.44	229
Agro-pastorale Semi-humide	2.33	26.16	34.60	25.32	9.28	3.38	1.27	237
Agriculture Seche et Peche	2.41	23.06	33.92	29.05	9.53	3.33	1.11	451
Milieu de résidence								
Rural	2.37	25.14	35.79	24.99	8.51	3.38	2.19	2009
Urbain- le reste du pays	2.06	35.94	35.16	21.09	3.13	3.91	0.78	128
Haiti	2.35	25.91	35.71	24.7	8.17	3.41	2.09	2,142

Tableau 47 : Nombre de parcelles et superficie selon la situation de sécurité alimentaire par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Nombre de parcelles selon la situation de securite alimentaire					Superficie moyenne des parcelles selon la situation de securite alimentaire (ha)				
Département	SA	SAM	IAM	IAS	Département	SA	SAM	IAM	IAS
Artibonite	2.50	2.97	2.56	2.42	Artibonite	0.31	0.58	0.53	0.49
Centre	2.27	2.39	2.05	1.50	Centre	0.96	0.71	0.84	0.39
Grand-Anse	2.27	2.27	2.32	1.60	Grand-Anse	0.82	0.82	0.70	0.64
Nippes	2.49	2.22	2.12	2.29	Nippes	0.84	0.46	0.38	0.43
Nord	2.80	2.19	2.24	1.63	Nord	0.51	0.54	0.45	0.30
Nord-Est	2.14	1.88	2.12	1.68	Nord-Est	1.08	0.98	0.74	0.60
Nord-Ouest	2.26	2.43	2.10	1.93	Nord-Ouest	0.62	0.50	0.43	0.55
Ouest	2.36	2.70	2.38	2.00	Ouest	0.55	0.48	0.51	0.32
Sud	2.68	2.65	2.54	1.96	Sud	0.86	0.62	0.91	0.70
Sud-Est	2.81	2.82	2.45	2.36	Sud-Est	0.43	0.41	0.41	0.22
Zone de mode de vie					Zone de mode de vie				
Agro-pastorale Seche	2.19	2.20	2.24	1.81	Agro-pastorale Seche	0.78	0.73	0.57	0.51
Plaine en Monoculture	2.52	2.52	2.18	1.70	Plaine en Monoculture	0.86	0.62	0.55	0.57
Agriculture de Montagne Humide	2.55	2.55	2.48	2.31	Agriculture de Montagne humide	0.83	0.59	0.54	0.51
Agro-pastorale de Plateau	2.39	2.37	2.07	1.61	Agro-pastorale de Plateau	0.92	0.69	0.79	0.41
Agro-pastorale Semi-humide	2.49	2.42	2.31	1.59	Agro-pastorale Semi-humide	0.56	0.53	0.53	0.39
Agriculture Seche et Peche	2.53	2.48	2.37	1.88	Agriculture Seche et Peche	0.63	0.58	0.59	0.50
Milieu de résidence					Milieu de résidence				
Rural	2.49	2.46	2.32	1.98	Rural	0.76	0.60	0.58	0.49
Urbain- le reste du pays	2.06	2.15	1.97	1.50	Urbain- le reste du pays	0.69	0.71	0.71	0.65
Haiti	2.44	2.44	2.30	1.97	Haiti	0.75	0.61	0.59	0.49

Tableau 48 : Distribution des parcelles par niveau de surface plantée et principales raison qui ont empêché de cultiver au moins une parcelle par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

	Superficie des parcelles		*Distribution des parcelles par niveau de surface plantée (Printemps 2011 en comparaison à Printemps 2010)			% parcelles cultivées au Printemps 2011	Répartition des principales raisons évoquées qui ont empêché de cultiver au moins une des parcelles disponibles (Mai 2010-Mai 2011) (%)								
	Superficie moyenne (ha)	Superficie plantée Printemps 2011 (ha)	% Supérieur	% Egal	% Inférieur		Pas de pluie	Manque d'intrants	Manque de main d'oeuvre	Inondation	Insectes	Erosion	Pas besoin de cultiver	Autre	Ne sait pas
Département															
Artibonite	0.54	0.50	1.68	94.97	3.35	57.60	63.53	8.24	3.53	1.18	5.29	6.47	0.00	8.82	0.59
Centre	0.80	0.60	5.73	73.84	20.43	58.91	38.34	24.35	13.47	0.00	0.52	2.59	0.00	13.99	1.04
Grand-Anse	0.77	0.60	5.93	74.07	20	88.93	20.00	20.00	24.00	0.00	8.00	8.00	8.00	32.00	0.00
Nippes	0.55	0.48	6.43	84.64	8.93	76.39	37.08	11.24	21.35	1.12	7.87	3.37	2.25	29.22	0.00
Nord	0.50	0.47	7.03	85.94	7.03	62.88	66.97	10.09	7.34	0.92	9.17	0.92	1.83	16.51	0.00
Nord-Est	0.89	0.57	6.12	68.37	25.51	52.46	52.86	16.43	12.86	0.71	2.14	0.00	9.29	15.00	0.00
Nord-Ouest	0.48	0.42	2.59	86.74	10.66	87.70	33.33	5.56	12.50	0.00	0.00	0.00	2.78	12.50	38.89
Ouest	0.50	0.33	5.43	84.11	10.47	80.91	41.38	17.24	6.90	0.00	0.00	0.00	6.90	6.90	3.45
Sud	0.77	0.51	4.23	78.84	16.93	86.49	0.00	15.38	15.38	3.85	3.85	3.85	0.00	19.23	0.00
Sud-Est	0.40	0.35	5.52	83.93	10.55	87.16	6.67	20.00	43.33	3.33	3.33	3.33	6.67	46.66	0.00
Zone de mode de vie															
Agro-pastorale Seche	0.64	0.46	2.17	80.50	17.34	73.00	46.61	10.17	13.56	0.85	1.69	0.00	5.08	5.08	16.95
Plaine en Monoculture	0.65	0.51	4.28	86.51	9.21	74.07	63.01	13.70	12.33	1.37	2.74	0.00	0.00	5.48	1.37
Agriculture de Montagne humide	0.60	0.49	5.22	81.90	12.87	74.03	48.36	13.93	11.48	0.41	5.74	0.82	3.69	15.57	0.00
Agro-pastorale de Plateau	0.76	0.60	5.70	74.56	19.74	48.89	47.32	20.98	10.27	0.45	2.23	2.68	0.00	15.18	0.89
Agro-pastorale Semi-humide	0.53	0.42	5.84	77.66	16.50	86.84	18.42	10.53	21.05	5.26	2.63	5.26	7.89	13.16	15.79
Agriculture Seche et Peche	0.59	0.45	4.36	84.88	10.76	78.23	39.44	10.56	15.49	0.00	4.93	9.86	1.41	17.60	0.70
Milieu de résidence															
Rural	0.62	0.48	4.71	81.83	13.45	73.73	46.25	14.54	12.63	0.72	3.69	2.86	2.38	13.35	3.58
Urbain- le reste du pays	0.70	0.54	8.11	83.24	8.65	75.76	38.64	15.91	11.36	2.27	6.82	0.00	11.36	9.09	4.55
Haiti	0.62	0.48	4.90	81.94	13.16	73.84	45.87	14.61	12.57	0.79	3.85	2.72	2.83	13.14	3.62

*La comparaison du niveau de surface plantée 2010 2011 est uniquement valable pour les parcelles qui ont été plantées en 2010 et en 2011.

Tableau 49 : Distribution des ménages selon la qualité du sol (déclarée par l'exploitant) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Au moins une parcelle de bonne qualité	parcelle de passable qualité	parcelle de pauvre qualité	parcelle de très pauvre qualité
Artibonite	45.93	55.28	26.42	2.85
Centre	42.26	65.69	23.01	0.84
Grand-Anse	75.76	33.77	4.76	3.03
Nippes	53.02	57.67	14.88	2.33
Nord	46.20	48.91	21.74	1.09
Nord-Est	55.31	58.85	13.27	2.21
Nord-Ouest	47.47	58.59	9.09	1.52
Ouest	54.30	43.71	19.87	3.97
Sud	60.71	50.89	10.27	2.23
Sud-Est	48.68	63.60	10.96	4.82
Zone de mode de vie				
Agro-pastorale Seche	50.22	55.02	15.72	1.75
Plaine en Monoculture	54.12	47.42	18.04	1.03
Agriculture de Montagne humide	53.81	55.31	14.35	3.29
Agro-pastorale de Plateau	39.74	62.01	28.82	0.87
Agro-pastorale Semi-humide	62.03	51.90	6.75	2.95
Agriculture Seche et Peche	53.66	54.32	15.30	2.66
Milieu de résidence				
Rural	52.76	54.65	8.59	2.44
Urbain- le reste du pays	57.03	46.09	15.83	3.13
Haiti	53.03	54.11	15.36	2.47

Tableau 50 : Distribution des parcelles selon les modes d'accès par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Achat	Héritage/ Don	Location	Potek	Métayage	Affermage	Emprunt	Usage libre	Autres	Ne sait pas
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Artibonite	34.04	39.51	4.86	4.71	6.69	8.51	0.15	0.91	0.61	0.00
Centre	47.48	27.33	4.46	2.33	5.04	12.98	0.19	0.19	0.00	0.00
Grand'Anse	42.08	28.96	0.39	3.47	7.72	9.07	1.16	7.14	0.00	0.00
Nippes	29.77	38.19	1.44	9.45	13.96	6.37	0.82	0.00	0.00	0.00
Nord	45.71	33.18	0.70	0.00	8.12	10.44	0.46	1.39	0.00	0.00
Nord-Est	46.77	29.84	0.67	0.45	10.02	8.91	0.45	2.67	0.22	0.00
Nord-Ouest	25.46	38.66	7.64	0.00	15.05	9.72	1.39	1.85	0.00	0.23
Ouest	28.61	36.63	2.67	3.48	16.31	6.68	1.07	4.28	0.00	0.27
Sud	27.54	41.40	0.88	1.23	18.25	7.37	0.00	2.98	0.18	0.18
Sud-Est	34.78	39.63	2.84	7.02	10.37	2.84	0.33	1.84	0.00	0.33
Zone de mode de vie										
Agro-pastorale Seche	33.60	33.80	3.60	2.20	16.60	6.80	0.00	3.40	0.00	0.00
Plaine en Monoculture	29.98	33.26	1.09	1.31	18.38	13.79	0.22	1.09	0.88	0.00
Agriculture de Montagne humide	36.78	37.26	2.81	3.77	7.60	8.13	0.84	2.57	0.12	0.12
Agro-pastorale de Plateau	51.31	27.57	2.82	1.81	5.43	10.66	0.20	0.20	0.00	0.00
Agro-pastorale Semi-humide	32.07	38.95	1.45	2.36	14.86	7.61	0.72	1.63	0.00	0.36
Agriculture Seche et Peche	33.82	39.26	2.40	5.16	11.24	5.07	0.55	2.40	0.00	0.09
Milieu de résidence										
Rural	36.09	36.15	2.48	3.32	11.02	8.04	0.55	2.12	0.13	0.10
Urbain- le reste du pays	37.88	25.76	6.44	4.92	9.47	10.23	0.76	4.55	0.00	0.00
Total	36.18	35.59	2.68	3.40	10.93	8.19	0.56	2.27	0.12	0.10

Tableau 51 : Distribution des ménages selon les modes d'accès de leur parcelle par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Héritage/		Location	Potek	Métayage	Affermage	Emprunt	Usage libre	Autres	Ne sait pas
	Achat	Don								
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Artibonite	49.19	55.69	6.91	8.94	12.60	13.01	0.41	2.03	0.41	0.00
Centre	59.00	42.26	7.11	3.77	7.11	19.25	0.42	0.42	0.00	0.00
Grand'Anse	53.68	41.56	0.87	5.63	11.26	13.42	2.60	9.09	0.00	0.00
Nippes	46.05	52.56	2.33	13.95	22.33	10.23	0.93	0.00	0.00	0.00
Nord	61.41	49.46	1.63	0.00	13.59	18.48	1.09	2.17	0.00	0.00
Nord-Est	58.85	43.36	1.33	0.88	14.60	14.60	0.88	4.42	0.44	0.00
Nord-Ouest	32.83	48.99	8.59	0.00	20.20	12.63	2.53	3.54	0.00	0.51
Ouest	41.06	53.64	3.97	8.61	21.19	9.93	2.65	7.28	0.00	0.66
Sud	42.86	60.27	1.79	2.68	28.13	13.39	0.00	4.91	0.45	0.45
Sud-Est	46.93	53.51	4.39	10.96	16.23	4.82	0.88	3.07	0.00	0.44
Zone de mode de vie										
Agro-pastorale Seche	45.41	45.85	3.93	3.49	24.02	10.48	0.00	6.11	0.00	0.00
Plaine en Monoculture	45.36	48.97	2.58	2.58	23.20	18.56	0.52	2.58	0.52	0.00
Agriculture de Montagne humide	52.32	52.91	4.33	6.58	12.56	13.60	1.79	3.59	0.30	0.30
Agro-pastorale de Plateau	61.14	43.23	4.37	2.62	7.86	17.47	0.44	0.44	0.00	0.00
Agro-pastorale Semi-humide	47.68	52.74	2.53	4.22	21.52	12.66	1.27	1.69	0.00	0.42
Agriculture Seche et Peche	45.23	53.88	3.55	8.43	18.18	8.87	1.33	4.66	0.00	0.22
Milieu de résidence										
Rural	49.73	50.82	3.73	5.53	16.67	12.99	1.14	3.43	0.15	0.20
Urbain- le reste du pays	46.88	38.28	7.03	7.03	13.28	13.28	1.56	5.47	0.00	0.00
Total	49.53	50.00	3.92	5.60	16.43	13.03	1.17	3.59	0.14	0.19

Tableau 52: Distribution des parcelles accédées par les ménages selon leur principal usage entre mai 2010 et mai 2011 par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Cereales	Legumine uses	Tubercules	Bananes	Legumes	Fruits	Autre Cultures	Jachere	Paturage	Parcelles non cultivées	Parcelles non accessibles	Autres
Centre	44.77	19.96	6.78	6.59	0.19	0.78	11.05	1.94	0.97	6.59	0.39	0.00
Grand'Anse	20.74	16.09	38.37	9.50	1.36	0.19	1.74	2.91	0.39	1.94	6.78	0.00
Nippes	43.21	20.78	8.02	6.79	0.21	0.62	0.41	9.05	1.65	7.21	1.85	0.21
Nord	23.20	23.67	21.11	17.17	0.23	1.39	6.26	1.39	0.46	4.64	0.00	0.46
Nord-Est	21.60	30.73	22.27	5.12	0.45	0.67	4.23	9.58	0.89	3.79	0.67	0.00
Nord-Ouest	21.58	19.03	29.70	18.10	2.55	0.23	2.09	1.62	0.00	4.18	0.70	0.23
Ouest	31.72	30.11	5.11	11.83	4.30	1.61	1.61	2.69	0.27	6.72	3.76	0.27
Sud	40.07	20.74	10.02	9.14	2.11	1.05	4.22	3.69	3.51	5.10	0.35	0.00
Sud-Est	40.31	27.72	7.14	5.44	0.34	0.17	1.02	8.33	3.40	5.44	0.68	0.00
Zone de mode de vie												
Agro-pastorale Seche	34.07	15.23	21.04	10.42	3.21	0.20	4.61	5.01	1.00	4.41	0.80	0.00
Plaine en Monoculture	39.04	12.28	9.65	15.79	4.61	2.41	6.58	1.75	2.41	4.39	1.10	0.00
Agriculture de Montagne humide	31.40	27.68	16.54	8.03	1.56	0.12	1.92	4.55	0.90	5.33	1.74	0.24
Agro-pastorale de Plateau	50.91	17.30	6.04	5.03	0.20	2.01	10.46	2.41	1.01	4.23	0.40	0.00
Agro-pastorale Semi-humide	35.73	23.20	15.10	6.45	2.39	0.55	2.21	4.60	2.39	3.50	3.87	0.00
Agriculture Seche et Peche	40.39	21.16	13.68	7.39	0.46	0.55	2.40	5.64	1.39	5.45	1.48	0.00
Milieu de résidence												
Rural	37.00	21.81	14.43	8.39	1.73	0.70	3.69	4.36	1.35	4.85	1.62	0.08
Urbain- le reste du pays	33.71	17.42	17.05	17.05	0.76	1.14	4.17	2.65	0.00	5.30	0.38	0.38
Total	36.78	21.59	14.57	8.87	1.67	0.72	3.73	4.27	1.28	4.72	1.56	0.10

*culture non identifiée ou usage principale non identifiée

Tableau 53 : Distribution des parcelles accédées selon leur principal usage entre mai 2010 et mai 2011 par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Distribution des parcelles accedees entre Mai 2010 et Mai 2011 selon leur principale usage : Printemps 2011												
Département	Cereales	Legumine uses	Tubercules	Bananes	Legumes	Fruits	Autre Cultures	Jachere	Paturage	Parcelle non cultivee	Parcelle non accessible	Autres*
Artibonite	40.12	6.08	1.82	3.65	1.82	0.30	3.65	2.13	0.00	39.21	1.06	0.15
Centre	22.29	15.50	6.01	6.20	0.00	0.39	8.53	1.74	1.55	35.08	2.71	0.00
Grand'Anse	17.83	16.47	40.12	11.63	0.97	0.58	1.36	3.10	0.78	2.52	4.65	0.00
Nippes	42.30	20.33	7.39	5.13	0.00	0.41	0.41	4.31	2.05	16.22	1.03	0.41
Nord	10.44	12.06	13.46	19.03	0.00	1.16	6.26	8.58	1.86	25.98	0.70	0.46
Nord-Est	12.03	22.27	11.14	2.23	0.45	1.11	3.12	13.59	0.89	32.29	0.67	0.22
Nord-Ouest	18.98	20.60	28.24	15.74	1.85	0.00	1.85	0.23	0.00	10.19	1.85	0.46
Ouest	25.81	27.96	7.26	11.56	5.38	1.08	1.08	5.91	0.54	12.64	0.00	0.81
Sud	42.98	19.47	7.89	8.95	1.58	0.88	4.56	2.98	3.16	6.49	0.88	0.18
Sud-Est	42.23	30.24	6.25	6.42	0.51	0.34	0.68	3.38	2.36	7.10	0.00	0.51
Zone de mode de vie												
Agro-pastorale Seche	29.80	14.80	13.20	8.80	2.60	0.20	3.20	5.60	1.20	18.80	1.40	0.40
Plaine en Monoculture	33.19	7.25	6.59	15.38	3.96	0.66	7.03	4.18	2.86	18.68	0.22	0.00
Agriculture de Montagne humide	23.65	24.55	14.67	8.68	0.30	0.18	1.50	4.67	0.84	18.74	1.68	0.54
Agro-pastorale de Plateau	20.12	10.26	4.43	3.62	0.20	1.61	8.65	4.43	1.41	43.66	1.61	0.00
Agro-pastorale Semi-humide	38.94	21.94	15.36	6.58	2.01	0.73	1.28	2.56	1.83	7.86	0.91	0.00
Agriculture Seche et Peche	33.95	20.57	12.92	6.83	0.65	0.65	2.49	4.06	1.48	15.04	1.20	0.18
Milieu de résidence												
Rural	28.95	19.17	12.35	8.14	1.16	0.55	3.16	4.31	1.39	19.26	1.30	0.27
Urbain- le reste du pays	27.27	10.61	14.02	16.67	1.52	1.52	3.41	4.55	0.76	16.29	2.65	0.76
Total	28.85	18.69	12.44	8.62	1.17	0.60	3.19	4.34	1.35	19.07	1.37	0.28

Tableau 54 : Distribution des ménages agricoles qui cultivent un seul type de culture et pourcentage de ces derniers ayant employé la main d'œuvre agricole par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

% Menages agricoles ayant employe (ou ayant l'intention d'employer) la main d'oeuvre agricole campagne Printemps 2011		Distribution des menages agricoles qui cultivent un seul type de culture (cereales, legumineuses)		
Département	%	Département	Cereales	Legumineuses
Artibonite	81.9	Artibonite	27.24	02.03
Centre	64.6	Centre	10.88	08.37
Grand'Anse	66.4	Grand'Anse	16.02	14.29
Nippes	91.7	Nippes	18.60	07.44
Nord	69.2	Nord	07.61	10.87
Nord-Est	27.8	Nord-Est	08.41	21.24
Nord-Ouest	38.2	Nord-Ouest	11.11	09.60
Ouest	61.9	Ouest	15.23	11.26
Sud	72.3	Sud	17.86	06.70
Sud-Est	59.8	Sud-Est	12.72	03.95
Zone de mode de vie				
Agro-pastorale Seche	43.7	Agro-pastorale Seche	14.85	10.48
Plaine en Monoculture	66.9	Plaine en Monoculture	27.84	06.19
Agriculture de Montagne Humide	64.8	Agriculture de Montagne Humide	10.16	11.96
Agro-pastorale de Plateau	65.4	Agro-pastorale de Plateau	10.92	06.99
Agro-pastorale Semi-humide	56.4	Agro-pastorale Semi-humide	17.30	08.02
Agriculture Seche et Peche	72.1	Agriculture Seche et Peche	14.63	08.43
Milieu de résidence				
Rural	63.3	Rural	14.34	10.16
Urbain- le reste du pays	69.1	Urbain- le reste du pays	21.88	09.41
Urbain- Zone Metropolitaine	50.0			
Haiti	60.22	Haiti	14.80	9.43

Tableau 55 : Distribution des ménages agricoles selon les cultures céréalières et légumineuses par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des menages agricoles par cultures cerealieres et legumineuses (Printemps 2011)</i>											
Département	Cereales*	Legumineu ses*	Mais	Riz	Petit Mil/Sorg	Autres Cereals	Haricots	Pois Congo	Pois Souche	Pois Inconnus	Autres Legumineuses
Artibonite	53.25	28.05	36.18	16.67	24.39	01.22	14.63	13.01	02.44	01.22	00.41
Centre	50.63	48.12	49.37	01.67	09.62	00.42	16.74	37.24	02.09	15.90	00.00
Grand'Anse	58.87	57.14	53.25	10.39	00.87	01.73	45.02	36.36	26.84	03.03	01.30
Nippes	71.63	60.47	70.23	00.47	16.74	03.26	23.26	38.14	01.86	01.40	03.72
Nord	29.35	32.61	24.46	02.72	00.00	04.35	23.37	15.22	03.80	01.63	00.00
Nord-Est	32.30	45.13	25.22	06.64	03.98	03.10	26.55	18.14	00.44	12.39	00.44
Nord-Ouest	63.64	62.12	62.63	00.51	01.52	00.00	34.34	19.19	25.76	02.53	01.01
Ouest	50.33	46.36	44.37	00.66	11.26	04.64	35.10	18.54	02.65	01.32	01.99
Sud	85.71	74.55	80.36	04.91	23.66	03.13	30.36	42.41	08.04	02.23	12.05
Sud-Est	84.21	75.44	78.07	00.88	22.37	04.39	59.65	29.82	04.82	00.00	04.82
Zone de mode de vie											
Agro-pastorale Seche	50.66	46.29	44.10	01.75	13.10	01.75	17.47	21.83	19.65	06.55	00.87
Plaine en Monoculture	44.85	23.20	29.90	17.53	12.37	01.03	13.40	10.82	01.55	04.12	00.00
Agriculture de Montagne Humide	61.29	63.08	57.40	02.09	09.12	03.74	44.69	30.64	06.73	04.19	02.09
Agro-pastorale de Plateau	40.17	36.24	38.43	01.75	09.61	00.87	10.92	27.51	00.44	13.10	00.00
Agro-pastorale Semi-humide	76.79	67.51	68.35	10.13	14.77	03.38	37.55	35.02	09.70	02.11	05.49
Agriculture Seche et Peche	66.96	60.75	63.64	01.33	16.63	02.44	31.49	31.04	08.65	00.67	05.76
Milieu de résidence											
Rural	59.18	59.26	53.76	04.28	12.29	02.59	27.97	07.77	04.43	02.74	02.74
Urbain- le reste du pays	50.78	39.06	39.84	14.84	05.47	01.56	28.91	17.97	10.16	03.91	00.78
Haiti	58.59	53.22	52.85	4.90	7.89	4.39	30.72	27.31	7.89	4.39	2.61

*Donnees de la campagne Printemps 2011

*Par exemple, la culture est pure dans une parcelle, et associee a une ou plusieurs autres cultures dans une autre parcelle.

Tableau 56 : Distribution des ménages producteurs selon l'utilisation des cultures céréalières et légumineuses par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des menages producteurs selon l'utilisation des cultures cerealieres et legumineuses (Printemps 2011)</i>															
Département	Mais					Haricot					Pois Congo				
	Cons.	Vente	Remb.	Don	Semence	Cons.	Vente	Remb.	Don	Semence	Cons.	Vente	Remb.	Don	Semence
Artibonite	98.86	88.64	28.41	71.59	64.77	100.00	100.00	30.56	75.00	69.44	100.00	90.63	46.88	68.75	65.63
Centre	98.26	80.87	21.74	76.52	78.26	100.00	92.31	25.64	64.10	76.92	97.67	86.05	23.26	79.07	74.42
Grand'Anse	100.00	90.76	35.29	88.24	83.19	100.00	93.94	31.31	87.88	80.81	100.00	92.31	28.21	83.33	87.18
Nippes	100.00	47.86	17.86	92.86	90.71	100.00	66.67	20.00	77.78	77.78	100.00	41.56	23.38	92.21	96.10
Nord	96.67	76.67	20.00	40.00	66.67	93.55	83.87	16.13	45.16	58.06	100.00	90.48	28.57	66.67	61.90
Nord-Est	98.15	59.26	40.74	81.48	90.74	100.00	76.67	45.00	81.67	88.33	100.00	69.23	51.28	89.74	92.31
Nord-Ouest	99.03	82.52	35.92	60.19	58.25	98.28	86.21	37.93	68.97	74.14	100.00	80.00	42.86	74.29	60.00
Ouest	100.00	73.02	31.75	69.84	87.30	100.00	93.75	41.67	79.17	81.25	100.00	81.48	29.63	62.96	92.59
Sud	98.84	65.70	37.79	88.95	79.07	98.48	83.33	24.24	89.39	81.82	100.00	65.91	30.68	92.05	81.82
Sud-Est	100.00	76.92	14.79	76.92	95.27	100.00	88.46	25.38	70.77	80.77	100.00	54.84	12.90	72.58	96.77
Zone de mode de vie															
Agro-pastorale Seche	98.86	75.00	38.64	72.73	62.50	97.30	78.38	35.14	78.38	83.78	100.00	74.47	40.43	85.11	59.57
Plaine en Monoculture	96.36	72.73	25.45	72.73	65.45	90.91	77.27	36.36	68.18	45.45	100.00	84.21	52.63	73.68	78.95
Agriculture de Montagne Humide	99.71	74.86	29.14	80.86	85.43	100.00	89.82	32.73	81.09	80.36	100.00	75.26	28.42	80.53	87.37
Agro-pastorale de Plateau	97.62	76.19	20.24	70.24	79.76	100.00	87.50	20.83	50.00	75.00	96.67	83.33	23.33	78.33	76.67
Agro-pastorale Semi-humide	99.35	73.86	27.45	80.39	76.47	98.80	85.54	27.71	74.70	71.08	100.00	70.13	28.57	88.31	83.12
Agriculture Seche et Peche	100.00	69.23	26.01	82.42	88.64	100.00	86.67	26.67	71.11	84.44	100.00	61.24	27.91	79.07	91.47
Milieu de résidence															
Rural	99.30	73.18	27.92	79.16	81.36	99.31	87.15	30.38	75.87	78.65	99.62	72.22	29.69	81.23	83.72
Urbain- le reste du pays	97.96	81.63	24.49	73.47	75.51	100.00	83.33	25.00	80.56	80.56	100.00	78.26	17.39	86.96	73.91
Haiti	99.24	73.60	27.73	78.92	81.10	99.35	86.93	30.07	76.14	78.76	99.63	72.48	29.17	81.47	83.30

Tableau 57 : Distribution des ménages agricoles selon les cultures plantes racines et tubercules (mai 2010-mai 2011) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Tubercules	Igname	Patate	Manioc doux	Manioc amère	Malanga	Mozambel
Artibonite	49.19	12.60	36.18	19.35	18.15	06.10	02.44
Centre	72.80	46.44	44.35	54.39	20.08	22.18	05.44
Grand'Anse	97.84	93.51	69.70	60.34	62.50	74.03	16.88
Nippes	86.05	74.88	45.12	55.35	46.05	37.67	06.05
Nord	77.72	44.57	35.33	34.59	30.27	13.59	01.63
Nord-Est	78.32	40.89	28.89	48.89	62.67	12.89	03.56
Nord-Ouest	74.75	31.82	61.11	39.90	50.00	19.70	04.55
Ouest	52.32	13.33	36.00	08.61	20.53	06.00	02.00
Sud	80.80	68.75	47.32	34.22	42.22	31.70	07.59
Sud-Est	78.51	50.44	51.75	38.16	35.96	25.44	07.02
Haiti	75.30	48.83	45.89	40.40	39.19	25.75	5.93

Tableau 58 : Distribution des ménages agricoles selon la principale utilisation des cultures de plantes racines et tubercules (mai 2010-mai 2011) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Principale utilisation des cultures de plantes racines et tuberculaires et de la banane par les menages producteurs</i>							
Département	Tubercules			Banane			
	Cons	Vente	N/R	Cons	Vente	N/R	
Artibonite	75.21	23.14	01.65	38.02	11.57	50.41	
Centre	83.91	16.09	00.00	72.41	12.64	14.94	
Grand'Anse	69.03	28.76	02.21	58.85	26.55	14.60	
Nippes	90.81	09.19	00.00	83.78	08.65	07.57	
Nord	55.24	38.46	06.29	46.15	34.27	19.58	
Nord-Est	79.10	16.38	04.52	50.85	07.91	41.24	
Nord-Ouest	70.95	26.35	02.70	49.32	19.59	31.08	
Ouest	69.62	22.78	07.59	54.43	13.92	31.65	
Sud	88.95	10.50	00.55	81.22	09.39	09.39	
Sud-Est	68.72	26.82	04.47	54.75	18.44	26.82	
Zone de mode de vie							
Agro-pastorale Seche	72.46	26.95	00.60	44.91	16.17	38.92	
Plaine en Monoculture	59.63	33.94	06.42	40.37	29.36	30.28	
Agriculture de Montagne Humide	78.95	17.97	03.09	66.24	13.79	19.96	
Agro-pastorale de Plateau	86.36	13.64	00.00	68.83	09.74	21.43	
Agro-pastorale Semi-humide	70.27	25.41	04.32	54.59	20.54	24.86	
Agriculture Seche et Peche	79.18	19.45	01.37	66.85	14.79	18.36	
Milieu de résidence							
Rural	76.62	20.90	02.48	61.07	15.81	23.12	
Urbain- le reste du pays	61.73	32.10	06.17	51.85	28.40	19.75	
Haiti	75.88	21.45	2.67	60.57	16.43	23.00	

Tableau 59 : Distribution des ménages agricoles selon le nombre de cultures céréalières et légumineuses plantées au Printemps 2011 par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	1 culture	2 cultures	3 cultures	4 cultures+
Artibonite	38.97	27.21	29.41	04.41
Centre	26.95	29.08	34.04	09.93
Grand'Anse	27.81	27.81	16.57	27.81
Nippes	28.24	46.47	20.59	04.71
Nord	41.89	32.43	21.62	04.05
Nord-Est	36.36	45.45	15.70	02.48
Nord-Ouest	26.90	54.48	08.97	09.66
Ouest	34.41	43.01	13.98	08.60
Sud	17.87	46.86	28.02	07.25
Sud-Est	15.92	48.76	19.90	15.42
Zone de mode de vie				
Agro-pastorale Seche	30.71	41.43	15.71	12.14
Plaine en Monoculture	45.45	33.33	19.19	02.02
Agriculture de Montagne Humide	23.47	42.24	24.49	09.80
Agro-pastorale de Plateau	31.48	25.93	35.19	07.41
Agro-pastorale Semi-humide	24.38	45.77	14.43	15.42
Agriculture Seche et Peche	24.41	45.29	21.18	09.12
Milieu de résidence				
Rural	26.78	41.51	21.77	09.94
Urbain- le reste du pays	39.74	32.05	12.82	15.38
Haiti	27.52	40.97	21.28	10.23

*Un maximum de quatre cultures etaient indiquees. Les menages ayant plante 5 ou plus de cultures ne peuvent donc pas etre identifiés.

Tableau 60 : Distribution des ménages agricoles selon la culture céréalière et légumineuse déclarée la 1ere plus importante du ménage (en termes de surface plantée) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Mais	Riz	Petit Mil/Sorg	Autre cereal	Haricot	Pois Congo	Pois Souche	Pois Inconnu	Autres Legumineuses
Artibonite	44.12	29.41	7.35	0.74	11.76	3.68	1.47	0.74	0.74
Centre	70.92	0.00	4.96	0.71	14.89	8.51	0.00	0.00	0.00
Grand'Anse	47.93	6.51	0.00	1.78	31.95	8.88	2.96	0.00	0.00
Nippes	74.12	0.00	0.00	1.18	16.47	6.47	0.00	0.00	1.76
Nord	39.19	5.41	0.00	4.05	35.14	10.81	2.70	2.70	0.00
Nord-Est	29.75	9.09	0.00	4.13	34.71	12.40	0.83	8.26	0.83
Nord-Ouest	64.14	0.69	0.69	0.00	16.55	5.52	11.03	0.00	1.38
Ouest	58.06	0.00	3.23	2.15	27.96	6.45	1.08	0.00	1.08
Sud	65.70	1.93	4.83	0.48	17.39	6.76	0.97	0.48	1.45
Sud-Est	80.10	0.50	1.99	2.99	10.45	1.00	0.00	0.00	2.99
Zone de mode de vie									
Agro-pastorale Seche	56.43	1.43	7.86	2.86	12.14	5.71	7.14	5.00	1.43
Plaine en Monoculture	41.41	31.31	5.05	1.01	11.11	3.03	2.02	5.05	0.00
Agriculture de Montagne Humide	60.00	1.02	0.20	1.43	29.80	6.73	0.61	0.00	0.20
Agro-pastorale de Plateau	68.52	0.00	6.48	1.85	12.96	10.19	0.00	0.00	0.00
Agro-pastorale Semi-humide	54.23	6.97	1.49	2.49	21.89	8.46	3.48	0.00	1.00
Agriculture Seche et Peche	69.71	0.88	2.35	1.18	14.41	6.47	1.47	0.29	3.24
Milieu de résidence									
Rural	60.52	3.99	2.54	1.67	20.39	6.82	1.96	0.94	1.16
Urbain- le reste du pays	52.56	21.79	0.00	1.28	16.67	2.56	2.56	1.28	1.28
Haiti	60.12	4.94	2.40	1.65	20.18	6.59	1.99	0.96	1.17

Tableau 61 : Distribution des ménages agricoles selon la culture céréalière et légumineuse déclarée la 2eme plus importante du ménage (en termes de surface plantée) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Mais	Riz	Petit Mil/Sorg	Autre cereal	Haricot	Pois Congo	Pois Souche	Pois Inconnu	Autres Legumineuses
Artibonite	19.12	0.00	22.06	1.47	11.03	7.35	0.00	0.00	0.00
Centre	10.64	2.84	7.80	0.00	12.06	32.62	0.00	7.09	0.00
Grand'Anse	10.65	5.33	0.00	0.59	23.08	21.89	10.06	0.00	0.59
Nippes	14.71	0.59	8.82	1.18	10.00	33.53	0.00	1.18	1.76
Nord	16.22	0.00	0.00	2.70	18.92	17.57	1.35	1.35	0.00
Nord-Est	14.05	3.31	5.79	3.31	13.22	14.88	0.00	9.09	0.00
Nord-Ouest	21.38	0.00	1.38	0.00	28.97	11.72	9.66	0.00	0.00
Ouest	12.90	0.00	7.53	6.45	22.58	11.83	2.15	1.08	1.08
Sud	19.32	3.38	15.46	0.97	12.08	22.22	1.45	0.97	6.28
Sud-Est	7.46	0.50	10.95	1.99	51.24	6.97	2.49	0.00	2.49
Zone de mode de vie									
Agro-pastorale Seche	15.71	1.43	10.71	1.43	14.29	15.71	8.57	1.43	0.00
Plaine en Monoculture	13.13	0.00	16.16	1.01	12.12	10.10	0.00	2.02	0.00
Agriculture de Montagne Humide	14.90	1.43	5.71	2.65	27.55	19.39	1.43	1.63	1.84
Agro-pastorale de Plateau	11.11	3.70	10.19	0.00	8.33	26.85	0.00	8.33	0.00
Agro-pastorale Semi-humide	20.90	3.98	10.95	1.49	16.92	14.93	1.99	1.00	3.48
Agriculture Seche et Peche	12.65	0.88	9.41	1.18	24.12	20.59	4.41	0.29	2.06
Milieu de résidence									
Rural	14.88	1.74	9.00	1.67	21.19	16.67	5.13	3.85	0.00
Urbain- le reste du pays	7.69	2.56	2.56	0.00	21.79	18.58	2.76	1.74	1.67
Haiti	14.48	1.78	8.65	1.58	21.21	18.46	2.88	1.85	1.58

Base: Menages qui cultivent "less cereals" et/ou des legumineuses

Tableau 62 : Distribution des ménages agricoles selon la culture céréalière et légumineuse déclarée la 3eme plus importante du ménage (en termes de surface plantée) par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des menages par la culture cerealiere/legumineuse declaree la 3eme plus importante du menage (en termes de surface plantee)</i>									
Département	Mais	Riz	Petit Mil/Sorg	Autre cereal	Haricot	Pois Congo	Pois Souche	Pois Inconnu	Autres Legumineuses
Artibonite	2.21	0.00	14.71	0.00	2.94	12.50	0.74	0.74	0.00
Centre	2.13	0.00	2.84	0.00	2.84	19.15	1.42	15.60	0.00
Grand'Anse	9.47	1.78	0.59	0.00	3.55	13.02	13.02	2.37	0.59
Nippes	0.00	0.00	10.00	1.18	2.35	8.24	1.76	0.59	1.18
Nord	5.41	1.35	0.00	4.05	4.05	5.41	5.41	0.00	0.00
Nord-Est	3.31	0.00	0.83	0.00	2.48	6.61	0.00	4.96	0.00
Nord-Ouest	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7.59	9.66	1.38	0.00
Ouest	1.08	1.08	1.08	0.00	6.45	10.75	1.08	1.08	0.00
Sud	1.93	0.00	3.38	0.97	3.38	15.94	4.35	0.97	4.35
Sud-Est	0.50	0.00	5.47	0.50	4.48	23.38	1.00	0.00	0.00
Zone de mode de vie									
Agro-pastorale Seche	0.00	0.00	2.86	0.00	1.43	12.86	8.57	2.14	0.00
Plaine en Monoculture	4.04	2.02	3.03	0.00	3.03	7.07	1.01	1.01	0.00
Agriculture de Montagne Humide	2.86	0.41	4.08	1.02	3.88	14.49	4.49	2.65	0.41
Agro-pastorale de Plateau	1.85	0.00	2.78	0.00	2.78	17.59	0.00	17.59	0.00
Agro-pastorale Semi-humide	4.98	0.50	1.99	0.00	3.48	14.43	1.99	1.00	1.49
Agriculture Seche et Peche	1.47	0.00	7.35	0.59	2.06	12.35	4.12	0.29	2.06
Milieu de résidence									
Rural	2.54	0.36	4.28	0.51	2.98	0.00	0.00	0.00	0.00
Urbain- le reste du pays	1.28	0.00	3.85	1.28	6.41	8.97	6.41	0.00	0.00
Haiti	2.47	0.34	4.26	0.55	3.16	13.25	3.98	2.68	0.82

Base: Menages qui cultivent "less cereals" et/ou des legumineuses

Tableau 63 : Distribution des ménages qui cultivent (légumineuses, légumes et tubercules) selon leur situation de sécurité alimentaire par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Zone de Mode de Vie	Distribution des ménages qui cultivent des légumineuses selon leur situation de sécurité alimentaire				Distribution des ménages qui cultivent des légumes selon leur situation de sécurité alimentaire				Distribution des ménages qui cultivent des Tubercules selon leur situation de sécurité alimentaire			
	SA	SAM	IAM	IAS	SA	SAM	IAM	IAS	SA	SAM	IAM	IAS
Agro-pastorale Sèche	42.31	40.58	53.98	28.57	30.77	37.68	26.55	38.10	73.08	76.81	69.03	80.95
Plaine en Monoculture	28.57	30.67	13.43	10.00	35.71	34.67	40.30	20.00	76.19	57.33	41.79	60.00
Agriculture de Montagne Humide	61.47	66.12	62.04	58.57	52.29	48.16	42.45	42.86	87.16	84.08	80.82	74.29
Agro-pastorale de Plateau	31.82	33.85	37.11	47.83	61.36	40.00	45.36	52.17	79.55	72.31	60.82	56.52
Agro-pastorale Semi-humide	81.63	66.22	62.89	58.82	67.35	51.35	36.08	11.76	93.88	82.43	69.07	64.71
Agriculture Sèche et Pêche	55.41	64.42	62.77	38.46	44.59	49.69	53.19	23.08	85.14	85.28	77.13	69.23
Haïti	53.97	54.62	52.71	47.93	50.53	45.25	42.10	36.09	83.33	77.78	70.52	70.41

Tableau 64 : Distribution des ménages producteurs de céréales et légumineuse selon le système de culture pratiqué par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Cultures exclusivement Pures	Système mixte	P/R	Maïs			Haricot		
				Excl. Pure	Sys mixte	P/R	Excl. Pure	Sys mixte	P/R
Artibonite	42.65	55.15	02.21	19.10	78.65	02.25	22.22	75.00	02.78
Centre	04.26	95.74	00.00	03.39	96.61	00.00	02.50	97.50	00.00
Grand'Anse	00.59	98.82	00.59	00.81	98.38	00.81	00.00	99.04	00.96
Nippes	05.29	94.12	00.59	04.64	94.70	00.66	00.00	100.00	00.00
Nord	09.46	89.19	01.35	06.67	91.11	02.22	06.98	93.02	00.00
Nord-Est	09.92	86.77	03.31	03.51	94.74	01.75	08.33	88.34	03.33
Nord-Ouest	09.66	88.96	01.38	06.45	91.94	01.61	01.47	98.53	00.00
Ouest	23.66	76.34	00.00	19.40	80.60	00.00	18.87	81.13	00.00
Sud	15.46	82.61	01.93	13.89	85.00	01.11	11.76	85.30	02.94
Sud-Est	07.46	91.05	01.49	06.74	92.70	00.56	04.41	95.59	00.00
Zone de Mode de Vie									
Agro-pastorale Sèche	19.29	79.28	01.43	13.86	84.16	01.98	12.50	87.50	00.00
Plaine en Monoculture	36.36	62.63	01.01	13.79	84.49	01.72	07.69	88.46	03.85
Agriculture de Montagne humide	05.92	92.65	01.43	04.95	94.01	01.04	04.35	94.65	01.00
Agro-pastorale de Plateau	06.48	93.52	00.00	04.55	95.45	00.00	04.00	96.00	00.00
Agro-pastorale Semi-humide	12.94	85.07	01.99	11.11	87.66	01.23	08.99	89.89	01.12
Agriculture Sèche et Pêche	10.29	88.83	00.88	09.06	90.59	00.35	07.75	92.25	00.00
Milieu de résidence									
Rural	11.61	87.16	01.23	08.24	90.80	00.96	06.44	92.75	00.81
Urbain- le reste du pays	19.23	78.21	02.56	03.92	94.12	01.96	05.41	91.89	02.70
Total	12.08	86.62	1.30	8.13	90.90	0.97	6.38	92.71	0.91

*Cultures sont généralement associées même si quelquefois une culture peut être pure dans une parcelle, et associée à une ou plusieurs autres cultures dans une autre parcelle.

Tableau 65 : Distribution des ménages producteurs de céréales et légumineuse selon le type de semence utilisés par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des ménages producteurs de cereals/legumineuses selon les types de semence utilisés</i>				
Département	Type de semence			
	Exclusivement Améliorée	Exclusivement Normale	Améliorée et Normale	Type de semence non déterminée
Artibonite	00.00	80.56	00.00	19.44
Centre	02.50	95.00	00.00	02.50
Grand'Anse	05.77	85.58	06.73	01.92
Nippes	10.00	86.00	04.00	00.00
Nord	41.86	23.26	04.65	30.23
Nord-Est	05.00	75.00	01.67	16.67
Nord-Ouest	26.47	72.06	01.47	00.00
Ouest	03.77	71.70	03.77	20.75
Sud	19.12	70.59	01.47	08.82
Sud-Est	06.62	85.29	05.88	02.21
Zone de Mode de Vie				
Agro-pastorale Sèche	20.00	80.00	00.00	00.00
Plaine en Monoculture	19.23	46.15	03.85	30.77
Agriculture de Montagne humide	11.71	74.58	02.34	11.04
Agro-pastorale de Plateau	16.00	84.00	00.00	00.00
Agro-pastorale Semi-humide	12.36	79.78	06.74	01.12
Agriculture Sèche et Pêche	05.63	83.80	04.23	06.34
Milieu de résidence				
Rural	11.43	76.97	03.22	06.34
Urbain- le reste du pays	10.81	72.97	10.81	05.41
Total	11.40	76.75	3.65	8.05

Tableau 66 : Distribution des ménages qui cultivent céréales et légumineuse selon le mode d'irrigation par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Canal (rigole)	Autre Irrigation*	Pluie	Pluie Uniquement	Irrigation et Pluie	Irrigation Uniquement	P/R
Artibonite	36.76	06.62	64.71	55.88	08.09	35.29	00.74
Centre	04.26	00.00	97.16	95.74	01.42	02.84	00.00
Grand'Anse	02.37	00.59	98.82	96.45	01.78	01.18	00.59
Nippes	04.12	01.18	95.29	94.71	00.59	04.71	00.00
Nord	04.05	01.35	95.95	93.24	01.35	04.05	01.35
Nord-Est	03.36	00.84	97.48	94.21	01.65	02.48	01.65
Nord-Ouest	02.11	02.11	97.89	93.79	02.07	02.07	02.07
Ouest	07.53	05.38	89.25	87.10	01.08	10.75	01.08
Sud	14.01	02.90	87.44	82.61	04.35	12.56	00.48
Sud-Est	00.51	01.52	99.49	96.02	01.49	00.50	01.99
Zone de Mode de Vie							
Agro-pastorale Sèche	08.70	05.07	89.86	85.00	03.57	10.00	01.43
Plaine en Monoculture	32.65	02.04	68.37	64.65	03.03	31.31	01.01
Agriculture de Montagne humide	02.67	02.46	96.71	94.08	01.63	03.27	01.02
Agro-pastorale de Plateau	02.78	00.00	99.07	97.22	01.85	00.93	00.00
Agro-pastorale Semi-humide	07.58	02.02	91.92	88.56	01.49	07.96	01.99
Agriculture Sèche et Pêche	04.69	01.47	96.19	93.53	02.35	03.82	00.29
Milieu de résidence							
Rural	06.64	02.19	93.36	90.35	02.10	06.60	00.94
Urbain- le reste du pays	28.57	01.30	79.22	69.23	08.97	20.51	01.28
Total	07.87	2.14	92.54	89.16	2.47	7.41	0.96

*Autres: irrigation mécanique, pompe à main, eau transportée à la main

Tableau 67 : Distribution des ménages selon les appréciations de performance de récolte par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des menages pour la 1eme culture la plus importante (toutes cultures confondues)</i>															
Département	Ont récolté	Appreciation de la performance recolte					N'ont pas récolté	Anticipation de la performance de la recolte					Culture a échoué	P/R	
		Très Bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très Mauvaise		Très Bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très Mauvaise			Ne sait pas
Artibonite	18.38	00.00	06.62	10.29	00.74	00.00	80.88	01.47	26.47	21.32	04.41	00.74	24.26	00.74	00.00
Centre	01.42	00.00	00.00	01.42	00.00	00.00	97.87	01.42	17.73	21.99	08.51	00.00	48.23	00.71	00.00
Grand'Anse	44.97	06.51	21.30	13.61	03.55	00.00	49.11	05.92	17.75	07.10	06.51	00.00	03.55	05.92	00.00
Nippes	07.65	01.76	01.76	02.94	00.59	00.59	91.76	02.94	25.88	28.24	05.29	01.76	27.65	00.59	00.00
Nord	20.27	00.00	08.11	12.16	00.00	00.00	47.30	01.35	06.76	22.97	06.76	00.00	06.76	31.08	01.35
Nord-Est	01.65	00.00	00.83	00.83	00.00	00.00	95.04	00.83	24.79	42.15	14.88	04.13	08.26	03.31	00.00
Nord-Ouest	23.45	02.76	11.03	07.59	01.38	00.00	57.93	00.00	13.79	34.48	01.38	00.00	06.90	18.62	00.00
Ouest	11.83	02.15	04.30	04.30	01.08	00.00	86.02	06.45	23.66	18.28	11.83	01.08	22.58	01.08	01.08
Sud	34.78	03.38	12.56	12.56	04.35	00.48	61.35	03.38	18.84	17.39	05.31	00.00	13.53	03.38	00.48
Sud-Est	08.96	01.49	02.49	04.48	00.50	00.00	88.06	03.98	27.36	35.32	07.96	01.49	11.44	01.49	01.49
Zone de Mode de Vie															
Agro-pastorale Sèche	17.86	00.00	07.14	09.29	01.43	00.00	67.14	02.14	17.86	25.71	05.00	00.71	14.29	15.00	00.00
Plaine en Monoculture	11.11	01.01	06.06	04.04	00.00	00.00	80.81	03.03	22.22	29.29	05.05	02.02	16.16	08.08	00.00
Agriculture de Montagne humide	17.55	02.04	05.71	06.94	02.04	00.41	74.49	02.45	22.04	25.10	07.96	00.82	14.49	07.35	00.41
Agro-pastorale de Plateau	01.85	00.00	00.00	01.85	00.00	00.00	97.22	00.93	12.04	26.85	08.33	00.00	49.07	00.93	00.00
Agro-pastorale Semi-humide	24.38	05.47	11.94	04.48	01.99	00.00	73.13	01.99	23.38	27.36	04.48	00.50	10.95	01.49	01.00
Agriculture Sèche et Pêche	20.29	01.18	08.82	09.12	00.59	00.00	77.35	04.41	20.88	23.53	08.24	01.47	17.35	02.06	00.29
Milieu de résidence															
Rural	17.56	01.89	07.11	06.75	01.31	00.15	76.49	02.76	20.75	25.54	07.04	00.94	17.49	05.52	00.36
Urbain- le reste du pays	33.33	05.13	10.26	14.10	03.85	00.00	64.10	03.85	25.64	12.82	05.13	00.00	12.82	02.56	00.00
Total	18.39	02.06	07.28	07.14	01.44	00.14	75.84	02.88	21.00	24.85	06.93	00.89	17.23	5.35	0.34

Tableau 68 : Distribution des ménages selon les avis sur la comparaison de performance de récolte par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des avis sur la comparaison de la performance des 4 cultures les plus importantes (saison 2011 vs la saison 2010)*</i>					
Département	Meilleure	Egale	Moins bonne	Ne sait pas	N/A
Artibonite	18.52	18.52	25.93	22.96	14.07
Centre	12.27	07.94	31.95	42.06	05.78
Grand'Anse	26.32	32.18	26.47	07.22	07.82
Nippes	24.80	14.40	20.64	31.84	08.32
Nord	02.79	11.15	55.40	08.36	22.30
Nord-Est	27.58	10.11	34.53	14.53	13.26
Nord-Ouest	16.70	15.30	38.26	15.13	14.61
Ouest	27.79	09.17	16.05	37.82	09.17
Sud	26.16	12.75	26.29	27.89	06.91
Sud-Est	21.82	20.21	23.56	24.36	10.04
Zone de Mode de Vie					
Agro-pastorale Sèche	12.09	09.39	32.49	22.92	23.10
Plaine en Monoculture	17.71	21.88	26.04	20.83	13.54
Agriculture de Montagne humide	24.13	14.95	32.55	20.00	08.37
Agro-pastorale de Plateau	06.57	08.45	38.73	40.61	05.63
Agro-pastorale Semi-humide	24.09	21.94	19.65	21.94	12.38
Agriculture Sèche et Pêche	24.01	17.10	23.86	26.52	08.51
Milieu de résidence					
Rural	20.94	15.87	28.58	23.94	10.68
Urbain- le reste du pays	29.04	19.80	30.03	15.84	05.28
Total	21.36	16.07	28.64	23.48	10.45

**Tabulation des reponses pour toutes les cultures*

Tableau 69 : Proportion des ménages qui ont confrontés à des problèmes liés à la production de céréales, légumineuses, tubercules, bananes et légumes au cours des 12 derniers mois par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Oui ont été confrontés à des problèmes	P/R
Artibonite	82.52	03.66
Centre	86.61	02.93
Grand'Anse	84.85	01.30
Nippes	87.91	01.40
Nord	55.43	01.63
Nord-Est	80.53	00.44
Nord-Ouest	66.16	01.52
Ouest	66.89	05.30
Sud	72.32	02.68
Sud-Est	80.26	02.63
Zone de Mode de Vie		
Agro-pastorale Sèche	73.80	00.87
Plaine en Monoculture	78.87	03.09
Agriculture de Montagne humide	79.07	02.39
Agro-pastorale de Plateau	79.48	03.49
Agro-pastorale Semi-humide	73.42	01.69
Agriculture Sèche et Pêche	78.94	02.22
Milieu de résidence		
Rural	77.80	02.29
Urbain- le reste du pays	71.88	01.56
Total	71.31	2.29

Tableau 70 : Distribution des problèmes liés à la production par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des problèmes liés à la production de céréales, légumineuses, tubercules, bananes et légumes au cours des 12 derniers mois</i>													
Département	Mauvaises semences/plants	Manque semences/plants	Main d'œuvre inadéquate	Disputes foncières	Irrégularité des pluies	Sols pauvres	Parasites / maladies	Erosion du sol	Insécurité	Inondations	Manque de service de soutien	Chocs climatiques	Autre (précisez)
Artibonite	03.97	02.73	07.94	00.99	30.77	08.19	25.31	03.47	00.74	03.47	06.20	04.47	01.74
Centre	02.03	03.81	04.57	00.76	40.61	06.60	23.10	03.05	03.05	03.55	01.02	04.31	03.55
Grand'Anse	08.14	05.52	05.23	00.58	20.35	02.03	25.87	02.33	01.74	06.40	02.33	16.28	03.20
Nippes	04.31	01.78	03.55	00.25	31.22	02.79	21.57	02.03	02.03	07.11	03.05	17.01	03.30
Nord	02.31	04.17	05.09	00.46	45.83	03.24	24.07	00.00	03.70	02.78	04.17	02.78	01.39
Nord-Est	06.62	04.41	04.78	00.00	36.76	05.15	13.97	02.21	01.47	08.09	01.47	09.93	05.15
Nord-Ouest	01.78	02.67	00.44	00.00	47.56	04.44	23.11	01.33	00.44	00.00	00.89	17.33	00.00
Ouest	04.35	02.72	02.72	01.09	33.70	03.80	23.91	03.80	04.89	01.09	03.26	09.24	05.43
Sud	04.03	02.56	01.10	01.47	36.63	02.56	19.05	04.76	00.73	06.59	01.83	13.19	05.49
Sud-Est	08.63	05.28	04.32	00.48	31.89	09.11	19.90	06.00	00.24	01.44	04.56	07.67	00.48
Zone de Mode de Vie													
Agro-pastorale Sèche	04.85	00.75	01.87	00.37	44.40	04.48	24.25	01.87	00.75	02.24	01.87	11.19	01.12
Plaine en Monoculture	03.24	02.88	10.43	00.36	35.61	01.44	18.35	02.52	03.96	04.32	07.91	04.32	04.68
Agriculture de Montagne humide	05.37	03.88	02.68	00.99	33.20	05.17	22.47	03.18	01.49	04.87	02.09	11.53	03.08
Agro-pastorale de Plateau	02.51	03.90	05.29	00.84	39.00	06.69	23.96	03.06	02.79	03.90	01.67	03.90	02.51
Agro-pastorale Semi-humide	05.37	04.48	05.97	00.60	30.15	04.48	22.39	01.79	00.90	05.07	01.19	14.33	03.28
Agriculture Sèche et Pêche	05.33	03.93	02.38	00.14	33.52	07.01	21.04	04.49	01.12	03.09	04.07	11.92	01.96
Milieu de résidence													
Rural	04.77	03.58	03.95	00.61	34.88	05.31	22.07	03.14	01.66	04.06	02.94	10.31	02.74
Urbain- le reste du pays	06.17	04.32	09.88	00.62	28.40	01.85	21.60	01.85	03.09	07.41	04.32	06.17	04.32
Total	4.84	3.62	4.26	0.61	34.53	5.12	22.04	3.07	1.73	4.23	3.01	10.09	2.85

Tableau 71 : Distribution des cultures les plus affectées par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des cultures les plus affectées par département, zones de modes de vie et par milieu de résidence</i>								
Département	Mais	Riz	Sorgho/pe	Legumineuse	Tubercule	Bananes	Légumes	NSP
Artibonite	32.59	08.28	24.18	13.67	07.88	06.96	06.44	00.00
Centre	35.43	00.95	14.39	21.17	07.61	14.74	05.59	00.12
Grand'Anse	18.64	03.54	02.45	13.74	31.97	22.18	07.07	00.41
Nippes	31.33	00.12	12.00	24.01	14.53	14.77	03.24	00.00
Nord	22.92	02.87	04.30	20.06	23.50	22.35	04.01	00.00
Nord-Est	19.30	06.51	01.86	31.16	21.40	14.65	04.88	00.23
Nord-Ouest	27.39	00.00	02.61	15.00	27.61	22.39	05.00	00.00
Ouest	23.51	00.60	08.63	22.92	16.96	14.58	12.50	00.30
Sud	32.71	02.07	11.28	22.56	09.59	13.53	06.95	01.32
Sud-Est	32.09	00.58	09.50	25.47	17.84	08.92	05.04	00.58
Agro-pastorale Sèche	26.45	02.32	10.62	18.34	18.15	16.60	07.34	00.19
Plaine en Monoculture	24.66	12.11	11.88	13.45	14.13	12.78	10.76	00.22
Agriculture de Montagne humide	27.86	01.20	06.51	22.19	20.57	16.61	04.90	00.16
Agro-pastorale de Plateau	34.87	01.09	17.77	20.76	07.46	12.48	05.43	00.14
Agro-pastorale Semi-humide	26.31	04.41	07.84	22.71	20.42	13.07	04.58	00.65
Agriculture Sèche et Pêche	30.65	00.56	12.53	21.48	15.26	13.44	05.60	00.49
Rural	28.93	02.33	10.44	20.84	16.78	14.59	05.79	00.30
Urbain- le reste du pays	22.73	06.82	07.14	15.91	20.45	20.78	06.17	00.00
Ensemble	28.62	2.56	10.26	20.60	16.96	14.90	5.81	0.28

Tableau 72 : Distribution des impacts sur les cultures par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Modere	Severe	Tres Severe
Artibonite	24.13	66.92	08.96
Centre	28.53	53.14	18.32
Grand'Anse	20.62	62.15	17.23
Nippes	18.67	46.40	34.93
Nord	29.58	48.36	22.07
Nord-Est	24.32	48.65	27.03
Nord-Ouest	16.20	71.76	12.04
Ouest	43.27	48.54	08.19
Sud	32.59	41.85	25.56
Sud-Est	25.85	63.45	10.70
Zone de Mode de Vie			
Agro-pastorale Sèche	14.84	71.09	14.06
Plaine en Monoculture	34.08	50.19	15.73
Agriculture de Montagne humide	22.03	58.09	19.88
Agro-pastorale de Plateau	26.50	53.56	19.94
Agro-pastorale Semi-humide	28.66	56.68	14.66
Agriculture Sèche et Pêche	28.87	50.07	21.06
Milieu de résidence			
Rural	25.42	55.89	18.69
Urbain- le reste du pays	27.04	54.09	18.87
Total	25.53	55.77	18.69

Tableau 73 : Proportion de ménages s'intéressant à l'activité de pêche par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Pêche	Continental	Maritime
Artibonite	02.15	01.61	00.54
Centre	03.51	03.51	00.00
Grand'Anse	06.94	01.74	05.21
Nippes	03.04	01.90	01.14
Nord	02.01	00.57	01.44
Nord-Est	04.82	03.86	00.96
Nord-Ouest	01.14	00.38	00.76
Ouest	01.45	00.00	01.45
Sud	03.53	00.64	02.88
Sud-Est	02.43	00.00	02.43
Zone de Mode de Vie			
Agro-pastorale Seche	03.82	01.04	02.78
Plaine en Monoculture	03.27	02.38	00.89
Agriculture de Montagne Humide	02.37	01.37	01.00
Agro-pastorale de Plateau	03.07	03.07	00.00
Agro-pastorale Semi-humide	04.35	01.09	03.26
Agriculture Seche et Peche	03.55	00.71	02.84
Milieu de résidence			
Rural	03.21	01.46	01.74
Urbain- le reste du pays	03.97	01.19	02.78
Urbain- Zone Metropolitaine	00.00	00.00	00.00
Haiti	2.84	1.21	1.63

Tableau 74 : Proportion de ménages pêcheurs selon le système principal de pêche par produit de pêche

Produits de peche	Peche Continentale	Peche Maritime	Total
Crevette	34.88	29.31	31.68
Langouste	02.33	27.59	16.83
Crabe	44.19	29.31	35.64
Lambi	13.95	43.10	30.69
Poulpe/Pieuvre	06.98	24.14	16.83
Poisson de couleur	05.17	84.48	64.36
Poisson blanc	55.81	79.31	69.31
Autres produits halieutiques	30.23	15.52	21.78
Total	42.57	57.43	

Tableau 75 : Distribution de ménages selon les unités de pêche et leur mode d'accès par système de pêche

Système de Pêche	Unité de pêche						Mode d'accès à l'unité de pêche				
	Petit bateau	Moyen bateau	Grand bateau	Autres	Pas d'unité de pêche	NSP P/R	Propriétaire	Co-propriétaire	Location	Emprunt	NSP P/R
Continental	13.95	04.65	00.00	25.58	48.84	06.98	72.73	09.09	04.55	00.00	13.64
Maritime	68.97	06.90	03.45	05.17	05.17	10.34	52.73	05.45	21.82	09.09	10.91
Total	45.54	05.94	01.98	14.85	23.76	08.91	58.44	06.49	16.88	06.49	11.69

Tableau 76 : Distribution de ménages selon les unités de pêche et leur mode d'accès par système de pêche (suite)

Distribution des ménages pêcheurs par engin de pêche et par leur mode d'accès

Système de Pêche	Engin de pêche								Mode d'accès à l'engin de pêche				
	Filets maillants fixe	Filets en mono filaments	Filets tremails	Sennes de plage	Nasses	Ligne simple/multiple	Autre	P/R	Propriétaire	Co-propriétaire	Location	Emprunt	P/R
Continental	09.30	04.65	04.65	09.30	06.98	13.95	48.84	02.33	88.37	02.33	00.00	04.65	04.65
Maritime	12.07	05.17	03.45	13.79	29.31	13.79	08.62	13.79	70.69	06.90	06.90	01.72	13.79
Total	10.89	04.95	03.96	11.88	19.80	13.86	25.74	08.91	78.22	04.95	03.96	02.97	09.90

Tableau 77 : Distribution de ménages selon l'utilisation de la prise quotidienne (consommation) par système de pêche

Systeme de Peche	Tout (100%)	Presque tout (+75%)	Moitié ou un peu plus (50-75%)	Moins de la moitié (50-25%)	Pas beaucoup (- 25%)	Rien 0%	P/R
Continental	30.23	16.28	11.63	11.63	23.26	02.33	04.65
Maritime	06.90	13.79	05.17	15.52	46.55	01.72	10.34
Total	16.83	14.85	07.92	13.86	36.63	01.98	07.92

Tableau 78 : Distribution de ménages selon l'utilisation de la prise quotidienne (vente) par système de pêche

Systeme de Peche	Tout (100%)	Presque tout (+75%)	Moitié ou un peu plus (50-75%)	Moins de la moitié (50-25%)	Pas beaucoup (- 25%)	Rien 0%	P/R
Continental	02.33	18.60	23.26	04.65	02.33	44.19	04.65
Maritime	01.72	39.66	22.41	03.45	12.07	10.34	10.34
Total	01.98	30.69	22.77	03.96	07.92	12.87	19.80

Tableau 79 : Distribution de ménages selon l'utilisation de la prise quotidienne (don) par système de pêche

Systeme de Peche	Pas beaucoup (- 25%)	Rien 0%	P/R
Continental	37.21	58.14	04.65
Maritime	56.90	32.76	10.34
Total	48.51	31.68	19.80

Tableau 80 : Distribution I des ménages selon niveau estimé de perte de production par système de pêche

Systeme de Peche	Très élevé (plus de 50%)	Elevé (25-50%)	Moyen (10% - 25%)	Minimal (moins de 10%)	Pas beaucoup (- 25%)
Continental	04.65	00.00	27.91	58.14	09.30
Maritime	05.17	13.79	20.69	48.28	12.07
Total	04.95	07.92	23.76	52.48	10.89

Tableau 81 : Distribution des ménages selon niveau estimé de perte de production par système de pêche

<i>Distribution des menages pecheurs selon le mode de commercialisation de la prise quotidienne</i>					
Systeme de Peche	Frais	Congelé	Salé séché	Autre	P/R
Continental	55.81	02.33	00.00	02.33	39.53
Maritime	68.97	01.72	13.79	00.00	15.52
Total	63.37	01.98	07.92	00.99	25.74

Tableau 82 : Distribution des ménages pêcheurs selon la pratique de pêche DPC par système de pêche

Systeme de Peche	A plein temps	A mi-temps	Occasion nellement	Jamais	P/R
Continental	00.00	02.33	09.30	83.72	04.65
Maritime	06.90	03.45	12.07	62.07	15.52
Total	03.96	02.97	10.89	71.29	10.89

Tableau 83 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services d'épargne par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Pas accès	Accès faible	Accès passable	Accès bon	P/R	Pas une priorité	Priorité #1	Priorité #2	Priorité #3	Priorité #4	Priorité #5	N/R
Artibonite	25.00	61.46	11.11	1.39	1.04	0.35	70.83	13.89	7.64	4.86	0.35	2.08
Centre	30.00	50.38	14.23	4.62	0.77	13.85	33.08	16.15	11.54	16.15	8.46	0.77
Grand'Anse	41.77	40.96	10.04	6.43	0.80	2.01	44.18	19.68	17.67	10.84	4.82	0.80
Nippes	75.97	15.02	6.01	0.86	2.15	20.17	35.19	9.44	16.31	11.16	5.15	2.58
Nord	14.62	59.91	18.87	5.19	1.42	2.36	42.92	17.45	14.15	12.74	8.49	1.89
Nord-Est	7.87	47.19	28.84	15.36	0.75	3.37	66.29	14.98	6.74	2.62	3.00	3.00
Nord-Ouest	46.61	38.01	10.41	4.07	0.90	7.69	76.47	7.69	3.62	1.81	1.36	1.36
Ouest	73.33	16.19	4.29	1.43	4.76	13.81	48.10	15.71	6.19	6.67	3.81	5.71
Sud	42.23	33.07	17.53	6.37	0.80	7.97	39.44	17.53	13.94	11.55	7.97	1.59
Sud-Est	69.20	16.40	10.00	3.20	1.20	7.20	44.40	12.80	15.20	7.20	12.00	1.20
Zone de Mode de Vie												
Agro-pastorale Sèche	26.59	46.82	18.35	7.87	0.37	4.87	68.16	11.61	7.49	5.24	0.75	1.87
Plaine en Monoculture	35.74	46.81	12.34	4.68	0.43	4.68	62.98	16.60	5.53	5.96	3.40	0.85
Agriculture de Montagne Humide	39.05	39.33	15.20	4.74	1.67	5.58	51.19	14.64	11.99	9.21	5.16	2.23
Agro-pastorale de Plateau	31.73	51.81	11.65	4.02	0.80	14.06	33.73	16.06	14.06	13.25	8.03	0.80
Agro-pastorale Semi-humide	52.51	32.05	10.42	3.86	1.16	8.49	43.24	14.29	14.29	8.88	8.88	1.93
Agriculture Sèche et Pêche	62.63	24.85	8.69	2.02	1.82	9.49	42.83	14.34	14.75	9.29	7.07	2.22
Milieu de résidence												
Rural	43.20	38.34	12.87	4.32	1.26	7.56	49.73	14.54	11.88	8.82	5.63	1.85
Urbain- le reste du pays	24.10	43.08	18.97	12.31	1.54	8.72	57.95	14.87	5.64	5.64	4.10	3.08
Haïti	41.75	38.51	13.36	5.00	1.39	7.66	50.39	14.58	11.31	8.52	5.49	2.05

Tableau 84 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services de vulgarisation par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Distribution des ménages par niveau d'ACCES aux services de VULGARISATION AGRICOLE						par PRIORITE aux services de VULGARISATION AGRICOLE						
Département	Pas accès	Accès faible	Accès passable	Accès bon	P/R	Pas une priorité	Priorité #1	Priorité #2	Priorité #3	Priorité #4	Priorité #5	N/R
Artibonite	56.60	38.54	2.78	1.04	1.04	8.33	5.90	27.08	36.46	17.36	3.47	1.39
Centre	43.85	47.69	7.31	0.38	0.77	17.31	19.23	24.62	22.31	14.23	1.54	0.77
Grand'Anse	63.86	30.92	3.21	1.20	0.80	11.65	13.65	25.70	28.92	14.86	4.42	0.80
Nippes	66.95	27.47	3.00	0.86	1.72	19.74	14.16	32.19	21.03	7.73	2.58	2.58
Nord	46.70	42.45	8.96	0.94	0.94	5.19	9.91	27.36	31.13	12.26	9.43	4.72
Nord-Est	27.72	53.56	13.48	4.49	0.75	20.60	11.99	28.84	19.10	8.24	3.75	7.49
Nord-Ouest	87.78	4.98	3.62	2.71	0.90	23.53	9.05	34.39	18.55	9.95	3.17	1.36
Ouest	71.43	19.52	3.33	0.95	4.76	17.14	10.00	15.71	28.57	15.24	7.14	6.19
Sud	45.42	28.69	20.72	3.98	1.20	9.96	17.13	27.49	27.49	9.96	4.38	3.59
Sud-Est	63.20	28.40	6.00	1.20	1.20	8.00	26.40	32.80	20.40	7.60	3.60	1.20
Zone de Mode de Vie												
Agro-pastorale Sèche	59.93	29.59	7.49	2.62	0.37	22.10	10.86	32.21	18.35	10.49	4.12	1.87
Plaine en Monoculture	58.30	35.32	4.26	1.70	0.43	12.77	7.23	24.68	35.32	14.47	3.83	1.70
Agriculture de Montagne Humide	53.28	35.98	7.67	1.39	1.67	11.72	12.13	29.29	25.80	11.99	5.30	3.77
Agro-pastorale de Plateau	48.19	42.97	7.63	0.40	0.80	18.07	18.47	22.89	22.89	12.45	4.42	0.80
Agro-pastorale Semi-humide	62.55	21.24	13.51	1.54	1.16	14.67	12.36	28.96	28.96	10.04	2.32	2.70
Agriculture Sèche et Pêche	63.84	27.68	5.25	1.62	1.62	9.70	19.60	28.08	24.24	11.92	4.24	2.22
Milieu de résidence												
Rural	57.47	32.36	7.43	1.53	1.22	13.68	13.86	28.13	25.61	11.88	4.32	2.52
Urbain- le reste du pays	44.62	42.05	7.18	4.62	1.54	15.38	14.36	23.59	24.62	11.79	3.59	6.67
Haïti	56.58	32.94	7.33	1.80	1.35	14.05	13.81	27.69	25.48	11.80	4.22	2.95

Tableau 85 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services d'information sur les prix par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Distribution des ménages par niveau d'ACCES aux services d'INFORMATION SUR LES PRIX						par PRIORITE aux services d'INFORMATION SUR LES PRIX						
Département	Pas accès	Accès faible	Accès passable	Accès bon	P/R	Pas une priorité	Priorité #1	Priorité #2	Priorité #3	Priorité #4	Priorité #5	N/R
Artibonite	47.22	5.21	16.67	29.86	1.04	28.82	0.35	3.13	5.56	6.60	53.47	2.08
Centre	61.15	16.54	14.62	6.92	0.77	35.00	15.38	6.54	5.77	11.92	24.62	0.77
Grand'Anse	77.91	18.07	2.41	0.40	1.20	25.70	1.20	6.43	9.64	13.65	42.57	0.80
Nippes	47.64	24.03	23.18	2.15	3.00	25.75	4.72	9.01	10.73	18.45	28.76	2.58
Nord	40.09	35.85	12.26	10.38	1.42	11.32	14.15	8.02	9.43	12.74	40.57	3.77
Nord-Est	37.45	35.58	18.35	7.49	1.12	23.22	5.99	15.36	11.99	17.60	19.48	6.37
Nord-Ouest	56.11	17.65	17.65	7.24	1.36	32.13	0.45	14.03	11.76	20.36	19.91	1.36
Ouest	72.86	17.62	2.86	1.90	4.76	22.38	2.86	8.10	10.48	18.10	31.90	6.19
Sud	57.77	23.51	13.55	3.59	1.59	23.90	4.38	8.76	13.55	14.74	30.28	4.38
Sud-Est	80.00	10.00	8.40	0.40	1.20	10.80	2.80	6.00	12.80	27.60	38.80	1.20
Zone de Mode de Vie												
Agro-pastorale Sèche	52.81	26.22	14.23	5.99	0.75	31.09	2.62	14.61	10.86	15.73	22.85	2.25
Plaine en Monoculture	46.81	17.45	13.19	22.13	0.43	22.55	3.40	8.09	8.51	14.89	40.43	2.13
Agriculture de Montagne Humide	57.60	23.43	11.58	5.44	1.95	23.29	4.88	7.53	10.32	16.88	34.03	3.07
Agro-pastorale de Plateau	50.60	23.29	17.27	8.03	0.80	26.91	16.87	6.83	6.83	13.65	28.11	0.80
Agro-pastorale Semi-humide	68.73	17.76	10.42	1.16	1.93	25.48	2.70	7.34	8.88	16.99	35.52	3.09
Agriculture Sèche et Pêche	64.44	14.75	11.92	6.67	2.22	20.61	3.43	5.05	12.12	17.98	38.38	2.42
Milieu de résidence												
Rural	57.92	20.52	12.65	7.34	1.58	24.21	5.22	7.79	10.04	16.43	33.84	2.48
Urbain- le reste du pays	54.36	16.41	18.97	8.72	1.54	23.08	5.13	14.87	11.28	11.28	27.69	6.67
Haïti	57.64	20.07	13.15	7.46	1.68	24.13	5.16	8.44	10.08	15.98	33.31	2.91

Tableau 86 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services de reproduction et Santé Animale par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Distribution des ménages par niveau d'ACCES aux services de REPRODUCTION ET SANTE ANIMALE;						par PRIORITE aux services de REPRODUCTION ET SANTE ANIMALE						
Département	Pas accès	Accès faible	Accès passable	Accès bon	P/R	Pas une priorité	Priorité #1	Priorité #2	Priorité #3	Priorité #4	Priorité #5	N/R
Artibonite	46.53	42.36	10.07	0.00	1.04	11.11	8.68	18.06	24.31	32.64	3.13	2.08
Centre	21.92	62.31	13.85	1.15	0.77	7.31	12.69	23.46	28.85	25.38	1.54	0.77
Grand'Anse	60.64	29.32	7.23	2.01	0.80	11.24	8.03	21.69	26.10	25.70	6.43	0.80
Nippes	36.05	45.49	12.88	3.86	1.72	12.02	26.61	21.89	15.45	18.03	3.43	2.58
Nord	33.02	40.57	18.40	7.08	0.94	5.19	6.60	20.28	20.28	34.91	8.02	4.72
Nord-Est	29.59	47.19	14.61	7.49	1.12	18.35	6.74	19.85	26.97	16.10	3.75	8.24
Nord-Ouest	82.81	5.43	5.88	4.98	0.90	33.94	3.17	10.41	30.32	12.67	8.14	1.36
Ouest	70.48	21.43	2.38	0.95	4.76	18.57	7.62	22.86	21.43	16.67	6.67	6.19
Sud	20.32	42.63	22.31	13.55	1.20	7.97	20.32	18.73	17.53	28.29	3.19	3.98
Sud-Est	62.00	25.20	6.80	4.80	1.20	8.40	5.60	28.00	20.40	29.20	7.20	1.20
Zone de Mode de Vie												
Agro-pastorale Sèche	56.55	26.97	11.61	4.12	0.75	22.9	7.12	17.60	30.71	14.98	4.49	2.25
Plaine en Monoculture	44.26	37.87	12.77	4.68	0.43	11.5	7.66	17.87	26.81	28.94	5.11	2.13
Agriculture de Montagne Humide	42.26	38.91	11.30	5.86	1.67	13.3	10.04	19.11	23.01	25.24	6.00	3.35
Agro-pastorale de Plateau	27.31	55.82	14.06	2.01	0.80	8.4	10.44	24.10	26.91	26.91	2.41	0.80
Agro-pastorale Semi-humide	53.67	25.10	15.06	5.02	1.16	17.0	12.36	17.76	20.08	24.71	5.02	3.09
Agriculture Sèche et Pêche	48.28	36.57	9.70	3.84	1.62	6.9	14.14	26.46	19.80	25.05	5.25	2.42
Milieu de résidence												
Rural	45.18	37.13	11.88	4.55	1.26	12.69	10.67	20.84	23.72	24.48	5.04	2.57
Urbain- le reste du pays	47.69	36.92	9.23	4.62	1.54	17.44	9.23	18.46	20.00	21.54	4.62	8.72
Haïti	45.56	36.95	11.55	4.55	1.39	13.19	10.65	20.57	23.27	24.17	5.00	3.15

Tableau 87 : Distribution des ménages selon niveau d'accès et priorités aux services d'Intrants agricoles par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Distribution des ménages par niveau d'ACCES aux services d'INTRANTS agricoles						par PRIORITE aux services d'INTRANTS agricoles						
Département	Pas accès	Accès faible	Accès passable	Accès bon	P/R	Pas une priorité	Priorité #1	Priorité #2	Priorité #3	Priorité #4	Priorité #5	N/R
Artibonite	48.61	41.32	8.33	0.35	1.39	13.89	12.85	30.56	13.89	21.88	5.21	1.74
Centre	58.08	35.77	4.23	1.15	0.77	17.69	18.85	24.62	20.00	10.77	7.31	0.77
Grand'Anse	67.87	26.51	4.02	0.40	1.20	4.82	30.92	23.69	10.04	17.27	12.45	0.80
Nippes	68.24	27.47	2.15	0.43	1.72	18.88	11.16	14.59	19.74	17.17	15.45	3.00
Nord	34.91	51.89	11.79	0.00	1.42	5.19	25.94	21.23	18.87	14.62	10.38	3.77
Nord-Est	40.45	50.19	5.99	1.87	1.50	24.72	5.99	13.11	14.23	16.85	16.48	8.61
Nord-Ouest	89.59	4.07	3.62	1.81	0.90	22.17	9.05	22.62	15.84	12.67	16.29	1.36
Ouest	71.90	19.05	3.81	0.48	4.76	15.24	23.81	27.14	11.43	10.48	6.19	5.71
Sud	57.77	24.30	14.74	1.99	1.20	16.33	13.94	19.12	16.33	16.73	12.75	4.78
Sud-Est	77.20	17.20	3.60	0.40	1.60	8.40	14.40	13.20	23.20	18.00	21.60	1.20
Zone de Mode de Vie												
Agro-pastorale Sèche	65.54	29.59	3.75	0.75	0.37	27.34	9.74	14.23	13.86	16.48	16.85	1.50
Plaine en Monoculture	45.53	41.70	11.49	0.43	0.85	12.34	17.45	27.66	13.19	16.17	11.49	1.70
Agriculture de Montagne Humide	58.02	32.64	5.86	1.39	2.09	11.16	17.85	22.32	17.43	16.04	11.44	3.77
Agro-pastorale de Plateau	57.83	34.94	6.02	0.40	0.80	18.88	19.28	24.50	16.47	11.24	8.84	0.80
Agro-pastorale Semi-humide	68.73	20.08	8.88	0.39	1.93	12.74	22.01	21.24	13.13	16.22	11.58	3.09
Agriculture Sèche et Pêche	68.69	24.44	4.44	0.81	1.62	9.49	15.76	19.19	19.80	18.38	14.95	2.42
Milieu de résidence												
Rural	61.21	30.20	6.26	0.86	1.49	13.91	17.01	21.33	16.47	16.11	12.6	2.57
Urbain- le reste du pays	56.41	34.36	6.67	1.03	1.54	22.56	10.26	18.97	15.90	13.33	10.26	8.72
Haïti	60.96	30.27	6.27	0.90	1.60	14.83	16.43	21.02	16.35	15.85	12.37	3.15

Tableau 88 : Taille moyenne du cheptel selon la situation de sécurité alimentaire par département, dans l'ensemble des milieux ruraux et dans l'ensemble du pays (1)

Département	Taille du cheptel selon la situation de sécurité alimentaire				
		SA	SA modérée	ISA	ISA chronique
Artibonite	<i>Boeuf</i>	0.00	0.63	0.90	0.37
	<i>Cabri</i>	0.75	3.46	2.12	2.30
	<i>Mouton</i>	0.00	0.15	0.04	0.00
	<i>Porc</i>	1.75	1.90	1.29	0.56
	<i>Volaille</i>	0.25	3.68	3.99	3.07
	<i>Ane/Mulet</i>	0.25	0.14	0.12	0.11
	<i>Cheval</i>	0.00	0.16	0.13	0.11
Centre	<i>Boeuf</i>	1.47	1.42	0.98	0.50
	<i>Cabri</i>	3.65	2.72	1.80	0.50
	<i>Mouton</i>	0.00	0.03	0.00	0.00
	<i>Porc</i>	1.08	1.21	1.17	0.00
	<i>Volaille</i>	10.47	4.87	6.63	4.43
	<i>Ane/Mulet</i>	0.26	0.28	0.12	0.00
	<i>Cheval</i>	0.57	0.66	0.41	0.00
Grand'Anse	<i>Boeuf</i>	1.36	1.35	1.08	0.58
	<i>Cabri</i>	3.15	3.00	2.82	2.70
	<i>Mouton</i>	0.66	0.62	0.73	0.25
	<i>Porc</i>	1.48	1.02	0.63	0.33
	<i>Volaille</i>	6.30	7.68	4.70	4.33
	<i>Ane/Mulet</i>	0.08	0.20	0.03	0.08
	<i>Cheval</i>	0.14	0.07	0.00	0.08
Nippes	<i>Boeuf</i>	2.52	1.13	1.08	1.53
	<i>Cabri</i>	3.20	2.83	2.12	1.79
	<i>Mouton</i>	0.67	0.10	0.16	0.00
	<i>Porc</i>	1.81	0.94	0.76	0.20
	<i>Volaille</i>	9.55	6.14	7.03	2.93
	<i>Ane/Mulet</i>	0.69	0.36	0.37	0.13
	<i>Cheval</i>	0.40	0.28	0.26	0.00
Nord	<i>Boeuf</i>	1.27	1.39	0.74	0.50
	<i>Cabri</i>	1.69	1.75	1.28	0.75
	<i>Mouton</i>	0.02	0.00	0.00	0.00
	<i>Porc</i>	1.15	1.23	0.80	2.17
	<i>Volaille</i>	4.56	4.10	2.94	2.00
	<i>Ane/Mulet</i>	0.00	0.13	0.12	0.17
	<i>Cheval</i>	0.22	0.15	0.18	0.00
Nord-Est	<i>Boeuf</i>	1.79	1.45	1.31	0.29
	<i>Cabri</i>	1.54	1.63	1.54	0.54
	<i>Mouton</i>	0.09	0.06	0.00	0.00
	<i>Porc</i>	0.72	0.64	0.54	0.41
	<i>Volaille</i>	5.19	4.38	5.38	2.00
	<i>Ane/Mulet</i>	0.19	0.15	0.21	0.12
	<i>Cheval</i>	0.53	0.36	0.31	0.06
Nord-Ouest	<i>Boeuf</i>	0.60	0.67	0.26	0.46
	<i>Cabri</i>	1.08	1.77	1.73	1.23
	<i>Mouton</i>	0.13	0.38	0.23	0.62
	<i>Porc</i>	0.73	0.71	0.36	0.00
	<i>Volaille</i>	2.80	7.98	1.95	1.08
	<i>Ane/Mulet</i>	0.60	0.18	0.24	0.08
	<i>Cheval</i>	0.80	0.11	0.07	0.15

Tableau 89 : Taille moyenne du cheptel selon la situation de sécurité alimentaire par département, dans l'ensemble des milieux ruraux et dans l'ensemble du pays (2)

Département		Taille du cheptel selon la situation de sécurité alimentaire (suite)			
		SA	SA modérée	ISA	ISA chronique
Ouest	<i>Boeuf</i>	0.91	0.89	0.82	0.14
	<i>Cabri</i>	3.94	3.07	2.97	0.33
	<i>Mouton</i>	0.26	0.50	0.04	0.00
	<i>Porc</i>	1.28	1.31	1.04	0.86
	<i>Volaille</i>	9.28	6.74	3.62	1.71
	<i>Ane/Mulet</i>	0.12	0.29	0.33	0.00
	<i>Cheval</i>	0.09	0.08	0.24	0.00
	Sud	<i>Boeuf</i>	1.53	1.52	1.45
<i>Cabri</i>		3.78	2.19	1.65	1.33
<i>Mouton</i>		0.60	0.74	0.81	0.27
<i>Porc</i>		1.18	1.36	1.55	0.80
<i>Volaille</i>		10.08	7.60	6.92	5.60
<i>Ane/Mulet</i>		0.50	0.36	0.39	0.13
<i>Cheval</i>		0.13	0.06	0.16	0.33
Sud-Est		<i>Boeuf</i>	1.29	1.47	1.13
	<i>Cabri</i>	3.57	3.29	3.01	1.89
	<i>Mouton</i>	0.29	0.68	1.01	0.56
	<i>Porc</i>	1.54	0.72	0.80	0.22
	<i>Volaille</i>	7.21	5.19	5.46	4.33
	<i>Ane/Mulet</i>	0.38	0.41	0.39	0.33
	<i>Cheval</i>	0.33	0.20	0.28	0.22
	Haiti	<i>Boeuf</i>	1.51	1.22	0.95
<i>Cabri</i>		2.98	2.59	2.11	1.51
<i>Mouton</i>		0.34	0.32	0.31	0.15
<i>Porc</i>		1.28	1.11	0.90	0.46
<i>Volaille</i>		7.64	5.70	4.81	3.23
<i>Ane/Mulet</i>		0.29	0.25	0.23	0.11
<i>Cheval</i>		0.32	0.22	0.20	0.10
Rural Haiti		<i>Boeuf</i>	1.64	1.21	0.93
	<i>Cabri</i>	3.06	2.67	2.16	1.53
	<i>Mouton</i>	0.35	0.33	0.32	0.15
	<i>Porc</i>	1.42	1.13	0.91	0.47
	<i>Volaille</i>	7.64	5.65	4.80	3.28
	<i>Ane/Mulet</i>	0.33	0.28	0.24	0.11
	<i>Cheval</i>	0.35	0.21	0.19	0.11

Tableau 90 : Proportion des ménages qui ont confrontés à des problèmes liés à l'élevage au cours des 12 derniers mois par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Oui ont été confrontés à des problèmes
Artibonite	83.26
Centre	90.78
Grand'Anse	70.71
Nippes	89.30
Nord	50.94
Nord-Est	78.85
Nord-Ouest	60.00
Ouest	67.72
Sud	71.57
Sud-Est	68.53
Zone de Mode de Vie	
Agro-pastorale Sèche	75.45
Plaine en Monoculture	74.32
Agriculture de Montagne humide	74.13
Agro-pastorale de Plateau	84.62
Agro-pastorale Semi-humide	70.05
Agriculture Sèche et Pêche	76.79
Milieu de résidence	
Rural	75.63
Urbain- le reste du pays	64.62
Total	74.44

Tableau 91 : Distribution des problèmes liés à l'élevage cités par les ménages affectés au cours des 12 derniers mois par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des problèmes liés à l'élevage cités par les ménages affectés au cours des 12 derniers mois</i>											
Département	Race médiocre	Race inadaptée	Manque de reproducteurs males	Manque de nourriture	Eau/ infrastructure abreuvement insuffisante	Manque de services de soutien (ex : vétérinaires)	main d'œuvre insuffisante	Vol	Parasites/ Maladies	Chocs climatiques	Autre (précisez)
Artibonite	00.31	00.00	00.31	14.06	04.38	18.75	00.94	09.38	45.63	01.25	05.00
Centre	00.86	00.00	02.59	11.24	02.02	10.66	00.58	15.85	50.43	00.00	05.76
Grand'Anse	03.06	00.51	00.51	02.04	01.02	19.90	02.04	11.73	44.39	10.71	04.08
Nippes	01.30	01.62	00.97	11.36	03.25	06.17	00.32	04.55	60.39	04.55	05.52
Nord	02.13	00.71	07.09	14.89	02.13	14.18	01.42	12.06	41.84	02.13	01.42
Nord-Est	03.18	00.35	00.71	14.49	01.06	08.48	00.35	15.55	45.23	05.30	05.30
Nord-Ouest	01.55	00.78	00.78	03.10	00.78	01.55	00.00	13.95	55.81	20.93	00.78
Ouest	01.78	00.59	02.37	12.43	05.92	06.51	00.59	17.75	44.38	03.55	04.14
Sud	03.56	01.33	00.89	10.67	00.89	09.33	00.44	12.44	52.44	04.44	03.56
Sud-Est	03.57	02.78	02.38	18.25	01.98	17.86	00.00	09.52	31.75	07.94	03.97
Zone de Mode de Vie											
Agro-pastorale Sèche	03.36	00.84	00.00	12.61	02.10	06.30	00.00	13.03	49.58	08.82	03.36
Plaine en Monoculture	01.33	00.44	02.21	14.60	03.98	13.27	00.00	16.37	42.92	01.33	03.54
Agriculture de Montagne humide	01.74	01.02	01.89	11.18	02.32	10.30	00.58	10.30	51.52	04.64	04.50
Agro-pastorale de Plateau	00.96	00.00	03.21	14.10	02.24	12.18	00.64	10.90	50.00	00.00	05.77
Agro-pastorale Semi-humide	04.49	01.63	01.63	13.47	00.00	09.39	00.41	10.20	40.82	11.43	06.53
Agriculture Sèche et Pêche	01.36	00.97	00.58	09.50	03.29	16.28	00.78	11.82	46.32	05.23	03.88
Milieu de résidence											
Rural	01.98	00.85	01.57	11.95	02.43	11.73	00.49	11.64	47.84	04.99	04.54
Urbain- le reste du pays	03.05	00.00	02.29	09.92	02.29	12.98	03.05	17.56	40.46	06.11	02.29
Total	2.03	0.84	1.65	11.81	2.41	11.73	0.63	11.94	47.51	5.06	4.39

Tableau 92 : Distribution des groupes d'animaux cités comme les plus affectés par les contraintes en général par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

Département	Bovins	Caprins/ovins	Porcins	Asin/Equin	Vollailles
Artibonite	13.58	30.31	23.43	04.33	28.35
Centre	16.37	17.63	16.19	04.14	45.68
Grand'Anse	12.26	24.52	22.22	02.30	38.70
Nippes	13.82	21.93	20.83	05.04	38.38
Nord	18.13	19.30	17.54	01.17	43.86
Nord-Est	23.12	16.67	09.14	08.06	43.01
Nord-Ouest	05.46	34.97	10.93	10.93	37.70
Ouest	15.79	24.70	12.15	05.26	42.11
Sud	20.98	20.44	22.62	03.00	32.70
Sud-Est	19.09	27.92	12.82	06.55	33.62
Zone de Mode de Vie					
Agro-pastorale Sèche	17.13	26.97	12.36	08.15	35.39
Plaine en Monoculture	16.20	24.92	19.63	02.80	36.45
Agriculture de Montagne humide	15.29	20.66	21.65	04.57	37.84
Agro-pastorale de Plateau	15.80	18.92	14.97	04.57	45.74
Agro-pastorale Semi-humide	18.23	25.14	16.02	07.18	33.43
Agriculture Sèche et Pêche	16.23	27.66	15.06	04.55	36.36
Milieu de résidence					
Rural	16.20	23.63	17.32	05.07	37.76
Urbain- le reste du pays	19.02	17.79	20.25	03.68	39.26
Total	16.27	23.30	17.40	4.98	38.02

Tableau 93 : Distribution des impacts déclarés sur les groupes d'animaux affectés par les contraintes en général par domaine (département, zone de mode de vie, milieu de résidence)

<i>Distribution des impacts déclarés sur les groupes d'animaux affectés par les contraintes en général</i>			
Département	Modéré	Sévère	Très Sévère
Artibonite	24.84	52.83	22.33
Centre	19.71	43.77	36.52
Grand'Anse	28.02	42.86	29.12
Nippes	20.81	29.87	49.33
Nord	31.16	42.75	26.09
Nord-Est	27.47	34.07	38.46
Nord-Ouest	07.50	50.00	42.50
Ouest	29.30	43.31	27.39
Sud	23.11	30.67	46.22
Sud-Est	35.43	55.16	09.42
Zone de Mode de Vie			
Agro-pastorale Sèche	18.53	46.12	35.34
Plaine en Monoculture	34.55	40.00	25.45
Agriculture de Montagne humide	22.31	42.79	34.90
Agro-pastorale de Plateau	23.62	43.69	32.69
Agro-pastorale Semi-humide	30.87	37.39	31.74
Agriculture Sèche et Pêche	24.24	41.96	33.81
Milieu de résidence			
Rural	24.71	42.22	33.07
Urbain- le reste du pays	22.48	41.86	35.66
Total	24.75	42.04	33.22